DERNIÈRE ÉDITION 3

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12443 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 30 JANVIER 1985

La libération des otages au Soudan

Au terme de l'une des plus longues prises d'otages de ces dernières années, quatre techniciens de la société des Grands Travaux de Marseille, dont deux Français, viennent enfin d'être libérés par les rebelles du sud du Soudan. Les négociations ont été longues et difficiles, car, au-delà du souci – commun à beaucoup de guérilleros – d'attirer l'attention sur leur cause par un procédé inadmissible et devenu banal, les dirigeants de l'Armée de libération du peuple soudanais (ALPS) n'exigeaient pas moins de 30 millions de francs pour restituer à la France ses deux nationaux. On ne connaît pas encore – à supposer qu'elle soit un jour révélée – la somme qu'ils sont, en fin de compte, parvenus à extorquer.

L'Ethiopie, qui accorde un soutien logistique à l'ALPS, a sans doute fait pression sur le mouvement rebelle soudanais pour que l'affaire se termine avant de porter préjudice à ses relations avec la France, dont elle reçoit une aide alimentaire. Mais c'est l'ALPS qui sort gagnante de cette opération. Elle a obtenu l'essentiel à ses yeux, c'est-à-dire l'arrêt des travaux sur le canal de Jonglei jusqu'à la fin de la « guerre de libération » qu'elle a déclenchée pour abattre le régime du président Nemeiry. Rien n'indique pour l'instant que les responsables de l'entreprise adjudicataire aient le moindre désir de reprendre leurs activités.

En l'espace d'un an et demi, le maréchal Nemeiry, par impéritie et aveuglement, a pratiquement perdu le sud de son pays. Outre l'arrêt des travaux du canal de Jonglei, les installations pétrolières de la région de Bentiu sont paralysées au moment même où leur production allait atteindre vers la fin de 1984 le stade de la commercialisation. Les guérilleros, qui contrôlent la majeure partie des zones rurales des provinces du Haut-Nil et de Bahr-el-Ghazal, semblent avoir solidement pris pied à l'intérieur de l'Equatoria, la troisième province du sud, qui tout récemment encore était épargnée par la rébellion. De violents combats ont été signalés au début de janvier dans cette région, et l'avance apparemment irrésistible des forces insurgées vers Juba, au cœur de la province, inquiète au plus haut point Khartoum.

Pour faire face à la constante détérioration de la situation dans le sud, le président Nemeiry avait, au cours des mois derniers, assoupli sa politique. M. Sadek el Mahdi, le puissant chef de la secte des Ansars, arrêté en septembre 1983 pour avoir protesté contre la décision du chef de l'Etat d'appliquer au Soudan la charia (loi islamique), a été libéré en décembre. Depuis octobre déjà, les amputations barbares – et prétendument coraniques – des contrevenants à cette loi avaient cessé.

Tout semblait indiquer que le maréchal Nemeiry, sous la pression des Etats-Unis et de l'Egypte, avait décidé de mettre un terme à ces abus « religieux ». Mais la pendaison publique, à la mi-janvier, du chef des Frères républicains, Mahmoud Mohamed Taha, apôtre de la non-violence et partisan d'un « islam à visage humain », a démontré qu'il n'en était rien. M. Nemeiry, en envoyant au supplice un septuagénaire pacifique qui s'opposait seulement par la parole à ses pratiques extrémistes, a voulu donner des gages aux islamistes de son entourage, inquiets du divorce qui s'esquissait entre le pouvoir et l'organisation des Frères musulmans, soutien du chef de l'Etat depuis la proclamation de la charia. Dans son frénétique effort pour islamiser totalement le pays multiconfessionnel dont il a la charge, le président soudanais le condamne à l'éclatement.

(Lire nos informations page 4.)

La livre reste fragile après la hausse brutale des taux d'intérêt

Les marchés des changes n'étaient nullement rassurés au sujet de la livre ce mardi 29 janvier, malgré la décision prise la veille après-midi par les banques britanniques, à l'instigation du gouvernement, de relever d'un seul coup de 2 points leur taux d'intérêt de base, ainsi porté à 14 %. C'est à une crise financière et monétaire de grande ampleur que Mme Thatcher et son chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, doivent faire face. En l'espace de trois semaines, les taux d'intérêt britanniques ont dû être relevés en catastrophe de 4,5 points (le taux de base bancaire était jusqu'au vendredi 11 janvier de 9,5 %, nettement plus bas que le taux français qu'il dépasse aujourd'hui largement). Lundi, la Bourse de Londres a connu une des chutes les plus brutales de son histoire.

Une explication est sur toutes les lèvres : « *Pétromonnaie, la livre sterling partage le sort du prix du pétrole.* » Elle est très partielle et pour tout dire laisse de côté l'essentiel.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 36.)

MM. Chirac et Giscard d'Estaing invitent M. Barre à sceller l'union de l'opposition

Invité, lundi 28 janvier, de *« l'Heure de vérité »*, sur Antenne 2, M. Jacques Chirac a convié les dirigeants de l'opposition à se rencontrer *au sommet afin de mettre au point* la campagne des élections législatives de 1986 et les propositions qui seront alors soumises aux Français. Quelques heures plus tôt, M. Giscard d'Estaing avait lancé un appel à l'union de même nature. M. Chirac souhaite que la position de M. Barre, *« en marge des partis »*, ne soit pas *« de nature à gêner l'union de l'opposition »*.

M. Jacques Chirac avait, lundi soir à « *L'heure de vérité* » sur Antenne 2, un petit air de se moquer du monde lorsqu'il a esquissé les « *nuances* » de sensibilité qui le distinguent du reste de l'opposition. Ceux qui revendiquent l'héritage du gaullisme seraient tout juste « *un peu plus nationaux* », un peu plus « *fermes* » de comportement, un peu plus « *éloignés des compromis* », un peu plus « *favorables* » à l'« *autorité de l'Etat* » que les autres. Mais sur l'« *essentiel* », l'accord, dit-il, est total.

Si l'on se souvient des violents conflits qui les ont opposés – de 1976, date à laquelle M. Chirac a rendu son tablier, à l'élection présidentielle de 1981 – M. Giscard d'Estaing et le maire de Paris ont parcouru un chemin considérable. Dénoncé par son ancien premier ministre comme l'incarnation du « *parti de l'étranger* », du « *libéralisme mou* », du « *collectivisme rampant* », l'ancien président de la République l'accusait en retour de « *légèreté* ». A moins que la continuité soit son fait et le changement du côté de M. Chirac, converti à un libéralisme dont il affirmait naguère, lorsque M. Raymond Barre était à Matignon : « *Ce n'est pas une réponse aux problèmes d'une économie moderne.* »

Pendant la campagne électorale de 1981, M. Chirac, candidat au premier tour, considérait que la poursuite de la politique économique et sociale conduite par M. Barre, sous l'impulsion de M. Giscard d'Estaing, précipitait la France dans la régression industrielle, l'inflation du chômage et l'affaiblissement face à la compétition internationale. « *Rendez-nous l'héritage !* » s'exclame aujourd'hui M. Giscard d'Estaing. M. Chirac est-il d'accord pour hériter ?

A entendre ses propos il est bien difficile de s'y retrouver. A écouter M. Giscard d'Estaing, qui s'exprimait quelques heures plus tôt – invité de l'émission « Découvertes » sur Europe 1, – on comprend mieux. L'ancien président de la République ne perd pas de temps à essayer d'analyser les « *nuances* » de l'opposition et livre une explication simple à ce remariage de raison : « *L'union est une nécessité.* » Comment faire autrement si l'on veut gagner les élections ?

M. Giscard d'Estaing fait valoir qu'il a effectué les premiers pas vers la réconciliation, sans insister sur le caractère méritoire de cette démarche. En somme, son analyse est la même que celle – révélée par M. Chirac – des socialistes au début des années 70 : faire du passé table rase afin de conquérir le pouvoir.

Chantre de cette union retrouvée, M. Chirac se fait fort de rédiger « *en une heure* » la déclaration de principe qui rassemblerait MM. Barre, Giscard d'Estaing et lui-même. Encore faudrait-il, pour la beauté du geste, que M. Barre accepte volontiers de se prêter à l'exercice.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

dossier

Le nouveau droit de l'Église catholique

Comment faire passer le souffle conciliaire dans un texte juridique

LIRE PAGE 12

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

« Travail, mérite, talent »

L'élitisme républicain selon M. Chevènement

Les communes seront consultées sur le financement des écoles privées, affirme M. Jean-Pierre Chevènement dans un entretien qu'il a accordé au *Monde*. Estimant que « *la France a besoin d'élites plus nombreuses* », le ministre de l'éducation nationale définit « *les conditions d'un élitisme vraiment républicain* ». Il justifie le rétablissement du brevet, défend les examens en général, mais souhaite que les mathématiques jouent un moins grand rôle dans la sélection des étudiants.

« Depuis votre nomination vous faites un « tabac » dans les milieux conservateurs et vous décevez un certain nombre de gens à gauche. N'y a-t-il pas un malentendu ?

– Je ne néglige pas ceux qui sont mal informés mais si j'ai déçu quelques-uns, ce sont d'abord les tenants de quelques chapelles et coteries ; peut-être aussi un certain nombre de gens qui se vivent et se voient à gauche, mais avec les yeux de la droite, considérant que la qualité, le travail, l'exigence sont de droite. Avec une telle définition qui ne laisserait à la gauche que l'irresponsabilité et le laisser-aller, même sympathique, notre cause serait perdue ! Pour ce qui me concerne, je ne vous cacherai pas que je me sens d'une gauche différente. N'est-il pas évident qu'une école solide, structurée, peut apporter à des enfants défavorisés les connaissances nécessaires qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs ? Si un enfant issu d'un milieu privilégié n'apprend pas l'anglais à l'école, on l'enverra passer ses vacances à Brighton ou en Californie. S'il n'apprend pas la grammaire et l'orthographe, ses parents n'hésiteront pas à corriger ses tours de phrase inexacts. Mais s'il appartient à une famille immigrée ou s'il est, comme on dit, un « cas social », qui le reprendra, qui le corrigera ? Par conséquent, une école solide, structurée, est une chance offerte à tous et d'abord aux enfants les plus défavorisés. Comme vous le voyez, je me sens suffisamment sûr de mes principes pour ne pas m'alarmer des applaudissements.

» La gauche ne doit pas s'inquiéter d'être majoritaire. Et si je parle de réussite plutôt que d'échec, c'est que tous les enfants doivent se sentir appelés à réussir. Il faut que l'école publique réponde à l'attente de la majorité des parents. C'est ainsi qu'elle pourra rassembler et convaincre le pays de la nécessité d'un effort éducatif accru.

– Certaines municipalités refusent de financer les écoles privées. Dans votre loi de décentralisation, vous leur laissiez cette liberté pour les nouveaux contrats d'association. Or le Conseil constitutionnel vient de s'y opposer. N'y a-t-il pas le risque de relancer la querelle scolaire ?

– Sur ce problème du financement par les communes, j'avais imaginé une solution simple et pratique. Je pensais avoir trouvé une solution respectueuse des engagements souscrits et des droits nouveaux reconnus aux élus par les lois de décentralisation. Cette solution, au surplus, tenait compte de la psychologie des uns et des autres. Elle permettait de calmer les passions.

Propos recueillis par CATHERINE ARDITTI et ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Salut

Le dernier Godard ne sera pas saisi. Ainsi en a décidé le président du tribunal de Paris. Tout en reconnaissant que le film « Je vous salue Marie » comporte des scènes « de nature à provoquer chez certains émotions et même réactions de rejet », il a jugé que le spectateur « en payant un billet d'entrée (...) prend, par avance, le risque d'accepter sinon de subir le caractère provocant ou même choquant » de l'œuvre.

C'est le bon sens même. Prenez le show de M. Le Pen, lundi, à l'Espace Balard, à Paris. Ce spectacle aussi pouvait provoquer chez certains spectateurs « émotions et même réactions de rejet ». Il n'aurait pourtant pas été admissible qu'on interdise ce salut à Jean-Marie.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

هكذا من الأصل

débats

Des suggestions pour un *Monde* meilleur

Nos lecteurs *s'impliquent* dans la reconquête du *Monde*. Une très abondante correspondance nous est parvenue pendant les jours de fièvre qui ont précédé le changement de direction, puis *pour* saluer l'arrivée d'André Fontaine (trois ou quatre lettres seulement tranchent sur l'ensemble des félicitations).

Nombreux sont ceux qui profitent de la circonstance pour dire ce qu'ils ont *sur le* cœur. *Dans leurs critiques et suggestions* domine le désir de voir leur journal mieux séparer l'information du commentaire, moins s'engager politiquement, penser davantage aux « provinciaux », publier des articles *plus* courts, etc. Certains souhaits, certains jugements, sont contradictoires... à l'image de nombreux Français.

Enfin, la volonté d'aider financièrement *le Monde* dans cette passe difficile s'est manifestée souvent, et parfois concrètement, ce à quoi nous avons évidemment été très sensibles.

Nous *n'avons pu retenir* qu'une trop faible proportion de ce courrier et seulement des extraits des lettres choisies, privilégiant les messages sévères non par masochisme, mais parce qu'ils ont la vertu de réveiller efficacement nos énergies.

A la tête du mouvement « d'idées »

Je me réjouis de tout mon cœur de savoir André Fontaine à la tête du *Monde*. Faites que le journal soit de nouveau à la tête du mouvement d'idées (et moins aux basques du gouvernement actuel) : traitez les nouveaux problèmes – troisième révolution industrielle ; nouvelles stratégies syndicales (aux Etats-Unis, chez Chrysler) : sûreté de l'emploi, contre hausse des salaires ; « *Small is beautiful* » : PME comme les plus grandes créatrices d'emplois ; autonomies locales et régionales contre le centralisme *et son autre face*, le séparatisme ; fédéralisme, marque de la civilisation politique : dérégulation, abolition de la paperasserie ; fédération européenne – tant de thèmes majeurs de notre époque, que la gauche a laissés à la droite, la France aux Anglo-Saxons et Allemands, et l'Europe aux Etats-Unis ! Bonne chance, et que Dieu vous aide !

PETRU DIMITRIU
(Francfort.)

Objectif, complet, tolérant

J'y tiens, au *Monde !* Je ne veux pas qu'on me le massacre ! Et Dieu sait si on lui en a fait, du mal, depuis quelques années ! Par exemple ses prises de position lors de grandes échéances électorales, au risque de saper son capital de confiance : ce *n'est pas là le rôle de votre journal.*

Pour moi, il doit rester *la* référence. Objectif, complet, tolérant. (...) Déjà, je constate, me semble-t-il, un changement de ton : des articles plus critiques à l'égard du gouvernement, le rappel bienvenu de *quelques* données oubliées. La *re*prise des « Dossiers » : très bien. L'abandon de la page « Idées » : parfait aussi.

Dans la même voie je vous suggère :

– de renoncer au *Monde Loisirs et aux illustrations. C'est stupide* pour *le Monde !* Les magazines le font dix fois mieux que vous. A l'inverse, la photo des personnalités citées (c'est fou ce qu'un visage peut être parlant) dans les articles serait appréciée ;

– *d'étoffer* « Le Monde de l'économie », qui, maintenant, frise souvent l'indigence ;

– de bien distinguer (au besoin par l'emploi de caractères différents) ce qui, au sein d'un même article, relève de l'exposé des faits et *ce qui relève* du commentaire personnel du rédacteur.

ROLAND DAVÉE
(Fresnes).

Trois raisons

Depuis sa parution, je n'ai pas manqué un jour la lecture du *Monde*. C'est pourquoi je vais me permettre un avis, sur la diminution d'audience du *journal* ces dernières années, dont les raisons me semblent les suivantes :

1°) Une diminution d'objectivité. Le niveau des lecteurs habitués du *Monde* est tel qu'ils ne désirent pas, et même refusent, une orientation politique, mais cherchent une information complète, et aussi objective que possible. Ils sont capables, eux-mêmes, de faire le choix politique.

2°) Un allongement excessif des articles. Vos rédacteurs doivent réussir à être complets tout en étant plus court (...).

3°) Les grèves récemment apparues, ont fait découvrir à de vieux lecteurs, comme je le suis, que l'on pouvait s'endormir sans avoir lu *le Monde*. C'est le constat le plus nuisible à la bonne diffusion du journal (...).

GÉNÉRAL COMPAGNON.
(Paris).

Nos racines

Le Monde aurait grand tort s'il donnait l'impression de renvoyer dos à dos la démocratie américaine et le marxisme-léninisme soviétique, en se plaçant en position d'observateur oublieux que ses racines et celles de ses lecteurs sont ici – précisons : de ce côté-ci, – où il fait bon vivre. Il faut le préserver face à la menace.

JEAN-PAUL DUNAND
(Paris).

Nous, provinciaux...

Votre supplément du samedi/dimanche/lundi serait remplacé par un magazine (...) ? Très bien. Mais nous autres provinciaux, nous ne l'avons pas pour le week-end, mais le lundi. Alors, l'intérêt diminue. Il faut absolument que votre suppément soit incorporé à votre numéro *mis en vente* à Bordeaux, Alger, etc., le samedi. Sinon, vous perdrez votre temps.

CHARLES LE ROY
(Bordeaux).

« Les améliorations que je souhaite »

(...) J'en viens aux améliora*tions que je souhaite :*

1) *Moins de mépris pour l'actualité.* Il est profondément frustrant de trouver dans *le Monde* avec un, deux ou trois jours de retard des nouvelles publiées par d'autres journaux (*prenons pour référence l'International Herald Tribune*, publié à Paris et donc aisément accessible à vos rédacteurs). La première tâche d'un journal est d'*informer* ses lecteurs. Cela passe avant l'analyse et le commentaire, aussi précieux soient-ils (...).

2) *Séparation rigoureuse de l'information, du commentaire et de l'opinion.* Pour le mélange des genres, c'est-à-dire des articles, le plus souvent signés, contenant pêle-mêle des faits, des commentaires, des humeurs et des opinions, *le Monde* est le point d'aboutissement d'une tra*dition française* du *journalisme* née au dix-neuvième siècle (...). Le lecteur doit lire attentivement de longs articles, parfois plats et pontifiants, pour trouver ce qu'il recherche (...).

3) *Moins d'esprit partisan. Le Monde* a son idéologie et ses préférences. On ne saurait les lui reprocher sans hypocrisie, même si on les partage de moins en *moins, depuis 1974* notamment, où il s'est fait le héraut et le précurseur du régime que nous subissons aujourd'hui. Mais c'est aussi pour beaucoup un instrument de référence. C'est ce qui fait sa valeur. Le moins que l'on puisse dans ces conditions lui demander, notamment si l'on ne partage pas ses préférences socialistes, c'est de *ne pas traiter les problèmes à* travers un prisme idéologique. C'est malheureusement souvent le cas, et je dois dire, au risque de paraître un vieux *rabat-joie*, que cette tendance est la plus forte chez les plus jeunes de vos rédacteurs.

Enfin, un autre élément, j'en *suis sûr, explique au moins en* partie votre perte d'audience. *Le Monde* ne joue plus le rôle de contrepoids au pouvoir, qui est celui de toute presse libre digne de ce nom. Cela depuis que ledit pouvoir est socialiste. A l'exception de la *rubrique* financière, dont la technicité protège une certaine liberté de ton, on sent dans beaucoup d'articles le *souci de ne pas désespérer*, sinon Billancourt (qui l'est pourtant en ce moment pour d'autres raisons), du moins *Matignon* et *l'Elysée*... Cette tendance, en partie, inconsciente, vous la nierez sans doute et certains partisans du pouvoir actuel vous en féliciteront, mais nous sommes nombreux à en être gênés. D'autres lecteurs ne *vous écriront pas, ils sont partis.*

Est-ce à dire que je souhaite voir *le Monde* soulever des « scandales » ? Pourquoi pas ? Aujourd'hui le scandale s'appelle Renault (...) Or vos rédacteurs spécialisés étaient certainement au courant depuis plusieurs semaines ou plusieurs mois de cette situation. Pourquoi ne pas lui avoir alors consacré une série d'articles *sans complaisance*, au lieu de sembler approuver les pieux propos du gouvernement sur le « *traitement social du chômage* » ? Pourquoi, *sinon pour* ne pas porter tort à cette grande entreprise et au gouvernement (...) ?

4) *Une plus grande rigueur.* Il y a des erreurs et des coquilles dans tous les journaux et *le Monde* ne saurait y faire exception. Mais lorsqu'il apparaît clair à tout œil exercé que ces erreurs résultent de la mau*vaise lecture d'un texte manus*crit, c'est inadmissible. Nous sommes à l'époque où les journalistes devraient tous être capables de taper directement leur copie. (...)

PIERRE ROCHERON
(Paris).

Contre les « suppléments »

Permettez à un lecteur fidèle (plus de vingt ans) de vous faire part de ce qu'il voudrait comme journal :

1) Sur le contenu, politique, éco*nomique, social*, national et international... continuer à être un journal d'information, d'explication et parfois d'humeur. Ici, la signature des articles est une référence précieuse pour le lecteur.

2) Une innovation attendue : Transformer *le Monde* en un journal « national-local ». Je suis intéressé par les nouvelles nationales et internationales, mais aussi par les informations importantes de la vie locale (région – département – grande ville) (...).

3) Les suppléments spécialisés : Certes ils sont estimables... Mais finalement, je suis contre : ils alourdissent le quotidien, sont d'un intérêt *très variable* pour le « lecteur moyen » et souvent découragent l'achat d'un journal dont, seule, une faible partie est lue (...).

CHRISTIAN CLASTRES.
(Romainville.)

Les universitaires et leurs paroissiens

J'ai apprécié que vous ayez dit, dans le tohu-bohu, qu'il fallait améliorer le produit. C'est une évidence *qui crève les yeux. Je l'ai écrit et* réécrit à Fauvet, à ses successeurs :

– d'une part, il existe trois ou quatre problèmes fondamentaux (notamment celui des rapports avec votre clientèle privilégiée, les universitaires et leurs paroissiens) que l'on *se refuse à voir, à poser, à résoudre* ; et s'ils ne reçoivent pas de solution drastique, l'hémorragie continuera irrésistiblement ;

– d'autre part, attention à ce que j'appellerais « l'effet-retard ». Même lorsque ces solutions auront *été (enfin) retenues, avant qu'elles* ne fassent sentir leurs effets au niveau du public (qui actuellement ne croit plus du tout audit produit), il y faudra du temps... D'où l'urgence !

JEAN-JACQUES DUPEYROUX
(Paris).

Ne pas dicter notre conduite

Pour beaucoup de Français, sauver *le Monde*, c'est leur laisser un moyen essentiel de se cultiver. A soixante-dix-neuf ans, je tiens à exprimer ma gratitude au journal pour les services qu'il m'a rendus durant quarante ans d'enseignement. Professeur d'histoire (...), j'ai trouvé dans les pages du *Monde* non *seulement la profondeur des idées*, la finesse de la langue, mais l'objectivité, l'impartialité qui m'ont permis de faire abonner l'école et de mettre le journal entre les mains des élèves, dès la Libération. Soyez-en remerciés. *Le Monde* est le meilleur journal d'information. Il doit le rester. Ses lecteurs souhaitent qu'on les éclaire, non qu'on leur dicte leur conduite (...).

Mme CHAUMEIL
(Limoges).

Le prix de leur « drogue »

Pour vous aider à franchir le cap difficile qui est le vôtre, des dizaines de milliers de lecteurs seraient prêts, j'en suis convaincu, à payer le prix de leur attachement à leur « drogue » !

Je m'étais livré au petit calcul suivant (votre calculette est indispensable !). Vous tirez à *460 000* exemplaires. Supposons que la moitié de vos lecteurs acceptent un effort de solidarité (n'est-ce pas dans l'air du temps ?) qui se traduirait par l'acceptation de payer *le Monde* au prix de 10 francs, pendant deux mois.

On acquitterait 4 francs au kiosque (1) et l'on vous adresserait, au jour « J », un chèque de 360 francs (60 jours × 6 francs).

Si vous multipliez 360 francs par 230 000 lecteurs vous obtenez 82 800 000, soit 8 milliards (et des...) de centimes.

Ce Fabre est un rêveur, penserez-vous.

Soit ; supposons encore qu'un quart seulement acceptent de sacrifier quelques apéritifs (ne touchez pas à notre tabac !), nous obtiendrions tout de même 4 milliards de centimes, de quoi respirer un peu !

On peut même, pourquoi pas, imaginer que l'Association des amis *du Monde qui verrait ainsi* le jour rejoindrait les SARL déjà existantes et détiendrait ainsi des parts ouvrant certains « droits ». Et en premier lieu celui de vous adresser de fraternelles critiques touchant non les aspects de la gestion financière de l'entreprise, pas davantage celle du personnel, mais plus simplement celle du contenu, de la forme, du fond de ce qu'il faut bien appeler *votre journal, mais aussi le* nôtre (...).

MARIO FABRE
(Le Mesnil-Saint-Denis).

(1) Lettre parvenue avant le passage du « Monde » à 4,20 F *(N.D.L.R.)*

Trop orienté

Le Monde n'est plus ce qu'il était, même au temps du profond pessimiste qui le dirigeait. Il est trop orienté pour être ce qu'il devrait être vraiment, le plus grand journal français et autre chose que le pendant à gauche de ce qu'est devenu à droite *le Figaro*. Il est souvent partial, et souvent par omission ou par ses titres, qui peuvent induire en erreur ceux qui le parcourent (...).

Le Monde redeviendra-t-il ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être ? De la réponse à cette question, au moins autant que de la solution des problèmes financiers qu'il connaît, me paraît dépendre son avenir.

GEORGES GOJAT,
conseiller maître
à la Cour des comptes.

Un journal de référence

(...) Je souhaite que *le Monde* demeure ce qu'on appelle un journal de référence, aussi sérieux à citer que des ouvrages de librairie.

Puis-je vous suggérer tout d'abord – et cela est un point de détail qui a *son utilité* cependant – que les articles importants soient aisés à découper et à intégrer dans des dossiers.

Puis-je également vous signaler que les illustrations photographiques de vos suppléments des *samedi et dimanche – qui n'ont* en rien la force de persuasion et d'illustration, et encore moins le génie véritable des dessins qui illustraient le supplément du dimanche à ses débuts – n'ont nul besoin d'être aussi grandes et d'utiliser autant d'espace.

Concernant le contenu rédactionnel de votre journal, et soucieux de sa portée internationale, je me permets de suggérer que *le Monde* mène mieux encore une politique qui le conduise à deve*nir*, entre autres, ce que l'on appelle le « journal des journaux » – formule que l'on emploie par exemple à propos du *Herald Tribune*, – c'est-à-dire une publication quotidienne dont la lecture permet de faire l'économie de celle des « confrères ».

Dans cette optique, est-il par exemple possible de remettre à l'honneur les revues de presse, disparues depuis quelque temps, ou de rapporter, ne serait-ce qu'en quelques mots – intégrés dans un article traitant du sujet concerné – des informations majeures données par d'autres journaux. Permettez-moi aussi de souhaiter la multiplication des rappels chronologiques sur des affaires précises, et celle des « dossiers » d'une page qui font le point sur certains sujets, formule que je considère comme excellente car utile.

Certains sujets par contre peuvent être traités plus brièvement :

1) Les comptes rendus des réunions des comités directeurs, bureaux politiques, etc., et autres « débats internes » des – *si médiocres* – partis politiques français de gauche et de droite, ne méritent pas les pages entières, voire plus, que vous leur consacrez.

2) (...) Quant aux enfants battus, prostituées maltraitées et voitures renversées, n'est-il pas possible de n'y consacrer, au lieu des petits articles quotidiens, morbides car en détail – laissez cela à *France-Soir*, – que quelques articles de fond, qui, statistiques à l'appui, permettraient de *mieux encore prendre véritable*ment la mesure de ces phénomènes ? (...).

Soucieux de la portée internationale du *Monde*, puis-je respectueusement attirer votre attention sur le fait que certaines pages économiques de votre journal sont parfois en quasi-totalité consacrées à des conflits sociaux dans les entreprises françaises. Or la vie économique de la France – même ces jours-là – ne peut en aucune manière être *ramenée à cela.* (...).

GUY GAY-PARA,
(Paris).

L'organe central de l'anticommunisme

*Ainsi vous avez élu André Fon*taine à la direction de votre journal. Aussi atlantiste que Mitterrand, il ne peut donc qu'être aussi « anticommuniste ». *Bof !* ça ne changera pas grand-chose à la ligne politique du *Monde*.

Nous *en avons à présent* l'habitude. Sauf que votre anticommunisme et votre antisoviétisme deviennent lassants. De l'édito à la Sarraute, c'est haro *sur les rouges.* Tout blanc-bleu d'un côté, tout noir-rouge de l'autre.

Le Monde, organe central de l'anticommunisme et de l'antisoviétisme réunis. Fallait le faire !

Lève-toi, Sirius, *ils sont tous* aveuglés par leur passion partisane !

Le Monde, autrefois journal à la belle impartialité, aujourd'hui, journal engagé de la droite.

Tant pis pour lui. Amen !

ROGER LUCAND
(Vigneux.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

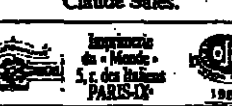
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

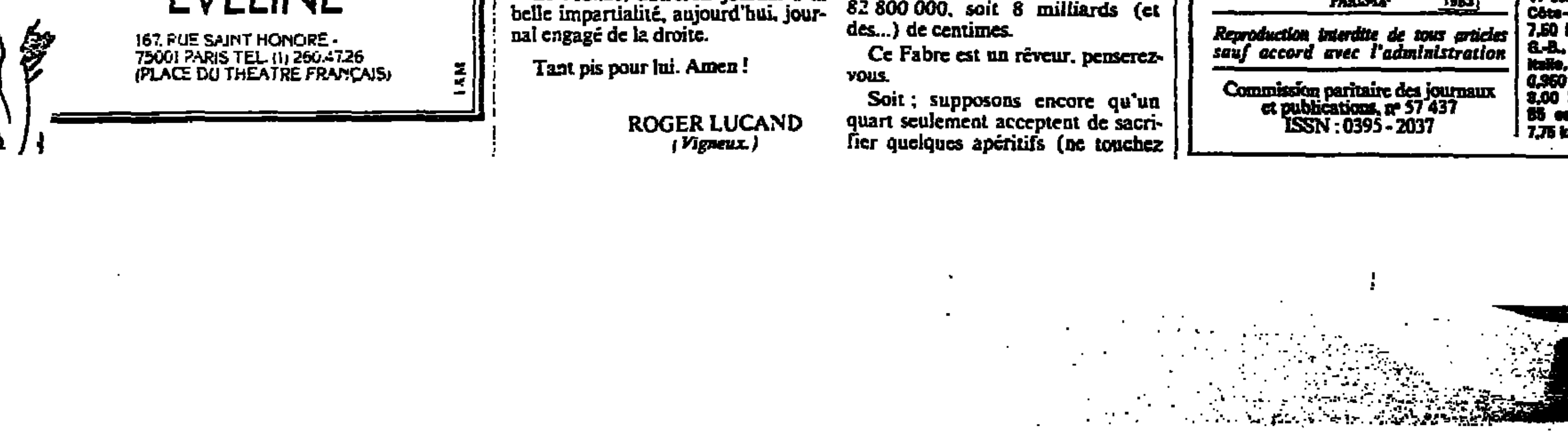
Par voie aérienne : tarif sur demande.

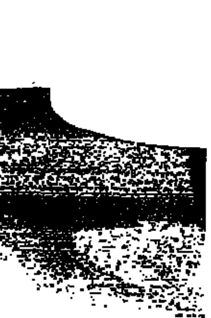
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.





étranger

EUROPE

Autriche

Les suites de l'affaire Reder menacent la coalition gouvernementale

La communauté juive d'Autriche a boycotté, le lundi 28 janvier, la réception offerte par le gouvernement autrichien aux participants à la réunion du Congrès juif mondial (CJM), pour protester contre ce que l'on appelle désormais l' « affaire Reder ». Le ministre de la défense, M. Frischenschlager, était allé personnellement accueillir, jeudi, le criminel de *guerre, de retour en Autriche* après *trente-quatre ans* de prison en Italie.

Le président de la communauté juive autrichienne a indiqué que cette décision avait été prise à la suite des déclarations de M. Gerulf Stix, dirigeant du Parti libéral, auquel appartient M. Frischenschlager, prenant fait et cause pour le ministre. *« Je crois que j'aurais agi de la même manière ; toute cette affaire fait beaucoup de bruit pour rien »*, a notamment déclaré M. Stix.

L'affaire menace la coalition que dirige le chancelier Sinowatz. *Lundi, le* chancelier a rappelé *son* ministre de la défense, qui était en visite officielle en Égypte, afin qu'il vienne expliquer, ce mardi, devant le conseil des ministres, les raisons de son comportement envers Reder. M. Norbert Steger, vice-chancelier et président du Parti libéral, a annoncé qu'il quitterait la coalition gouvernementale (socialistes et libéraux) si le chancelier exigeait la démission du ministre de la défense.

Le sort des juifs d'URSS a dominé les travaux du Congrès juif mondial

Vienne. – Le président du *Congrès juif mondial*, qui s'est achevé lundi à Vienne, avait parfaitement exprimé l'émotion des participants à la suite de l'affaire Reder en déclarant que cet homme *« est l'incarnation de tout ce qui a fait du nazisme et de la collaboration de l'Autriche quelque chose d'infernal »*. Si cette affaire a dominé le début du congrès, les participants se sont ensuite attachés à ce qui devait être le thème essentiel de leur réunion, à savoir le sort des juifs d'Union soviétique. Ils l'ont fait en des termes relativement modérés. M. Bronfman, qui doit se rendre fin mars en URSS, a annoncé que le CJM allait redoubler d'efforts pour obtenir le droit d'émigrer pour les juifs soviétiques, mais il a évité toute attaque contre Moscou. Il a au contraire saisi l'occasion pour rappeler qu' *« un million de juifs ont combattu dans les rangs de l'armée rouge contre les nazis »* et, faisant référence au quarantième anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz, que *« les troupes soviétiques ont libéré les juifs survivants d'Europe des camps de la mort »*. M. Bronfman, dont l'invitation à Moscou date de l'ère Brej-

De notre correspondante

nev, veut évoquer avec les dirigeants soviétiques les possibilités d'émigration et les conditions de vie non seulement des juifs, mais de tous les dissidents soviétiques, y compris le prix Nobel Andrei Sakharov. Dans un message au congrès parvenu à Vienne par téléphone, les juifs soviétiques ont attiré l'attention sur leur *« situation critique à la suite de la fermeture des frontières et du regain de répression »*. On estime à 2,5 millions environ le nombre de juifs vivant actuellement en URSS.

Le grand rabbin de Roumanie, David Rosen, a, pour sa part, estimé satisfaisante la situation de la communauté juive de Roumanie, qui compte 26 000 membres. Les juifs, a-t-il dit, jouissent d'une pleine égalité de droits et de la liberté du culte. *« Nous pouvons vivre sans cacher notre foi et sans avoir honte d'être juifs »*, a-t-il précisé. Selon le rabbin Rosen, il n'y a pas d'antisémitisme en Roumanie, *« il y a des antisémites »*, a-t-il indiqué, faisant allusion à des articles parus dans la presse roumaine. Selon lui, il s'agit de cas isolés et les responsables ont été tous sanctionnés à la suite d'une intervention auprès du président roumain Nicolae Ceausescu. Il a cependant admis que, depuis 1948, 380 000 juifs ont quitté la Roumanie, dont 2 000 l'année dernière.

Autre preuve que les rapports entre la Roumanie – seul pays de l'Est à ne pas avoir rompu ses relations diplomatiques avec Israël après la guerre de 1967 – et la communauté juive ont un caractère exceptionnel : la réunion du CJM a servi de forum au chef du gouvernement israélien, M. Shimon Pérès, pour annoncer sa visite dans quelques jours à Bucarest. Dans son discours retransmis par satellite à Vienne, M. Pérès a notamment relevé le rôle important de la Roumanie dans le rapprochement entre Israël et l'Egypte.

Parmi les autres sujets examinés par le comité exécutif, la plus haute instance du CJM a notamment figuré la situation difficile des juifs d'Ethiopie (falachas), d'Iran, de Syrie et du Yémen du Nord.

W. B.

URSS

La maladie de M. Tchernenko est ouvertement admise par les responsables

Moscou. – La direction collégiale soviétique a-t-elle tiré les leçons de la longue agonie d'Andropov ? Toujours est-il que la maladie de M. Tchernenko est « traitée » de façon bien différente de celle de son prédécesseur par les responsables soviétiques qui ont l'occasion de rencontrer les Occidentaux. Ce fut le cas, le 16 janvier dernier, de M. Vadim Zagladine, premier chef adjoint du département international du comité central, qui, au cours d'un déjeuner avec M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat français aux relations extérieures, de passage à Moscou, déclare à celui-ci que le report de la réunion au sommet du pacte de Varsovie était dû à l'état de santé de M. Tchernenko.

M. Zagladine a-t-il voulu éviter l'impair commis par un autre officiel soviétique, M. Zamiatine, qui parlait encore du « rhume » d'Andropov à la veille de la mort de ce dernier ? Il n'est plus, cependant, un cas isolé, et une consigne semble *avoir été donnée* d'en haut. Le comble est peut-être que, sans aucune sollicitation de la part des correspondants étrangers, leurs interlocuteurs soviétiques officieux habituels évoquent désormais avec inquiétude la maladie du secrétaire général. Autant l'optimisme de façade avait été de règle à propos d'Andropov, autant les mines soucieuses et les considérations pessimistes sont affichées dès lors qu'il s'agit du numéro un actuel.

Cette attitude est inhabituelle à plus d'un titre. *Le secrétaire général*, héritier de Lénine, n'est pas tout à fait un homme comme les autres. Parler de sa santé est déjà quasiment sacrilège. Andropov avait surpris, voire choqué, quand il avait pris – lui ou un de ses assistants – l'initiative d'évoquer un « refroidissement » pour expliquer son absence

De notre correspondant

physique à une réunion. Un tabou avait été brisé.

D'autres pourraient l'être prochainement si l'on en croit la rumeur qui court à Moscou depuis quarante-huit heures et selon laquelle M. Tchernenko pourrait être amené à abandonner ses fonctions de secrétaire général (*le Monde* du 29 janvier). Ce serait la première fois dans l'histoire de l'URSS qu'un « numéro un » donnerait sa démission à cause d'une véritable maladie. La coutume est plutôt, pour le « chef », de mourir à son poste, seul Nikita Khrouchtchev, victime d'un complot, a fait exception en 1964, bien que, pour sauver la face, il ait invoqué des « raisons de santé ».

La tradition veut donc que le *secrétaire général* soit en *parfaite* santé jusqu'au moment de sa mort. On apprend alors, par le rapport officiel des médecins, qu'il souffrait d'innombrables maux depuis longtemps. *Ainsi, pour Andropov*, le *luxe* de détails fournis *post mortem* sur la maladie rénale qui nécessitait de fréquentes dialyses a contrasté avec les propos lénifiants tenus jusqu'au dernier moment.

M. Gorbatchev au congrès du PCF ?

M. Tchernenko est-il donc le cobaye d'une nouvelle « politique de l'information » de la direction soviétique ? *Même cette interprétation* pose problème, car on peut aussi imaginer qu'un clan joue contre l'autre et se sert des informations distillées actuellement aux étrangers pour d'obscures manœuvres de palais. En fait, nul ne sait exactement dans quel état se trouve actuellement le secrétaire général. Une seule chose est sûre : il n'a plus été vu en public *depuis* le 27 *décembre*, lorsqu'il a remis des médailles à des écrivains méritants, et il semblait déjà à cette date être bien mal en point. Une rumeur moscovite veut qu'il aurait été *soigné*, *entre autres*, par un *médecin* tchèque, spécialiste des poumons.

Le secrétaire général souffre, selon des médecins occidentaux qui ont pu l'approcher parce qu'ils sont *également parfois des hommes politiques*, comme le Britannique David Owen, d'un emphysème plumonaire qui aurait atteint sa phase terminale. Le pronostic est assez pessi*miste à ce stade en raison des risques* d'accident cardiaque.

Une indication sera fournie à l'occasion de l'ouverture, le 6 février, du congrès du PCF. M. Mikhail Gorbatchev, *le benjamin du bureau politique* et numéro deux dans la hiérarchie de fait, a été désigné pour y représenter le Parti communiste soviétique, a-t-on appris, lundi 28 jan*vier à Moscou, de source soviétique* crédible. Si le secrétaire général est à l'article de la mort, il est peu probable que son dauphin présumé fera le voyage de Paris.

M. Gorbatchev semble maintenant avoir obtenu l'aval de ses pairs du bureau politique pour succéder un jour à M. Tchernenko. Un signe relativement clair de ce statut de « dauphin » a été apporté dans la presse à propos de la préparation des élections au Soviet suprême des quinze Républiques fédérées, qui doivent avoir lieu le 24 février. La candidature de M. Tchernenko a été proposée dans trente-sept circonscriptions, celle de M. Gorbatchev dans huit, à égalité avec le président du gouvernement, M. Tikhonov (soixante-dix-neuf ans). Les autres membres du bureau politique n'ont *été sollicités que dans un nombre* nettement inférieur de circonscriptions.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Turquie

Une délégation européenne enquête sur les droits de l'homme

Ankara *(AFP, Reuter.)* – Une délégation de la commission européennes des droits de l'homme est arrivée le 27 janvier à Ankara pour enquêter sur la situation en Turquie *dans le domaine de* sa compétence, et notamment sur certaines accusations relatives à des tortures et à des procès truqués.

La mission, qui comprend cinq parlementaires, rencontrera des juristes, des journalistes, des syndicalistes et de hauts responsables du gouvernement. Elle devrait aussi visiter certaines prisons militaires : les accusations de mauvais traitement aux détenus sont, en effet, très fréquents à l'encontre de ce pays affilié au Conseil de l'Europe, mais dont le caractère démocratique est contesté depuis le coup d'Etat militaire de 1980.

La *présence* de la mission européenne en Turquie coïncidera d'ailleurs avec un mouvement de grève de la faim de cent soixante-dix des quatre cent cinquante-huit détenus de la prison militaire de Mersin, dans le sud du pays. Le mouvement a commencé le 11 janvier, en signe de protestation contre les *« traitements inhumains »* infligés aux prisonniers. Selon certains parents de détenus, quatre grévistes de la faim seraient morts, ce que le procureur général de Mersin a contesté en recevant le lundi 28 une délégation du Parti populiste (opposition de gauche).

La mission européenne fait suite à une plainte déposée en juillet 1982 par la France, le *Danemark*, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède, qui ont accusé la Turquie de violations graves de la convention européenne des droits de l'homme. Les présomptions les plus *sérieuses portent*, précisément, sur des sévices infligés aux prisonniers, et sur les entraves apportées aux libertés de presse, d'action syndicale et de libre expression de la pensée.

Chypre

L'organisation d'élections dans la « République » turque complique la médiation de l'ONU

Nicosie *(AFP, UPI)*. – M. Spyros Kyprianou, président de la République de Chypre, a, lors d'une conférence de presse réunie le 26 janvier dans sa capitale, renouvelé son appui aux efforts entrepris par le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, en vue d'aboutir à une solution du problème *posé par la partition de fait* de l'île depuis l'invasion turque de 1974.

Selon M. Kyprianou, M. Perez de Cuellar continue d'œuvrer *« pour empêcher de nouveaux faits accomplis et tout acte portant préjudice à la médiation qu'il déploie pour régler le problème chypriote »*.

Cette formulation prudente est une condamnation de l'annonce, faite la veille par M. Rauf Denktash, leader de la communauté turque de l'île et président de la « République » chypriote turque proclamée en novembre 1983, que des élections seraient organisées le 23 juin prochain. M. Denktash a également annoncé, pour l'été, un *référendum* constitutionnel. Toutes ces consultations tendent évidemment à consolider le nouvel état de *choses institutionnel dans la* partie nord de Chypre, rendant plus délicates les tentatives de réunification, selon une formule fédérale, que les parties semblaient, cet automne, prêtes à accepter.

Pourtant, M. Denktash a assuré que les élections n'auraient pas pour effet de *« fermer la porte à une formule de fédération »* ; elles visent seulement, selon lui, à conforter les négociateurs de la communauté turque.

En principe, donc, l'hypothèse d'une nouvelle rencontre entre représentants des communautés grecque et turque n'est pas rejetée malgré l'échec, le 20 janvier, des pourparlers menés à New-York *sous* l'égide des Nations unies. Mais l'éventualité qu'une telle réunion puisse se tenir d'ici à la fin de février, comme le souhaitait M. Perez de Cuellar, paraît exclue depuis l'annonce d'élections dans la partie nord pour le début de l'été prochain.

Espagne

M. Alzaga réélu à la présidence du Parti démocrate populaire

De notre correspondant

Madrid. – Le Parti démocrate populaire (PDP), qui a tenu son second congrès national, dimanche *27 janvier, veut devenir le « fer de lance »* de la reconstruction du centre et mener le combat de l'opposition face aux socialistes de M. Felipe Gonzalez aux élections *législatives de l'automne* 1986.

M. Oscar Alzaga a été facilement réélu président du PDP par les deux mille six cents délégués du congrès. M. Alzaga veut transformer sa formation – *un « bon parti de cadres »*, a-t-il dit – en une organisation de masse. Actuellement, le Parti démocrate populaire revendique vingt-sept mille adhérents, mais *n'en compterait en fait que* dix-sept mille. Le PDP dispose de seize députés et de dix sénateurs.

Dans cette bataille pour occuper le centre, le PDP a de sérieux concurrents, au premier rang desquels l'Alliance populaire de M. Manuel Fraga. Ce dernier ne s'est d'ailleurs pas montré au congrès du PDP. Le parti de M. Alzaga est certes *allié* à l'AP de M. Fraga, mais certaines divergences sont apparues depuis quelque temps entre les deux formations. Le leadership de M. Fraga en tant que « chef de l'opposition » le mieux *placé pour mener le combat* électoral contre le Parti socialiste est de plus en plus remis en cause. Ses détracteurs estiment que l'ancien ministre de Franco est trop marqué par *son passé et représente* une droite « trop rigide ».

La suprématie de M. Fraga est également contestée par M. Miguel Roca, fondateur du Parti réformiste *démocratique (PRD) en novembre* 1984. Mais les chances du PRD de réaliser une percée nationale paraissent faibles : d'une part, M. Roca, membre du parti catalan Convergencia unio, est trop *« catalan et catalaniste »*, et, d'autre part, son projet de regrouper les forces centristes autour de son parti a peu d'espoir d'aboutir si l'ancien président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, ne lui apporte pas son appui. Or M. Suarez, qui dirige aujourd'hui une petite formation, le Centre démocratique et social, semble résolu à ne pas soutenir le parti de M. Miguel Roca.

(Intérim.)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• EXPLOSION D'UNE BOMBE DANS UN HOPITAL A KABOUL. – Trois médecins afghans ont été tués le 22 janvier par l'explosion d'une bombe à l'intérieur d'une clinique du centre de Kaboul, a-t-on appris, mardi 29 janvier, à Islamabad, de sources diplomatiques occidentales. L'attentat, apparemment *le* fait de maquisards, aurait également coûté la vie à une quatrième personne. D'autre part, le Pakistan a démenti, lundi 28 janvier, avoir attaqué une garnison afghane la semaine dernière, opération *dans* laquelle seize personnes, selon Radio Kaboul, auraient été tuées (*le Monde* du 29 janvier). – *(AFP-Reuter.)*

République sud-africaine

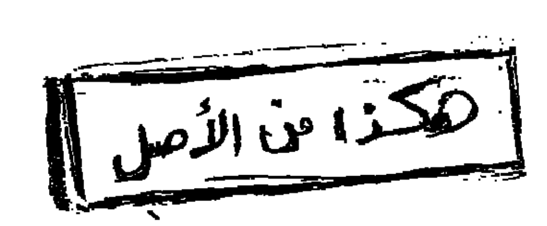
• LE ROLE DES INGÉNIEURS NUCLÉAIRES AMÉRICAINS. – Selon l' *International Herald Tribune* de ce mardi 29 janvier, la Compagnie sud-africaine de production d'électricité a confirmé qu'elle employait des ingénieurs nucléaires américains pour l'aider à faire fonctionner la station nucléaire de Koeberg (*le Monde* du 22 janvier). Son porte-parole a toutefois démenti que ces ingénieurs aient enfreint la loi imposant aux spécialistes américains d'avoir l'autorisation du ministre de l'énergie pour travailler à l'étranger. L'ambassade des *États-Unis* en Afrique du Sud procède, en ce moment, à une enquête afin de déterminer les fonctions exactes des ressortissants américains travaillant pour la compagnie sud-africaine. – *(AFP.)*

Sri-Lanka

• LIBÉRATION DE MARINS DÉTENUS PAR L'INDE. – Sept membres de l'équipage de dix-sept personnes *du garde-côtes* sri-lankais récemment arraisonné par la marine indienne (*le Monde* daté 13-14 janvier) sont arrivés à Colombo, lundi 28 janvier, après avoir été détenus plus de quinze jours dans le *sud* de l'Inde.

Zaïre

• RÉORGANISATION DU PARTI. – Le président Mobutu a procédé, lundi 28 janvier, à un important remaniement du comité central et du bureau politique *du Mouvement populaire* de la révolution, parti unique. Le nombre des membres du comité central a été ramené de cent vingt à quatre-vingts et le nouveau *chef d'état-major général* de l'armée y fait son entrée. Parmi les quarante-sept départs, on relève ceux de quatre ministres, dont M. Sakombi Imongo, ancien *responsable de l'information* et de la propagande du parti. Quant au nouveau bureau politique, il voit le nombre de ses membres réduit à quatorze contre vingt précédemment. Il sera désormais composé des chefs des corps constitués, plus cinq nouveaux membres. – *(AP.)*



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

LE VOYAGE DU PAPE EN AMERIQUE DU SUD

« L'Eglise doit être une école parallèle »

déclare Jean-Paul II au Venezuela

Jean-Paul II, qui a reçu un accueil triomphal au Venezuela depuis samedi, termine ce mardi 29 janvier sa visite dans ce pays par une escale à Ciudad-Guyana, où se trouve l'industrie sidérurgique. Il doit ensuite s'envoler directement (à 14 heures, heure de Paris) pour l'Equateur, deuxième étape de son sixième voyage en Amérique latine. Il trouvera dans ce dernier pays une Eglise frappée, elle aussi, par la crise des vocations, mais relativement peu touchée par la théologie de la libération, très vivement critiquée par le pape dès ses premières allocutions au Venezuela.

De notre envoyé spécial

Caracas. – Jean-Paul II a consacré sa troisième journée au Venezuela à une question qu'il estime fondamentale pour remédier à la crise morale que traverse ce pays : l'éducation évangélique. L'éducation et la foi apparaissent, en fait, comme le second grand thème du message de Jean-Paul II à l'Amérique latine. Le pape voit en particulier dans l'éducation évangélique, telle qu'elle a déjà été définie à Puebla en 1979 (une évangélisation touchant tous les aspects de la vie), une dimension non moins importante que la lutte contre les injustices dans le processus de la libération de l'homme.

Un message d'autant plus adapté au Venezuela que 60 % de la population a moins de vingt-cinq ans. L'Eglise, a déclaré Jean-Paul II dans son homélie à Maracaibo, doit être *« une école parallèle »* : il faut *« évangéliser la culture »*, a-t-il ajouté. Des mots qui ne pouvaient que porter dans une société qui, comme le dit un prêtre, est *« catholique par coutume culturelle mais reste à évangéliser »*.

S'adressant aux jeunes, lundi 28 janvier, au stade olympique de Caracas, dans une atmosphère surchauffée par une longue attente passée à chanter et à frapper dans les mains, Jean-Paul II a eu des mots simples pour rappeler à son auditoire que la religion fait partie de l'essence profonde de l'homme et que l'Église est *« une force propulsive de justice et de vérité » : « L'une des meilleures choses que peut faire l'Église pour raviver la foi des Vénézuéliens est de contribuer à créer une société meilleure et à se dévouer à la formation chrétienne de la jeunesse »*, a-t-il affirmé.

Un prêtre pour 60000 habitants

L'éducation et la foi ont été les thèmes plus spécialement développés par Jean-Paul II dans l'homélie prononcée à Merida, dans les Andes, à 1 600 mètres d'altitude.

Merida est la *« réserve spirituelle de la nation »*, a déclaré Jean-Paul II. Soulignant les *« attaques »* dont est victime l'Eglise, il a appelé à une plus grande fidélité au message évangélique. Le pape n'a pas manqué de rappeler à ce propos que cette fidélité suppose de *« ne pas se laisser entraîner par des doctrines et des idéologies contraires au dogme catholique »*, mais il a aussi mis en garde contre les groupes d'inspiration matérialiste ou *« au contenu religieux douteux »*.

C'était la première fois que le pape faisait une telle allusion depuis son arrivée au Venezuela ; or l'un des écueils auxquels se heurte l'Eglise catholique est l'extension des nouvelles sectes, d'obédience variée, et dont la prolifération aggrave la *« concurrence »* des mouvements protestants, actifs et riches.

Or l'Eglise vénézuélienne souffre d'une grave insuffisance de prêtres : 80 % sont étrangers, et on compte seulement un prêtre pour 60000 habitants. On a noté, ces dernières années, une relance des vocations, mais, comme le soulignait récemment *l'Osservatore Romano*, *« c'est le problème majeur de l'Eglise au Venezuela »*.

Son meilleur discours, tant par son ton amical que par son contenu, Jean-Paul II l'a prononcé devant les prêtres, les religieux, les séminaristes et les novices réunis dans le Théâtre Teresa-Carreno de Caracas. Un discours qui a déclenché à plusieurs reprises des tonnerres d'applaudissements et a donné lieu à des échanges, non dénués d'humour, entre le pape, visiblement en pleine forme, et la salle.

Le pape a, en particulier, évoqué le rôle des religieux dans la société.

Il a insisté sur la nécessité de faire *« pénétrer la foi plus profondément dans le tissu social »*. L'égoïsme social, la misère, la marginalisation *« interpellent l'Église »*, a-t-il déclaré. *« L'Église ne doit pas se résigner et laisser les choses en l'état ou risquer, comme c'est souvent le cas, que la situation s'aggrave (...). Vous êtes appelés à évangéliser d'abord avec votre vie (...). Votre peuple attend de vous un témoignage convaincant du Christ »*, a-t-il poursuivi. Les pauvres, a enfin affirmé le pape, *« doivent être considérés sans vision restrictive, exclusive ou limitative à la seule pauvreté matérielle »*.

C'est là un thème cher à Jean-Paul II, pour qui il s'agit de trouver un équilibre entre la nécessaire action de promotion de la justice sociale, visant à remédier à des maux essentiellement d'ordre matériel, et la *« libération intégrale »*, c'est-à-dire spirituelle, de l'homme. Le pape a notamment exhorté les *prêtres vénézuéliens à ne pas prêcher* une vision « mutilée » de la libération de l'homme. Celle-ci doit avoir aussi cette dimension essentielle qu'il a appelée dès le début de son pontificat *« l'immense dignité de l'homme »*, qui comprend aussi ses aspirations spirituelles.

PHILIPPE PONS.

L'EQUATEUR, DEUXIEME ETAPE

Une Eglise peu touchée par la théologie de la libération

L'Eglise équatorienne se remet lentement d'une crise d'identité, alors que son inquiétude grandit devant la montée des conflits sociaux et la menace de paupérisation grandissante des couches marginales de la société.

Sur 8,5 millions d'Equatoriens, 94 % sont catholiques, et la proportion des prêtres est d'un pour six mille habitants. La crise d'identité des années 60-70, due essentiellement au problème du célibat des prêtres et à l'attirance du modèle protestant, se résorbe.

De 1966 à 1979, on a compté près de 350 abandons de sacerdoce et le nombre des séminaristes, de 2 045 en 1965, est tombé à 582 en 1973, pour remonter à 870 en 1980. Aujourd'hui encore, plus du tiers des prêtres sont étrangers.

La théologie de la libération a, selon l'épiscopat, *« effectivement provoqué une agitation dans certains secteurs, mais sans constituer un problème grave pour l'Eglise équatorienne »*.

Pour faire face à cette crise de la foi, une intense campagne d'évangélisation, stimulée par le cardinal archevêque de Quito, Mgr Pablo Munoz Vega, s'est déroulée dans toutes les paroisses. Mais l'affaire des deux prêtres italiens menacés d'expulsion pour « prosélytisme politique », a altéré les relations entre l'Eglise et le nouveau gouvernement conservateur. Les deux prêtres avaient aidé des paysans à commercialiser par leurs propres moyens l'exploitation du cacao. La conférence épiscopale a publié une déclaration de soutien aux deux religieux. De source gouvernementale, on affirme qu'un compromis avait été trouvé, peu avant la visite du pape : les prêtres italiens seraient autorisés à rester en Equateur, mais dans une autre mission.

D'autre part, l'Eglise contribue au développement économique et social des communautés paysannes. Selon des promoteurs du Fonds équatorien Populorum Progresso, la crise économique a accentué la paupérisation des paysans et *« la politique gouvernementale qui privilégie le développement des secteurs productifs aux dépens des investissements dans les zones rurales marginales risque d'augmenter encore la misère des campagnes, créant ainsi un bon terrain pour l'agitation politique d'extrême gauche »*.

LE BOOM DU PÉTROLE N'A PAS FAIT DE MIRACLES...

L'Equateur a été durement secoué par le boom pétrolier, et il en subit encore les contrecoups. Depuis 1972, il est devenu l'un des principaux exportateurs de pétrole d'Amérique latine, après le Venezuela et le Mexique.

Cette manne n'a pas permis d'accomplir des miracles. Pour les militaires qui s'étaient alors emparés du pouvoir, les revenus de l'or noir ont surtout facilité le gaspillage.

A Quito, le boom s'est traduit par une spectaculaire extension des zones commerciales et résidentielles entre l'aéroport et la vieille ville coloniale, déclarée « patrimoine de l'humanité » par l'UNESCO. Dans les campagnes, les retombées de cette richesse nouvelle sont beaucoup moins évidentes et les conditions d'existence sont toujours aussi précaires. Globalement, le fossé s'est encore agrandi entre riches et pauvres.

Bien qu'elle évolue lentement, la société équatorienne est restée très traditionaliste. Incomplète et mal appliquée, la réforme agraire piétine et n'a pas fondamentalement modifié les relations entre journaliers et patrons. Les Indiens, qui représentent près de 40 % de la population, demeurent marqués par le système du *huasipungo*, une forme de servage féodal pratiqué dans la sierra et, en principe, supprimé depuis 1964. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de 1979 que les analphabètes ont acquis le droit de vote et cinq cent mille d'entre eux ont pu l'exercer pour la première fois aux élections générales de 1984.

Cinq ans après le retrait des militaires, un nouveau tournant a été pris avec l'élection à la présidence de M. Leon Febres Cordero, candidat de l'opposition de droite. Non seulement le principe de l'alternance a été respecté, mais l'accession au pouvoir de ce champion de la libre entreprise a entraîné un sensible changement d'orientation économique. Depuis son entrée en fonctions, le 10 août, M. Febres Cordero a tenté de prendre le contre-pied des velléités de la ligne réformiste de son prédécesseur (démocrate-chrétien), M. Osvaldo Hurtado. Mais, il n'a pas de majorité parlementaire, et il doit composer.

J.-C. B.

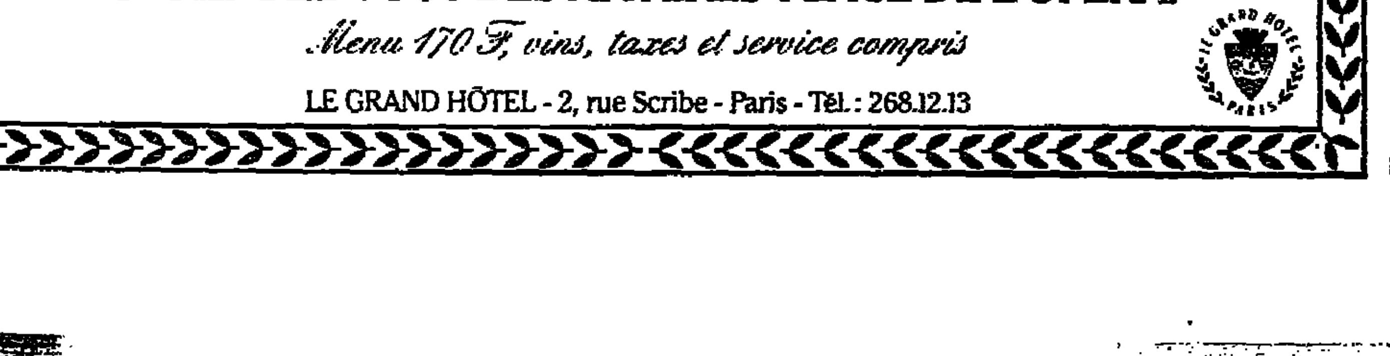
Nicaragua

LE PÈRE D'ESCOTO EST SOMMÉ PAR LE VATICAN DE CHOISIR ENTRE SON SACERDOCE ET SON POSTE DE MINISTRE

Managua *(AFP)*. – Le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto, a affirmé que le Vatican lui avait adressé la semaine dernière un ultimatum lui enjoignant de choisir entre ses fonctions politiques et son sacerdoce, a rapporté lundi 28 janvier l'agence de presse proche du gouvernement. Le ministre a ajouté qu'il devait donner sa réponse dans un délai de quinze jours sous peine d'encourir des sanctions et d'être suspendu de son sacerdoce.

Le Père d'Escoto a encore indiqué que la congrégation de Maryknoll, à laquelle il appartient, ne lui avait rien dit de la sorte et l'avait au contraire assuré de son *« appui unanime »* et de sa *« solidarité totale »*.

● *Etats-Unis : la prochaine tournée européenne de M. Reagan.* – La Maison Blanche a confirmé, lundi 28 janvier, que le président Reagan ferait une visite officielle en Allemagne fédérale du 5 au 8 mai à l'issue du sommet économique de Bonn qui se tiendra du 2 au 4 mai. Après la République fédérale, M. Reagan se rendra en Espagne, a précisé un porte-parole, où il séjournera du 8 au 10 mai. – *(AFP.)*



ASIE

Inde

SELON UNE ENQUÊTE DU « NEW YORK TIMES »

Négligences et défaillances seraient à l'origine de la catastrophe de Bhopal

La fuite de gaz toxique à l'usine Union Carbide de Bhopal, qui a fait plus de deux mille morts, au début du mois de décembre, était le résultat d'erreurs d'opération, de défauts de conception, de défaillances dans l'entretien et d'insuffisances dans la formation des employés, conclut une enquête du *New York Times*, publiée par *l'International Herald Tribune* du 29 janvier.

Le journal, qui a commencé son enquête après la fuite d'isocyanate de méthyle, indique qu'il a eu accès à des informations qui n'étaient même pas disponibles à la société au moment où la catastrophe s'est produite. Il affirme avoir relevé dix irrégularités au moins.

Les employés qui ont découvert la fuite l'ont signalée à un contremaître qui a répondu qu'il ne s'occuperait de l'affaire qu'après avoir pris son thé. Il a déclaré par la suite qu'il n'avait été informé que d'une fuite d'eau. Des employés ont en outre indiqué que, contrairement au règlement, une unité de refroidissement du gaz avait été débranchée plusieurs mois avant l'accident par la direction de l'usine.

D'autre part, la fuite a commencé, selon plusieurs employés, deux heures après qu'un ouvrier – dont la formation n'était pas adéquate – eut reçu l'ordre de nettoyer un tuyau dont l'étanchéité était mal assurée, contrairement, là encore, aux règles de sécurité. Les ouvriers estiment que la réaction chimique conduisant à la catastrophe a très vraisemblablement trouvé là son origine.

L'enquête fait encore apparaître que deux au moins des trois systèmes de sécurité, fabriqués selon les spécifications de la société mère en Virginie, aux Etats-Unis, n'étaient pas à mesure de répondre aux risques d'accident. Les instruments de contrôle fonctionnent mal, le contremaître indien chargé de l'isocyanate de méthyle, a indiqué n'avoir pu constater une montée de la pression dans l'un des réservoirs contenant ce gaz. L'usine de Bhopal ne dispose pas de système de contrôle par ordinateurs, comme d'autres usines d'Union Carbide.

Pour des raisons budgétaires, la formation des employés avait été fortement réduite.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Première opération irakienne d'envergure depuis plusieurs mois

Une attaque irakienne, première opération terrestre depuis l'attaque iranienne d'octobre 1984 dans la région de Seif-Saad (centre du front) et première initiative prise par Bagdad sur le terrain depuis plus d'un an, a été lancée au sud du front, dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 janvier.

Selon Bagdad, qui a annoncé d'abord l'opération, le troisième corps d'armée irakien appuyé par les blindés, s'est emparé, lundi à l'aube, de positions tenues par l'Iran dans le sud du front, les troupes iraniennes ont subi de *« lourdes pertes »* et ont abandonné un *« abondant matériel »*.

Téhéran a confirmé, dans la soirée, l'attaque lancée contre ses positions des îles Madjnoun en assurant qu'elle avait été *« écrasée »*.

D'après les premiers communiqués militaires irakiens, les combats ont fait rage durant la journée de lundi, les troupes irakiennes ayant cherché à avancer vers l'îlot sud des Madjnoun, situé à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Bassorah, conquis après de très durs combats en février et mars 1984.

L'Iran affirme, de son côté, que les troupes de Bagdad ont subi de lourdes pertes en hommes et en matériels et que les *« combattants de l'islam »* contrôlent complètement le secteur.

Cette nouvelle bataille d'envergure intervient après plusieurs mois où les deux belligérants s'en tenaient à une guerre de positions, essentiellement marquée par des duels d'artillerie. Depuis deux mois cependant, l'Irak a multiplié les raids de son aviation contre les concentrations iraniennes, tandis que Téhéran menait d'importants préparatifs pour une offensive.

De grands travaux de génie sont menés par les forces iraniennes dans plusieurs secteurs du front sud et l'Iran s'est équipé d'un nombre considérable d'embarcations. Chaque jour, depuis quelques semaines, les médias iraniens annoncent le départ de milliers de combattants volontaires pour le front.

Les experts militaires à Téhéran signalent également l'arrivée en Iran de matériel militaire en quantités plus importante ces derniers mois. – *(AFP.)*

LA LIBÉRATION DES OTAGES DES REBELLES SOUDANAIS

Un retour en catimini...

Les quatre otages libérés par l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) sont arrivés, lundi soir, à l'aérodrome militaire de Villacoublay.

Le Lear-Jet d'Euralair s'est posé à 21 h 50, selon la compagnie aérienne. L'otage britannique, M. Ian Bain, et le Kényan, M. Gwynn Morson, sont immédiatement repartis pour l'aéroport de Stansted, au nord de Londres.

Quant aux deux Français, MM. Yves Parisse et Michel Dupire, ni les journalistes, ni leur avocat, Mᵉ Miquel, ni certains membres de leur famille venus les attendre devant la base de Villacoublay, n'ont pu les voir.

Selon Mᵉ Miquel, c'était la première fois qu'*« on cache aux familles le lieu d'atterrissage »* d'un appareil transportant des otages libérés. L'avocat s'occupe de ce type d'affaire depuis huit ans.

En début de soirée, on avait cru que le Lear-Jet allait se poser au Bourget avant d'apprendre qu'il se dirigeait vers Villacoublay. Mᵉ Miquel a déclaré qu'il ne *« comprenait pas l'attitude de la GTM* (la société les Grands Travaux de Marseille) *et du Quai d'Orsay »* qui n'ont pas averti les familles.

Le porte-parole du ministère des relations extérieures a exprimé, lundi, la satisfaction du gouvernement français après la libération des quatre otages.

Le porte-parole a déclaré : *« C'est grâce aux efforts convergents poursuivis de manière incessante par tous ceux qui s'intéressaient au sort de leurs compatriotes que la libération des quatre otages a été obtenue. Pendant toute cette période, le gouvernement français n'a pas ménagé, en liaison avec les autres gouvernements directement concernés (gouvernements kényan et britannique), ses efforts pour aider au règlement du problème. »*

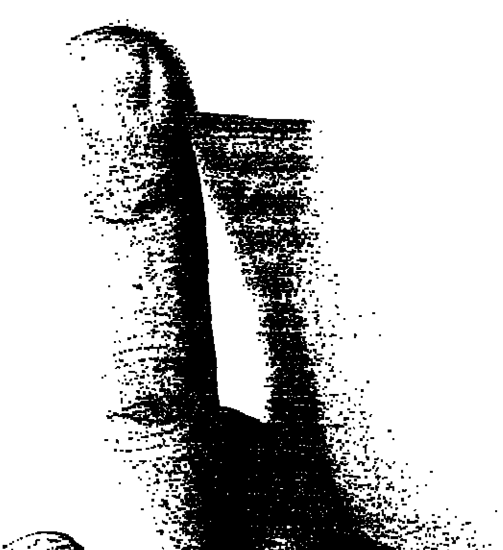
Liban

L'UN DES CINQ DÉTENUS AMÉRICAINS A PU ÊTRE FILMÉ

Le président Reagan a refusé de donner des précisions, lundi 28 janvier, sur les efforts de son gouvernement en vue d'obtenir la libération de cinq Américains détenus en otages au Liban, certains depuis plusieurs mois.

M. Reagan, qui venait de visionner une très courte bande vidéo (cinquante-six secondes) montrant l'un de ces otages, le diplomate William Buckley, a simplement déclaré à des journalistes de l'agence de télévision Visnews, auteurs de ce document : *« C'est quelque chose dont je ne peux parler. Mais, croyez-moi, cela est très présent à notre esprit.* Dans cette brève séquence filmée, M. Buckley, qui était diplomate au service politique de l'ambassade américaine à Beyrouth au moment de son enlèvement, le 16 mars 1984, donne le 22 janvier 1985 comme date du tournage.

Les quatre autre Américains détenus sont MM. Levin, chef du bureau de la chaîne de télévision CCC à Beyrouth, enlevé en mars 1984, Weir, un pasteur presbytérien (mai), Kilburn, libraire à l'université américaine de Beyrouth (décembre) et Martin Janco, prêtre catholique (mi-janvier 1985).



DIPLOMATIE

Inde

Réunis à New-Delhi, six pays demandent l'arrêt de la course aux armements nucléaires

Six chefs d'Etat et de gouvernement, réunis lundi 28 janvier à New-Delhi, ont adopté une déclaration demandant l'arrêt immédiat de la course aux armements nucléaires. Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a présidé cette rencontre à laquelle participaient les présidents Raul Alfonsin (Argentine), Miguel de la Madrid (Mexique) et Julius Nyerere (Tanzanie), *ainsi que les premiers ministres grec et suédois*, MM. Andréas Papandréou et Olof Palme.

De notre correspondant

New-Delhi. – D'abord dissuader les Américains de poursuivre leur programme de militarisation de l'espace ; ensuite obtenir le gel de la production, des essais et du déploiement d'armes nucléaires ; enfin provoquer la réduction des arsenaux de ces armes accumulées sur la planète. Tels étaient les objectifs déclarés du sommet des représentants de six nations réunis à New-Delhi.

Les moyens d'action des participants sont, en dépit de la présence au sommet d'un pays membre de l'OTAN (la Grèce) et d'un Européen neutre (la Suède), assez limités et prennent essentiellement la forme d'un appel conjoint aux cinq grandes puissances nucléaires – invitées à négocier un traité bannissant les essais nucléaires – et aux *« peuples, Parlements et gouvernements du monde entier »*.

« Nous lançons cet appel au nom de l'humanité tout entière », a déclaré, à son arrivée dimanche à New-Delhi, M. Julius Nyerere, président de la Tanzanie. *« Les superpuissances devront au moins entendre ce que nous avons à dire. »* Le sommet doit être suivi par une conférence à Athènes, les 30 et 31 janvier, à laquelle participeront – outre certains des dirigeants déjà présents à New-Delhi – une quarantaine de personnalités internationales opposées à la course nucléaire dans le monde.

Est-ce à dire que l'Inde, entre autres, va renoncer à poursuivre ses expériences et ses efforts en matière d'acquisition de la technologie nucléaire ? De source officielle, on rétorquait, avant le sommet, que là n'était ni la question ni le plus urgent. *« L'Inde, rappelle-t-on, n'a pas la moindre intention d'utiliser militairement son savoir en la matière, et ne poursuit aucun programme de fabrication d'armes nucléaires. »* L'idée du sommet de New-Delhi avait été lancée, en 1983, par le mouvement parlementaire dit de l'Ordre des mondes, une association internationale de députés appartenant à une trentaine de pays occidentaux et du tiers-monde.

Invitée par ce mouvement – qui avait un observateur au sommet de lundi – à prendre une initiative, Indira Gandhi avait invité les cinq autres nations qui se sont réunis à New-Delhi à s'associer à un premier appel en *faveur du désarmement nucléaire* lancé le 22 mai dernier. Bien que les Indiens aiment à croire que la récente reprise des discussions soviéto-américaines, à Genève, soit liée « en partie » à leurs efforts, le secrétaire des affaires étrangères de New-Delhi, M. Rasgotra, a rappelé à la veille du sommet que seule l'Union soviétique avait, en mai 1984, « ouvertement soutenu » l'appel des Six. La réponse américaine de l'époque avait été jugée *« mitigée »* et celle de la Grande-Bretagne, de la France et de la Chine *« peu encourageante »* puisque ces pays avaient rappelé qu'ils étaient favorables au désarmement à condition que les deux superpuissances fassent le premier pas. M. Rasgotra a exprimé, dimanche, l'espoir que l'appel de lundi sera mieux entendu, et indiqué que le sommet devait étudier également le moyen d'obtenir le soutien du mouvement des non-alignés – qui préside actuellement l'Inde en faveur de l'initiative des Six.

PATRICE CLAUDE.

● *Suppression des visas entre la France et l'Argentine.* – La France et l'Argentine ont conclu, lundi 21 janvier, à Buenos-Aires, un accord supprimant l'obligation d'obtenir un visa pour les ressortissants de l'un des deux pays désirant se rendre dans l'autre, pour un *séjour* n'excédant pas trois mois. – *(AP.)*

LA VISITE OFFICIELLE DU PRINCE HÉRITIER D'ARABIE SAOUDITE

M. Fabius exalte « la très profonde amitié » entre Ryad et Paris

Le prince d'Arabie Saoudite, l'émir Abadallah, a commencé le lundi 28 janvier, à Paris, sa visite officielle de trois jours en France par un entretien avec le premier *ministre, M. Fabius, qui a surtout* porté sur les relations économiques entre les deux pays. Après un séjour en Algérie, l'émir était arrivé le même jour en fin de matinée à Paris, pour sa première visite officielle en France depuis qu'il a été désigné, en 1982, héritier du trône saoudien *(le Monde* du 29 janvier).

M. Fabius a déclaré, lundi soir, à l'issue de ses conversations, que les relations entre la France et l'Arabie saoudite étaient *« au beau fixe »*, tant sur le plan politique que sur le plan économique. *« Une très large identité de vues, reflétant la très profonde amitié entre les deux pays », s'est dégagée au cours de cet entretien de près d'une heure trente »*, a ajouté le premier ministre.

Outre les questions économiques où *« des grandes perspectives »* s'offrent à la coopération entre les deux pays, l'entretien, a poursuivi M. Fabius, a porté sur la situation au Proche et au Moyen-Orient, ainsi que sur le Maghreb.

Le prince héritier saoudien devait être reçu, ce mardi 29 janvier, à l'Elysée par le président Mitterrand pour un entretien suivi d'un déjeuner. Il rencontrera également au cours de son séjour, M. Jacques Chirac, maire de Paris.

Sans prendre en compte les transactions militaires, la France, huitième fournisseur et onzième client *de l'Arabie saoudite en 1983, a* exporté vers ce pays, au cours des dix premiers mois de 1984, pour 17,4 milliards de francs et importé pour 16,6 milliards. Cent quatre-vingt-seize firmes françaises sont installées en Arabie. Avec les commandes militaires, le Royaume saoudite, *deuxième fournisseur* de pétrole brut de la France après la Grande-Bretagne, est l'un des principaux partenaires économiques de la France, créditeur à son endroit depuis 1982 de 4 milliards de dollars.

Un *symposium scientifique*, le premier du genre, sera organisé en mai à Ryad par des entreprises françaises, y compris celles opérant dans le domaine de l'industrie nucléaire. Enfin, la fusée européenne Ariane, dont les Français sont les maîtres d'œuvre, va lancer dans quelques jours, en Guyane, le premier de trois satellites de télécommunications commandés par l'organisme pan-arabe Arabstat, dont l'Arabie saoudite est un des grands bailleurs de fonds.

Le chef de la Garde blanche

Ce discret sexagénaire au visage plein, souligné d'une moustache et d'une barbiche noires, toujours enveloppé dans les plis de son keffieh, est l'un des hommes-clés d'un système *politique où l'essentiel du pouvoir* est concentré entre les mains de la famille royale.

Ses titres d'héritier de la couronne et de vice-président du Conseil – le gouvernement est dirigé par le roi Fahd lui-même – ne pourraient être que d'apparence, comme lorsqu'ils étaient portés par l'émir, plus tard roi *Khaled (mort en 1982). Mais,* dans le cas du prince Abdallah, ils s'appuient sur la fonction déterminante de chef de la garde nationale, plus connue en Arabie sous le *nom* de *« Garde blanche »*. Ce corps d'élite, indépendant de l'armée, fort de quelque trente-cinq mille hommes *« fidèles parmi les fidèles »*, recrutés dans les tribus bédouines du Nejd, région désertique de l'est de la péninsule Arabique, *est le « rempart du trône »*.

C'est du Nejd qu'est parti, au dix-huitième siècle, le mouvement wahabite de *« purification de l'islam »*, auquel depuis Saoud Ier, à la même époque, se réfère *la dynastie saoudite qui a* unifié l'Arabie sous son sceptre en 1925. *L'actuel chef de la* Garde blanche est, au sein de la famille royale, le chef de file des émirs les plus attachés aux traditions politico-religieuses de la *dynastie. La puissante ethnie des* Chammars, d'où est originaire la mère du prince Abdallah, le soutient de tout son poids, alors que son demi-frère, le roi Fahd, plus ouvert aux influences modernistes extérieures, est épaulé par l'ethnie des Soudeiris, d'où est *issue sa mère, la princesse* Hossa.

Très apprécié d'*oulémas* (théologiens), qui assurent encore que la Terre est plate, bien vu d'au moins une partie des intégristes, l'émir Abdallah passe toutefois *aussi pour être* attaché au mouvement nationaliste arabe, qui, ces dernières années, a été combattu par le courant fondamentaliste, au nom *de l'unité* islamique. *En prenant* parmi ses épouses une fille du clan alaouite Assad au pouvoir en Syrie, l'émir a voulu montrer, estiment de nombreux observateurs *arabes,* qu'il plaçait l'arabisme avant une trop pointilleuse observance des principes wahabites.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AFRIQUE

UN RAPPORT DE LA FAO SUR LA FAMINE

L'aide alimentaire d'urgence à vingt et un Etats devra être doublée en 1985

La crise alimentaire en Afrique est le thème principal des entretiens que M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), doit avoir, ce mardi 29 janvier à Paris, avec le président Mitterrand et M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.

Dans un rapport diffusé lundi à Rome, la FAO calcule que la communauté *internationale* devra doubler son aide alimentaire d'urgence à l'Afrique en 1985 pour éviter de nouvelles tragédies. Après trois années de sécheresse, la situation est, *en effet*, plus qu'alarmante : cent cinquante millions de gens souffrent de la faim dans vingt et un pays du continent noir, dont sept (Ethiopie, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Soudan et Tchad) connaîtront cette année des difficultés *« exceptionnelles »* d'approvisionnement en vivres.

La FAO évalue à 6,6 millions de tonnes de céréales les besoins d'urgence de ces vingt et un pays, alors qu'ils s'étaient élevés à 3,4 millions de tonnes en 1984. Elle lance un appel pressant à la communauté internationale pour couvrir ces besoins : à la mi-janvier, indique son rapport, les contributions annoncées par les pays donateurs atteignaient *seulement* 4,4 *millions* de tonnes. *« Il faut encore trouver 2,2 millions de tonnes »*, indique la FAO, avant d'ajouter que *« moins de la moitié de l'aide déjà promise a été livrée »* et qu'*« il est essentiel que les livraisons s'accélèrent, de manière à parvenir aux pays affectés, dans le Sahel notamment, avant juin, début de la saison des pluies »*.

« Une meilleure planification de l'aide permettrait d'éviter bien des souffrances », a affirmé M. Saouma, un Libanais qui dirige la FAO depuis 1975. Les lenteurs de la réponse internationale ont eu leur part de responsabilité dans la tragédie de l'automne dernier en Ethiopie et au Tchad : depuis le début de l'été 1984, les gouvernements africains et la *FAO, qui dispose* d'un centre d'alerte unique au monde capable de faire des prévisions de récoltes neuf mois à l'avance, lançaient des mises en garde. Quand les pays donateurs *ont compris* les dangers de la situation, le drame était déjà en partie consommé.

Une aide américaine pour les trois quarts

Les trois quarts de l'aide d'urgence à l'Afrique seront fournis, en 1985, par les Etats-Unis – qui ont promis de livrer 2 052 000 tonnes de céréales sur un total de 4 413 000 tonnes – et la Communauté économique européenne (1 295 000 tonnes).

Six *nouveaux pays d'Afrique* – Burundi, Kenya, Maroc, Niger, Rwanda et Soudan – se sont ajoutés à la liste des quinze pays qui avaient déjà éprouvé des pénuries alimentaires *« exceptionnelles »* l'an dernier : Angola, Botswana, Burkina (Haute-Volta), Cap-Vert, Ethiopie, Lesotho, Mali, Mauritanie, Mozambique, Sénégal, Somalie, Tanzanie, Tchad, Zambie et Zimbabwe. Au Mozambique, il n'y a déjà plus de nourriture dans cinq provinces à *trois mois des prochaines récoltes.* En Ethiopie, la FAO estime que 7 700 000 personnes sont menacées de famine, soit un million et demi de plus que l'an dernier à la même époque. La communauté internationale devra livrer au moins 1,5 million de tonnes de céréales à ce pays en *1985, contre 449 000 tonnes en* 1984.

Les pays de la bande sahélienne sont également durement touchés : l'aide au Niger devra passer de *31 000 tonnes en 1984* à 600 000 tonnes en 1985 pour répondre aux besoins les plus urgents. Elle devra doubler au Mali (550 000 tonnes contre 291 000 tonnes).

Au Soudan, 565 000 tonnes de céréales seront nécessaires en 1985, essentiellement pour les camps de réfugiés éthiopiens et tchadiens qui affluent au rythme de trois mille par *jour. Ce pays, qui disposait* au début 1984 de stocks bien garnis dans le sud du pays, a été contraint, en novembre dernier, de faire appel à la solidarité internationale.

Un « plan Marshall » ?

La production céréalière globale des vingt et un pays concernés a atteint, l'an dernier, 22,7 millions de tonnes, soit 30 % de moins qu'en 1983 et 20 % de moins qu'en temps normal. Pour satisfaire à leurs besoins les plus urgents, ces pays devront porter leurs importations de céréales de 7,2 millions de tonnes l'an dernier (*1983-1984*) à *11,8* millions de tonnes cette année, les importations commerciales représenteront 5,2 millions de tonnes, le reste devant provenir de l'aide internationale, souligne la FAO.

Au-delà des secours d'urgence, se pose le problème du reclassement des populations *sinistrées* et *de la* réhabilitation de l'agriculture. La FAO, qui va entreprendre une vaste étude sur les moyens d'accroître la production alimentaire en Afrique, *invite la communauté* internationale à participer à cet effort exceptionnel, qui pourrait prendre l'allure d'un véritable « plan Marshall ». M. Saouma tiendra, avant *le printemps, à Rome*, des réunions de pays donateurs sur ce sujet. La première, consacrée à l'Ethiopie, aura lieu mercredi. Quarante-neuf projets exigeant un financement glo*bal de 126 millions de dollars seront* étudiés. L'installation de stocks alimentaires régionaux en Afrique même est un élément important du nouveau dispositif de sécurité préconisé par *la FAO. Le président* Reagan s'y était, pour sa part, déclaré favorable en juillet dernier. – *(AFP.)*

TROIS ANCIENS COLLABORATEURS DE M. BEN BELLA SONT RENTRES D'EXIL

Alger *(AFP)*. – Trois personnalités proches de M. Ben Bella, dont deux ayant exercé de hautes responsabilités sous sa présidence, sont rentrées récemment en Algérie. Il s'agit de MM. Mohamed Yadi, ancien directeur de la Sûreté nationale et ancien directeur national des douanes, Mohamed Hadj Smain, ancien ministre de la justice, et Mohamed Ben Bella, neveu de l'ancien président.

Ces retours se sont effectués à la faveur des mesures d'apaisement politique prises à l'occasion du trentième anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance algérienne par le président Chadli Bendjedid.

M. Yadi avait été expulsé de France vers la Suisse en janvier 1983, après la découverte (*le Monde* du 28 janvier 1983) d'une cache d'armes dans une villa de *Montmorency* (Val-d'Oise). Il avait quitté des affaires florissantes pour rejoindre M. Ben Bella dans son exil en France en *1980*.

M. Smain s'était dissocié publiquement, il y a un an, des positions politiques adoptées par M. Ben Bella et avait reçu l'agrément de son gouvernement pour devenir haut fonctionnaire de la Ligue arabe. Quant au neveu de l'ancien président, il s'était volontairement exilé il y a plus de quatre ans.

La préparation d'un sommet maghrébin

« LES CONTACTS ÉTABLIS PAR TUNIS SONT FORT ENCOURAGEANTS », déclare M. Mzali

Tunis *(AFP, Reuter)*. – Le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a évoqué *« la tenue éventuelle, à Tunis, d'un sommet maghrébin dans les semaines à venir »*, à un moment où se multiplient les contacts algéro-marocains (*le Monde* daté 27-28 janvier). *« Un tel sommet constituerait en soi un acquis important »*, a ajouté M. Mzali, qui s'adressait dernièrement aux cadres du Parti socialiste destourien au pouvoir.

Evoquant les visites que M. Beji Caïd-Essebsi, ministre tunisien des affaires étrangères, a effectuées ces dix derniers jours en Mauritanie, au Maroc, en Algérie et en Libye, M. Mzali a déclaré que la Tunisie *« œuvrait à la réalisation de l'union des cœurs et à l'aplanissement de certains différends conjoncturels »*. *« Les récents contacts établis par la Tunisie* (pour la tenue d'un sommet maghrébin) *sont fort encourageants »*, a ajouté M. Mzali.

De son côté, à l'issue d'une brève visite à Tunis, M. Ahmed Taleb-Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, a estimé, lundi 28 janvier, qu'un sommet maghrébin ne devait se réunir que s'il était assuré d'être couronné de succès. *« L'important n'est pas le sommet en soi, mais d'établir les conditions de son succès »*, a indiqué le ministre. Il n'a rien dit des obstacles qui subsisteraient sur la voie du sommet.

M. DUMAS A WASHINGTON DU 2 AU 5 FÉVRIER

M. Roland *Dumas* se *rendra* en visite de travail à Washington, du 2 au 5 février, a-t-on annoncé officiellement, lundi 28 janvier à Paris. La précédente visite du ministre français *des relations extérieures – qui* était alors M. Claude Cheysson – dans la capitale américaine remonte à novembre dernier.

On continue en revanche à juger *« prématuré »*, au *Quai d'Orsay*, de parler de la visite de M. Dumas à Moscou, qui pourrait avoir lieu à la fin de février ou au début de mars.

Deux nouveaux ambassadeurs

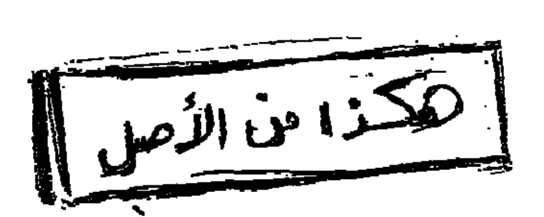
Le *Journal officiel* annonce, ce *mardi 29 janvier, la nomination de* M. Philippe Cuvillier comme ambassadeur à Rabat, où il remplace M. Roger Vaurs, et son propre remplacement au Caire par M. Pierre Hunt.

RABAT : M. Philippe Cuvillier.

[Né le 17 octobre 1930, licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Cuvillier est entré aux affaires étrangères en 1957, au Secrétariat des conférences. Il a ensuite été en poste à Bangkok (1956-1960), Tunis (1960-1961) et Bruxelles (Communautés européennes) jusqu'en 1965. Revenu à Paris, il a appartenu à différents cabinets ministériels, y compris, comme directeur adjoint, celui du ministre des affaires étrangères, de 1969 à 1972. M. Cuvillier a ensuite été affecté à Londres, puis, de 1976 à 1978, à la direction des affaires économiques et financières. Directeur d'Amérique en 1978, il a, en septembre 1981, été nommé ambassadeur au Caire.]

LE CAIRE : M. Pierre Hunt.

[Né le 3 septembre 1925, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales (cambodgien), breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Pierre *Hunt* a d'abord servi dix ans en Indochine, jusqu'en 1956, puis a été affecté aux relations avec les Etats associés. *Intégré* au cadre Orient des affaires étrangères en 1958, il a été en poste à Rabat de 1958 à 1963, puis conseiller technique au ministère de l'information. Revenu à l'administration centrale du Quai d'Orsay, il y a été sous-directeur du service de presse et information de 1965 à 1969. Ambassadeur à Brazzaville en 1972 et à Tananarive en 1976, M. Hunt a ensuite été chargé de mission auprès du président de la République, M. Giscard d'Estaing, de 1978 à 1980, puis ambassadeur à Tunis, poste qu'il avait quitté en 1983.]



هكذا من الأصل

PUBLICITÉ

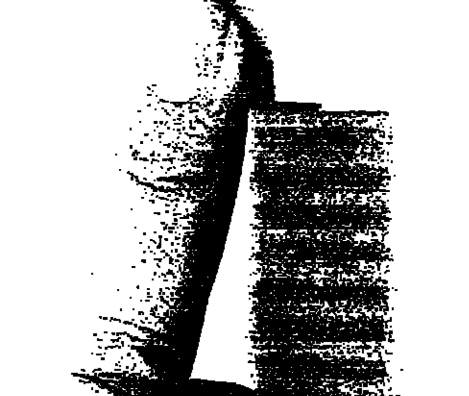
UNE BANQUE PASSE AUX AVEUX

Pour contacter la Banque La Hénin, appelez le 265.35.15.

Depuis près de 10 ans, la Banque La Hénin pratiquait le Compte Épargne pour l'acquisition de résidences secondaires.
"Ils sont plus de 10 000 a avoir pu bénéficier des avantages de ce produit" avoue un responsable de la Banque La Hénin.
Or, mercredi 23 janvier, dans le cadre de son programme de relance du bâtiment, le Conseil des Ministres a adopté des mesures favorisant, sous certaines conditions, l'accession à la résidence secondaire par le biais de l'Épargne Logement.
Ne pouvant nier les faits, la Banque La Hénin a dû reconnaître qu'elle avait pris sur cette formule 10 ans d'avance...

LA HENIN COGEFIMO **BANQUE LA HENIN**

10 ans d'avance dans l'immobilier



politique

Trois fédérations du PCF ont rejeté le texte de la direction pour le vingt-cinquième congrès

Après celle des Hautes-Alpes et en même temps que celle de la Haute-Vienne, une troisième conférence fédérale du PCF, celle de la Corse-du-Sud, a rejeté, le dimanche 27 janvier, le projet de résolution soumis à l'examen des militants en vue du vingt-cinquième congrès. La Corse-du-Sud *a suivi la même* méthode que la Haute-Vienne, mais en l'inversant : la conférence fédérale réunie à Ajaccio, a d'abord voté sur un texte *« sérieusement amendé et enrichi »*, qui a recueilli 81 voix pour et 8 voix contre, avec 16 abstentions ; elle a, ensuite, rejeté le projet de résolution initiale par 48 voix contre 16, avec 34 abstentions et 20 refus de vote.

Sur les dix-huit amendements examinés, nous indique notre correspondant, treize ont été adoptés, qui portent, notamment, sur le fonctionnement interne du parti et sur la nécessité de le voir rester pleinement *« inscrit dans les valeurs historiques de la gauche »*.

Le Parti communiste n'a pas subi en Corse l'érosion qui l'a frappé sur le continent. de 21 378 voix à l'élection présidentielle de 1981 et 19 652 aux élections législatives de la même année, il était tombé à 14 818 aux régionales de 1982, mais une partie du terrain perdu était refaite aux élections européennes de 1984 avec 16 024 voix, soit 16 %, score confirmé aux élections régionales *d'août 1984 (16 077). Cet* argument n'a pas pesé peu pour encourager les communistes dans leur démarche.

En Haute-Corse, *où le projet de résolution* n'a été adopté que par une minorité de délégués (*le Monde* du 29 janvier), le texte de la direction n'en n'avait pas moins été amendé. Ces modifications concernent, nous indique notre correspondant, le fonctionnement du Parti communiste (notamment à propos de la circulation des informations de bas en haut du parti), la *défense* des libertés et des droits de l'homme *« dans tous les pays »*, l'étude de la constitution de la V[e] République et ses *« effets néfastes »* sur le pouvoir actuel.

Les résultats des quatre-vingt-cinq conférence fédérales (et non quatre-vingts, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 29 janvier, *citant l'Humanité réunies à ce jour montrent, selon un tableau publié par le quotidien du* PCF, mardi, que dix fédérations, qui ont approuvé le projet de résolution, l'ont fait par moins de 80 % des voix. C'est le cas, notamment, du Puy-de-Dôme (70,23 %), de l'Aisne (75,36 %) et de l'Isère (79,49 %).

Enfin, la fédération de la Haute-Vienne a protesté, lundi, *contre la présentation de son débat*, donnée, notamment, dans *l'Humanité* et selon laquelle sa conférence avait adopté *« un autre texte »* que celui du projet de résolution. La fédération de la Haute-Vienne souligne que sa conférence a adopté *« le texte du projet de résolution du comité central, enrichi de soixante-trois amendements, et cela conformément aux statuts du PCF »*.

VISITE AUX COMMUNISTES DU NORD

Des dirigeants prudents face à une contestation modérée

De notre envoyé spécial

Lille. – Les élections européennes avaient été un choc pour les communistes du Nord. Dans ce département, où M. Georges Marchais avait obtenu 21,44 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle, la liste conduite par le secrétaire général du PCF ne recueillait, le 17 juin dernier, que 15,78 % des voix. C'est peu dire que *le rapport présenté* par M. Georges Marchais au comité central, en septembre, ne répondait pas à l'attente de nombreux militants de cette fédération, qui avaient passé l'été à réfléchir. L'absence d'autocritique, la condamnation sans nuance des années du programme commun, le rejet global d'une politique gouver*nementale que l'on défendait encore* quelques mois auparavant, le refus de s'interroger sur le fonctionnement du parti et sur sa pratique du « centralisme démocratique » heurtaient trop d'évidences pour ne pas provoquer des réactions, souvent vives.

Les représentants de la fédération au comité central ont fait valoir que le projet de résolution marquait un progrès sur le rapport du secrétaire général. Mais la direction fédérale *restait prudente. Aucun des quatre* membres du comité central appartenant à la fédération du Nord ne faisait partie de la commission chargée de rédiger le projet de résolution. Elle ne devait pas, non plus, s'exprimer dans la tribune de discussion ouverte dans *l'Humanité*. M. Gustave Ansart, membre du bureau politique, M. Alain Bocquet, premier secrétaire de la fédération, tous deux députés, *se faisaient* discrets, indice d'un rapport des forces qui ne *leur permettait pas de se ranger* ouvertement sur les positions de la direction, sans qu'il soit question pour eux, à l'inverse, de faire écho aux préoccupations exprimées dans leur fédération.

Mutation industrielle

Ces préoccupations peuvent se résumer en une question : quel avenir pour le communisme, dans une région qui subit depuis quinze ans le lent laminage de la mutation industrielle ?

Le PC a pu en profiter, mais à terme la destruction du paysage social et culturel le menace sérieusement. Certes, le communisme du Nord, ce sont, d'une part, des bastions municipaux, dont la gestion est orientée vers les besoins des couches populaires, d'autre part, des syndicats CGT, *qui luttent* pied à pied dans les mines et dans la métallurgie. Mais les puits et les usines ferment, les municipalités vieillissent, ce qu'il est convenu d'appeler « la crise » passe, finalement, partout où l'on avait cru l'arrêter avec les armes classiques de la lutte sociale.

C'est le fond du débat. *« Faut-il,* résume un *militant, faire tourner nos forces dans la crise, ou bien les diriger vers la sortie de crise ? »* Ce serait admettre qu'une époque est révolue, rompre avec des certitudes, ne plus se fier à des habitudes de pensée respectables, mais en retard sur l'évolution sociale.

Dans le Nord, cette opposition peut se traduire géographiquement : au sud, les zones de force du PCF, dans le Valenciennois, l'Avesnois, une partie du Douaisis, où la progression du parti, qui avait inquiété les socialistes en 1978, avait *été* arrêtée en juin *1981*, mais où il avait bien résisté aux élections municipales *de mars 1983* ; au *nord*, l'agglomération lilloise et Dunkerque, où l'influence du PCF, longtemps stagnante, se réduit. D'un côté, un pouvoir fondé sur une tradition ouvrière, de l'autre, les zones d'inquiétude et de déception d'un parti plus jeune, comprenant davantage d'intellectuels, confronté à une *classe ouvrière plus récente* et à un secteur tertiaire en expansion sur les *décombres de l'industrie textile*.

Cette division ne s'est pas reflétée de façon systématique dans la préparation du congrès. Toutes régions confondues, certains militants ont mis en cause le centralisme démocratique, tandis que *d'autres*, à l'autre extrême, souhaitaient que le *parti inscrive de nouveau dans ses* objectifs l'établissement de la dictature du prolétariat, abandonnée depuis 1976. Un tiers environ des militants qui ont participé au débat préparatoire ont manifesté, sur un sujet ou sur un autre, des désaccords avec le projet de résolution. Les divergences se sont exprimées jusqu'au bureau fédéral. *La* crainte d'être accusé de faire le jeu de *l'adversaire en portant* ces discussions sur la place publique reste *vive*, même si certains voudraient que la diversité des discussions apparaisse à l'extérieur.

Certains se sont même demandés, après la publication dans le quotidien de tendance socialiste *Nord Matin*, la semaine dernière, d'un compte rendu de la conférence de section de Lille, s'il ne s'agissait pas d'une manœuvre de la direction pour embarrasser *ses* contradicteurs.

Dans la fédération du Nord, où l'attitude vis-à-vis des pays socialistes ne fait pas de doute (on les défend globalement, un point, c'est tout), la question de la pratique démocratique, en revanche, a été souvent posée. Dans la section de Lille, *par exemple, où le vote sur le* projet de résolution avait donné 37 voix pour, 3 contre et 19 abstentions (*le Monde* du 24 janvier), l'acharnement de la direction à faire élire une délégation homogène pour la conférence fédérale s'est heurté à une vive opposition. Des militants se sont élevés contre ce refus de faire leur place à toutes les opinions, et certains sont allés jusqu'à mettre en *cause un permanent*, accusé de défendre son gagne-pain.

La « vie démocratique »

A la conférence fédérale, qui a réuni quatre cent quarante-deux délégués à Comines, la direction a cru nécessaire de chercher à limiter la discussion aux seules propositions d'amendement retenues par la commission qui en était chargée. *Le* vote sur le projet de résolution a eu lieu tard *dans la soirée du samedi* 26 janvier, alors qu'un nombre non négligeable de *délégués* avaient *déjà* quitté la salle. Aussi le décompte rendu public (11 abstentions, 4 « contre », tous les autres « pour ») est-il sujet à caution.

Ces pratiques expliquent que, lors de l'élection du comité fédéral, les noms de MM. Ansart et Bocquet aient été rayés, l'un sur une dizaine de bulletins, l'autre sur une vingtaine. Le bureau fédéral n'en a pas moins *été* reconduit, y compris ceux de ses membres qui avaient exprimé des désaccords.

La « vie démocratique du parti », *tel* est bien le *point* sensible des débats auxquels les communistes du Nord – ceux qui ne s'étaient pas mis sur *la* touche dès le début, – ont consacré leur temps. « *Les gens*, dit un militant, *ne veulent plus que la discussion ait lieu seulement à la base ou au comité central. Il faut qu'elle passe aussi aux échelons intermédiaires et que les idées circulent dans les deux sens.* » Ce n'est pas la fédération voisine, celle du Pas-de-Calais, modèle de discipline pourtant, *qui dira le contraire*. Sa conférence, où quatre cent trente-trois délégués sur quatre cent quarante avaient adopté, la semaine précédente, le texte de la direction, avait voté un amendement précisant, au sujet des cellules, que *« c'est à ce niveau que* s'élabore, *se discute, s'assimile et se met en œuvre la politique du parti »*.

PATRICK JARREAU.

CORRESPONDANCE

LES DÉBATS DE LA SECTION DE PEUGEOT

Les quarante-neuf délégués à la conférence de la section communiste des usines Peugeot, à Sochaux (Doubs), réunie le 19 janvier, nous ont adressé, à la suite d'un article du Monde *du 12 janvier, indiquant que les positions de la direction étaient* « ouvertement critiquées » *dans cette section, une mise au point, dont nous extrayons les passages suivants :*

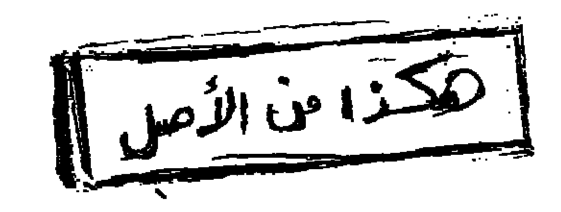
« (...) Les communistes de Peugeot-Sochaux ne sont ni des contestataires ni des alignés mais des femmes et des hommes responsables, qui pensent et agissent. Dans notre section, la préparation du vingt-cinquième congrès a permis une très large discussion sur l'ensemble de la politique du PCF. Les vingt-trois cellules de l'entreprise se sont réunies, ont débattu sur les points essentiels du projet que la direction du parti a publié à l'intention de chaque communiste pendant quatre mois. Que des désaccords se soient exprimés, que des critiques aient été faites, quoi de plus normal pour un parti démocratique ? (...)

» Pour votre information, nous portons à votre connaissance les résultats des différents votes soumis à notre approbation ;

» Vote sur le projet de résolution amendé : 45 pour, 1 contre, 3 abstentions ;

» Vote pour l'élection de la nouvelle direction de section : 49 pour, élue à l'unanimité. »

[Si les « désaccords » et les « critiques » qui se sont exprimés chez les communistes de Peugeot sont « normaux », on comprend mal que le fait d'en avoir fait état nous vaille une telle réaction.]



POLITIQUE

M. JACQUES CHIRAC A ANTENNE 2

Après la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, le 21 janvier, et les fréquentes déclarations de M. Raymond Barre, M. Chirac a pu s'exprimer longuement lundi soir 28 janvier à *« L'heure de vérité »* d'Antenne 2.

N'ayant pas de grandes révélations à apporter, le président du RPR a donc adopté un profil bas, préférant expliquer ses propositions en les répétant. Au chapitre des éléments nouveaux, M. Chirac a lancé deux appels, l'un à ses *partenaires*, l'autre à son adversaire.

Rappelant que la condition de la victoire de l'opposition en 1986 est son union, le président du RPR a pour la première fois mis en cause le comportement de *M. Raymond Barre, susceptible selon lui*, de gêner l'union. Il l'invite donc à reconnaître le caractère indispensable des partis politiques dans l'exercice de la démocratie.

Libéral tout comme M. Giscard d'Estaing, certes, mais néanmoins plus *« national »* et davantage partisan de l'autorité de l'Etat selon la tradition gaulliste, M. Chirac, toujours au nom de l'union, a appelé tous les responsables de l'opposition à se rencontrer pour préparer l'alternance. Tous, sauf M. Jean-Marie Le Pen, qu'il continue à maintenir à l'écart d'un accord national laissant les fédérations RPR « libres » sur le terrain pour les élections cantonales.

S'agissant de la cohabitation, il ne serait *« ni sérieux ni raisonnable »*, selon lui, qu'une opposition victorieuse refuse de gouverner. Le chemin à parcourir par M. Barre pour rejoindre cette attitude est donc encore long.

A M. Mitterrand, l'ancien premier ministre a aussi lancé un avertissement et un appel. L'avertissement concerne la représentation proportionnelle. Les socialistes, *« paradoxalement »*, favoriseraient par ce système l'émergence de l'extrême droite; et ils décideraient *« de changer la règle du jeu à la fin de la partie pour sauver les meubles »*. En conséquence, M. Mitterrand doit *« y réfléchir à deux fois »* faute de quoi l'opposition lancera dans le pays une vaste campagne contre *« la tricherie et le truquage »*.

L'appel au chef de l'Etat concerne la Nouvelle-Calédonie. M. Chirac pour qui *« le plan Pisani est une supercherie »* se dit tout prêt à aider M. Mitterrand pour peu que celui-ci prenne en considération le plan de M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial qui figurait au premier rang des invités dans le studio de « L'heure de vérité ».

ANDRÉ PASSERON.

M. Mitterrand devra « réfléchir à deux fois » avant de réformer le mode de scrutin

déclare le président du RPR

M. Jacques Chirac considère que la question de la cohabitation *« est le type même du débat inutile et dangereux, du faux problème. Si l'opposition gagne les élections, le président de la République prendra sa décision. Nous n'avons aucun moyen de lui imposer une décision et nous n'en avons aucun désir. Ce ne serait d'ailleurs pas conforme à l'esprit des institutions. Si M. Mitterrand estime que, même désavoué, il veut rester, il est parfaitement fondé à le faire.*

» Alors, que fera l'opposition à ce moment-là ? L'opposition, qui aura fait campagne, qui aura gagné les élections, qui aura une majorité, va-t-elle dire : eh bien, maintenant les Français se débrouillent tout seuls, nous, nous ne nous occupons de rien, nous ne gouvernons pas parce que nous ne pouvons pas gouverner avec M. Mitterrand, nous nous retirons chez nous et nous nous laissons faire? Je vous laisse à penser quelle serait la réaction des Françaises et des Français. Ce n'est donc pas une thèse sérieuse ni raisonnable. Il faudra donc assurer, conformément aux engagements pris pendant la campagne, les charges du gouvernement si l'opposition gagne.

» Ce que je souhaite et ce qui me paraît capital, c'est que l'opposition soit suffisamment unie pour pouvoir d'abord gagner les élections et ensuite, forte de cette unité, engager le plus rapidement possible, c'est-à-dire dès 1986, un programme de redressement qui s'impose pour la France d'aujourd'hui. »

Après avoir précisé que, pour lui-même, il *« n'exclut rien* a priori *d'aucune sorte »*, M. Chirac a indiqué : *« Je ne me sens aucune vocation particulière à être premier ministre, et notamment dans un système où M. Mitterrand serait président de la République. »*

M. Chirac refuse de répondre à l'hypothèse dans laquelle la future majorité aurait besoin de l'apport de députés du Front national, car *« il serait paradoxal que ce soit le Parti socialiste qui assure l'élection de députés du Front national grâce à une réforme proportionnelle. Ça va tout de même donner un peu à réfléchir au président de la République »*.

Evoquant la prochaine réforme du mode de scrutin législatif, M. Chirac estime : *« J'imagine donc que M. Mitterrand va réfléchir à deux fois avant de provoquer une nouvelle réaction, une nouvelle rupture après les affaires qui ont concerné l'enseignement libre, après les affaires de la Nouvelle-Calédonie, j'imagine qu'il réfléchira à deux fois avant d'engager une réforme de la loi électorale dans des conditions qui seront dénoncées par une très grande majorité de Français comme étant un trucage, une tricherie (...). Les socialistes ont déjà mal géré notre économie, il ne faudrait pas qu'en plus ils mettent à mal nos institutions. »*

M. Chirac ajoute alors : *« J'adresse un appel à tous les responsables de l'opposition, qu'il s'agisse de M. Giscard d'Estaing, de M. Barre, de M. Lecanuet, de tous les autres responsables à un titre ou à un autre de l'opposition, pour qu'ils se réunissent afin de déterminer, d'une part, ce que doit être une campagne électorale et les propositions qu'à cette occasion nous ferons aux Français, d'autre part, ce que doit être au lendemain d'une éventuelle victoire de l'actuelle opposition une politique de redressement pour la France. Ça, ce serait nécessaire et perçu comme quelque chose de positif et de nature à donner du dynamisme à l'actuelle opposition avant les législatives. »*

Après avoir noté que *« rien sur l'essentiel ne différencie »* les responsables de l'opposition, le président du RPR indique qu'il se propose de débattre avec M. Barre de son attitude *« un peu en dehors des partis »*, car *« il ne faudrait pas que sa position personnelle soit de nature à empêcher l'unité de l'opposition »*.

Interrogé sur la Nouvelle-Calédonie, M. Chirac affirme qu'il ne s'agit pas d'un problème de décolonisation, et il refuse *« d'accepter le raisonnement selon lequel ce serait l'indépendance ou le chaos. Non, ce serait l'indépendance ou la France, et la France, ce ne peut pas être le chaos »*.

Il ajoute : *« Le plan Pisani est inexistant puisqu'il est fondé sur une supercherie. En effet, à partir du moment où un pays est indépendant, aucune condition ne peut lui être imposée de l'extérieur. C'est une manière malhonnête de présenter les choses. »*

Après avoir rappelé les propositions de M. Dick Ukeiwé, M. Chirac ajoute : *« Sur ces bases, j'appelle très solennellement le président de la République à réfléchir à cette proposition qui montre qu'il y a un statut évolutif possible, qu'il y a la possibilité de rassembler une très grande majorité de Français et de Calédoniens, en particulier sur une solution d'autonomie. Si M. Mitterrand veut bien, prendre en considération et ne pas diviser les Français pour des raisons idéologiques ou partisanes, eh bien je soutiendrai pour ma part le gouvernement dans ce domaine. »*

Sceller l'union de l'opposition

(Suite de la première page.)

Or M. Barre est un *« fâcheux »*. Il gêne l'union et *« tout ce qui gêne l'union est dangereux »*. Sans appareil partisan, soucieux de construire sa réputation sur l'exploitation du rejet de la politique politicienne, il n'a *ni* les mêmes moyens *ni* tout à fait les mêmes objectifs que ses deux concurrents. Les élections législatives de 1986 sont l'affaire des partis ; la cohabitaion entre une majorité de droite et un président de gauche ne regarde qu'eux; tandis que l'élection présidentielle de 1988, *c'est une affaire d'hommes*.

Pour ses concurrents, M. Barre est « dangereux ». Il convient donc, autant que possible, de l'empêcher d'agir. L'offre d'une participation à l'union *n'est* pas innocente : s'il accepte, M. Barre prêtera son nom à une opération dont la maîtrise appartient aux autres; s'il refuse, il sera accusé d'être le *« plus grand commun diviseur »* de l'opposition, pour reprendre une formule inventée par M. Michel Poniatowski et qui visait naguère M. Chirac. Même s'il accepte les manifestations unitaires au coup par coup, M. Barre, en tout cas, est hostile à toute structure permanente, à la mise en place d'un triumvirat sur l'opposition.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. ROBERT JOSPIN RESTE SOCIALISTE DE CONVICTION

M. Robert Jospin, père de M. Lionel Jospin, a annoncé, le lundi 28 janvier, sa démission du Parti socialiste démocrate qui avait fusionné la veille avec le *Parti social-démocrate* (l'une des composantes de l'UDF) de M. Max Lejeune. Après avoir assisté aux travaux du congrès du PSD, dimanche à Issy-les-Moulineaux, M. Robert Jospin a expliqué : *« Ce que je souhaitais trouver hors d'une gauche communisante et d'une droite peu ou prou réactionnaire, c'était une formation demeurant socialiste, ce qu'est loin de représenter l'amalgame présent. »*

L'annonce de la présence de M. Robert Jospin dans la salle du congrès avait provoqué, dimanche, la surprise attentive de M. Giscard d'Estaing et l'enthousiasme des participants. *Les organisateurs avaient donné* une large publicité à l'adhésion de cet ancien militant SFIO. Son bulletin d'inscription, sur lequel il avait lui même indiqué *« Jospin Robert (père de Lionel) »*, avait été photocopié et distribué aux journalistes.

M. Giscard d'Estaing à l'opposition : multiplier les occasions de rencontre

M. Valéry Giscard d'Estaing, interrogé lundi 28 janvier à Europe 1 à propos de son attitude en 1986, a répondu qu'il n'était *« candidat à rien »*, mais, a-t-il ajouté, *« je n'exclus aucune forme de service »*.

A propos de la manière dont M. Mitterrand assume sa charge, il a affirmé : *« Je suis en désaccord avec les solutions qu'il apporte aux problèmes de la France, par contre je considère qu'il fait le travail et qu'il l'assume. »* M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il publierait au printemps une *« une mise à jour »* de son ouvrage *« Deux Français sur trois »*.

D'autre part M. Giscard d'Estaing a estimé qu'il ne faut rien négliger « pour montrer que l'opposition peut rester unie après la victoire de 1986. » « Il faut multiplier les occasions de rencontre », *a-t-il indiqué à l'adresse de ses deux anciens premiers ministres.*

LA CRISE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, a effectué un voyage surprise, dans la matinée du mardi 29 janvier, dans l'île de Maré, où six techniciens des travaux publics européens avaient été agressés et blessés, le 25 janvier, par des militants du FLNKS. M. Pisani, à qui ses opposants reprochent souvent de « ne jamais sortir de son bunker » – le haut commissariat de Nouméa, sévèrement gardé, – a ainsi souhaité contribuer à désamorcer ces critiques.

Quatorze militants du FLNKS impliqués dans ces incidents avaient comparu, lundi 28 janvier, devant le tribunal correctionnel de Nouméa pour **« coups et blessures par armes »** *et* **« dégradation de biens »**. *Leur procès a été renvoyé au 8 février. Huit d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt, les six autres ont été remis en liberté.*

A Canberra, M. Bill Hayden, ministre australien des affaires étrangères, a affirmé mardi 29 janvier que le plan Pisani **« est le meilleur possible dans la pratique »**. *Selon le ministre, un triomphe du « non » au référendum de juillet serait* **« très mal venu, très peu sage pour les intérêts des Néo-Calédoniens et pour la stabilité de l'administration française (...) dans la région »**. *M. Hayden a enfin indiqué qu'il acceptait volontiers la présence d'une Nouvelle-Calédonie indépendante au sein du Forum du Pacifique-sud (organisme groupant les Etats de la région).*

Pour sa part, la Fédération patronale de Nouvelle-Calédonie considère que, **« dans le monde actuel, l'indépendance d'un pays de la taille de la Nouvelle-Calédonie est un leurre »**. *Elle a donc pris connaissance* **« avec intérêt et espoir »** *des propositions de M. Dick Ukeiwé. Ce dernier devait participer ce mardi, à une réunion publique à Valenciennes, puis se rendre successivement à Bordeaux Nîmes et Brest, avant de regagner Nouméa le 6 janvier.*

A Paris, M. Jean-Marie Tjibaou a poursuivi ses entretiens politiques en rencontrant MM. Pierre Bauby, secrétaire politique du PCML (Parti communiste marxiste, léniniste, maoïste), Alain Krivine, président de la Ligue communiste révolutionnaire, et François Doubin, président du Mouvement des radicaux de gauche. M. Doubin a indiqué à M. Tjibaou qu'il souhaitait **« le voir s'engager personnellement sur la sécurité des personnes et des biens, ainsi que sur la reprise de l'activité économique »**.

M. René Pleven, ancien président du conseil, regrette pour sa part que les principales personnalités de l'opposition parlementaire française aient refusé de recevoir M. Tjibaou. **« Il aurait suffi que ses interlocuteurs (...) précisent qu'en acceptant sa visite ils ne reconnaissaient en aucune manière le gouvernement** *provisoire qu'il préside »*, *écrit M. Pleven dans son journal hebdomadaire,* **le Petit Bleu des Côtes-du-Nord.**

Enfin, l'attribution d'une subvention de 100 000 francs par la Ville de Paris à une « association pour les réfugiés de l'intérieur et des îles » en Nouvelle-Calédonie a provoqué une très vive altercation entre M. Jacques Chirac et M. Georges Sarre (PS) lundi au Conseil de Paris.

M. Tjibaou souhaite désormais s'adresser aux caldoches

Les indépendantistes canaques font désormais leur affaire de la réussite du référendum d'autodétermination. Pour que triomphe le « oui », ils ne vont pas hésiter, dans les semaines qui viennent, à prononcer de plus en plus fort les mots qui jusqu'à présent leur brûlaient les lèvres : *« oui, vous pourrez rester, nous avons besoin de vous »*, vont-ils répéter aux autres ethnies, et notamment aux caldoches. Tel est du moins l'état d'esprit de M. Jean-Marie Tjibaou, après une semaine d'entretiens parisiens.

Bon nombre des interlocuteurs du président du FLNKS, dans les partis de gauche, les syndicats et différentes associations, ont insisté *auprès de lui, comme l'avait fait* le chef de l'Etat à Nouméa, sur l'importance des garanties accordées aux non-Mélanésiens, dans la perspective de l'indépendance.

Jusqu'alors, M. Tjibaou ne cessait de répéter que *« le sort des ressortissants français doit être réglé par la France »*. Il se refusait absolument à s'engager sur le sujet avant que soit restituée la souveraineté aux Canaques. Il vient peu à peu de se laisser convaincre qu'il appartient aussi aux indépendantistes d'aller chercher par la main ces quelque quinze à vingt mille électeurs blancs qui garantiront le succès du référendum.

Mieux encore, les indépendantistes sont convaincus de la nécessité de structurer le courant d'opinion que l'on espère ainsi créer. Dans les *semaines qui viennent, des personna*lités indépendantes pourraient ainsi susciter à Nouméa la création d'un journal, qui viendrait battre en brèche le monopole absolu des *Nouvelles*. En aucun cas, il ne s'agirait d'un organe officiel du FLNKS, mais d'une tribune où pourrait s'amorcer un dialogue dépassionné entre les indépendantistes et leurs électeurs potentiels.

Le FLNKS compte surtout orienter ses efforts en direction des *« socio-professionnels »*, des patrons de PME, espérant gagner du même coup, si l'opération réussit, les voix de leurs salariés. L'investissement pour la création de ce journal a été évalué à 1 million de francs pour une durée de parution de sept mois, sur la base de trois numéros par semaine.

Pour être crédible, le président du FLNKS devra continuer de démontrer qu'il contrôle ses troupes. A ce niveau, les incidents survenus dans l'île de Maré, et le sabotage, par des indépendantistes, des véhicules de la mine de nickel de Kouaoua peuvent faire naître le scepticisme sur les chances de succès de cette « opération séduction ».

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. Le Pen dénonce « un complot ourdi contre la France »

Près de cinq mille personnes avaient pris place lundi 28 janvier sous le chapiteau de l'espace Balard, à Paris, pour assister à la réunion publique organisée par le Front national. La préparation des élections cantonales et la situation en Nouvelle-Calédonie étaient les deux thèmes de ce rassemblement. Le second a éclipsé le premier.

Après la rapide présentation de quelque cent trente candidats du Front national en Ile-de-France, la plupart des interventions ont été consacrées au territoire d'outre-mer, victime, selon M. Jean-Marie Le Pen, d'un *« complot monstrueux ourdi et mené contre la France »* par le pouvoir socialiste.

Aux côtés du président du Front national, de M. Tremaglia, député italien du mouvement d'extrême droite MSI, et des principaux responsables du Front national avaient pris place, sous une banderole proclamant : *« La France est de retour »*, MM. Jean Fontaine, député de la Réunion qui vient d'adhérer au parti de M. Le Pen, François Néoéré, Mélanésien, secrétaire général du Front national de Nouvelle-Calédonie *(voir l'encadré ci-dessous)*, et Roger Galliot, ancien maire de Thio, qui était le seul élu du Front national en Nouvelle-Calédonie.

« Le Front national, a déclaré M. Galliot au terme de son récit des événements de Thio, *ce n'est pas l'extrême droite, c'est l'extrême droiture »*, tandis que le socialisme est le *« bouillon de culture nauséabond de tous les vices et défauts de la création »*. *« Nos adversaires,* a conclu M. Galliot, *ne veulent pas une décolonisation, mais un transfert de colonisation vers les pays de l'Est »*.

M. Le Pen s'en est pris ensuite au *« parti de l'étranger, des étrangers »*, qui est au pouvoir, mais *« compte nombre de complices dans la pseudo-opposition »*.

Évoquant le spectre de l'article 16 de la Constitution, auquel M. Mitterrand pourrait selon lui avoir recours pour *« éviter la déroute »*, M. Le Pen a déclaré : *« Le prince ne doit pas oublier qu'il y avait Charles* [de Gaulle] *et qu'il y a Charlot. »*

Fréquemment interrompu, comme les autres orateurs, aux cris de *« Calédonie française ! »*, *« socialistes, assassins »* ou *« Mitterrand, fous le camp ! »*, le président du Front national a aussi affirmé que *« chacun sait qu'il y a une affinité entre gauche et terrorisme, entre gauche, délinquance et crime »*, avant de prophétiser : *« Le pouvoir socialiste s'orientera vers sa fascisation, vers son allendisation. »*

M. K.

Un Canaque tricolore

Auprès de lui M. Dick Ukeiwé fait figure d'agitateur subversif. De tous les Mélanésiens pro-Français, M. François Néoéré, secrétaire général du Front national pour la Nouvelle-Calédonie, est sans doute le plus passionnément, le plus amoureusement tricolore. Il faut le voir, à peine débarqué à Paris – où il vient seulement pour la seconde fois, – exhiber devant les caméras son gilet en liseré bleu-blanc-rouge : *« Soixante ans de France dans le cœur, croyez-moi que ça laisse des traces. C'est mon éducation chez les frères maristes qui m'a donné l'amour de la culture française, de la France généreuse et civilisatrice. »*

Voilà sans doute un des rares Calédoniens capables d'affirmer froidement que *« Lafleur, sans le dire, est pour l'indépendance canaque socialiste. D'ailleurs, l'offre de dialogue de Ukeiwé à Tjibaou, c'est une imposture, une magouille de Lafleur. »*

Jusqu'à une date récente, cet épicier de l'île des Pins avait mené à bien une carrière politique aux sinuosités typiquement calédoniennes. Il est né à la vie publique au sein de l'Union calédonienne (UC), premier parti autonomiste de l'île, fondé par un pharmacien français, M. Maurice Lenormand, et qui, à l'époque, avait pour devise : *« Deux couleurs, un seul peuple »*. Il y a côtoyé à leurs débuts quasiment tous les responsables politiques de l'île qui, aujourd'hui s'entredéchirent, du RPCR au FLNKS. M. Néoéré pousse ensuite son flirt avec l'autonomisme en fondant, avec Yann Celené Uregei, qui fut le premier élu canaque à demander l'indépendance, l'Union multiraciale.

Brouille. Rupture. François Néoéré reprend son baluchon. Il est alors frappé par la grâce en regardant M. Jean-Marie Le Pen à une émission télévisée. *« Enfin un homme politique qui parle de Dieu dans ses discours ! nous avons besoin de lui contre la perversion morale. Quand je vois, comme depuis le 18 novembre, mes compatriotes arriver à être des fauves, des loups, j'en tire les leçons. »*

D. S.



Nouvelle-Calédonie

… souhaite désormais … aux caldoches

… Le Pen dénonce « un comp… contre la France »

Un Canaque tricolore

société

L'assassinat de René Audran

Des tueurs bien renseignés

Les obsèques de l'ingénieur général René Audran, directeur des affaires internationales au ministère de la défense, assassiné le 25 janvier, auront lieu, jeudi 31 janvier, en début d'après-midi, en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris.

L'enquête sur cet assassinat, revendiqué par Action directe, continuait mardi matin, avec l'ouverture d'une information judiciaire pour *« assassinat, complicité d'assassinat et association de malfaiteurs »* confiée à M. Guy Ripoll, juge d'instruction au tribunal de Versailles.

Les *témoignages d'une voisine et de chauffeurs de taxi*, sur la fuite de trois hommes après le meurtre ou sur la présence d'inconnus paraissant surveiller le domicile les jours précédents, seraient restés sans suite. Il apparaît, cependant, que le ou les assassins étaient bien renseignés sur l'emploi du temps de René Audran, qui n'était rentré à Paris que le vendredi matin, revenant d'un voyage officiel à Bonn où il *avait rencontré de hauts fonctionnaires du* ministère ouest-allemand de la défense.

***Il avait à cette occasion profité d'un cocktail pour* rassurer le personnel français de la *« mission technique d'armements »* (MTA) annexe de l'ambassade de France, qui avait fait l'objet, le 31 décembre 1984, d'un attentat à l'explosif attribué à la Fraction armée rouge (RAF).**

***Des mesures particulières ont été prises, par le ministère* de l'intérieur et le service des voyages officiels et de la *sécurité des hautes personnalités, pour protéger certains* ministres et hauts fonctionnaires.**

L'Europe des polices

L'Europe des polices existe. Chaque vague terroriste est l'occasion de s'interroger sur la coopération intergouvernementale, dont le Parlement européen a encore souligné, dans une résolution adoptée le 17 janvier, la *« lenteur des progrès »*. En fait, à la base et sur le terrain, la coopération policière est une réalité quotidienne. Depuis une dizaine d'années, une incontestable tradition de rencontre et d'entraide s'est établie entre les services chargés de la lutte contre le terrorisme et, notamment, les responsables du renseignement. Des structures, le plus souvent pragmatiques, hors de toute convention européenne formelle, ont été mises en place. Trois d'entre elles sont connues.

Depuis 1971, les divers chefs des services de sécurité européens coordonnent leurs activités dans le cadre du Club de Berne. Des groupes de travail ont été formés entre spécialistes qui organisent des stages internationaux.

C'est sur une proposition du premier ministre britannique qu'est créée en 1976 la deuxième structure, les groupes Trévi. Le 29 juin 1976, à Luxembourg, les ministres des pays membres de la CEE signent une résolution chargeant des hauts fonctionnaires (pour la France, il s'agit du directeur général de la police nationale (DGPN) et du directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur) d'organiser des groupes de travail. Quatre sous-groupes ont ainsi été mis en place qui, outre les Etats membres de la Communauté européenne, concernent l'Espagne et le Portugal.

Ils se traduisent par une réunion annuelle au sommet des ministres européens de l'intérieur et une réunion des hauts fonctionnaires (le DGPN pour la France), et, plus près de l'expérience policière quotidienne, par un « groupe d'information » et un « groupe technique » sur le terrorisme.

Une affaire de confiance

La troisième instance, enfin, est le Club de Vienne qui réunit les ministres de l'intérieur de cinq Etats — la France, l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la RFA. L'Autriche occupe une place centrale tant par ses contacts au Proche-Orient que par son rôle de plaque tournante du terrorisme international.

Certes, cette collaboration n'est pas sans défaut. Un rapport d'une commission de contrôle du Sénat français, en mai 1984, a pu ainsi souligner que *« la présence de nombreux partenaires, souvent nouveaux, et les modifications des structures des pays participants, ne peuvent conduire qu'à des rétentions d'informations »*. Mais cette coopération policière multilatérale, informelle et pragmatique est utile, ne serait-ce que parce qu'elle oblige les spécialistes à se rencontrer et à se connaître.

La coopération est en effet affaire de confiance. Si des liens s'établissent — souvent personnels par-delà les administrations policières et leurs rouages hiérarchiques — le renseignement circule. La Direction de la surveillance du territoire (DST), sous l'impulsion de son actuel directeur, M. Yves Bonnet, a ainsi multiplié les contacts internationaux, notamment en Autriche, mais aussi avec les polices de divers pays arabes, au nom du principe : *« ceux qui ne sont pas les amis de nos adversaires potentiels ou déclarés (la Libye, la Syrie et l'Iran) sont nos alliés »*.

Une stratégie payante puisqu'elle permet, « donnant donnant », d'obtenir ce qui est le nerf de la guerre en matière de terrorisme : le renseignement « en amont », avant l'attentat meurtrier. Dans le même ordre d'idées, les pays du Maghreb — Algérie comprise — n'hésitent pas à collaborer, en échange d'informations sur l'intégrisme islamique au sein des communautés immigrées en France.

EDWY PLENEL.

L'Italie accuse la France d'abriter une « multinationale du terrorisme »

Le ministre italien de la défense, M. Giovanni Spadolini, a, lundi 28 janvier, accusé la France d'*« abriter une multinationale du terrorisme, capable de frapper dans toute l'Europe »*, en commençant par *« les personnes et les institutions de l'alliance atlantique »*. Dans une interview accordée à *Voce repubblicana*, l'organe du Parti républicain qu'il dirige, le ministre dénonce, comme il l'avait fait lors d'un récent voyage aux Etats-Unis, *« la tolérance excessive de Paris pour les terroristes italiens »*. Le droit d'asile, ajoute M. Spadolini, ne peut pas aller sans tenir compte *« des énormes souffrances infligées par le terrorisme »* à l'Italie.

De notre correspondant

Rome. — *Les autorités italiennes* avaient à plusieurs reprises, ces derniers mois, évoqué les risques d'une réorganisation du « terrorisme rouge » dans la Péninsule. La création d'un « parti armé » européen (regroupant Action directe pour la France, la Fraction armée rouge allemande et les Cellules communistes combattantes belges), la multiplication des attentats à la bombe contre des objectifs militaires de l'OTAN, puis l'assassinat à Paris, le 25 janvier, de René Audran n'ont fait qu'accroître ces préoccupations.

« La présence d'un réseau terroriste international est désormais encore plus claire et évidente », a déclaré M. Oscar Luigi Scalfaro, ministre de l'intérieur italien, à la veille de son départ pour Bruxelles, où il doit rencontrer son homologue belge. Moins d'une semaine auparavant, il s'était entretenu à Paris avec M. Pierre Joxe.

L'Italie semble pourtant, au moins pour le moment, à l'écart de cette résurgence du terrorisme européen. Tout le problème est, en fait, de savoir où en sont réellement les derniers rescapés des groupes armés et, *en premier lieu, ceux des Brigades rouges*. Des magistrats ou des *fonctionnaires du ministère de l'intérieur* avouent à demi-mot leur ignorance en la matière.

La dernière action en date des Brigades rouges avait été un hold-up à Rome, le 16 décembre dernier. Huit personnes avaient participé à cette action d'« autofinancement » contre un camion de transfert de fonds sortant d'un supermarché escorté par deux vigiles. Le chef du commando avait été tué. Une terroriste de premier plan, Cecilia Massaro, grièvement blessée, avait été arrêtée. *Cet échec peut logiquement* amener à penser qu'il ne reste plus grand-chose de ce que fut le dangereux « parti armé » italien.

Certes, il y a près d'un an, le 5 février 1984, les Brigades revendiquaient l'assassinat d'un diplomate américain, *Liamond Hund*, chargé de coordonner la Force de paix au Sinaï. Ce choix d'une cible « internationale », en liaison avec les problèmes du Proche-Orient, pouvait suggérer l'idée d'un changement de *stratégie* de la part d'un *groupe qui*, jusque-là, avait privilégié les objectifs *italiens — hommes politiques*, magistrats, cadres de l'industrie. Les enquêteurs estimèrent à l'époque que cet attentat avait probablement été commandité de l'extérieur, les rescapés de la « colonne » romaine des Brigades rouges fournissant peut-être un simple appui logistique.

Durant les *« années de plomb »*, les contacts entre les Brigades *rouges*, le terrorisme allemand et les premiers exécutants d'actions armées en France étaient apparemment restés épisodiques ; ils semblaient se *situer* essentiellement au niveau de la logistique. Les divergences « idéologiques » entre groupes de part et d'autre des Alpes étaient réelles. Après le démantèlement des Brigades rouges et de Prima Linea, et la fuite à l'étranger de ceux qui ont échappé aux arrestations, *ces contacts ont néanmoins* pu se développer.

Il s'agit pourtant d'une simple conjecture. Le juge Rosario Priore, un des principaux magistrats italiens enquêtant sur les liens internationaux du terrorisme, reconnaissait ainsi, le 27 janvier, dans une interview au quotidien communiste *l'Unita* : *« Nous n'avons pas encore d'éléments précis pour savoir si cette alliance des groupes terroristes français, allemands et belges intègre aussi des Italiens. »* Il ne soulignait pas moins, à cette occasion, des indices démontrant que des liens avaient existé au moins dans le passé entre ces organisations : *« Elisabeth von Dick, à laquelle se réfère le commando qui a assassiné René Audran, est une terroriste de la Fraction armée rouge tuée en 1978. Elle avait sur elle la carte d'identité d'un employée de l'Imprimerie nationale italienne, volée probablement par une taupe des Brigades rouges. »* Le juge Priore remarque aussi que le passeport d'Elisabeth von Dick provenait d'un stock volé dans un camping du sud de la France. Il ajoute : *« C'est de ce lot que provenaient aussi les papiers trouvés au domicile de Jean-Louis Baudet (1). »*

L'inquiétude du magistrat à propos d'un renforcement récent des contacts entre ces organisations est réelle : *« Le noyau le plus actif des « brigadistes » clandestins*, explique-t-il, *se trouve actuellement en France. Il y a de nombreux signes d'une disponibilité de notre principal parti armé pour un projet terroriste commun à toute l'Europe occidentale »*, conclut M. Priore.

(Intérim.)

(1) N.D.L.R. — Jean-Louis Baudet est considéré par le juge Priore comme *« l'élément de liaison entre les chefs du terrorisme allemand, italien et français »*. Arrêté à Paris le 17 novembre 1983, il a été condamné le 4 juillet dernier à quatre ans de prison pour *« infraction à la législation sur les armes et les munitions »*. La question de son rôle dans une éventuelle « Internationale du terrorisme » n'a été ni établie ni même évoquée lors de son procès.

Les FP 25 portugaises revendiquent l'attentat manqué contre trois navires de l'OTAN à Lisbonne

Lisbonne *(AFP)*. — Les Forces populaires du 25 avril (FP 25), mouvement clandestin apparu au Portugal en 1980 et dont les actions terroristes ont provoqué la mort d'une dizaine de personnes, ont revendiqué, le lundi 28 janvier, l'attentat perpétré le même jour à l'aube contre trois navires de guerre de la flotte permanente de surveillance de l'Atlantique nord de l'OTAN ancrée à Lisbonne. Trois obus avaient été tirés, apparemment à partir d'un camion garé dans le quartier d'Alcantara, qui surplombe la gare maritime, contre les trois frégates ; mais les projectiles ont manqué leur cible et ont explosé dans le Tage. Les trois bâtiments ont pu appareiller presque aussitôt après.

En juin 1984, la police a arrêté de nombreux membres présumés de cette organisation. Après une instruction de plusieurs mois, soixante-dix-sept personnes ont été inculpées d'appartenance aux FP 25. Parmi elles figure un militaire célèbre : le lieutenant-colonel Otelo de Carvalho, « cerveau » de la révolution aux œillets du 25 avril 1974. Le procès pourrait s'ouvrir dans les prochaines semaines.

L'inculpé nie formellement les charges pesant contre lui. Récemment, pourtant, le ministre de la justice, le social-démocrate Rui Machete, a formellement accusé « Otelo » d'être un des principaux responsables de l'organisation clandestine. M. Machete a ajouté que les FP 25 avaient eu des contacts avec les mouvements d'opposition armés irlandais et basques et que la Libye avait accordé son soutien financier ainsi que des facilités d'entraînement aux jeunes recrues des Forces populaires.

DEUX MEMBRES DÉTENUS DE LA FRACTION ARMÉE ROUGE CESSENT LEUR GRÈVE DE LA FAIM

Bonn *(AFP)*. — Deux des principaux détenus appartenant à la Fraction armée rouge (RAF) Knut Folkerts, trente-trois ans, et Guenter Sonnenberg, trente ans, ont cessé une grève de la faim de plus de cinquante jours, a-t-on appris, mardi 29 janvier.

A Celle (Basse-Saxe), Knut Folkerts, dont la police fédérale estimait qu'il pouvait mourir à tout moment, a arrêté son mouvement mardi matin après cinquante-six jours de jeûne. Guenter Sonnenberg a arrêté dimanche sa grève entamée le 4 décembre. Il était hospitalisé à Ludwigsburg, près de Stuttgart, depuis le 7 janvier.

Nouvel incident en Haute-Corse

UN ASSISTANT DE L'UNIVERSITÉ DE CORTE EST BLESSÉ PAR DES ÉTUDIANTS NATIONALISTES

(De notre correspondant.)

Bastia. — Après le double incident de vendredi dernier, en Haute-Corse (*le Monde* daté 27-28 janvier), une nouvelle agression a eu lieu à l'université de Corte : un assistant en lettres, M. François Piazza, membre de l'Association pour une Corse française et républicaine (CFR), a été attaqué par un groupe d'étudiants nationalistes, lundi 28 janvier, en début d'après-midi, alors qu'il s'apprêtait à faire un cours. Trois étudiants, que M. Piazza a, *semble-t-il*, reconnus, avant qu'ils ne prennent la fuite, l'ont brutalement frappé au visage, malgré la présence d'un professeur et de plusieurs autres étudiants, qui ont tenté de s'interposer. L'enseignant a été transporté par hélicoptère à l'hôpital de Bastia. Il souffre de multiples plaies et contusions, mais ses jours ne sont pas en danger.

Peu après, l'oncle de la victime accompagné d'un ami, tous deux armés, se sont rendus sur le campus universitaire pour y rechercher les agresseurs de M. Piazza. Ils ont quitté rapidement les lieux, sans incidents. Cette agression, la troisième en moins d'une semaine, confirme la dégradation du climat à l'université de Corte. Vendredi, un militant nationaliste, M. Jérome Reggeti, avait été blessé par un coup de fusil, tandis que M. Francis Pomponi, directeur de l'Institut d'études corses et un des responsables de la CFR, à Corte, avait été attaqué par de jeunes nationalistes alors qu'il se trouvait dans son bureau. Samedi, près de cinq cents militants nationalistes ont manifesté à Corte. Après ce nouvel incident, M. Jean Dragacci, le président de la CFR a demandé aux pouvoirs publics de prendre *« toutes les mesures nécessaires pour mettre de l'ordre à l'université de Corte »*.

M. Jacques Brighelli, président de l'université, qui a reçu des menaces de mort, a suspendu les cours jusqu'au jeudi 31 janvier. Il a condamné l'agression dont a été victime M. Piazza. Dès lundi, le conseil de l'université aura à se prononcer sur la constitution d'un conseil de discipline qui n'existe pas à Corte et devant lequel pourraient comparaître les trois agresseurs de l'enseignant. Enfin, M. Jean Colonna, maire (RPR) de Corte et membre de l'assemblée de Corse, a dénoncé *« la politisation par les nationalistes du premier incident et ses fâcheuses conséquences »*. *« La population de Corte est excédée par ce qui se passe »*, a ajouté M. Colonna, qui demande que les fauteurs de troubles soient punis.

Les parlementaires MRG de Haute-Corse, MM. François Giacobbi, Jean-Paul Luisi et Jean Zuccarelli, considèrent, de leur côté, que *« le seuil critique est atteint »* et en appellent au ministre de l'éducation nationale, afin *« qu'il prenne toutes dispositions pour ramener le calme et l'ordre sur le campus universitaire »*.

Lundi soir, le campus de l'université était gardé par les forces de l'ordre. La tension restait vive dans les bars de la ville, dont certains sont fréquentés par des nationalistes ou par des antinationalistes.

DOMINIQUE ANTONI.

DÉFENSE

● *Un nouveau directeur de cabinet au ministère de la défense.* — M. Charles Hernu a nommé M. Patrick Careil directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, en remplacement de M. François Bernard, nouveau secrétaire général pour l'administration des armées.

[Né le 18 mars 1947 à Neuilly-sur-Seine, et ancien élève de l'ENA, M. Patrick Careil, après avoir occupé divers postes au sein de l'inspection des finances, puis au service de la législation fiscale, a été, entre juin 1981 et janvier 1983, conseiller technique au cabinet de M. Jacques Delors (ministre de l'économie et des finances), puis de M. Laurent Fabius (ministre délégué chargé du budget). En 1983, M. Careil a été nommé chef du service de la législation fiscale au ministère de l'économie. Il a été, en outre, maître de conférences à Polytechnique et à l'ENA.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SCIENCES

A LA CONFÉRENCE DE ROME

Les gouvernements européens tenteront de relancer la recherche spatiale

Une session du Conseil de l'agence spatiale européenne (ESA) réunit à Rome, mercredi 30 et jeudi 31 janvier, les ministres des pays membres de l'agence, pour déterminer la politique spatiale européenne à long terme. Les grands programmes spatiaux européens, comme Ariane, ont pour la plupart été adoptés en 1973 ou avant. Leurs prolongements et les quelques programmes vraiment nouveaux acceptés par la suite sont terminés ou proches de l'être. Une relance de la recherche et du développement spatial est donc apparue nécessaire.

Les négociations ont été longuement menées à tous les échelons pour tenter de faire converger les vues des divers pays. L'accord se fera-t-il à Rome ? On ne saurait encore l'affirmer.

Les ministres se verront présenter un ensemble cohérent de projets, dont l'addition est lourde : si tous les projets sont adoptés et exécutés suivant l'échéancier prévu, le budget global de l'ESA, actuellement de 6,7 milliards de francs, devrait croître régulièrement pour atteindre 11,4 milliards en 1989 et se stabiliser ensuite. Mais un tel engagement financier n'est pas demandé aux ministres. A l'exception, en effet, du programme scientifique, financé au prorata des PNB, les programmes de l'ESA sont optionnels : n'y participent que les pays qui le désirent. La procédure décisionnelle a donc deux étapes. Dans un premier temps, le conseil de l'ESA vote une «résolution» qui définit les nouveaux programmes et entérine l'accord de principe des Etats membres. C'est ce qui peut être fait à Rome. Puis chacun des Etats intéressés signe une «déclaration» qui fixe sa contribution financière. Le programme peut effectivement être mis en route à 80 %. Quand le financement est trouvé.

L'essentiel des négociations des dernières années a porté sur la recherche des modalités de financement appropriées aux futurs programmes, chaque pays tenant à ce que sa part de financement corresponde à celle de son industrie dans la réalisation. Pour les deux programmes les plus importants (Colombus et Ariane-5), les positions de départ sont connues. La France prendrait en charge 53 % du coût de la fusée Ariane-5 ; la RFA, 22 % ; l'Italie, 15 % ; la Belgique et la Suède, 5 % chacune. Pour la partie européenne Columbus de la station spatiale américaine, dont le financement n'est pas totalement assuré, la RFA annonce 37,5 % ; l'Italie, 25 % ; le Danemark, 0,5 %. La France serait prête à dépasser un peu 15 %, et la participation britannique serait du même ordre. Et pour les propositions qui renouvellent des programmes déjà exécutés, les clés de financement devraient être voisines de ce qu'elles furent dans le passé.

La discussion sera plus serrée, à moins qu'elle ne tourne court, sur le projet de navette spatiale européenne Hermès, que la France voudrait bien voir adopter pour étude. Seule la Belgique l'appuie. La RFA juge prématuré de s'engager dès maintenant dans ce programme, sans doute plus coûteux à terme qu'Ariane-5 ou Columbus. Les Britanniques, qui ont proposé à l'ESA un bien mystérieux projet HOTOL d'avion spatial, ne semblent pas intéressés. L'Italie fait des déclarations polies dont il ressort qu'Hermès *« n'est pas une priorité immédiate »*.

L'autonomie de l'Europe

Il faut dire qu'il y a trois ans le projet Hermès semblait sans avenir : on jugeait en France que la robotique se développerait assez vite pour qu'on puisse faire l'économie de l'homme dans l'espace. Ensuite, quelques performances spectaculaires des astronautes américains et l'intérêt du président Mitterrand pour une station spatiale européenne ont fait prendre un virage assez brutal, que nos partenaires européens ont quelque difficulté à suivre.

On rejoint ici le second point de l'ordre du jour : quelle coopération mener avec les Etats-Unis ? L'Europe doit préserver son autonomie, mais le contenu concret d'une telle affirmation n'est pas évident, d'autant que le projet américain de station spatiale est encore très flou et que le programme Columbus ne l'est pas moins. C'est pourquoi la négociation avec les Etats-Unis sera difficile, et il est important que les ministres réunis à Rome commencent par bien accorder leurs positions.

MAURICE ARVONNY.

Les programmes soumis aux ministres

● **Programme scientifique** : les quatre points majeurs sont : des études du système Terre-Soleil ; une mission vers un astéroïde et une comète, avec prélèvement d'échantillons à ramener sur terre ; deux missions d'astronomie, l'une en rayons X, l'autre en infrarouge lointain et micro-ondes. Coût : 1,4 milliard de francs par an, sur vingt ans.

● **Observation de la Terre** : Continuation du programme ERS-1 (observation des zones côtières et des océans) et lancement d'un satellite ERS-2 ; développement d'un satellite d'observation du sol en micro-ondes ; contribution au développement d'un satellite météorologique de nouvelle génération (pour succéder à celle des Météosat). Coût : 1,3 milliard de francs par an, sur dix ans.

● **Télécommunications** : 1) Prolongation des programmes actuels, développement de nouvelles technologies (traitement du signal à bord du satellite) et lancement de satellites pour les tester. Coût : 1,2 milliard de francs par an (y compris les programmes déjà approuvés).

2) Etude d'un système de satellite-relais pour liaisons entre la Terre et une station spatiale (analogue au TDRSS américain). Coût : 3,9 milliards de francs.

● **Technologie spatiale** : Etudes de base pour des systèmes futurs et essais en orbite. Coût : 400 millions de francs par an.

● **Microgravité** : Utilisation du Spacelab et de la plate-forme Eureca pour des études de physique et de biologie en apesanteur. Coût : 600 millions de francs par an jusqu'en 1992.

● **Transport spatial** : Pour l'essentiel, développement d'Ariane-5 et de son moteur cryogénique (HM-60). Coût : 18 milliards de francs.

● **Infrastructure orbitale** : 1) Programme Columbus (un module habitable et une plate-forme s'insérant dans le projet américain de station spatiale, et la préparation de missions vers cette station). Coût : 18 milliards de francs.

2) Programme préparatoire à l'acquisition d'une capacité européenne autonome d'opérations orbitales ; module Columbus autonome, plates-formes en orbite polaire, mini-navette Hermès. Coût : 9,3 milliards de francs jusqu'en 1995 (études de technologie et début de réalisation).

ÉDUCATION

Un entretien avec M. Chevènement

(Suite de la première page.)

» Il ne m'appartient pas de commenter la décision du Conseil constitutionnel, sinon pour observer qu'elle confie à l'Etat seul le soin de conclure des contrats qui engageront financièrement les communes mais ne lui interdit pas de préciser les modalités de conclusion de tels contrats.

– Comment les définirez-vous?

– Une simple circulaire suffira : les communes devront en tout état de cause être consultées. Je m'appliquerai donc à poser des règles justes. Il ne faut pas rallumer la guerre scolaire. Le pays a mieux à faire. Mais la paix scolaire doit reposer sur des principes clairs.

» La principale conclusion que je tire de ces événements est la nécessité de revaloriser dans l'opinion l'école publique, qui, soit dit en passant, reste encore la meilleure. Les parents qui envoient leurs enfants dans les écoles privées le font moins, en règle générale, par souci d'éducation religieuse que pour trouver un recours. Il faut donc que l'école publique réponde mieux à l'attente majoritaire des familles et devienne à elle-même, de plus en plus, son propre recours. C'est pourquoi je m'efforce de faire en sorte que l'école publique soit synonyme de qualité.

– Avez-vous le sentiment que votre loi est défigurée par le Conseil constitutionnel ?

– S'agissant du financement des écoles privées par les communes, celles-ci pourront désormais s'en acquitter en nature après l'abrogation de la loi Guermeur sur ce point. En ce qui concerne les communes périphériques, elles ne financeront les écoles privées que dans la mesure où elles l'accepteront. Mais il est vrai que, après la décision du Conseil constitutionnel, les communes-sièges ne pourront pas, pour les contrats futurs, mettre leur veto, mais elles pourront donner leur avis puisqu'elles seront consultées. Sur le problème du financement des communes, le texte des dispositions simples et pratiques a été écorné, mais il n'a pas été substantiellement modifié et il reste intact sur tous les autres points : crédits limitatifs mettant fin au fonctionnement à «guichets ouverts» des établissements privés, compatibilité des nouvelles ouvertures de classes avec les schémas prévisionnels, de nature à éviter doubles emplois et gaspillages, nomination des maîtres privés dans des conditions permettant de mieux garantir leur emploi et leurs droits syndicaux, abolition des dispositions de la loi Guermeur pouvant porter atteinte à leur liberté de conscience. Enfin, l'Etat se donnera les moyens, conformément à sa mission constitutionnelle, d'assurer une éducation gratuite et laïque à tous les enfants de France, y compris là où certaines collectivités locales voudraient y faire obstacle.

Sortir d'un système d'exclusion

– Les défenseurs de la laïcité n'ont-ils pas des raisons d'être déçus ?

– D'un point de vue historique, je ne le crois pas du tout. La laïcité est l'idée la plus moderne qui soit. Elle répond à l'essence même de l'Etat républicain. Il y a un lien étroit entre l'école de la République et les valeurs de la connaissance. D'abord, parce qu'elle n'a pas à enseigner ce qui n'est pas connaissable. L'école publique est d'abord tolérance et respect des consciences. Ensuite, parce qu'elle met au-dessus de tout la soif de connaître, l'esprit critique, le sens de la rigueur et, bien sûr, la volonté de mettre le savoir à la portée de tous. Or qu'est-ce qui répond le mieux aux nécessités de ce *« pari sur l'intelligence »*, qui est à mes yeux la vraie vocation de la France moderne, que les valeurs traditionnelles de la République et de son école ? Ces valeurs ne sont dépassées qu'aux yeux de ceux que j'ai appelés les *« obscurantistes modernes »*.

» Non, vraiment, il y a mieux à faire que d'installer l'école privée dans l'école publique ! Les événements ont d'ailleurs montré à ceux qui en doutaient que l'école laïque et l'école confessionnelle n'étaient pas « miscibles ».

– A travers l'école privée, vous l'avez dit, les familles cherchent souvent un recours. Comment l'école publique pourrait-elle être à elle-même ce recours?

– Le service public doit d'abord assurer une bonne formation de base à tous les petits Français et permettre ensuite, à chacun, d'aller au bout de ses capacités. L'école publique ne doit pas être, comme c'est trop souvent le cas, un système d'exclusion sur la base de critères plus sociaux qu'intellectuels. L'essentiel est de mettre l'accent sur la qualité de l'école publique qui, je le rappelle, est l'école de tous. Il n'y a pas d'opposition, à mes yeux, entre la qualité et la quantité, entre la démocratie et le savoir. La République a besoin de citoyens éclairés. Imaginez-vous une démocratie obscurantiste? Par ailleurs, la France, pour faire face et pour survivre, a besoin d'élites plus nombreuses, renouvelées en profondeur. Pour sortir victorieuse de la crise, il lui faut plus de scientifiques, plus d'ingénieurs, plus de cadres, plus de techniciens, plus d'ouvriers qualifiés.

– Vous parlez d'élitisme, mais la République a toujours été synonyme d'égalité. N'y a-t-il pas contradiction?

– La démocratie ne consiste pas à faire passer tout le monde sous la toise, mais à donner à tous une bonne formation de base qui renforcera la cohésion sociale et à chacun la possibilité réelle d'aller au bout de lui-même. Rien n'est plus conforme au socialisme et à l'esprit de la République que de faire en sorte que l'élite se définisse par rapport au travail, au mérite, au talent, au lieu de se définir par rapport à l'origine, aux privilèges, à l'argent. Le système actuel n'est pas satisfaisant : c'est beaucoup trop un système d'exclusion sur la base de critères essentiellement sociaux.

» Pour que la France renouvelle ses élites, il faut que chacun, au départ, ait sa chance, et que la République la donne à ceux qui ne l'auraient pas. Nous avons besoin de plus d'étudiants et, par conséquent, de plus de lycéens. Il est impératif – et c'est tout le sens de la politique actuelle – d'amener 80 % d'une classe d'âge à poursuivre un second cycle dans le secondaire d'ici au début des années 90 (contre 63 % aujourd'hui). Il faut qu'en l'an 2000, 75 % des jeunes (contre un peu moins de 50 % aujourd'hui) aillent jusqu'au baccalauréat.

– Les mécanismes d'exclusion que vous décrivez sont très fortement ancrés dans les mentalités. Comment pourriez-vous y mettre fin ?

– On ne peut pas demander à l'école seule de résoudre ce qui est l'énigme de toutes les sociétés humaines jusqu'à nos jours, à savoir l'inégalité.

» A vrai dire, il est trop facile d'imputer à l'école l'absence ou l'insuffisance de la démocratie dans la société. Il faudrait quand même se demander pourquoi les classes dirigeantes de notre pays se sont si bien, et depuis si longtemps, accommodées de la dégradation des conditions de l'enseignement public, cédant même au cours des septennats précédents au laxisme à la mode.

» N'est-ce pas qu'ayant abandonné depuis 1940 toute ambition pour la France – à quelques notables exceptions près – elles se sont assez facilement résignées à l'idée d'un système éducatif à deux vitesses qui condamnerait la masse à la médiocrité, mais continuerait à offrir des voies de recours à leurs enfants : établissements privés, certaine grandes écoles françaises, mais aussi de plus en plus, américaines ? Le dualisme scolaire, sous des formes changeantes, a toujours été et reste plus que jamais le véritable projet éducatif de la droite.

» Toutes ces attaques n'ont cependant pas entamé la force intrinsèque de l'école publique, tant celle-ci s'inscrit, depuis Jules Ferry, au plus profond du tissu historique de la France. Et il est dans sa nature même d'œuvrer pour l'égalité.

» Généralisation à trois ans de la préscolarisation, accent mis à l'école primaire sur les apprentissages fondamentaux et en particulier sur la lecture, développement des zones prioritaires et des études surveillées, accélération de la réforme des collèges comportant notamment la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et d'une aide au travail personnel des élèves, introduction de la technologie et de l'informatique dans l'enseignement général et revalorisation de l'enseignement technique, augmentation des bourses, développement de l'éducation récurrente et de la formation permanente et enfin substitution, autant que nécessaire, d'examens objectifs aux procédures d'orientation négociées et forcément subjectives entre l'école et les familles, telles sont à mes yeux les conditions d'un élitisme véritablement républicain.

– Pourquoi rétablir le brevet ?

– Il s'agit de sanctionner, à l'issue de la scolarité obligatoire, l'acquisition par tous les élèves d'un noyau dur de connaissances correspondant aux exigences de notre temps. Ce brevet ne sera pas un obstacle à la prolongation des études en second cycle, mais il fournira, à partir de 1986, un étalon pour les élèves et pour les maîtres. De même qu'autrefois un bon instituteur était celui qui amenait 80 % de sa classe au certificat d'études primaires, il faudra que, dans tel établissement, on sache la proportion d'enfants qui ont obtenu le brevet. Un bon petit examen sera plus efficace que cinquante circulaires que personne ne lira.



PANCHO.

Relativiser le rôle des mathématiques

– Quelles seront vos priorités dans les prochains mois ?

– J'attache la plus grande importance à la publication de nouveaux programmes simples, clairs, accessibles, modernes, pour l'école primaire, d'abord, puis pour le collège et le lycée. Et naturellement à l'introduction de nouvelles matières comme la technologie ou à l'accélération annoncée par le premier ministre de l'informatisation des écoles, collèges et lycées. L'essentiel de la politique gouvernementale consiste à accroître considérablement le nombre de jeunes faisant un second cycle. Pour cela, il faut orienter l'essentiel des moyens nouveaux, et en particulier les créations de postes, vers le second cycle, et notamment le second cycle long. Dans ce cadre, orienter davantage de jeunes vers les filières scientifiques et techniques qui correspondent le plus aux besoins actuels du pays. Il faut en particulier bâtir l'enseignement technique comme une filière de réussite, multiplier les classes passerelles, faire que progressivement tous les lycées d'enseignement professionnel puissent conduire à des formations du niveau du baccalauréat et créer dans les lycées techniques un plus grand nombre de sections de techniciens supérieurs. Au-delà, accueillir un plus grand nombre d'étudiants à l'Université, et en particulier doubler en dix ans le nombre d'étudiants en IUT, comme d'ailleurs en sections de techniciens du supérieur. Dans l'immédiat, j'entends revoir la carte des formations et refondre, sur des bases élargies, les diplômes de l'enseignement technique de manière à préparer les jeunes non plus à des métiers sans grands débouchés, mais à des carrières d'avenir et aux mutations professionnelles inévitables qu'implique l'essor des technologies nouvelles.

– Vous avez souhaité, dans les circulaires de rentrée 1985, une lecture « moins ambitieuse » des programmes de mathématiques. Pourquoi ?

– Moins ambitieuse, mais plus exigeante. Si je défends les mathématiques, je les défends aussi contre elles-mêmes, contre la dénaturation qui peut être faite de leur enseignement. Elles sont une école de rigueur et de pensée logique, mais, malheureusement, elles sont trop souvent devenues l'instrument exclusif de la sélection et la clé supposée de toute réussite. Aujourd'hui, même pour s'orienter vers des carrières commerciales, il faut avoir un bac C ! Cela n'a pas de sens. Sans doute faudrait-il mettre davantage l'accent sur les mathématiques appliquées et les lier davantage aux autres disciplines scientifiques. Mais plutôt que de partir à l'assaut des mathématiques, qui sont l'une des forces de notre enseignement et l'une des gloires de la science française, je préférerais qu'on songe à réformer la structure des lycées pour recréer des pôles d'équilibre attractifs par le jeu des séries et des options. Une meilleure formation classique ou bien scientifique et technologique répondrait aussi aux besoins du pays. Peut-être faudrait-il également privilégier les disciplines littéraires pour des concours administratifs ou revoir les conditions d'accès aux classes préparatoires des grandes écoles et aux filières universitaires pour mieux tenir compte des connaissances acquises dans le second cycle long.

« Obscurantisme mondain »

– Ne craignez-vous pas de pousser trop loin l'esprit de compétition?

– Je ne suis pas choqué qu'on tienne compte du niveau réel atteint par les jeunes, c'est un puissant facteur de motivation. Pourquoi ce qui est vrai dans le système économique – l'importance reconnue du rôle des acteurs dans l'innovation et la création – ne le serait-il pas dans le système éducatif? Mais, bien entendu, il faut des voies de recours pour éviter la sclérose des « diplômés à vie ». La formation permanente devrait permettre une ouverture et une remise en cause des hiérarchies du savoir.

– Dans tout cela, que reste-t-il de mai 68 ?

– Il faudrait distinguer le cri qu'a été mai 68 et sa récupération, inévitable, dès lors que politiquement le mouvement de mai n'a pas débouché. A mes yeux, Mai 68 a été nécessaire, même si le tir a été excessivement concentré sur l'école, en laquelle ne se résume quand même pas toute la société, et le « savoir » abusivement assimilé au « pouvoir », et de la sorte, insidieusement discrédité.

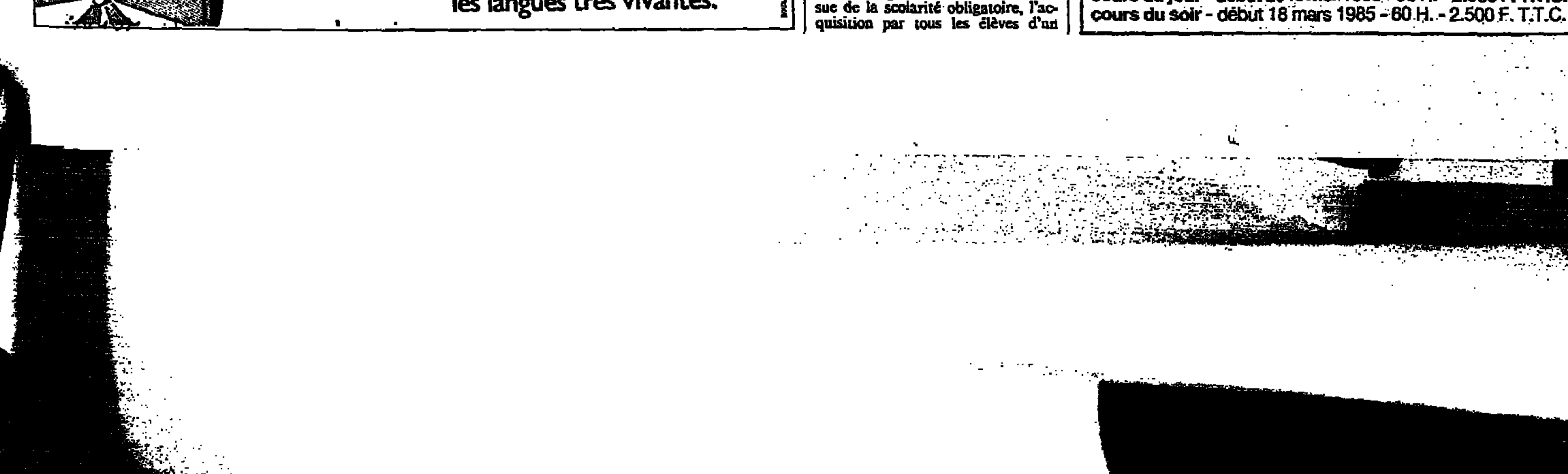
» Mais l'humanité progresse par excès successivement corrigés. Vérité en 68, erreur au-delà. Et, d'une certaine manière, je me sens plus fidèle à l'esprit de Mai tel que je crois l'avoir compris, en combattant aujourd'hui un certain laxisme bourgeois, une certaine démagogie et pour tout dire un obscurantisme mondain qui affaiblissent l'école sous le vain prétexte de plaire à la jeunesse.

» J'ajoute qu'il ne faut pas mélanger mai 68 et les mouvements pédagogiques qui ont existé bien avant. L'influence des thèses d'Illich sur l'école ou de Rogers sur la non-directivité est restée superficielle. Au contraire, le mouvement Freinet par exemple a toujours mis l'accent sur la pédagogie du travail. Les mouvements pédagogiques ont apporté, et je souhaite qu'ils apportent toujours un élan indispensable à l'école publique. Celle-ci a besoin d'enseignants motivés. L'esprit de la recherche doit l'irriguer en permanence, dès lors bien entendu que cette recherche est menée de manière rigoureuse et que n'en sont appliqués que les acquis vérifiés.

– Que retiendra-t-on du ministère Chevènement ? Que voudriez-vous qu'on en retienne?

– Qu'il n'y a pas d'opposition entre la qualité et la démocratie. Que la gauche, ce n'est pas moins d'exigence mais davantage.

Propos recueillis par CATHERINE ARDITTI et ROBERT SOLÉ.



JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

« Je vous salue Marie » ne sera ni saisi ni censuré

Le droit à la liberté d'expression

L'ordonnance par laquelle M. Pierre Drai, président du tribunal de Paris, statuant en référé, a rejeté, lundi 28 janvier, la demande principale d'interdiction comme la demande subsidiaire de suppression de certaines scènes du film de Jean-Luc Godard *Je vous salue Marie* (*le Monde* du 29 janvier), entrera assurément parmi les décisions judiciaires qui comptent dans le domaine du droit à la liberté d'expression accordé par la loi à l'auteur d'une œuvre de l'esprit. En ce sens, elle fait droit sans restriction à l'argumentation fondamentale qui était celle de Mᵉ Georges Kiejman (et non Charles comme une regrettable erreur de transmission l'a fait écrire dans *le Monde* daté 27-28 janvier), avocat de Jean-Luc Godard et de la société Gaumont, distributrice du film.

C'est autour du rappel du droit à la liberté d'expression que l'ordonnance du tribunal est tout entière articulée. M. Drai, qui avait assisté, vendredi 25 janvier, à la projection de l'œuvre, expose, pour commencer, l'intérêt qu'il y avait pour lui à cette représentation.

« S'il n'appartient pas au juge civil, dit-il, *de porter une quelconque appréciation sur la valeur philosophique, morale ou esthétique de l'œuvre en question, ni de se comporter en critique des rapports entre l'art et la foi, il apparaît cependant que Jean-Luc Godard a entendu « poser Marie à notre époque » en donnant un exact reflet des contradictions et des modes de notre temps. »*

Ainsi, *« sans avoir non plus à rechercher si ce film est un « film chrétien » ou un « poème » en forme de réflexion intellectuelle ou théologique »*, le juge peut, cependant, constater que *Je vous salue Marie* tend à une *« actualisation moderniste du mystère et du dogme de l'Immaculée Conception, chez celui pour qui Jésus, fils de Marie, est le fils de Dieu »*.

Il peut de même remarquer que *« cette actualisation, faite au travers des images d'une nudité intégrale et d'un verbe volontairement dépourvu de toute délicatesse, est à l'évidence de nature à provoquer, chez certains, émotions et même réactions de rejet, encore qu'aucune scène ne puisse faire verser le film dans la catégorie des films à caractère pornographique ou même particulièrement obscènes »*.

Ces constations étant faites, l'ordonnance en arrive à la question que posait l'assignation en référé des deux associations – l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne et la Confédération nationale des associations familiales catholiques – qui invoquaient, par la voix de Mᵉ de Saint-Just, la liberté de conscience et le droit de chacun au respect de ses croyances. Si cette liberté et ce droit *« doivent être assurés et protégés contre tout acte d'intrusion agressive ou de provocation illégitime »*, répond l'ordonnance, ils doivent se concilier avec l'exercice, *« également fondamental de la liberté d'expression artistique ou littéraire »*. Or *« l'auteur d'une œuvre de l'esprit doit bénéficier du droit à la liberté d'expression sans autres restrictions que celles imposées et délimitées par la loi, dès lors que, dans sa finalité ou son expression, l'œuvre ne constitue pas une apologie de crimes ou délits sanctionnés par la loi pénale ou une provocation à en commettre, ou que n'est pas réalisée une atteinte à l'intimité de la vie privée, seules circonstances propres à fonder en droit français une mesure judiciaire d'interdiction ou de saisie. »*

Le refus des mutilations

En ce débat de droit, les deux associations qui ont engagé le procès *« ne sauraient faire grief au réalisateur, au producteur et au distributeur du film – hors toute publicité tapageuse, raccrocheuse et mensongère – de soumettre une œuvre à la critique et à la sanction du spectateur individuel qui prend l'initiative, en payant un billet d'entrée, d'engager un colloque singulier avec ladite œuvre. Il doit en être ainsi notamment lorsque le spectateur individuel sait que l'œuvre relève du cinéma d'auteur et qu'il prend, par avance, le risque d'en accepter, sinon d'en subir, le caractère provocant ou même choquant pour ce qui forme le fond intime de ses croyances »*.

Enfin, la décision de M. Pierre Drai ajoute que *« cette démarche du spectateur, constitutive de la liberté fondamentale de l'homme d'aller et venir et d'avoir accès aux œuvres de l'esprit, ne saurait être entravée par celle de groupements ou associations déclarant agir – en dehors des autorités publiques et administratives compétentes – au nom d'un intérêt collectif très vivement contesté en la présente espèce »*.

Telles sont les raisons du rejet de la demande d'interdiction. Quant à la demande subsidiaire de suppression de certaines scènes, l'ordonnance la rejette elle aussi : *« Le film de Jean-Luc Godard constitue une œuvre de l'esprit formant une unité en son inspiration et son expression. En cet état, il n'appartient pas au juge, qui n'a, à cet égard, aucune qualité ni compétence particulière, de prescrire des coupures ou suppressions équivalant nécessairement à des mutilations et à des atteintes au droit moral de l'auteur »*.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

LE FILM AUTORISÉ A VERSAILLES

M. André Damien, maire de Versailles (CDS), a annulé, lundi 28 janvier, l'interdiction d'exploitation du film *Je vous salue Marie*, qui avait été décidée par son deuxième adjoint alors qu'il se trouvait en déplacement à l'étranger. *« Le principe du respect de la liberté d'expression artistique et littéraire ne permettait pas de prescrire l'interdiction en dehors des nécessités de l'ordre public »*, précise le maire de Versailles.

M. Damien ajoute : *« La projection du film en cause a pu avoir lieu depuis le 23 janvier* (date du premier arrêté) *dans plusieurs communes environnantes sans incidents. Les forces de police, en raison des précédents survenus le 22 janvier, sont désormais à même d'assurer le maintien de l'ordre. Les spectateurs, instruits par la publicité faite autour de ces incidents sont à même de juger s'ils peuvent assister à cette projection dont le caractère leur est désormais connu. »*

Cohérence

Le risque de voir le président du tribunal de Paris interdire toute exploitation du film Je vous salue Marie *était faible. En raison, peut-être, des principes généraux du droit, qui réprouvent ces interdictions* « générales et absolues » *lorsqu'elles émanent des autorités administratives, en d'autres circonstances, il est vrai.* A fortiori : *lorsque de telles interdictions sont le fait de l'autorité judiciaire, constitutionnellement gardienne des libertés. Mais il y avait un mauvais précédent.*

L'éventualité de censure des passages jugés inconvenants n'était guère plus à craindre. Sauf, pour le magistrat, à se vouloir juge de l'obscène et du pornographique. A ses risques et périls. Les magistrats sortent rarement indemnes de pareils exercices.

De plus, trop de voix s'étaient fait entendre, du Figaro *à la* Croix, *sans oublier le silence des évêques, y compris celui de Versailles... pour que le magistrat pût douter que son devoir était dans l'abstention. Avec ce genre d'affaires, l'opinion a légitimement son mot à dire, que le magistrat doit percevoir, puisqu'il est saisi des remous de l'opinion.*

Mais, sans aller jusqu'à pénétrer l'intimité de la pensée de M. Drai, il est légitime de croire que son souci était autant de préserver, publiquement, la cohérence de sa vision des libertés que de rejeter des demandes manifestement excessives.

Car le temps n'est pas éloigné – c'était le 23 octobre dernier – où ce même magistrat interdisait, purement et simplement, l'affichage des placards prévus pour le lancement d'un film intitulé Ave Maria.

De l'une à l'autre décision, M. Drai observe, non sans raison, que l'affiche s'impose à tous, alors que le film ne peut choquer que ses spectateurs, libres, par définition, de quitter la salle ou de ne pas y aller, en vertu de la fondamentale liberté d'aller et venir.

Pour autant, M. Drai – version 28 janvier – désavoue quelque peu M. Drai – version 23 octobre. Il écrit aujourd'hui que l' « interdiction » *(ou la* « saisie », *dont il réserve ainsi les droits) ne peut être fondée que si l'œuvre constitue* « une apologie de crimes ou délits sanctionnés par la loi pénale ou une provocation à en commettre », *ou si est* « réalisée une atteinte à l'intimité de la vie privée ». *Aucun de ces critères n'était applicable aux affiches d'* Ave Maria.

Sans doute est-ce pour cette raison que M. Drai avait motivé sa décision d'octobre en indiquant que les affiches d' Ave Maria *étaient une* « manifestation publicitaire et commerciale, contestable et trompeuse », *argument qui est explicitement repris lorsqu'il fait crédit au film de Jean-Luc Godard de n'être pas accompagné d'une* « publicité tapageuse, raccrocheuse et mensongère ».

On serait plus sensible à cette justification si cette morale était observée sans faillir. Lorsque tel constructeur d'automobiles, pour la promotion de l'un de ses modèles, inondait le pays d'affiches proclamant « Volez-là » *(il y a quelques années) ou* « Emportez-là sans payer » *(voici quelques mois), n'avait-on pas là un cas flagrant de provocation au vol ou (et) de publicité mensongère ?*

Pour sa juste défense, M. Drai fera valoir qu'il n'a pas eu à se prononcer sur ce point. Mais la question demeure. Où est le plus grand péril social, entre une provocation toute terrestre lié au mythe puissant de l'automobile et une offense qui n'est faite qu'à Dieu ? Alors qu'Il est pardon, comme devraient le savoir les pieux esprits qui ont prié la justice des hommes de protéger Son image et celle des Siens.

PHILIPPE BOUCHER.

EN BREF

Le docteur Diallo reste sous contrôle judiciaire

M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, a refusé, lundi 28 janvier, la levée du contrôle judiciaire auquel de docteur Bakari Diallo, un des deux médecins inculpés d'assassinat après la mort de Nicole Berneron à l'hôpital de Poitiers, est astreint depuis sa mise en liberté provisoire, le 13 décembre dernier. Mᵉ Bernard Drouineau, l'un des défenseurs du docteur Diallo, a indiqué qu'il ferait appel de cette décision. Il appartiendra alors à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers de trancher.

En attendant, il est interdit au docteur Diallo de se présenter à l'hôpital et donc de travailler. Il en va de même du docteur Denis Archambeau, coinculpé d'assassinat.

● *Maître Jacques Isorni inculpé.* – Mᵉ Jacques Isorni a été inculpé, lundi 28 janvier, en tant que président d'honneur de l'association Défendre la mémoire de Pétain, de *« complicité d'apologie des crimes ou délits de collaboration avec l'ennemi »*. L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance avait déposé une plainte à la suite de la publication dans *le Monde* du 13 juillet dernier d'une page entière de publicité intitulée : *Français, vous avez la mémoire courte* » et qui était un panégyrique de Philippe Pétain. Mᵉ Isorni avait écrit au juge d'instruction, M. Claude Grellier, pour revendiquer l'*« entière responsabilité »* du texte.

● *Vol de tableaux en Belgique.* – Sept tableaux de James Ensor (1860-1949), d'une valeur globale estimée au minimum à 10 millions de francs belges (1,5 million de francs français), ont été volés par trois hommes armés, vendredi 25 janvier, dans une villa des environs de Bruxelles.

Les tableaux dérobés sont *les Nymphes fleuries, Jardin d'amour, Danseuses couronnées, Canal à Ostende, Nature morte, Fruits au soleil* et *Un coin d'atelier.*

● *Avalanche près des Ménuires : un mort.* – Un jeune homme de vingt-deux ans, Eddy Souc, originaire de la Gironde, est mort, lundi 28 janvier, enseveli sous une coulée de neige alors qu'il skiait hors piste en compagnie de quatre autres personnes dans les environs de la station des Ménuires (Savoie). L'un des autres skieurs, M. Yves Glorieux, vingt-trois ans, a été grièvement blessé, les trois autres sont sains et saufs.

هكذا من الأصل

dossier

LE POINT SUR...

Le nouveau droit de l'Eglise catholique

L'Eglise catholique latine possède un nouveau code de droit canonique. Entré en vigueur le 27 novembre 1983, dix mois après sa promulgation officielle par Jean-Paul II, ce texte vient seulement de paraître en français (1). Il remplace le *Codex iuris canonici* de 1917, promulgué par Benoît XV à la demande des Pères du concile Vatican I, et qui avait régulé la vie de l'Eglise jusqu'au concile Vatican II.

Devant l'évolution rapide des mœurs, mais aussi de la vie de l'Eglise, Jean XXIII annonça, début 1959, une triple réforme : la réunion d'un synode romain, la convocation d'un concile œcuménique et la rénovation complète du droit canonique. C'est pendant le déroulement du concile (1962-1965) que Jean XXIII créa, en mars 1963, une commission pour la révision du code, sous la direction du cardinal Pietro Ciriaci, auquel succéda, à sa mort en 1967, le cardinal Pericles Felici.

Vers la fin du concile, en novembre 1965, *Paul VI réunit* les membres de la commission pour définir le sens du travail que celle-ci devait accomplir. Le pape insista notamment sur deux principes qui devaient guider l'ensemble de la réforme. Premièrement, il ne s'agissait pas de réorganiser des lois existantes, mais de les refondre pour les adapter aux nouvelles façons de penser *et d'agir ; deuxièmement, l'ensemble du* travail de révision devait se fonder sur les documents, l'esprit et l'ecclésiologie de Vatican II.

Après un travail minutieux de rédaction et de révision, de consultations et de compilation, avec de nombreuses navettes entre les diverses instances, qui a duré seize ans, le texte complet fut remis à Jean-Paul II en avril 1982. Celui-ci promulgua le nouveau code le 25 janvier 1983 : vingt-quatre ans, jour pour jour, après l'annonce par Jean XXIII du projet de révision.

Avec sept livres au lieu des cinq de l'ancien code, mais en réduisant les 2 414 canons de celui-ci à 1 752, le nouveau code de droit canonique peut être considéré comme le document le plus important issu du concile Vatican II, puisqu'il régira, *dorénavant*, la vie des huit cents millions de catholiques à travers le monde.

A la lecture de ce texte, on mesure le chemin parcouru par l'Eglise catholique depuis le début du siècle, et surtout depuis le concile Vatican II qui a opéré une véritable révolution dans les mentalités mais aussi dans la manière de présenter l'Eglise. Celle-ci, longtemps considérée comme une pyramide hiérarchique reposant sur son sommet, a été en quelque sorte « renversée » pour reposer à nouveau sur sa véritable base : le peuple de Dieu. Le nouveau droit canon essaie, tant bien que mal, de traduire cette réalité dans les lois.

(1) *Code de droit canonique* : texte officiel en latin et traduction française, par la Société internationale de droit canonique et de législations religieuses comparées, avec le concours des facultés de droit canonique de l'Université Saint-Paul d'Ottawa et de l'Institut catholique de Paris. Editions Centurion-Cerf-Tardy, 363 p., 205 F.

Comment faire passer le souffle conciliaire dans un texte juridique ?

Il était sans doute impossible de *traduire les richesses du concile* Vatican II en un code de droit canonique. *D'un côté, une assemblée* mondiale d'évêques, un climat de liberté et de discussion foisonnante, un ensemble de documents conciliaires davantage pastoraux que dogmatiques ou juridiques ; de l'autre, un recueil de lois, succinct et impersonnel, juridique par nature et forcément aride.

L'essentiel des intuitions du concile a-t-il été préservé, selon le vœu de Paul VI lui-même ? D'abord, pour ce qui est de la structure du nouveau code, un gros effort a été fait pour maintenir la vision conciliaire de l'Eglise *comme « peuple de Dieu »*. L'ordre et les titres de ses sept livres se rapprochent davantage de l'ecclésiologie de Vatican II que la structure romaine classique de l'ancien code : normes, personnes, choses, procès, délits.

Plutôt que de définir l'Eglise comme *« société parfaite »* – concept définitivement rejeté par le concile, – le code a voulu présenter l'Eglise comme peuple de Dieu, dont les membres, clercs et laïcs, jouissent de la même *« dignité ontologique »*. D'où l'idée de faire précéder le code d'une *Lex fondamentalis* (loi fondamentale), sorte de constitution ou « loi cadre », destinée à assurer les droits fondamentaux de la personne humaine, devenue chrétienne par le baptême. Beaucoup se sont opposés à l'idée même d'une telle loi fondamentale, en faisant remarquer que l'Eglise la possède déjà : c'est l'Evangile ! Devant les réticences de l'épiscopat mondial à ce projet (422 *non placet*, 798 *placet juxta modum* et 61 *placet*), la loi fut rejetée et 36 de ses canons furent insérés dans le code.

Discrimination antiféminine

Le premier livre, consacré aux normes générales, donne des définitions traditionnelles des lois et coutumes, mais accorde une importance accrue à l'activité législative des congrégations romaines, renforçant ainsi le centralisme du Saint-Siège. Le deuxième livre, en revanche, constitue la tentative la plus réussie de mettre en pratique la nouvelle définition de l'Eglise comme peuple de Dieu. Il suit le plan de la constitution conciliaire *Lumen gentium*, traitant successivement des fidèles (laïcs et clercs), de la constitution hiérarchique et des associations (ordres religieux, instituts séculiers, etc.).

Dans ce livre, la dignité de chaque chrétien ressort beaucoup plus nettement que dans l'ancien code. Même si les laïcs se voient refuser tout pouvoir juridictionnel dans l'Eglise – on lit dans les normes générales que *« sont capables du pouvoir de juridiction ceux qui appartiennent à l'ordre sacré »*, pouvoir auquel peuvent *« coopérer »* les laïcs, – on y trouve également une liste des droits et devoirs de tous les fidèles, sans distinction *(voir ci-dessous)*.

Malgré ce progrès, le code s'occupe presque exclusivement des clercs. La responsabilité des laïcs n'est guère encouragée : sur trente-cinq canons consacrés à la paroisse, trente-deux concernent les clercs, le droit des laïcs se bornant à la revendication d'une application stricte des rubriques de la célébration des sacrements. En fait, leur participation se limite à pallier le manque de prêtres, dont ils peuvent remplir certaines fonctions (lecture, prédication, présidence aux prières liturgiques, baptême, distribution de la communion), par délégation temporelle.

Ici se pose, en plus, le problème de la discrimination antiféminime. Les femmes ne jouissent pas des mêmes droits que les hommes laïcs, puisque le lectorat et l'acolytat (service de l'autel) sont explicitement réservés aux hommes. Si le code admet que les femmes peuvent être juges assesseurs dans les tribunaux ecclésiastiques, il ne souffle mot des nombreuses fonctions actuellement remplies par des femmes dans l'Eglise : aumôneries de prison, de lycée, d'hôpital, direction de paroisses et même de diocèses, enseignement de la théologie, etc. Un des problèmes de la traduction du code en français, du reste, a été de ne pas mettre au masculin les expressions qui, dans l'original, ne spécifiaient pas le sexe. A la demande de l'épiscopat canadien, la plus grande latitude a été laissée pour ne pas exclure le monde féminin...



Dessin de PESSIN.

En ce qui concerne la hiérarchie, on trouve un nouvel équilibre entre le pape et les évêques. Les conférences épiscopales sont reconnues, pour la première fois, même si leur compétence est strictement circonscrite. Il y a, en fait, une limitation réciproque des pouvoirs respectifs de la conférence épiscopale et de l'évêque dans son diocèse. D'autre part, l'Eglise locale se voit dotée d'un réel pouvoir de décision, vis-à-vis de Rome, sans précédent. D'autres dispositions, en revanche, telle que la nomination des évêques, renforcent le rôle du Saint-Siège.

Le quatrième livre, qui traite des sacrements, reprend pour l'essentiel les normes édictées depuis le concile. Certains points méritent cependant d'être relevés. Le canon qui prévoit qu'on peut légitimement baptiser un enfant en danger de mort, contre la volonté de ses parents catholiques ou même non catholiques, est surprenant. En ce qui concerne le sacrement de pénitence, l'ouverture postconciliaire en faveur des célébrations collectives se voit restreinte, avec une insistance sur la confession individuelle.

Mariage et amour

Les prescriptions sur les honoraires de messe ont été beaucoup réduites (de vingt et un canons à quatorze), ainsi que celles sur les indulgences (de vingt-six canons à six). Mais c'est sans doute la législation matrimoniale qui a le plus évolué. Tout d'abord, le nouveau droit considère le mariage comme une *communauté de vie et d'amour*, ordonnée pour la procréation et la perfection des époux, alors que l'ancien droit considérait exclusivement le *« droit sur le corps du conjoint »* en vue de la procréation. Ensuite, si tout mariage entre deux baptisés demeure un sacrement indissoluble, les causes de nullité ont été élargies pour inclure le manque de maturité nécessaire – lors du consentement matrimonial – en invoquant des causes psychologiques. L'empêchement de consanguinité, enfin, a été ramené aux cousins *de premier degré (et non de deuxième degré, comme dans* l'ancien code), et même l'empêchement d'affinité a été rapporté à la seule ligne directe : désormais, un veuf pourra épouser sa belle-sœur...

Les normes concernant les mariages avec des chrétiens non catholiques sont relativement libérales. Il faudra toujours une dispense de l'évêque pour un tel mariage, ainsi que pour une célébration dans une église non catholique. En revanche, pour l'éducation des enfants, un engagement écrit n'est plus exigé : seulement une promesse du partenaire catholique de faire tout son possible pour éduquer les enfants dans son Eglise, tout en respectant les convictions de son conjoint et sans mettre en danger l'unité du couple.

Les deux derniers livres, sur les sanctions et les procès, ont été allégés. Les cas d'excommunication ont été ramenés de quarante-deux à sept *(voir encadré)*, et on a introduit des adoucissements à propos de l'appel ou du recours, avec effet suspensif, contre toute décision qui implique une peine. Notons enfin que les francs-maçons ne sont plus nommés explicitement lorsqu'il est question des associations hostiles à l'Eglise.

En définitive, ce nouveau code de droit canonique est imparfait, comme tout code qui tente de fixer les lois d'une société en évolution permanente, mais il représente un progrès notable par rapport au précédent. Comme l'a dit le canoniste strasbourgeois Jean Schlick : *« Ce code de droit canonique a fait l'objet d'éloges mérités et de critiques fondées. »* Toute loi a besoin d'être interprétée, et l'inspiration du code auquel il faut se référer réside dans les documents de Vatican II, et non l'inverse.

Le code ne prétend pas répondre à toutes les interrogations, enfin, et ses lacunes sont de taille. *« Dans l'Eglise,* écrit le Père Yves Congar à propos du nouveau code, *plusieurs grandes aspirations vivantes n'ont pas encore trouvé des institutions adéquates. Nous pensons au mouvement féministe, en ses revendications justes, aux demandes de l'africanité et, en général, des Eglises particulières, à bien des requêtes de l'œcuménisme, à la rénovation du sens de la conciliarité, de la collégialité, au désir qu'à la base d'être davantage entendue. »* Le nouveau code aurait, en somme, déjà besoin de révision...

CE QUI CHANGE

Droits et devoirs des fidèles

Parmi les nouveautés de ce code, il y a une liste des *« obligations et droits de tous les fidèles »*. En voici quelques exemples.

Tous les fidèles, clercs et laïques, ont :

- *« La liberté de faire connaître aux pasteurs de l'Eglise leurs besoins surtout spirituels, ainsi que leurs souhaits »* (Can. 212, 2) ;
- *« Le droit et même parfois le devoir de donner aux pasteurs sacrés leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Eglise, et de la faire connaître aux autres fidèles, restant sauves l'intégrité de la foi et des mœurs et la révérence due aux pasteurs »* (Can. 212, 3) ;
- Le droit de recevoir la parole de Dieu et les sacrements (Can. 213) ;
- Le droit de suivre leur choix de vie spirituelle (Can. 214) ;
- Le droit d'association (Can. 215) ;
- Le droit de promouvoir des initiatives apostoliques (Can. 216) ;
- Le droit à l'éducation chrétienne (Can. 217) ;
- Le droit à *« une juste liberté de recherche (...), en gardant le respect dû au magistère de l'Eglise »* (Can. 218) ;
- Le droit de *« n'être soumis à aucune contrainte dans le choix d'un état de vie »* (Can. 219) ;
- Le droit à la bonne réputation (Can. 220) ;
- Le droit de défendre leurs intérêts et d'être jugé selon la loi ecclésiastique (Can. 221) ;
- Le devoir de subvenir aux besoins de l'Eglise (Can. 222).

Les laïcs ont :

- Le devoir de *« parfaire l'ordre temporel (...) dans l'accomplissement des charges séculières »* (Can. 225) ;
- La *« très grave obligation »* et le droit d'éduquer leurs enfants *« selon la doctrine transmise par l'Eglise »* (Can. 226, 2) ;
- Le droit d'exercer quelques offices ecclésiastiques (Can. 228, 1) ;
- *Le droit et le devoir d'acquérir* une juste formation en matière religieuse (Can. 229) ;
- La capacité (pour les hommes) d'être lecteur ou acolyte (Can. 230, 1) ;
- La possibilité (pour les hommes et les femmes) de suppléer à certaines fonctions liturgiques : ministère de la parole, présider les prières liturgiques, conférer le baptême, distribuer la communion (Can. 230, 3).

CE QUI DISPARAIT

Diverses causes d'excommunication

Des quarante-deux cas d'excommunication automatique prévus par l'ancien code, sept seulement ont été retenus :

1) Hérésie, apostasie, schisme ;

2) Avortement ;

3) Sacrilège contre l'Eucharistie ;

4) Violence physique contre la personne du pape ;

5) Absolution du complice dans le cas de péché charnel ou actes abortifs ;

6) Consécration illicite d'un évêque ;

7) Violation du secret de la confession.

On ne sera plus excommunié pour trafiquer avec des indulgences, s'affilier avec la franc-maçonnerie, violer la clôture monastique, se battre en duel, se marier devant un ministre non catholique, imprimer la Bible sans autorisation...

Ont également disparus du code les canons dénonçant toute *« atteinte à la dignité cléricale »*, telle :

- l'exercice des métiers incompatibles avec l'état clérical (boucher, cabaretier) ;
- les jeux de hasard où il y a mise d'argent, à moins que le jeu soit *« rare »* et *« utile »* et que *« la mise soit peu importante »* ;
- le port d'armes, sauf s'il y a *« un juste motif de craindre pour sa sécurité personnelle »* ;
- la chasse (les prêtres pouvaient se livrer *« avec modération »* à la chasse ordinaire, jamais à la chasse bruyante) ;
- la *fréquentation* d'auberges ou cabarets *« où l'on sert au détail du vin, de la bière et autres boissons »*.

Quant aux perruques, on permettait aux prêtres chauves d'en porter pendant qu'ils célébraient la messe, *« en cas de véritable nécessité »*...

De Gratien à Benoît XV

La réforme du code est l'aboutissement d'une longue histoire qui remonte au XII[e] siècle. C'est à cette époque que le *moine Gratien* réunit les règles et recueils de lois ecclésiastiques *en une concordance*, appelée plus tard *Décret* de Gratien. Par la suite, on rassembla toutes les lois de l'Église en un *Corpus iuris canonici* contenant, outre le décret de Gratien, les *Décrétales* de Grégoire IX, le *Sexte* (sixième livre) de Boniface VIII et les *Clémentines* ou collection de Clément V. Ce *corpus* constituait le droit classique de l'Église catholique, auquel correspondait le *Corpus canonum orientale* : la collection des canons de l'Église grecque catholique, actuellement en cours de révision.

Les lois postérieures, et notamment celles produites par le concile de Trente (1545-1563), n'ont pas été réunies en un seul recueil, et il fallut attendre le concile Vatican I (1869-1870) pour que les évêques réunis réclament un code unique des lois de l'Église. Dès le début de son pontificat, Pie X ordonna que ce travail soit mené à bien sous la direction du cardinal Pietro Gasparri. L'ensemble des textes existants fut réparti en cinq livres, à l'instar de la méthode adoptée par le droit romain. Le travail fut achevé en douze ans, et le code promulgué par Benoît XV en 1917.

Un contre-projet

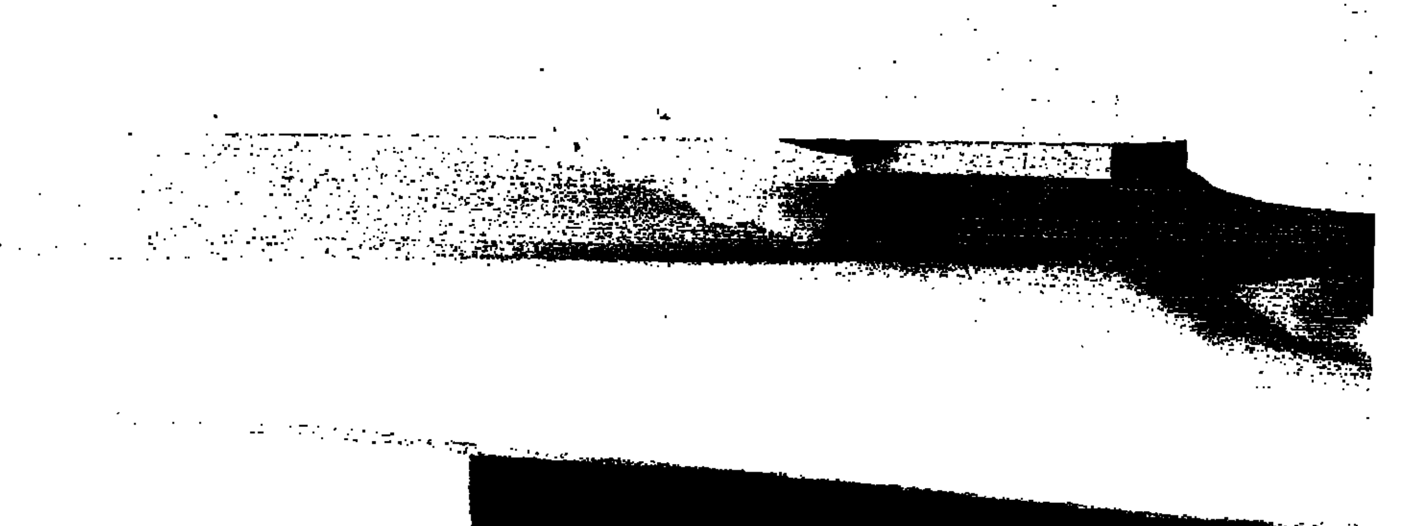
Au moment où était publié le nouveau droit canonique, une association américaine Pour les droits des catholiques dans l'Eglise, composée de laïcs, de religieux, de religieuses et de canonistes, publiait un projet de charte (1) qui vise à *« garantir pour chaque catholique les droits fondamentaux enracinés dans son baptême »*.

En voici quelques exemples, qui montrent combien le nouveau droit est en deçà des revendications de ces catholiques :

- *« Tous les catholiques ont le droit de suivre en tout domaine leur conscience dûment éclairée. »*
- *« Les responsables de l'Eglise n'ont le droit d'enseigner la matière de morale privée ou publique qu'après une large consultation, préalable à la formulation de leur enseignement. »*
- *« Tous les catholiques ont le droit d'avoir voix dans toutes les décisions qui les concernent, y compris le choix de leurs responsables. »*
- *« Tous les catholiques ont le droit d'exprimer publiquement leur désaccord au sujet de décisions prises par les autorités de l'Eglise. »*
- *« Tous les catholiques ont le droit d'être traités selon les normes couramment admises pour les procédures administratives et judiciaires, et ce sans délais indus. »*
- *« Tous les catholiques, quel que soit leur statut canonique (laïc ou clerc), leur sexe, leur orientation sexuelle, ont le droit d'exercer dans l'Eglise tous les ministères, après une préparation appropriée, selon les besoins et avec le consentement de la communauté. »*
- *« Tous les catholiques mariés ont le droit de déterminer en conscience la dimension de leur famille et les moyens appropriés à un contrôle des naissances »*, etc.

(1) Antenne française de cette association internationale : *Droits et libertés dans les Eglises »*, 14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

Dossier établi par
ALAIN WOODROW



Faire aujourd'hui, pour un jeune, c'est se former pour préparer son avenir. Pour l'entreprise, faire aujourd'hui, avec les jeunes, c'est créer, c'est développer la formation, une des clés de sa réussite. Des hommes, des femmes ayant réussi dans leur domaine, donnent l'exemple.

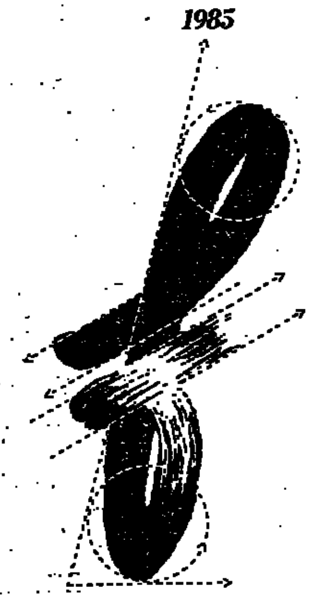
Dr Rony Brauman, Président de Médecins sans Frontières

L'exemple de Médecins sans Frontières
Médecins sans Frontières, ce sont 3 000 médecins prêts, à tout moment, et bénévolement, à partir au secours du monde. 700 d'entre eux partent, sur le terrain, chaque année. Rony Brauman, 34 ans, en est Président depuis 3 ans.
"La formation plus l'expérience du terrain, c'est ce qui décuple notre efficacité (...) c'est une sécurité, c'est se donner le maximum de moyens pour franchir les obstacles... quand on a un moral de vainqueur, ça va quand même beaucoup mieux...".

Faire aujourd'hui même :
- Pour les services publics du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle c'est **faciliter** la rencontre entre les jeunes et les entreprises.
- Pour l'entreprise et pour la Société c'est **préparer dès maintenant** son avenir : les forces vives des dix prochaines années ont aujourd'hui entre 16 et 25 ans.
- Pour chaque jeune c'est **agir** aujourd'hui même pour son projet professionnel ; c'est une activité et une rémunération.

« La formation, c'est une sécurité, c'est se donner le maximum de moyens pour franchir les obstacles »

6 ouvertures vers l'Emploi
6 voies adaptées à ceux qui ont un projet professionnel et à ceux qui ne l'ont pas encore déterminé, à ceux qui désirent compléter une qualification et à ceux qui veulent en acquérir une.
Les stages d'orientation insertion pour choisir son métier et découvrir l'entreprise : des formations alternées en centre et en entreprise.
Les stages de qualification pour perfectionner sa qualification : des formations alternées conduisant à un diplôme et des stages de longue durée.
Le contrat d'apprentissage pour obtenir un CAP : une formation pratique de 2 ans chez un employeur et un enseignement professionnel.
Le contrat emploi-formation pour se former dans l'entreprise.
Les contrats de formation en entreprise pour travailler et acquérir une qualification adaptée.
Les Travaux d'Utilité Collective (TUC) pour s'insérer dans la vie professionnelle en étant rémunéré pour une activité à mi-temps.



Pour vous informer :
- L'Agence Nationale pour l'Emploi
- La Direction Départementale du Travail et de l'Emploi
- La Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)
- La Mission Locale
- Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

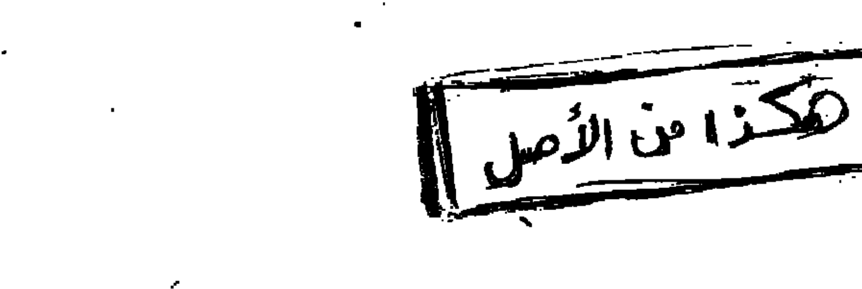
Les 6 ouvertures :
Stages d'orientation insertion
Stages de qualification
Contrat d'apprentissage
Contrat Emploi-Formation
Contrats de formation en entreprise
Travaux d'Utilité Collective.

« Faire, aujourd'hui même »

pour la jeunesse, 6 ouvertures vers l'emploi

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

TOPOLOGIES / mc conseil B - 1



INFORMATIONS « SERVICES »

Drapés et guipures

Les robes drapées ressortent déjà comme un point fort des collections de printemps en haute couture, tandis que les guipures blanches apportent leur note fraîche aux modèles habillés. Les couleurs fortes se confirment, notamment les roses, les rouges, un bleu intense des mers tropicales, enfin des mélanges de tons complémentaires chers aux impressionnistes.

Chez TORRENTE, Rosette Mett affine ses effets dans une silhouette très visite officielle tropicale. Le blazer, sa spécialité, est accommodé à tous les tissus, de la fine gabardine de laine pastel aux soies imprimées ou tricots brodés de strass. Elle les pose sur des débardeurs assortis ou des bustiers et des jupes de mousseline de soie blanche qui virevoltent au mollet de jambes gainés de blanc.

Gérard Pipart, chez NINA RICCI, traite en souplesse une silhouette droite très réussie à base de tailleurs ceinturés, d'ensembles à pantalons et paletots sans oublier les robes-chemises qui tiennent au corps par un fronçage au niveau de la taille. Elles sont particulièrement jolies en imprimés de fleurs sur fond blanc. Les drapés moulent le corps de fourreaux à bustier et forment des corselets en contraste sur robes de dîner au genou. Parmi les dessins imprimés, les rayures noires et blanches ressortent avec les pois noirs sur couleurs vives qu'on retrouve jusque sur les escarpins à talons hauts.

Erik Mortensen, chez PIERRE BALMAIN, habille plutôt les mariages princiers que la vie quotidienne. Les robes du soir sont superbes : à bustiers, corsages drapés, à corselets et grandes jupes incrustés de fleurs géantes en relief. Les modèles de jour réjouiront les teinturiers par leurs empiècements blancs sur marine, le mini-plissage BIJOU qui contient l'ampleur de manteaux fluides. Les ensembles de satin duchesse à fraise plissée Renaissance demandent l'extension des placards familiaux.

PIERRE CARDIN reste fidèle aux petites robes à manches découpées, tenues au corps par un jeu de bandes croisées. De jolis boutons transparents habillent des paletots marine droits ou à ampleur profilée. De ravissantes robes du soir sont travaillées en pliures de soie blanche, genre cocottes en papier, pour le bustier, haute ceinture rouge vif et jupe fourreau bleu Caraïbes.

JEAN-LOUIS SCHERRER trouve la note juste dans une superbe collection, légère et féminine à souhait. Ses tailleurs rappellent la « Dame de Shanghai » par leurs ganses en contraste avec leurs basques courtes et jupes au genou, aux broderies formant des arabesques ou des brandebourgs en noir sur couleurs vives. De grandes vestes strictes s'ouvrent sur des bouts de jupe en flanelle tennis foncée mais à blouses de dentelle noire sur satin. Les robes habillées forment de belles géométries par leur imprimé noir et blanc, tandis que le bleu vif se retrouve en paletot de satin souple sur robes à bustier vert tendre. Enfin, les mousselines du soir se parent d'effets irisés, d'encolures ou manches pailletées, après une série de robes courtes en satin bleu nuit aux incrustations de dentelle.

ANDRÉ COURRÈGES multiplie les effets de couleurs vives sur formes structurées ou robes à manches raglans. Une longue série de mariées en blancs, robes courtes, à fleurs de guipure en couleurs douces ou brillantes, renouvellent le genre.

Marc Bohan, chez CHRISTIAN DIOR, alterne deux silhouettes épaulées tout au long de la journée : une courte et carrée au-dessus du genou, quelque peu militaire, coiffée d'un béret, et



Croquis de Marc Bohan pour Christian Dior.

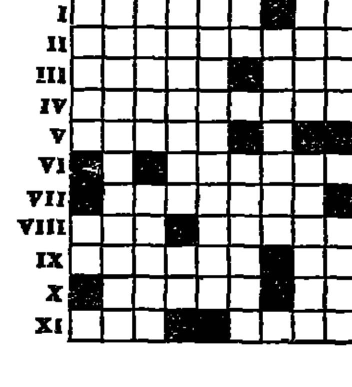
une souple et douce, à la taille fine, s'arrêtant au mollet. Les spencers et vestes aux manches retroussées sont suivis de liquettes en forme de manteaux, de blouses de peintre précieuses en soie imprimée et de paletots faciles à porter de sorte que pour la cliente aussi le choix reste entier. Chemises et pantalons se retrouvent en ensembles à manches raglans, tandis que de jolies robes chemisier en soie plissée blanc cassé s'ornent de cravates régates. Les robes du soir courtes ont de petites manches et des ceintures drapées aux hanches, tandis que les modèles longs comprennent des pyjamas de satin, des imprimés de fleurs à la Matisse. La mariée, pour sa part, se coiffe d'un bandeau à la Suzanne Lenglen renvoyant la balle, au style arts déco.

Christian Lacroix, chez JEAN PATOU, s'inspire de Carmen dans un style jeune et enlevé comme une fête nîmoise. La gardiane se pare de robes courtes qu'une jupe-cape couvre au mollet, en contraste de couleurs vives avec du noir et blanc. Les tenues habillées à hauts brodés et jupes à volants tournent autour d'harmonies fortes jusqu'à la veste de lumière très corrida.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3892



HORIZONTALEMENT

I. Ouvre-boîte. Mouvement du cœur. – II. N'est jamais long à trouver le « truc ». – III. Barre l'entrée. Désignent certaines « armes spéciales ». – IV. Espèces de tranchées. – V. Pleins ou ronds. – VI. Donne des biscuits ou supprimes le lait. – VII. Dessous de table. – VIII. Organisme américain. Farce piquante à base d'andouilles. – IX. Sagace. Terme musical. – X. Connaît de beaux succès à la ville et de gros malheurs à la scène. Conjonction. – XI. Vieille armée. Heure canoniale.

VERTICALEMENT

1. Permet de filer à l'anglaise. Ont parfois droit à une réduction. – 2. Utiles ou nuisibles, tout dépend sous quel angle on les voit. – 3. Marque de considération. Guimbarde juste bonne pour un racleur. – 4. Qui se laisse donc facilement traverser. Symbole chimique. – 5. « Terme » de transmissions. – 6. Sur une note d'hôtel. La table y est très soignée. – 7. Quand il est grand, il accroche. – 8. Vertébré. Une lumière en son temps. – 9. Sont bons pour la décharge. Cas de désunion au Royaume-Uni.

Solution du problème n° 3891

Horizontalement

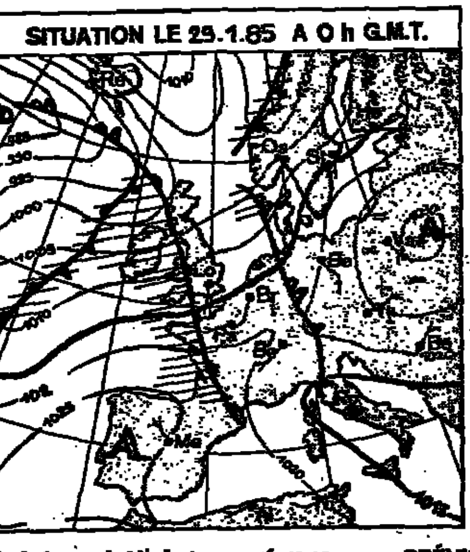
I. Spartacus. – II. Page. Lô. – III. Ovationne. – IV. Nilotique. – V. Géant. – VI. Cd. Seth. – VII. Obtus. Tu. – VIII. Saie. Beda. – IX. Ile. Désir. – X. Ta. Don. EV. – XI. Eidétique.

Verticalement

1. Spongiosité. – 2. Pavie. Balai. – 3. Agalactie. – 4. Retondue. De. – 5. Itt. Dot. – 6. Aloi. Béni. – 7. Conquêtes. – 8. Nu. Tudieu ! – 9. Speech. Arve.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 30-1-85 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 30 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps prévue en France entre le mardi 29 janvier à 0 heure et le mercredi 30 janvier à 24 heures.

Les hautes pressions s'établissant sur l'Espagne et le sud-ouest de la France rejettent le courant d'air océanique perturbé vers le nord et induisent sur la majeure partie de la France un temps doux et humide.

Demain matin, le temps sera en général couvert avec des pluies faibles du nord de la Bretagne à la Normandie et au Nord. Quelques bruines peuvent se produire plus à l'intérieur. Ensuite, dans le courant de la journée, ces pluies s'étendront vers les régions du Nord-Est, au Lyonnais et au nord des Alpes, où elles se tranformeront en neige en montagne. Des Charentes aux pays de la Loire et au Centre, le temps restera gris. Sur le Sud-Ouest, de nombreuses brumes et des nuages bas le matin laisseront la place à quelques éclaircies l'après-midi. Seules les régions du Sud-Est et la Corse auront droit à un temps ensoleillé en journée.

Les températures seront élevées pour la saison, surtout en ce qui concerne les minimales qui seront voisines de 2 à 4 degrés sur le quart nord-est, et de 6 à 12 degrés du nord-ouest au Sud-Ouest et au Sud-Est. Les maximales s'étageront de 4 à 8 degrés sur les régions du Nord, et de 12 à 15 degrés ailleurs.

SENS D'ÉVOLUTION POUR LA FIN DE SEMAINE

Un régime océanique relativement doux et souvent perturbé se maintiendra, jeudi et vendredi, du nord de la Loire et du nord-est au nord des Alpes, tandis que les hautes pressions qui persisteront sur l'Espagne dirigeront sur les régions méridionales de l'air moins humide.

A partir de samedi, un rafraîchissement devrait intervenir sur de nombreuses régions avec l'orientation des vents au nord-ouest.

TEMPS PRÉVU POUR LA FIN DE SEMAINE

Jeudi et vendredi : de la Bretagne et des pays de la Loire aux Ardennes et au nord des Alpes, un temps très nuageux à couvert prédominera. Des pluies passagères se produiront, plus fréquemment près des côtes et des frontières. De la neige tombera en moyenne montagne.

Les vents de secteur ouest souffleront assez fort près de la Manche. Les températures minimales proches de 2 degrés dans le Nord-Est atteindront 6 degrés en Bretagne. Les températures maximales seront comprises entre 5 et 11 degrés. Près de la Méditerranée, le temps sera généralement ensoleillé malgré quelques passages nuageux en Corse. Les vents de nord à nord-est seront modérés. Les températures maximales varieront entre 11 et 14 degrés. Ailleurs, après une matinée souvent grise et brumeuse, quelques éclaircies se développeront, surtout jeudi. Les températures maximales atteindront 8 à 13 degrés.

Samedi : Une zone pluvieuse accompagnée de neige en altitude achèvera de traverser les régions de l'Est le matin. Elle sera suivie l'après-midi d'un temps plus variable avec averses de la Manche orientale aux frontières du Nord et du Nord-Est. La neige tombera à basse altitude. Dans le Nord-Ouest, le temps restera gris et humide, et il pourra pleuvoir à nouveau. Les vents tourneront au nord-ouest et souffleront assez fort près de la Manche. Un fort mistral s'établira. Les températures minimales subiront une baisse sensible, de 3 à 4 degrés environ.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 29 janvier, à 7 heures, de 1 003,2 millibars, soit 752,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29 janvier) : Ajaccio, 14 et 3 degrés; Biarritz, 12 et 11; Bordeaux, 11 et 8; Bourges, 10 et 4; Brest, 10 et 10; Caen, 10 et 7; Cherbourg, 9 et 7; Clermont-Ferrand, 10 et 2; Dijon, 3 et 1; Grenoble-St-M.-H., 4 et – 1; Grenoble-St-Geoirs, 4 et 1; Lille, 4 et 0; Lyon, 6 et 1; Marseille-Marignane, 11 et 2; Nancy, 2 et 0; Nantes, 11 et 9; Nice-Côte d'Azur, 13 et 4; Paris-Montsouris, 9 et 5; Paris-Orly, 9 et 4; Pau, 12 et 9; Perpignan, 13 et 9; Rennes, 9 et 8; Strasbourg, 1 et 1; Tours, 10 et 7; Toulouse, 11 et 7; Pointe-à-Pitre, 29 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 5; Amsterdam, 2 et 1; Athènes, 17 et 9; Berlin, 0 et – 5; Bonn, 2 et 0; Bruxelles, 3 et 2; Le Caire, 22 et 14; îles Canaries, 20 et 14; Copenhague, – 4 et – 4; Dakar, 21 et 16; Djerba, 15 et 11; Genève, 1 et – 2; Istanbul, 15 et 6; Jérusalem, 18 et 6; Lisbonne, 16 et 10; Londres, 10 et 3; Luxembourg, 1 et – 1; Madrid, 11 et 5; Montréal, – 8 et – 13; Moscou, 1 et – 19; Nairobi, 24 et 15; New-York, 4 et – 2; Palma-de-Majorque, 16 et 6; Rome, 14 et 5; Stockholm, – 5 et – 8; Tozeur, 15 et 7; Tunis, 15 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 31 JANVIER

« Le musée Victor-Hugo », 14 h 30, 6, place des Vosges (Academia).

« Les frères Flandrin », 14 h 30, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Refuge de l'Armée du Salut », 14 h 50, 12, rue Cantagrel (l'Art pour tous).

« La maison des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (M. Banassat).

« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (G. Botteau).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La collection Walter-Guillaume », 14 h 30, musée de l'Orangerie (P.-Y. Jaslet).

« Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Mme Hauller).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 29 janvier 1985 :

DES ARRÊTÉS

- Du 17 janvier 1985 relatif aux conditions et modalités de la vaccination antirabique des animaux domestiques.
- Du 22 janvier 1985 fixant les dates des épreuves de la session de 1985 pour les brevets de technicien.
- Du 21 décembre 1984 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'État d'ergothérapeute, d'infirmier, de laborantin, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute et de pédicure.
- Du 22 janvier 1985 modifiant l'arrêté du 24 septembre 1980 fixant la nature et le programme des épreuves du concours interne de secrétaire administratif d'administration centrale.
- Du 31 décembre 1984 fixant les spécifications techniques destinées à servir de base à l'établissement des servitudes aéronautiques, à l'exclusion des servitudes radioélectriques.
- Du 31 décembre 1984 fixant la liste des sociétés coopératives ouvrières de production pour l'exercice 1985.

VIE ASSOCIATIVE

Une revue « grand public » sur l'insertion des handicapés

« PLAINPIED »

Un refus : celui d'associer nécessairement handicap et vie en sommeil. Une volonté farouche : celle de passer du discours – y compris politique – à l'action, en soulignant toutes les formes de solidarité originales permettant une véritable insertion dans une société mal équipée et sous-informée, à défaut d'être véritablement hostile.

Tel est le double objectif que se fixe d'emblée *Plainpied*, cette nouvelle revue – la première sans doute accessible au grand public – qui se veut au service de la « *pleine participation et de l'égalité des personnes handicapées* ». Un discours militant ? Sans doute, mais comment en serait-il autrement dès lors qu'il s'agit, comme le précise son rédacteur en chef, M. Philippe Saint-Martin, de ne pas attendre tout de « *l'Etat-providence* » ni des « *autres* », mais d'affirmer le droit au choix de sa vie, à celui d'aimer et d'être aimé... Autant de prétentions élémentaires trop souvent refusées à ces personnes handicapées, assimilées – à tort – à « *un groupe homogène face aux « autres », qui n'auraient aucun problème* ».

Revue d'information et de sensibilisation à ces questions, *Plainpied* met en pratique ces orientations rédactionnelles en publiant, dès le premier numéro, un dossier complet, « Vivre chez soi ». Véritable guide pratique pour être « *soi avec les siens et les autres* », il permet de jeter un pont entre l'univers personnel et la cité, l'école, le travail, la vie affective, pour tous ceux qui se sentent diminués pour cause d'invalidité, de maladie ou tout simplement de grand âge.

Si le premier numéro a été réalisé uniquement avec le concours d'associations de terrain, les suivants vont s'ouvrir à des personnalités du monde de la politique, de la science, de la communication, à tous ceux qui voudront bien rejoindre un *comité de soutien où figurent déjà*, parmi d'autres personnalités, de nombreux cinéastes et comédiens.

Revue « *transversale* » avant tout, cette publication est éditée par le GIHP (Groupement pour l'insertion des personnes handicapées), qui a fêté cette année ses vingt ans d'activité, après avoir créé seize délégations régionales. Le GIHP emploie seulement cinquante salariés et dispose d'un budget de 32 millions de francs, rappelle M. Jean Bourges, son président.

Avec quinze mille abonnés (elle en compte déjà la moitié), cette revue aura atteint le point d'équilibre. Il lui faudra ensuite envisager la vente en kiosques et viser, outre les élus locaux qui sont « *les acteurs de notre cadre de vie* », un public sensibilisé à ce mensuel qui « *ne sera ni le Mur des lamentations ni le Livre des records* », assure-t-on d'avance avec cette pointe d'humour qui sied si bien aux « *actes de raison* ».

SERGE MARTI.

★ *Plainpied*, 32 pages. Prix : 12,50 F. 10, rue Georges-de-Porto-Riche, 75014 Paris. Tél. : (1) 541-40-43.

ÉCHECS

Le championnat du monde

KASPAROV NE PASSE PAS

Quel défenseur ! Acculé cinq heures de rang sur ses trois dernières rangées, voire les deux dernières, aux trois quarts étouffé, menacé sans arrêt d'une attaque de mat, Karpov a tenu jusqu'à ce que, découragé, Kasparov propose la nullité après s'être « *rendu compte qu'il avait laissé fondre son avance aux environs du trentième coup* ».

Ce commentaire de Taimanov sur la quarante-sixième partie du championnat du monde, jouée lundi, illustre le problème de Kasparov depuis quelques parties : l'incapacité de transformer une position gagnante en... un gain. Sans aucun doute, le fait de n'avoir plus le droit de perdre un point sans perdre le match empêche le jeune challenger de prendre le petit risque supplémentaire qui pourrait conduire à une victoire. Il lui faut attendre la faute de Karpov, qui, du haut de son 5-1, attend la même chose depuis la vingt-septième partie. Mercredi, quarante-septième partie.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Quarante-sixième partie
Partie espagnole

1.	é4	é5	22.	dxç6	Fxç6
2.	Cf3	Cç6	23.	Fb3	Cé7
3.	Fb5	a6	24.	Df3	Cé6
4.	Fa4	Cf6	25.	b4	Dd8
5.	0-0	Fé7	26.	Td1	Da8
6.	Té1	b5	27.	Fd5	Fxd5
7.	Fb3	d6	28.	éxd5	Cç7
8.	ç3	0-0	29.	Cé4	Dç8
9.	h3	Fb7	30.	Cé3	Dd7
10.	d4	Té8	31.	Cf5	Ta8
11.	Cbd2	Ff8	32.	Dh3	Td8
12.	a4	Dd7	33.	Fé3	Dç8
13.	axb5	axb5	34.	Df3	Cé8
14.	Txa8	Fxa8	35.	Fb6	Td7
15.	d5	Cd8	36.	h5	Db7
16.	Cf1	h6	37.	Fé3	Rh8
17.	Cf3h2	Cb7	38.	g4	Fé7
18.	Fç2	Cç5	39.	Cxé7	Txé7
19.	b4	Ca6	40.	g5	hxg5
20.	Cg4	Cb7	41.	Fxg5	Té7
21.	Cg3	ç6			Nulle.

MUSIQUE





culture

MUSIQUE

OUVERTURE DU XIXe MIDEM A CANNES

Les maisons de disques interdisent aux chaînes de télévision de diffuser les vidéo clips

De notre envoyé spécial

Cannes. — Le dix-neuvième Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) a été inauguré, lundi 28 janvier au Palais des festivals de Cannes, par M. Jack Lang. A cette occasion, le ministre de la culture a annoncé la création des « victoires » de la musique, une récompense annuelle similaire aux césars attribués au cinéma ou, pour rester dans le même domaine, aux Grammy Awards des Etats-Unis. Comme les césars, les victoires seront décernées par l'ensemble des professionnels du disque et du spectacle musical (éditeurs, producteurs, journalistes, etc.).

Mille trois cents sociétés participent cette année au MIDEM. Pour la première fois, la République populaire de Chine assiste à la manifestation, et si son stand propose surtout de la musique folklorique ses représentants se considèrent d'abord comme des acheteurs. Le marché de Cannes reflète les évolutions d'une industrie en transformation. Il a lieu cette année sous le signe de la vidéo musique et des nouveaux médias. Les firmes allemandes, anglaises, belges et françaises produisant des vidéo clips sont présentes à Cannes, à côté des chaînes musicales de diffusion par câble et satellite, telles Sky Chanel, MTV, Music-Box, Vidéo-Musique.

Les variétés audiovisuelles sont en plein développement. Aux Etats-Unis, les sociétés discographiques ont établi des contrats annuels avec des chaînes musicales de diffusion comme MTV pour le droit d'utilisation du vidéo clip. Dans différents pays européens, notamment en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie, des accords plus ou moins semblables ont été réalisés.

En France, seul Canal Plus a signé jusqu'à présent une convention. C'est contre cette situation anormale que les firmes discographiques unanimes se sont élevées ce mardi matin à Cannes. Au cours d'une conférence de presse, elles ont décidé de bloquer toute utilisation de vidéo clips français ou étrangers sur les trois premières chaînes ainsi que sur des télévisions périphériques, comme Télé-Monte-Carlo. Et cela dans l'attente de l'ouverture de réelles négociations qui harmoniseraient la situation française avec celle prévalant dans les autres pays.

CLAUDE FLÉOUTER.

« TRISTAN ET ISOLDE », à l'Opéra

Un goût d'inachevé

Le nouveau *Tristan et Isolde*, qui succède, treize ans après, à celui de Wieland Wagner au palais Garnier, doit beaucoup au talent de Michael Hampe, metteur en scène du merveilleux *Cosi fan tutte* de Salzbourg et du *Mariage secret* à l'Opéra-Comique, ainsi qu'à son décorateur Mauro Pagano. Moins original et creusé en profondeur que celui de Jean-Pierre Ponnelle, qui a, hélas ! disparu de Bayreuth (*le Monde* du 5 août 1983), il offre d'admirables visions, et souvent une beauté d'attitudes et de mouvements, qui accompagnent avec discrétion le lyrisme musical, laissé au premier plan. Pourtant, le spectacle ne dépasse pas un niveau fort honorable ; c'est l'éternel problème des chanteurs wagnériens.

L'entrepont d'un navire aux flancs rebondis ; sous un grand vélum blanc, une Isolde massive à l'abondante chevelure rousse, assise sur une malle cloutée, fixe le public, les yeux exorbités. La voile levée découvre la proue du bateau dressée vers le ciel, Tristan à la barre (une sorte de bélier argenté), entouré par des groupes de marins-pêcheurs (au dernier acte, les guerriers seront des Vikings).

Ce dispositif à deux étages est conservé aux actes suivants, avec ce cadre renflé autour d'un plateau circulaire incliné : vaste escalier descendant, étranglé au milieu, sous quelques arbres, pour le duo d'amour ; remparts de rochers au-dessus de la mer, avec des ciels brouillés et de beaux éclairages. Tout cela est simple, juste et profond.

Au pupitre de l'Orchestre de l'Opéra, un remarquable chef wagnérien, Marek Janowski, prend très lentement les préludes, presque hésitants, estompés, mais où la tension peu à peu s'accumule ; son interprétation sera de bout en bout de haute qualité, tout en restant au service des voix, sans chercher à briller par une vision trop personnelle et à imposer l'orchestre comme l'acteur essentiel du drame.

Sans doute n'est-il guère possible de trouver meilleurs chanteurs actuellement qu'Ute Winzing et René Kollo (en attendant Gwyneth Jones et William Johns), que l'on ne saurait accabler sous le souvenir des Flagstad et Nilsson, Lorenz et Windgassen entendus à Paris. Il faut simplement savoir qu'ils nous laissent une idée approximative des deux héros.

La voix d'Ute Winzing a certes un grand éclat et lance parfois de superbes cris passionnés, mais elle est dure et rocailleuse, difficilement maîtrisée, avec des sautes d'intensité et de caractère pénibles. Si elle excelle dans les crescendos sur certains timbres magnifiques, le passage de l'un à l'autre est souvent rude, rarement *legato*, et les *pianissimos* sont faibles, les *forte* tonitruants.

René Kollo, à l'inverse, a une voix homogène, d'une couleur agréable, qui peut monter jusqu'à une réelle intensité au troisième acte, mais elle est largement dominée dans le duo d'amour. Cette puissance réduite de l'émission l'empêche peut-être de donner au texte sa pleine grandeur expressive. Et tous deux obéissent docilement au metteur en scène sans parvenir à conférer une vérité intime à leurs rôles (sinon parfois Kollo à Karéol). Rien de plus banal que leur deuxième acte.

Mais, tout à coup, on monte sur les cimes du génie, lors de l'apparition du roi Marke, à la voix fantastiquement belle et homogène, où tous les mots sont malaxés avec leur force humaine explosive, par l'articulation, le phrasé, le sentiment intérieur. Chaque expression, chaque geste, nous atteint au plus profond du cœur. Kurt Moll est vraiment le roi Marke. Sa seule présence vaut le spectacle, pour connaître réellement ce qu'est un personnage wagnérien.

A un moindre degré, on en dirait autant de Siegmund Nimsgern, souvent cantonné par sa voix noire dans les emplois de traître et qui révèle en Kurwenal une délicatesse, une tendresse rude, un naturel qui sont d'un véritable acteur. Et Nadine Denize est une excellente Brangaene, qui contraste avec sa maîtresse par cette émission très unie, ce timbre velouté, enveloppant, presque langoureux, rayonnant dans l'obscurité du deuxième acte. On leur adjoindra dans des rôles secondaires Philippe Rouillon, Walter Donati et Jean Dupouy.

Malgré les portraits de Marke et de Kurwenal confirmant les superbes qualités d'invention scénique de Michael Hampe, nous gardons un goût d'inachevé devant ce spectacle à demi réussi. Pourtant Kollo était, dit-on, un Tristan bouleversant avec Ponnelle à Bayreuth...

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 1er, 5, 9, 13, 16, 19, 23 et 26 février (18 h 30), avec Gwyneth Jones (les 23 et 26) et William Johns (les 16, 23 et 26). Kurt Moll ne chantera que les 5, 9, 13 et 16 février.

■ CHANT CHORAL. — Les Cahiers de l'animation musicale (51, rue Vivienne, 75002 Paris ; tél. : 233-38-24) publient un volumineux ensemble sur le chant choral : articles de fond, pratiques, répertoires, formation, guide, etc.

■ SYNDICAT DE LA CRITIQUE DRAMATIQUE. — Guy Dumur, critique dramatique au *Nouvel Observateur*, a été élu, le 21 janvier, président du Syndicat de la critique dramatique et musicale pour l'exercice 1985, succédant à José Barthomeuf du *Parisien libéré*, non rééligible à ce poste qu'il occupait depuis quatre ans.

■ PRÉCISION. — Dans l'article de Frédéric Edelmann intitulé « De la droite à la gauche : patrimoine et création » (*le Monde* daté 20-21 janvier), l'expression « *impudemment éconduit* » pouvait laisser penser que M. Jean-Claude Groshens n'était pas allé au bout de son mandat de président du Centre Pompidou. En fait, la succession de M. Groshens s'est normalement passée, si l'on estime normal le fait de laisser quelqu'un à un poste sans lui laisser les moyens d'exercer pleinement ses fonctions.

DEUX DISPARITIONS

Jean de Kerdéland le traducteur de Kravchenko

L'écrivain et journaliste Jean de Kerdéland, qui avait traduit et fait publier en France le livre de Victor Kravchenko *J'ai choisi la liberté*, est mort, lundi 28 janvier, à son domicile parisien. Il était âgé de soixante et onze ans.

C'est en avril 1944 que Kravchenko, membre de la commission d'achats soviétique aux Etats-Unis, s'était « *placé sous la protection de l'opinion publique américaine* », avant d'expliquer les raisons de sa rupture avec le régime soviétique dans un livre qui devait devenir un succès mondial.

Grâce à Jean de Kerdéland, et aux éditions Self qu'il avait créées, l'ouvrage parut en français en 1947 sous le titre *J'ai choisi la liberté*. Sa publication donna lieu à de multiples polémiques, et à un procès pour diffamation intenté par Kravchenko à l'hebdomadaire communiste *les Lettres françaises*. *Les Lettres françaises* furent condamnées à lui verser 150000 F de dommages et intérêts.

J'ai choisi la liberté a été réédité chez Olivier Orban en 1980 (*le Monde* du 21 juin 1980), préfacé par Pierre Daix, ancien rédacteur en chef des *Lettres françaises*.

Le producteur de cinéma Jean-Pierre Rassam

Le producteur de cinéma Jean-Pierre Rassam est mort subitement, lundi 28 janvier, à Paris. Il était âgé de quarante-trois ans.

Jean-Pierre Rassam s'était lancé dans la production cinématographique au début des années 70, alors qu'il avait à peine trente ans, avec enthousiasme et ouverture d'esprit, mais aussi avec un esprit d'indépendance volontiers paradoxal et souvent insolent. Il avait produit, ou coproduit les films de Godard et Jean-Pierre Gorin. (Tout va bien, *1972*), *Marco Ferreri* (la Grande Bouffe, *1973*, Touche pas la femme blanche, *1974*), *Robert Bresson* (Lancelot du Lac, *1974*), *Jean Yanne* (les Chinois à Paris, *1974*, Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, *1972*), *Polanski* (Tess, *1979*), *enfin Dino Risi* (le Bon Roi Dagobert), *le dernier film dont il ait assuré le financement, en 1984.*

Il avait été marié à l'actrice Carole Bouquet.

VOIX ARABES A NANTERRE

Tout un public en fête

L'Egyptien Cheikh Abdel Basset Abdel Samad attendu à Nanterre, ce mardi soir 29 janvier, et à nouveau le dimanche 3 février, arrive en star déjà légendaire, en vedette du monde musulman : dans son rôle aussi exclusif qu'authentique de « plus grand récitant du Coran », il va psalmodier le texte saint verset après verset, mot pour mot. De la plainte sans fin à la brisure brusque, il module, orfèvre respectueux des canons et improvisateur à la fois. Il ornemente lentement, ou se précipite vers les limites rauques du sanglot. Il incruste chaque phrase dans un silence qui ne saurait être vide. Une voix à prendre en bloc, en pleine figure si l'on peut dire, ou en plein cœur, avec toutes ses nuances de couleurs, ses variations insensibles de hauteurs de ton, avec son grain aux vibrations remuantes.

Ce récital, juste accompagné à l'oud (luth classique), *a priori* aride, est sûrement l'un des plus significatifs des treize concerts proposés d'ici au 10 février au Théâtre des Amandiers de Nanterre où les Journées de musique arabes attirent, cette année encore, *des foules* — à la fois les amateurs patentés de traditions extraeuropéennes (style musicologues du dimanche, ou des années 70), mais aussi et surtout bon nombre de Beurs des Hauts-de-Seine, par définition plus jeunes, et d'immigrés arabes de la première génération qui viennent en famille remplir soir après soir la salle de mille deux cents places. Au total un public hétérogène, plutôt acquis d'avance ou en tout cas curieux et prêt au nouveau voyage. *Car il s'agit* là de la suite et fin de l'exhaustif et spectaculaire tour d'horizon entamé au printemps dernier où avaient été invités près de deux cents musiciens venus des pays du Maghreb (*le Monde* du 23 mars 1984). On se limitait alors à la savante tradition arabo-andalouse — à quelques exceptions près. On présente aujourd'hui toutes les musiques du Machreq, soit du Levant, par opposition à Maghreb qui signifie couchant.

Maghreb - Machreq... la distinction semble à tout le moins arbitraire. *Certes les cent cinquante* artistes conviés cette fois représentent le Proche-Orient arabe, mais ils sont plus que liés eux aussi à l'héritage andalou. Toutefois on décèlera dans leurs performances — vocales pour l'essentiel — d'autres influences, des veines différentes, on songera aux douceurs persanes et à l'âge d'or de la Bagdad des califes Abbassides ; on pensera à la Grèce, à la Turquie, et aussi au folklore israélien quand bien même il faudrait le taire.

On jouait l'an passé l'intransigeance esthétique, le dépouillement modal ; on mélange tout cette fois, car en effet tout se tient : la continuation scrupuleuse d'un passé essentiellement religieux et la chanson populaire contemporaine. Au risque, mais qu'importe, d'entendre quelques puristes bougonner et dire : « *Un peu commercial tout ça* », comme ce fut le cas, vendredi soir, au sortir du concert du chanteur syrien Sabah Fakhri. Murmures dispersés et de peu de poids comparés a ce qu'a été cette soirée — trois heures sous le charme d'un magicien qui, d'ailleurs, a recommencé le lendemain avec encore plus d'une vingtaine de chansons mais toutes différentes. Trois heures qui ont paru s'envoler comme une dizaine de minutes et auraient pu se prolonger la nuit entière. Déjà en 1978, un soir au Palais des congrès, Sabah Fakhri, avec son ensemble de dix instrumentistes et de quatre choristes, avait fait un « malheur ». Là, à Nanterre, cela a été carrément la liesse.

⁂

Musicien depuis l'enfance, ayant étudié à Damas et surtout à Alep, où il est né et où il vit, Fakhri, avec ses allures de petit bonhomme rond qui n'en remet pas, est une bête de scène. Incroyablement sobre, et économe de ses gestes, il entraîne aussitôt son auditoire ailleurs : dans les rues peut-être d'une ville blanche embaumant le jasmin, sûrement à travers ces jardins où coulent des fontaines.

Dès le premier *mouhachah*, poème d'amour écrit pour faire danser les femmes, la salle entière s'est mise un peu à tanguer. Fakhri, en queue de pie strict, tantôt se retournant vers les violonistes, ou encourageant le contrebassiste à la manière d'un chef d'orchestre, tantôt lançant un léger sourire vers les premiers rangs serrés, n'avait plus qu'à continuer, sentimental, plus guilleret, puis grave. Improvisant pour mieux retomber sur ses pieds. Voix puissante et tendre, docile. A la troisième chanson, une jolie fille brune de vingt ans, marocaine, s'était levée dans les premiers rangs, une simple écharpe blanche improvisée en gros nœud sur son blue-jeans noir, souvenir de dentelles plus lascives.

Fakhri a laissé faire, laissé venir. Du fond de la salle sont partis des youyous, en accord précis à l'instant où prenait fin tel solo sublime du joueur de qanoun — cette cithare sur table à cordes pincées. Fakhri brodait sur chacune des interventions — et cela allait en s'intensifiant, de balancements communicatifs en applaudissements rythmés. On en redemandait, le chanteur en donnait encore. On en faisait soudain trop, il apaisait son monde d'un petit signe de l'index, d'un regard, d'un oscillement circulaire de la tête. Le calme revenait, le temps de laisser naître un autre rythme...

Etonnante fête où un public retrouvait son génie, ses racines, dans une espèce de liberté communicative, et respectueuse de la beauté comme de la différence. Soudain, sur la scène, apparut un gamin de huit ans, fils de Fakhri, qui, probablement, devait avoir envie d'être avec les grands, comme chez lui à Alep, ou de recevoir de son père une petite caresse sur les cheveux. Ce qui fut fait. Celle-ci reçue, il a fait le tour, les mains sur les hanches, petit crâneur au visage sérieux.

⁂

Image presque trop jolie pour n'avoir pas été calculée d'avance, ce passage du gamin désinvolte comme dans un film au ralenti. Des foulards blancs se sont agités dans toute la salle, les youyous décuplant. Comme un torero, maître de l'arène, Fakhri a entonné un *Layali* (« *Ya layli Ya aini* » — « *O ma nuit, ô mon œil* ») : longues onomatopées étirées, caresses sonores. On se demandait comment tout cela pouvait finir. En réalité, cela s'est terminé d'un coup, presque abruptement. Les musiciens ont filé vers les coulisses, et disparu, comme s'ils avaient tout donné, comme s'il s'agissait de ne pas abîmer ce qui s'était passé. Le lendemain, dimanche après-midi, on nous proposait une remontée musicale du Nil, depuis les traditions de la Nubie imprégnée de rythmes africains, à celles du Caire, avec Eglal El Manialawy, chanteuse opulente en noir et paillettes reprenant les succès d'Oum Kalsoum.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Nanterre, Amandiers, jeudi 31 janvier : Soudan ; vendredi 1er février : Syrie (Les muezzins d'Alep) ; samedi 2 : cérémonie soufi ; mardi 5 et mercredi 6 : Liban ; vendredi 8 et samedi 9 : Irak, avec notamment le soliste Munir Bachir ; dimanche 10 : les pêcheurs de perles du Qatar (15 h 30).

Le concert que devait donner l'Ensemble palestinien Al Achiquin, le 7 février, a été annulé, les vingt-sept musiciens et danseurs de ce groupe n'ayant pu obtenir des autorités syriennes l'autorisation de sortir du territoire.

★ A noter que la Maison de la culture du monde présente, de son côté, à cette occasion, un panorama plus complet des traditions de l'Irak avec quatre concerts les 1er 2, 3 et 7 février (101, boulevard Raspail, téléphone : 544-72-30).

★ Signalons enfin qu'un exposition intitulée « En marge des Mille et Une Nuits » vient de s'ouvrir au Centre culturel de Boulogne-Billancourt.

Une histoire américaine

Still Life (« Nature morte »), est une sorte de « psy-show » passé par l'écriture théâtrale. L'auteur, Emily Mann, est une jeune Américaine. Elle a interviewé trois personnages typiques, trois stéréotypes de la littérature américaine : le soldat déboussolé qui ne se remet pas du Vietnam, sa femme, directe, pragmatique, qui se raccroche à l'enfant qu'elle attend, sa maîtresse, une frustrée à la Bretécher qui a fui sa condition en adhérant à tous les courants des années 70.

Ils se parlent rarement, la plupart du temps *ils se confessent*. Les interviews sont montées par fragments entrecroisés pour donner une progression dramatique qui aboutit à l'éclatement des attitudes de défense et révèle des solitudes vertigineuses. Malgré la mise en scène de Jean-Claude Fall qui évite les facilités d'un réalisme racoleur, la pièce, adaptée par Pierre Laville, reste un pur produit américain.

Ce n'est pas du théâtre qui fait rêver. Mais il offre aux comédiens une base solide d'où ils peuvent décoller. Le spectacle repose sur eux. Jean-François Chatelain, le soldat, pose son personnage dans le monde ambigu, ni vrai ni faux, du cinéma. Laurence Roy, la femme, et Christiane Cohendy, la maîtresse, sont plus charnelles, plus vulnérables. Elles s'engagent, sans autre référence qu'elles-mêmes, que leur souffrance secrète, et elles sont extraordinairement émouvantes.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Bastille, 21 heures.

Le rire frais de Herman Van Veen

Herman Van Veen a le front dégarni sur un visage glabre, des yeux bleu-innocence, un beau sourire d'enfant, une voix de *fausset qui peut descendre* jusqu'au baryton, un corps de mime athlétique qu'il déguise en Pregoli clownesque. Accompagné de ses musiciens, il joue du violon, du piano et chante en français. D'un bout à l'autre de son spectacle, infatigable, il passe d'un personnage à l'autre, se transforme en marionnette hermaphrodite, court, danse, se moque et rêve d'un monde paisible, un monde de jeu et de jouet, de « baba » attardé.

Herman Van Veen frôle la mièvrerie. Sa vitalité, son invention comique, la précision de ses gestes et leur rythme l'empêchent d'y tomber. Son style, c'est le rire frais. C'est agréable. Avec un peu *plus de piquant, ce serait formidable.*

C. G.

★ *Théâtre de la Ville, 18 h 30*, jusqu'au 2 février.

Le Festival de La Rochelle disparaît

Le Festival de La Rochelle disparaît officiellement à compter du lundi 28 janvier. Cette décision, annoncée à Poitiers par M. Raymond Lachat, directeur régional des affaires culturelles, n'est pas vraiment une surprise puisque le conseil municipal de La Rochelle, dès cet été, avait fait savoir qu'il ne renouvellerait pas la subvention qu'il accordait depuis douze ans à cette manifestation d'art contemporain consacrée à la musique, à la danse, au cinéma et un peu au théâtre. Motif invoqué : trop élitiste et d'un coût de 300 millions de centimes, le Festival n'aurait pas un impact local suffisant. Le conseil régional ne fait que suivre l'avis de la mairie de La Rochelle.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ARSÈNE MANGE SA SOUPE : Asile culturel (574-56-58), 21 h.

VAE SOLI : Astelle Théâtre (238-35-53), 20 h 30.

PINK THUNDERBIRD : Galerie 55 (en anglais) (326-63-51), 20 h 30.

LES PRÉNOMS EFFACÉS : Grand hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30.

UNE NUIT DERNIÈRE : Espace Kiron (373-50-25) 22 h 15.

LE MILLIARDAIRE : Carré Silvia Monfort (531-28-34) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 20 h : Concert : Concertos brandebourgeois (audition intégrale, 1re partie) : par les solistes de l'Opéra (au violon : H. Le Floch).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : Temporale (Orage, en langue italienne).

☞ TEP (364-80-80), 20 h 30 : Clair d'usine.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Richard III ; 18 h 30 : Herman Van-Veen (Hollande).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : le Moine noir.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h : Piedigrotta ; 21 h : la Vie cause de mort.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h, 15 h : Poil de carotte – Un voyageur.

ASILE CULTUREL (574-56-58), 21 h : Arsène mange ta soupe.

ASTELLE-THÉATRE DU XIXe (238-35-53), 20 h 30 : Vae Soli.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), 19 h : les Serments indiscrets ; 18 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30, 21 h : Still Life.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.

☞ CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Paradoxe sur le comédien. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Le train était à l'heure ; Galerie, 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

☞ CITHEA (357-99-26), 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. 22 h 30 : Lili.

CONCIERGERIE (359-63-01), 19 h : la Semaine de la comète.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Archibrue.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : le Misanthrope.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hiverneurs ; (D.) 22 h 30 : Madras.

Mardi 29 janvier

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 21 h : Caméléon.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : les Prénoms effacés.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) I. 19 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, n° 2 ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61). 19 h 30 : Hedda Gabler ; 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau ; Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle, 21 h : Arbres de vie.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : A l'ombre des années en fleurs.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.

PORTE-DE-GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Fille de Rappaccini.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : le Café par exemple (dern.).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : les Bâtisseurs d'empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 21 h : Garnies.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Rattraper le temps.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 19 h : Cinq Nô modernes.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Chacun pour moi.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fenêtre sur cœur ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé's tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

La danse

18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Miss Kaputt.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

TH. PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : au port de Gênes.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboïm (Beethoven).

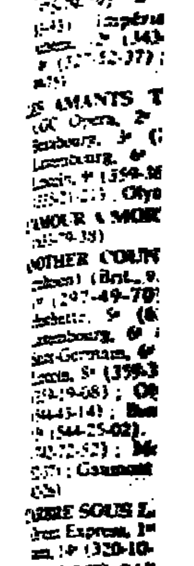
☞ Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Ph. Guingouain, M.-Cl. Schillinger (Bottesini, Paganini, Rota...) ; 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chorale des JMF, Orchestre J. Barthe, dir. J.-L. Martini (Mozart).

Salle des fêtes de la mairie du 13e, 20 h 30 : ONCF, dir. Cl.-E. Nandrup (Massenet, Debussy, Berlioz).

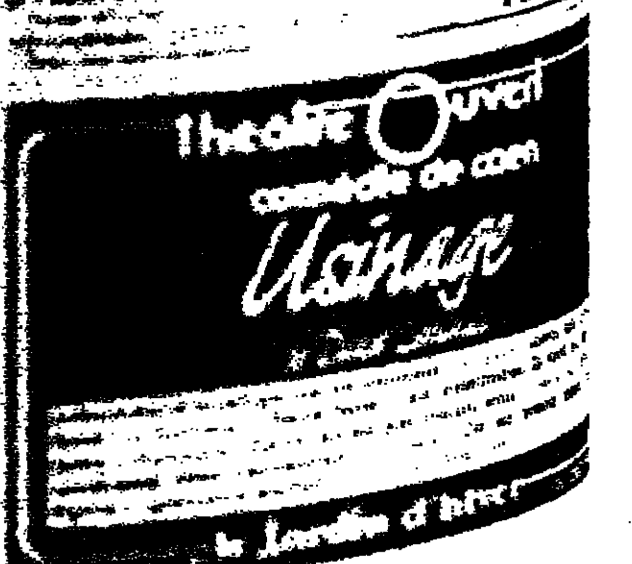
Th. du musée Grévin, 20 h 30 : M.-A. Nicolas, E. Cooper (Bach, Mozart, Brahms).

Bilem, 20 h 30 : A. Yang, M. Nordmann (Fauré, Duparc, Bach...).





SPECTACLES



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Hommage à E. De Filippo : *Filumena marturano* ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : *la Montre*, de Z. Lin ; 21 h : 70 ans d'Universal : *la Revanche de la créature*, de J. Arnold.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AÏDA (It., v.o.) (inédit) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), République Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-26).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (320-10-19).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

L'AUBE ROUGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLÉRO (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paris Ciné-I, 10e (770-21-71).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-36) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE (Canadien-français) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENRAGÉS (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-07-76) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A. v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARTENAIRES (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Lumière, 9e (247-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RENDEZ-VOUS A BROAD STREET (A. v.o.) : Colisée, 8e (359-29-45).

LES RUES DE L'ENFER (A.) (**) v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp. v.o.) ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Reflet Balzac (H. sp.), 8e (561-10-60).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (246-49-07).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

Les grandes reprises

ACCIDENT (Ang., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

AIMEZ-VOUS BRAHMS ? (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

ALL THAT JAZZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H.sp), 1er (508-94-14) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Reflet-Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BEAT STREET (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BLANCHE COLOMBE ET VILAINS MESSIEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CŒUR EST UN CHASSEUR SOLITAIRE (Ang., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LES CŒURS CAPTIFS (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA CORDE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FORT SAGANNE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

LA FUGUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

GUYS AND DOLLS (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.), UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE JUMEAU (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LOULOU (All., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (A.), Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MONTEREY POP (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAIN ET CHOCOLAT (Franco-It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*). Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SHINING (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

LE TEMPS DE LA REVANCHE (A., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TESS (A., v.o.) : Châtelet Victoria (H.sp.), 1er (508-94-14) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

TRASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

L'APOCALYPSE DE L'OCÉAN ROUGE, film franco-italien de John Old junior, v.o. : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. :Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA COMPAGNIE DES LOUPS, film britannique de Neil Jordan, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

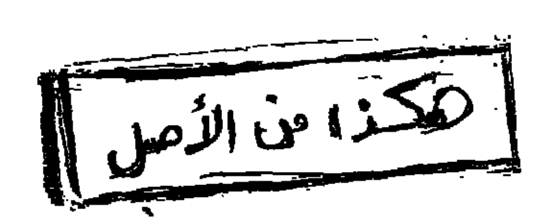
LE DÉFI DU TIGRE, film américain de Walter Gordon : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JE VOUS SALUE MARIE, film franco-suisse de Jean-Luc Godard : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14).

PALACE, film français d'Edouard Molinaro : Forum, 1er (293-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS, film français de Jean-Pierre Vergne : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

UN FILM, film français de Michel Hassan : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Jeu : Enigmes du bout du monde.**
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Enigmes en vingt-six épisodes. Un jeu « remake » de « La course autour du monde », de « La chasse au trésor »...

21 h 35 **L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
Le chant des dauphins.
L'équipe du commandant et la Calypso *se sont mêlées aux dauphins en Méditerranée, au large des côtes espagnoles.*

22 h 30 **Tintam'art.**
Emission d'Antoine Gallien.
Dossier, cette semaine, autour du chanteur « in ». Alain Bashung, auteur de Vertige de l'amour. *Il chante, compose, avec son parolier Boris Bergman. Et les actualités de la semaine.*

23 h 35 **Journal.**
23 h 55 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 **Cinéma : la Balance.**
Film français de B. Swaim (1982), avec N. Baye, P. Léotard, R. Berry, M. Ronet, C. Malavoy...
Un inspecteur de la brigade territoriale veut contraindre un ancien truand, vivant des gains d'une prostituée dont il est amoureux, à s'infiltrer comme indicateur dans la bande d'un trafiquant de drogue à Belleville. Nouvelle police en jeans et baskets, méthodes expéditives et bavure. Bien fabriqué, bien joué et roublard.

22 h 30 **Mardi cinéma.**
Avec Jean-Claude Brialy, Francis Perrin, Anémone, Dominique Lavanant.
23 h 35 **Journal.**
0 h 5 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma : Arsène Lupin contre Arsène Lupin.**
Film français d'E. Molinaro (1962), avec J.-C. Brialy, J.-P. Cassel, D. Gaucby, F. Dorléac, H. Garcin, G. Grad, J. Le Poulain, M. Marquet (N.).
Dans les années 20, deux fils naturels d'Arsène Lupin, qui ne se connaissaient pas, vont prendre sa succession et se trouver en concurrence. Excellent scénario imaginé à partir des œuvres de Maurice Leblanc. Vivacité de la mise en scène et gags à la manière des « ciné-feuilletons » d'aventures. Brialy et Cassel en héros fantaisistes.

22 h 30 **Journal.**
23 h **Folies ordinaires : Charles Bukowski.**
23 h 5 **Prélude à la nuit.**
Festival de Prades 1984 : Scherzo nº 2, *opus 31, de F. Chopin, interprété par B. Rigutto, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Ding Dang Dong ; 17 h 12, Cinéma : club de femmes, film de Jacques Deval (1983) ; 18 h 53, Feuilleton : Janique aimée ; 19 h 6, Atout PIC ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Cinéma : 1941, de Steven Spielberg ; Cinéma : Itinéraire bis, de C. Drillaud ; 23 h 50, SLAM ; 0 h 35, Cinéma : Horizons perdus, de F. Capra ; 2 h 25, Rock concert.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h Entretiens avec Tapiès.
21 h 30 Musique : diagonale ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : mais à quoi pensent donc les intellectuels new-yorkais ?
0 h Le rendez-vous de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

FRANCE-MUSIQUE AU MIDEM A CANNES

20 h 30 Concert (en direct de la salle Debussy) : *Premier concerto pour violon*, de Paganini ; *Kindertotenieder*, de Mahler ; *Deuxième concerto pour piano*, de Saint-Saëns, par l'Orchestre régional Alpes-Provence-Côte d'Azur de Cannes, dir. M. Fischer-Dieskau.
23 h Les soirées de France-Musique : jazz-club (en direct du Club 06), le groupe Azur.

Mercredi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **ANTIOPE 1.**
11 h 45 **La Une chez vous.**
12 h **Feuilleton : Buffalo Bill.**
12 h 30 **La bouteille à la mer.**
13 h **Journal.**
13 h 40 **Vitamine (et à 15 h 30).**
14 h **Championnat du monde de ski alpin.**
16 h 20 **Infos-jeune.**
16 h 40 **Série : Star Trek.**
17 h 30 **La chance aux chansons.**
18 h **Nounours.**
18 h 5 **Le village dans les nuages.**
18 h 25 **Minijournal pour les jeunes.**
18 h 40 **Série : Papa et moi.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Cocoricocoboy.**
19 h 53 **Tirage du Tac-o-tac.**
20 h **Journal.**
20 h 25 **Tirage du Loto.**
20 h 30 **Parlons France.**
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 45 **Série : Dallas.**
21 h 40 **Contre-enquête.**
Fait divers : « Portrait... trop beau » : portrait d'un tueur ; « Elle gagne à être connue » : une star à soixante-dix ans ; l'affaire Troppmann. L'affaire Allaire...
22 h 45 **Cote d'amour.**
Avec Jesse Garon, Sade, Paul Personne, Bronski Beat, Vanity, Chaka Khan.
23 h 30 **Journal.**
23 h 50 **C'est à lire.**
0 h 5 **Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 **Télévision du matin.**
8 h 30 **Feuilleton : Escalier B, porte 4.**
10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal et météo.**
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 30 **Feuilleton : les Amours des années 50.**
13 h 45 **Dessins animés.**
14 h 15 **Récré A 2.**
16 h 50 **Micro-Kid.**
17 h 25 **Platine 45.**
18 h **Les carnets de l'aventure.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Les Cinq dernières minutes : Meurtre à la baguette.**
Réal. J. Audoir, avec J. Debary, M. Eyraud...
Un Chinois assassiné au cours d'une fête asiatique. Une rude enquête sur fond de travail au noir, de drogue et d'une communauté difficile à pénétrer.
22 h 5 **L'Art au quotidien : Petits échos de la mode.**
Derniers looks. La mode descendue dans la rue. Ce reportage est une balade à Paris et en banlieue, en compagnie de ceux qui font la mode (jeunes de quinze à vingt-cinq ans).
23 h **Journal.**
23 h 25 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
19 h 55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **En se souvenant de Tino Rossi.**
21 h 35 **Journal.**
22 h **Médicale : la Dépression nerveuse.**
Est-ce une maladie ? Comment la soigne-t-on ? Le rôle des médicaments et de la psychothérapie.
23 h **Folies ordinaires : Charles Bukowski.**
23 h 30 ***Prélude à la nuit.***

CANAL PLUS

10 h 20, Série : Robin des Bois ; 11 h 10, Documentaire : les Everly Brothers ; 12 h 5, Série : L'Homme au Katana ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Feuilleton : Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Cabou cadin (Max Romana, David Copperfield, l'enfant invisible) ; 16 h, Série : Ellis Island ; 17 h 15, Rock concert ; 18 h, 4, SLAM (Batman) ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, *Série* : Hill street Blues ; 21 h 15, Série Soap ; 21 h 50, Cinéma : Emmanuelle IV, de F. Leroi ; 23 16, SLAM ; 0 h, Cinéma : Meurtre par décret, de B. Clark ; 1 h 45, Série : Robin des Bois ; 2 h 35, Série : Batman.

FRANCE-CULTURE

8 h 30, *Les chemins de la connaissance* : Robert Desnos ou le rêveur lucide (et à 10 h 50 : Alexandre Csoma de Koros, fondateur de la tibétologie) ; 9 h 5, Matinée : La science et les hommes ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : avec Nadine Garrel (« Princes de l'œil » ; *11 h 30, Feuilleton : « Han d'Islande » ; 12 h,* Panorama ; 12 h 45, Avant-première : « Claire d'usine » au TEP ; 14 h, Un livre, des voix : « Le Hadj », de Léon Uris ; 14 h 30, Passage du témoin, Elizabeth Catta, juge des enfants reçoit Maxwell Stern ; 15 h 30, Lettres ouvertes : magazine littéraire ; *17 h 10, Le pays d'ici*, en direct de Rennes et de Saint-Brieuc ; 18 h, Subjectif : Agora (avec André Frossard) ; à 18 h 35, chroniques : Tire ta langue !, la surprise du texte, espace libre ; à 19 h, Rétro ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : La génétique aujourd'hui ; 20 h, Musique, mode d'emploi.
20 h 30 Jean Ferry, du surréalisme à la pataphysique : le seul chouan juif.
21 h 30 Musique : Pulsations.
22 h 30 Nuits magnétiques : Mais à quoi pensent donc les New-yorkais.
24 h Le rendez-vous de minuit.
1 h Les nuits de France-Culture.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 8, Journée Arturo Benedetti-Michelangeli : œuvres de Ravel, Scarlatti, Pizzetti, Schumann, Brahms, Schubert, Tchaïkovski, Granados, Albeniz, Monpou ; 12 h 35, Concert (en direct de la salle A) : les lauréats du concours de la Tribune internationale des *Jeunes interprètes de l'UNESCO* - Rolf Plagge, piano, Christian Tetzlaff, violon, Trais Otterbech-Mork, violoncelle ; 13 h 30, Programme musical : œuvres de Mozart, Wagner, Busoni, Beethoven, Pizzetti, Liszt, Verdi, Chopin, interprétées par A. Benedetti-Michelangeli ; *18 h 30, Concert (en direct de la salle des* Ambassadeurs) : Musique contemporaine ; œuvres de Levinas, Masson, Murail par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. Frad Mechkat, sol. M. Levinas, piano, G. Caussé, alto ; 19 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ? ; 20 h 5, Avant-concert.
20 h 30 Concert (en direct de la salle Debussy) : œuvres de Chopin, Debussy *interprétées par A. Benedetti-*Michelangeli.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du club 06), la chanteuse brésilienne Marcia Maria.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Montauban.
Mme René Banon,
M. et Mme Gérald Banon
et leurs filles,
Le docteur Frank Banon, Mme
et leurs filles,
Les familles Banon, Grabielle, Amalric,

ont la douleur de faire part du décès de

l'intendant général
de première classe (C.R.)
René BANON,
commandeur de la *Légion* d'honneur,

survenu le 24 janvier 1985.

Selon les volontés du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 28 janvier 1985, à Montauban.

— Mme Jean-Louis Bouquier,
M. et Mme Jean-Marie Bons
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Philippe Gross
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis BOUQUIER,
ingénieur E.S.E.

survenu le 27 janvier 1985, à Brive.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Boisset (Cantal).

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue Max-de-Vars,
19100 Brive.
40, rue de Fontenay,
94300 Vincennes.
2 *bis*, boulevard du Château,
92200 Neuilly.

— Mme Berthe Chemoul,
M. et Mme Hubert Chemoul,
M. et Mme Lucien Chemoul,
M. et Mme Roger Chemoul,
M. et Mme Fabien Chemoul,
M. et Mme Guy Chemoul,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Moïse CHEMOUL,

survenu le 26 janvier 1985, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques seront célébrées le 29 janvier, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

— *M. Dork der Agopian*
et Mme, née Nora Damlamian,
ses *enfants*,
Eric et Isabelle,
ses petits-enfants,
La famille Damlamian,
ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces,
Ses parents et alliés,
Ses amis et anciens malades,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Hadjadour DAMLAMIAN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le dimanche 27 janvier 1985, en son domicile à Clamart, dans sa centième année.
« Il a eu une vie belle et bonne. »
La cérémonie religieuse sera célébrée *le* vendredi *1er* février, à *10 h 30*, en l'église apostolique arménienne Saint-Jean-Baptiste, 15, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, où on se réunira.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière parisien de Bagneux.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à des institutions arméniennes ou à la Croix-Rouge française, BP 41, 92145 Clamart.
37, rue Denis-Gogue,
92140 Clamart.

— Nous apprenons le décès, survenu le mercredi 23 janvier 1985 à Paris, du

général Roger GUERNON,
grand officier de la Légion d'honneur,

dont les obsèques ont été célébrées, le *lundi 28 janvier, en l'église Saint-Louis* des Invalides à Paris.

[Né le 13 mai 1916 à Argenteuil (Val-d'Oise), et ancien élève de l'Ecole de l'air, Roger Guernon participe, dans des escadres de bombardement, aux campagnes d'Afrique du Nord, d'Italie et d'Allemagne jusqu'à l'armistice en 1945.
En 1950, il commande le groupe de liaisons aériennes ministérielles (GLAM) à Villacoublay et, après plusieurs postes d'état-major, il occupe, de 1958 à 1960, le commandement du Centre saharien d'expérimentations nucléaires à Reggan, où il prépare la première explosion française. En 1962, *il commande le transport aérien* militaire (COTAM) et entre, en 1964, à l'état-major des armées où il devient adjoint du général Charles *Ailleret* en 1966. Avec le rang de général d'armée aérienne, Roger Guernon dirige, de 1969 à 1972, le Centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique à Papeete, avant de prendre sa retraite.]

— *Jean-Claude HEMERY.*

27 septembre 1931.
28 janvier 1985.

— *On nous prie de faire part du rappel à Dieu de*

Mme MÉJANÈS,

pieusement survenu, le 22 janvier 1985, au domaine de Soulages.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Gailhan, le 25 janvier.

De la part de
M. François Méjanès,
M. Jean-François Méjanès
et Mlle Ishtar Kettaneh, sa fiancée,
M. et Mme Jean-Pierre Arnoux
et leurs enfants,
Son époux, ses enfants et petits-enfants.

Domaine de Soulages,
Gailhan par 30260 Quissac.

— M. le grand rabbin Naouri,
Mme veuve Rachel Dibai,
Mme veuve Emile Levy,
M. et Mme Alexandre Naouri
et leurs enfants,
M. et Mme le grand rabbin Chouchena
et leurs enfants,
M. et Mme le rabbin Saül Naouri,
M. et Mme Moshé Naouri
et leurs enfants,
M. et Mme Léon Naouri
et leurs enfants,
M. et Mme Rolland Dukhan
et leurs enfants,
M. et Mme Jacob Naouri,
M. le docteur Jean Naouri,
Les familles amies et alliées

ont l'immense douleur de faire part du décès de leur épouse, sœur, mère et cousine,

Mme Charlotte NAOURI,

La levée aura lieu si D. veut le mercredi 30 janvier 1985, à 7 h 30, au 48, rue Richer, Paris-9e.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la Fondation du grand rabbin Naouri
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Charlotte NAOURI,

épouse de leur vénéré maître.

M. le grand rabbin
Rahamim NAOURI.

La levée du corps aura lieu mercredi 30 janvier 1985, à 7 h 30, 48, rue Richer, 75009 Paris.

L'inhumation aura lieu à Jérusalem.

— *Ses enfants,*
Ses petits-enfants,
Sa *famille*,

ont la tristesse de faire part de la mort de

Hermann SCHIFF,

le 27 janvier 1985.

Selon son désir, son corps a été donné à la faculté de médecine.

— (76) Mont-Saint-Aignan.

M. *et* Mme *Alain Ropers*,
Mme Christine Ropers
et M. Pierre Conil,
Celia et Pierre-Alain Conil,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand THEVENET,

receveur municipal honoraire
de la ville de Nancy,
chevalier du mérite social,
ancien combattant 1914-1918,

survenu le vendredi 25 janvier 1985, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 janvier, à 14 heures, en l'église de Mont-Saint-Aignan (village).

337, rue Join-Lambert,
76230 Boisguillaume.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 21 janvier 1985, du

docteur Jacques VARANGOT,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Paris,
officier de la Légion d'honneur.

Selon ses volontés, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

De la part de
Mme le docteur Jacqueline Varangot-Schnizer, son épouse,
Et de ses enfants.

— *On nous prie d'annoncer le décès,* survenu à Auxerre le 27 janvier 1985, de

M. Roger WELLARD.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 31 janvier, à 11 heures, à l'église de Saint-Maurice-le-Vieil, dans l'Yonne.

— De la part de sa famille et de ses amis.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du *rappel à Dieu de*

Fernand ARNAUD,

une pieuse pensée est demandée, en union avec les messes célébrées pour lui, à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université Paris-III, samedi 2 février, à 14 heures, salle Greard, M. Pierre Yves Lambert : « *L'épitaxe dans les langues celtiques* ».

— *Université Paris-IV, samedi* 2 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Dominique Folscheid : « L'esprit de l'athéisme et son destin ».

— Université Paris-VIII, samedi 2 février, à 13 h 30, salle F 288, M. Michel Remy : « Le mouvement surréaliste en Angleterre ».

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Double duel Peugeot-Audi

La Peugeot 205 Turbo-16 du Finlandais Ari Vatanen a pris nettement l'avantage dans le 53e Rallye de Monte-Carlo au cours de la nuit du lundi 28 à mardi 29 janvier. Après douze épreuves spéciales chronométrées (sur un total de trente-trois d'ici la fin de la course), Vatanen a, en effet, 2 minutes 4 secondes d'avance sur l'Audi Sport-Quattro de l'Allemand de l'Ouest Walter Röhrl, quadruple vainqueur de l'épreuve.

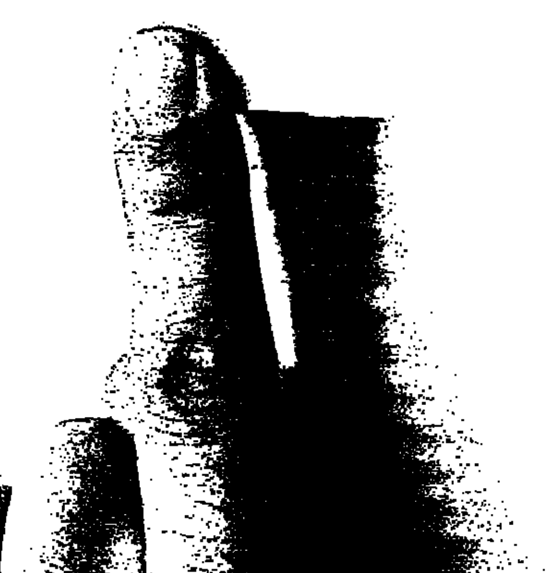
Au départ de Domaine du Rouet, lundi, Röhrl avait pourtant 35 secondes d'avance, mais, sur les routes enneigées qui rejoignaient Grenoble, Vatanen a fait merveille : il a pris le commandement à la faveur des 32 kilomètres chronométrés de Saint-Jean-en-Royans, et il a gagné au total six des sept « spéciales » de la journée, ne laissant que les 45,5 kilomètres de parcours sec du Burzet à Röhrl.

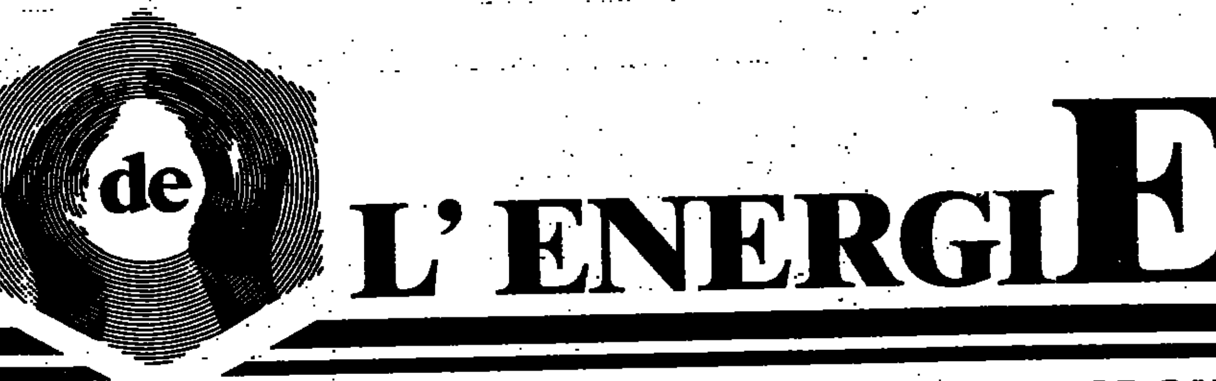
Les troisième et quatrième places sont aussi l'objet d'un duel entre Peugeot et Audi, la 205 Turbo-16 du Finlandais Timo Salonen ayant encore une fois l'avantage sur la Sport-Quattro du Suédois Stig Blomqvist. La Lancia 037 du Finlandais Henri Toivonen, qui était en lutte avec les voitures à quatre roues motrices après le parcours de concentration, a été reléguée sur la neige à 8 minutes 41 secondes du leader. La météo prévoyait cependant des routes sèches pour les six « spéciales » qui devaient conduire les rescapés, mardi 29 janvier, de Grenoble à Gap.

● *Une nouvelle organisation du Rallye de Monaco l'an prochain.* — Les instances d'appel de la Fédération internationale automobile ont tranché, le 25 janvier à Paris, le différend opposant la Fédération française du sport automobile (FFSA) à l'Automobile Club de Monaco (ACM) à propos du contrôle sportif du Rallye de Monte-Carlo sur le territoire français : à partir de 1986, ce contrôle sera assuré par la FFSA, et les frais seront à la charge de l'ACM.

Publication judiciaire

Extrait d'un jugement rendu par la 2e Chambre du Tribunal de Grande Instance de LILLE le 7 juillet 1982 confirmé par arrêt de la *Cour d'Appel de* DOUAI en date du 18 septembre 1984.
Dit que la société de droit italien EUROBAGS, en important en France et la *société* EUROBAGS FRANCE en important, en offrant en vente et en vendant des sacs à fond plat reproduisant les caractéristiques décrites dans la revendication du brevet français nº 76.02.493 ont contrefait la revendication dans les termes de l'article 51 de la *loi* du 2 janvier 1968.
Fait défense aux sociétés EUROBAGS et EUROBAGS FRANCE de poursuivre les actes de contrefaçon caractérisés ci-dessus sous astreinte provisoire de 10 francs par sac vendu.
... *désigne en qualité d'expert Monsieur* .... avec mission de déterminer le préjudice subi .... du fait des actes de contrefaçon susvisés en examinant notamment la comptabilité de la société EUROBAGS FRANCE.
Condamne les sociétés EUROBAGS et *EUROBAGS* FRANCE in solidum à payer à *Monsieur* Maxime PARROCHIA la somme de 15 000 francs à titre de provision.
Autorise Maxime PARROCHIA à faire publier par extraits le présent jugement dans trois quotidiens ou périodiques de son choix, aux frais desdites sociétés in solidum.
Déboute les sociétés EUROBAGS et EUROBAGS FRANCE de la totalité de leurs prétentions.





LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

NUMÉRO 20 • JANVIER 1985

ISSN 0759-1934

Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.

Entretien avec Hubert Curien, ministre de la Recherche et de la Technologie

- La maîtrise de l'énergie reste une priorité.
- Seule la recherche en milieu industriel permet d'aborder les questions réelles.
- L'émulation entre pôles de recherche est bénéfique.

■ Monsieur le ministre, une question préalable : estimez-vous aujourd'hui que les recherches dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des matières premières doivent être prioritaires ?

Hubert Curien — Ma réponse est tout à fait claire : oui, bien sûr ! La maîtrise de l'énergie (plus encore que les « économies d'énergie ») est toujours une priorité évidente. Une priorité, notez-le, qui ne doit pas nécessairement rester indexée sur le prix du baril de pétrole. Pour les années à venir, la gestion de la planète Terre passe par une bonne gestion de l'énergie et des matières premières.

Ces deux domaines sont d'ailleurs étroitement liés : on nous dit parfois que nous risquons de manquer de tel ou tel métal ; il vaudrait mieux se demander si nous n'allons pas manquer d'énergie pour extraire ce métal de tel ou tel type de minerai. Se situant donc au cœur de toutes les questions d'exploitation des ressources, le problème énergétique est au centre de nos préoccupations et reste une priorité.

Une observation, à ce sujet : l'existence, en France, d'une Agence pour la maîtrise de l'énergie — dont il y a lieu de se féliciter — ne doit pas nous dispenser de faire en sorte que tous les organismes de recherche français (publics ou privés, universitaires ou industriels) s'intéressent à ce thème et fassent preuve en la matière d'un intérêt accru.

C'est le tournant auquel nous sommes parvenus aujourd'hui : au-delà de l'impulsion fondamentale qu'a su créer et que maintient très bien l'Agence, il faut, pour progresser, qu'une véritable mobilisation des moyens vers la maîtrise de l'énergie se fasse aussi dans tous les autres organismes de recherche.

L'Agence agit dans ce domaine comme un catalyseur ; il faut que ses partenaires le comprennent.

■ En matière d'offre d'énergie, pourtant, la conjoncture...

H.C. — La gestion de la planète requiert une vision à long terme. Nous avons dans ce domaine, nous pays technologiquement avancés, une véritable responsabilité. Les Français l'ont bien compris : notre planète est un patrimoine commun. A nous d'en tirer le meilleur, ce qui implique une vision qui sache aller au-delà des aspects conjoncturels.

■ Quels vous semblent être les secteurs prioritaires ?

H.C. — Les recherches concernant l'habitat me semblent très importantes. Voilà un secteur où l'on peut encore faire beaucoup, ce qui a d'ailleurs le double avantage d'économiser l'énergie et d'améliorer la qualité de la vie. En outre, c'est peut-être l'un des meilleurs moyens de sensibiliser les citoyens, dans leur vie quotidienne, à un problème important pour l'humanité.

En ce qui concerne la maîtrise de l'énergie dans les processus industriels — autre grande priorité —, je pense qu'il faut la conjuguer avec la maîtrise de l'environnement en général. Je ne dis pas que maîtrise de l'énergie et protection de l'environnement soient toujours aisément compatibles, j'indique simplement qu'un optimum doit être recherché.

■ Associer la recherche à l'industrie, cela fait partie de vos priorités. Vous avez eu souvent l'occasion de le dire. Quelles formes peut prendre cette association ?

H.C. — Il faut tout d'abord développer plus encore la recherche en milieu industriel — sans qu'il soit question, évidemment, de laisser croire que la recherche fondamentale soit, de quelque manière, un luxe. Je constate que, dans les grands pays industrialisés (USA, Japon, RFA), on fait plus de recherche en milieu industriel que chez nous.

Depuis trois ans, nous sommes sur une pente nettement ascendante, mais nos concurrents aussi. L'écart a donc tendance à rester constant et il nous faut faire des efforts supplémentaires. Pourquoi travailler en milieu industriel ? Parce que, autrement, la recherche appliquée, travaillant sur des problèmes qui ne sont pas nécessairement les problèmes réels ni les plus cruciaux, risque tout simplement... d'être inapplicable. Seul le travail en milieu industriel permet de détecter les vrais problèmes. Cela exige une relation encore plus étroite entre les deux pôles de la recherche, fondamentale et appliquée, exigence dont les chercheurs français sont d'ailleurs de plus en plus conscients. En ce qui concerne les formes que peut prendre cette relation, viennent en premier lieu les échanges entre chercheurs : les nouveaux statuts du CNRS prévoient explicitement des avantages pour encourager cette mobilité des chercheurs. Il faut ensuite encourager les créations de petites ou moyennes sociétés avec le double parrainage d'un organisme public de recherche et d'une compagnie industrielle. Nous en avons de nombreux exemples, mais plus particulièrement dans les sciences qui ont connu ces dernières années le développement le plus spectaculaire (électronique et automatique ou biotechnologie). Je voudrais qu'il en aille de même des technologies qui ont une réputation plus classique, telles la thermique ou la mécanique, elles aussi en permanente évolution. On ferait une grave erreur en cantonnant nos efforts dans les quelques domaines qui nous paraissent aujourd'hui en pleine ébullition. Demain ou après-demain, cela peut « bouillir » ailleurs ; il faudra alors y être aussi présents.

■ Quel équilibre voyez-vous entre les grands programmes tel l'espace, par exemple, et des programmes par nature plus diffus comme la maîtrise de l'énergie ou les biotechnologies ?

H.C. — C'est une question qu'il est bon de se poser. Constatons tout d'abord qu'opposer systématiquement, comme des concurrents, grands programmes technologiques et programmes diffus serait une grave erreur.

Les grands programmes technologiques sont indispensables à un pays comme le nôtre : on ne peut pas ne pas construire d'avions, de fusées, de satellites, de réacteurs nucléaires ni de voitures modernes. Mais, si l'on veut tirer le meilleur bénéfice de ces programmes, il faut faire en sorte que les technologies qu'ils nous ont permis d'acquérir servent aussi à autre chose. Là-dessus, j'ai une philosophie : lorsqu'on réalise ces grands programmes, on doit donner une pleine responsabilité aux laboratoires, aux industries qui sont chargées des diverses parties du développement. Tel industriel chargé d'un sous-système doit en avoir la responsabilité pleine et entière ; il doit être conduit à innover pour assurer cette responsabilité, et pourra par là même utiliser cette innovation à autre chose. Le réservoir que constitue l'innovation doit être, dès le départ, le plus possible réparti.

■ Quelle place faites-vous à l'initiative régionale en matière de recherche ?

H.C. — La France n'a pas une taille telle qu'elle puisse mettre en œuvre des politiques autonomes de recherche aux six coins de l'Hexagone ; il nous faut une politique d'ensemble nationale. Mais celle-ci doit être le résultat d'un ensemble d'opérations qui vont se faire sur tout le territoire. Ainsi, les régions ont à mon point de vue une double importance : premièrement, la recherche s'y exécute, on doit donc être à leur écoute permanente ; deuxièmement, elles ont des spécificités — pas des monopoles ! — qui doivent être révélées et encouragées. La politique régionale menée ces dernières années a porté ses fruits, à cet égard : les conseils régionaux s'intéressent de plus en plus à la recherche et disposent de fonds qui ne sont pas négligeables. Ainsi, en Midi-Pyrénées par exemple, 3% des crédits dont dispose le conseil régional sont consacrés à la recherche ; vous voyez que les régions ont bien compris le rôle initiateur qu'elles peuvent jouer. A l'Etat en ce qui concerne les grands organismes, aux industriels en ce qui les concerne de savoir profiter de ces nouvelles potentialités.

L'émulation entre pôles de recherche qui peut résulter de cette politique me paraît bénéfique ; voyez ce qui se passe aux Etats-Unis. Je ne crois pas aux vertus d'une politique d'uniformisation, pour être tout à fait franc. Certains centres sont meilleurs que d'autres, eh bien, il faut le reconnaître et savoir en tirer le meilleur bénéfice pour la nation !

Propos recueillis par Michaël Gheerbrant



BRRRRRR...

Il a fait un froid à ne pas sortir de son labo ?
Et pourtant...
Si l'on veut avoir chaud l'hiver, il faut de l'énergie pour tout le monde,
donc savoir en utiliser le moins possible pour le meilleur résultat possible,
donc que les industriels innovent,
donc qu'ils aient des idées neuves,
donc que les chercheurs, payés pour en avoir, les leur communiquent...
donc, il faut sortir de son labo.

EDITORIAL

Grands travaux : questions sur la quatrième tranche

Depuis que le Fonds spécial des grands travaux existe, l'AFME a géré, à ce titre, 2,750 milliards de francs qui ont été totalement consacrés à des actions de maîtrise de l'énergie, engendrant 11 milliards d'investissements. Au plan énergétique, le gain d'ores et déjà acquis est de 1,770 million de tonnes équivalent pétrole d'économie ou de substitution par an, soit une baisse de la facture énergétique des bénéficiaires de 4 milliards de francs.

La répartition différente des enveloppes issues des lois des 3 août 1982, 9 novembre 1983 et 28 mai 1984 aura permis au total de soutenir 7 000 programmes. Les deux tiers de ces programmes concernent le patrimoine des collectivités locales (22 000 bâtiments). S'y ajoutent près de 1 500 entreprises industrielles et agricoles ; 706 hôpitaux et 80 opérations de géothermie ou de réseaux de chaleur.

Cet énoncé m'amène à faire une remarque quant au quatrième Fonds spécial des grands travaux, créé par la loi du 14 décembre 1984. Sur cette nouvelle enveloppe, 700 millions seraient gérés directement par l'AFME et se répartiraient de la façon suivante : 550 millions pour les entreprises industrielles et les bâtiments de l'Etat ; 100 millions pour les réseaux de chaleur, et 50 millions pour des opérations « villes pilotes » qui consistent à mener des actions concertées de diagnostics thermiques sur la totalité d'un parc immobilier donné.

Pas de possibilités, donc, pour les hôpitaux, les bâtiments communaux et ceux du tourisme social (« tertiaire non lucratif », en jargon « FSGTiste »), possibilités faibles pour les entreprises ; la rapidité d'affectation des aides dans les Fonds précédents laissant prévoir une consommation très rapide de la nouvelle enveloppe. Or, je le souligne à nouveau, la totalité des crédits disponibles par les premiers Fonds était consommée fin 1984.

Stopper le formidable élan que révèlent les chiffres évoqués ci-dessus ne me paraissant pas pensable, c'est dans le 1,5 milliard de francs non encore affecté du quatrième Fonds qu'il faudra trouver les ressources nécessaires.

Quelle part échoira ainsi à la continuité de l'action entreprise ? Je n'en sais rien encore, mais je me dois, naturellement, de poser la question.

Michel Rolant,
président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie



PAGES 2 et 3

Dessin Catherine Faure. Image de synthèse réalisée par la Société Triel.

هكذا من الأصل

Maîtriser l'énergie implique la création de nouveaux outils. Or, qui dit nouveaux outils dit



BIOLOGIE
Domestiquer les bactéries

Produira-t-on un jour du pétrole en élevant des bactéries ? En attendant, les micro-organismes pourraient nous aider dès aujourd'hui à maîtriser l'énergie.

■ Derrière les efforts de milliers de chercheurs qui travaillent dans le domaine de la biotechnologie, un grand projet : mettre les micro-organismes au service des sociétés humaines. Rien d'étonnant à ce que les énergéticiens regardent de ce côté, ni donc à ce que les biologistes s'intéressent à l'énergie au même titre que les géologues ou les physiciens.

Que demande-t-on aux micro-organismes ? D'intervenir dans de nouveaux procédés de fabrication économes en énergie (dans l'agro-alimentaire, par exemple). Ou encore de transformer la matière organique (biomasse) en produits à usage énergétique. A plus long terme — suprême élégance —, de synthétiser directement de tels produits, grâce — notamment — à la maîtrise de la photosynthèse.

Considérons la production indirecte de produits à usage énergétique. Quand on ne la brûle pas directement, la biomasse est susceptible de produire de l'alcool ou du gaz. Dans un cas comme dans l'autre, on a recours à la fermentation. Fermentation éthylique pour produire de l'alcool, méthanique pour produire du biogaz. Deux processus où interviennent de multiples micro-organismes tels que les levures, les bactéries, les champignons. Vaste sujet d'études pour les laboratoires, car ces petites bêtes — telles leurs grandes cousines, voici quelques dizaines de milliers d'années — restent à domestiquer si l'on veut en améliorer la productivité.

Dans le processus qui mène de la plante à l'alcool, les micro-organismes peuvent aussi intervenir en amont de la fermentation. L'éthanol, par exemple, excellent carburant, s'obtient en faisant fermenter du glucose. Mais ce sucre simple lui-même, d'autres micro-organismes peuvent contribuer à le produire à partir de la cellulose, principal constituant de la matière végétale, selon un processus que l'on appelle l'hydrolyse enzymatique. L'étude approfondie de ce processus et la domestication des mécanismes biochimiques qui le permettent offrent là encore un vaste champ d'études aux biologistes.

Prenons le cas d'un alcool particulier : l'acétone-butanol (ABE), utilisé comme solvant dans les mélanges éthanol-essence. Sa production fait intervenir deux bactéries : *Trichoderma reseei*, porteur d'enzymes cellulolytiques qui vont lui permettre de décomposer la cellulose de plantes telles que la paille de blé ou les rafles de maïs en sucres simples, et *Clostridium acetono-butylicum*, qui permettra la fermentation de ces sucres et leur transformation en ABE. L'Institut français du pétrole travaille sur ces deux bactéries, en relation avec une dizaine de laboratoires, dans le cadre d'une « action de recherche coordonnée » animée par le CNRS.

On cherche tout d'abord à sélectionner les souches les plus performantes en provoquant des mutations qui permettront de développer les spécificités les plus intéressantes. C'est ainsi que les travaux menés à l'Université technique de Compiègne et à la Société Cayla, à Toulouse, sur les souches de *Trichoderma reseei* cultivées par l'Institut français des pétroles, principal opérateur de ce programme, ont permis une amélioration des caractères génétiques de cette bactérie qui les classe parmi les plus efficaces au niveau mondial. On cherche également à améliorer leur productivité, par exemple en les immobilisant, ce qui les fait travailler davantage. On essaie aussi de les associer à d'autres micro-organismes aux performances complémentaires, voire à les remplacer par un micro-organisme unique, capable à la fois de décomposer des sucres complexes et de permettre la fermentation du glucose ainsi obtenu, comme l'a fait l'ENSAM de Montpellier avec la levure *Kuiveromycès* qui permet d'obtenir directement de l'éthanol à partir de l'amidon du blé.

L'enjeu de ce faisceau de recherches est considérable. La réglementation permet désormais le mélange de l'éthanol à l'essence dans une proportion de 5%, avec 2% d'ABE, proportion compatible avec les moteurs des voitures actuelles. Plus les conditions de production de ces alcools feront appel à des processus biologiques, plus bas en sera le contenu énergétique, plus réduit le prix de revient, plus bénéfique l'utilisation.

La plate-forme de recherche en cours d'aménagement à Soustons, dans les Landes — une réalisation paritaire de l'IFP et de l'AFME —, devrait permettre à la France de bien se placer sur ce terrain dans la compétition internationale. ■



STOCKAGE
Des batteries pour rouler sans essence

Les accumulateurs au plomb ne coûtent pas cher mais leurs performances sont limitées par rapport à leur poids. Pour la voiture électrique, il faudra trouver autre chose.

■ Que l'on souhaite s'attaquer à ce noyau dur des consommations d'hyrocarbures que constituent les transports ou développer les sources autonomes et intermittentes de production d'électricité, il faudra pour y parvenir mettre au point des batteries d'accumulateurs extrêmement efficaces.

Pour que les véhicules électriques deviennent autre chose que des objets de curiosité, on devra développer des batteries à capacité de stockage d'électricité accrue, plus légères, plus compactes, et si possible pas plus chères que les accumulateurs actuels.

Pour stocker l'électricité produite par des éoliennes, des générateurs photovoltaïques ou toute autre source intermittente, le plomb, donc le poids, ne pose pas de problème majeur, mais en revanche les matériels devront être capables de durer très longtemps, si possible sans entretien.

Les recherches en cours visent donc d'une part à perfectionner les batteries au plomb, d'autre part à mettre au point des produits nouveaux. ▶

RECHERCHE
LES CLÉS DE LA MAÎTRISE

Les objectifs de maîtrise de l'énergie qui ont été fixés à l'AFME, en fonction notamment des perspectives tracées par le groupe « long terme - *énergie » du IXᵉ Plan, ne peuvent être atteints par la diffusion des* seules techniques actuellement disponibles ni par un effort de communication qui se limiterait à inciter à des comportements économes en énergie. Pour réduire la dépendance énergétique en 1990, contribuer à la modernisation de l'économie française et en particulier à la dynamisation de son industrie, il faut optimiser les techniques existantes, en développer de nouvelles plus innovantes, plus performantes. Telle est la finalité du programme de recherche et d'innovation que conduit l'AFME depuis 1982.

Ce programme est financé aux trois quarts par des crédits émanant du *budget civil de recherche (ministère de la Recherche et de la Technologie)*, et pour le quart restant par des crédits du ministère du Redéploiement industriel (au titre de l'innovation). En 1984 (après quelques régulations budgétaires...), les crédits d'intervention émanant du ministère de la Recherche se sont élevés à 276 millions de francs. En 1985 (sans régulation, souhaitons-le), ils seront de 286 MF, affectés comme suit : 124 MF pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, 154 MF pour les énergies nouvelles et renouvelables, 5 MF pour les matières premières et les matériaux, 3 MF pour l'action internationale. Ces crédits seront affectés, comme ce fut le cas en 1984, conformément à une directive de M. Fabius alors ministre de la Recherche et de l'Industrie, à 30% à des organismes publics de recherche, à 70% à des centres de recherche industriels. Classés selon le degré de maturité des techniques concernées, ces crédits concerneront à 10% la genèse de la technique, à 40% sa maturation, à 50% son développement.

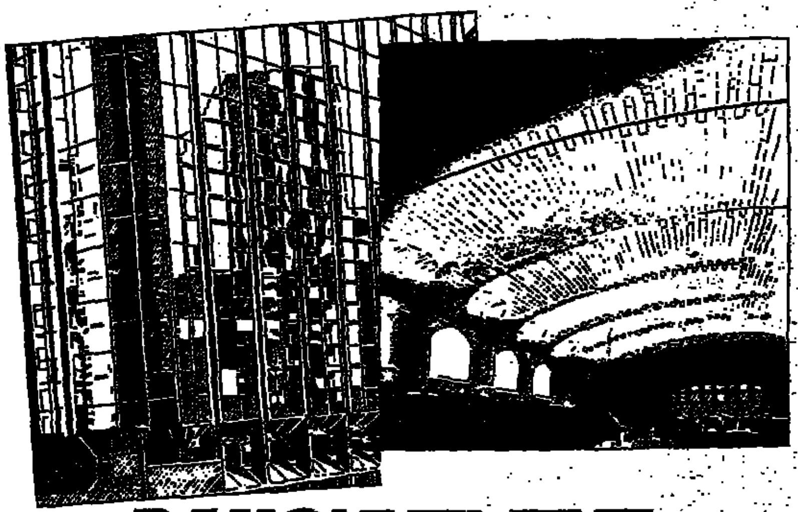
Les crédits émanant du ministère du Redéploiement industriel s'élèveront à 103 MF, dont 46 pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, 21 pour les énergies nouvelles.

Quatre critères ont été retenus pour évaluer l'intérêt des recherches ou des innovations à soutenir : l'importance du secteur concerné dans le bilan énergétique en 1990 ; la contribution du projet concerné à une plus grande compétitivité de l'industrie française ; sa contribution éventuelle à une coopération Nord-Sud élargie ; son intérêt à plus long terme. En fonction de ces critères, huit *« grands programmes de recherche et d'innovation »* ont été définis :

- ***l'utilisation rationnelle de l'électricité dans l'industrie,***
- **les échangeurs de chaleur,**
- **les véhicules économes,**
- **les carburants de substitution,**
- **les innovations dans l'habitat (gestion de l'air, bioclimatique, isolation),**
- **l'électricité photovoltaïque,**
- **la métallurgie extractive.**

***Ces « grands programmes » ont mobilisé à peu près la moitié des moyens* de recherche et d'innovation de l'Agence. *Mais d'autres filières ont fait l'objet d'un soutien important et devraient à leur tour faire partie prochainement des « grands programmes ».* Citons entre autres les batteries, l'éolien, les matériaux nouveaux, les recherches sur les moteurs.**

C'est dans ce vaste programme que nous avons pioché pour voir ce que l'on cherche exactement, les difficultés rencontrées, les perspectives. Voici donc six exemples de *recherches en cours dans les domaines les plus divers*, qui ont toutes bénéficié d'un financement plus ou moins important de l'AFME. ☐



Illustrations Catherine Faure

RAYONNEMENT
Des vitres qui piègent les calories

Les vitrages sont sources de déperditions calorifiques, mais captent aussi la chaleur du soleil. Comment minimiser les pertes en maximisant les apports ?

■ 1973 : premier choc pétrolier. 1974 : première réglementation fixant un niveau maximal de déperditions thermiques dans les logements neufs. Les thermiciens s'intéressent au bâtiment en général, à l'isolation des parois en particulier. Parmi celles-ci, les parois vitrées ont vite fait de focaliser l'attention : voilà par où partent les précieuses calories, peut-on penser...

Interrogés, les verriers fournissent la réponse suivante : sans doute une vitre a-t-elle un coefficient d'échanges thermiques (le coefficient K) qui lui fait jouer le rôle d'un échangeur entre le milieu froid (l'extérieur) et le milieu chaud (l'intérieur), mais elle a aussi un « coefficient solaire » (le coefficient F) qu'il faut nécessairement prendre en compte puisqu'il se traduit pas un apport de calories. Les qualités thermiques d'un vitrage doivent donc s'apprécier en termes de bilan, et non pas seulement du point de vue de son caractère déperditif.

Dès lors, le problème posé est le suivant : comment améliorer ce bilan, c'est-à-dire maximiser les profits et minimiser les pertes, sachant que les coefficients K et F varient dans le même sens ? L'optimum recherché, c'est alors le *piège à calories* : une vitre qui capte largement la chaleur du soleil et ne laisse pas ressortir les calories. C'est ce à quoi travaillent les chercheurs de Saint-Gobain, principal fabricant de verre à vitres.

La première solution consiste à limiter les pertes par conduction. Pour cela, on peut multiplier les vitrages, l'épaisseur des glaces, celle des lames d'air. Mais on comprendra aisément que l'on ne pourra jouer sur ces paramètres au-delà de certaines limites économiques. Les principales recherches portent donc sur les pertes par radiation.

Que se passe-t-il lorsque le rayonnement solaire pénètre dans un logement ? Il traverse le vitrage, est absorbé par le sol, les murs, les meubles, etc., et est réémis sous la forme d'un rayonnement infrarouge. Le verre ordinaire ne se laisse pas retraverser par ce rayonnement, mais il ne le réfléchit pas non plus : il va donc l'absorber et le réémettre pour un tiers vers l'intérieur du logement, pour deux tiers vers l'extérieur. La conclusion s'impose : si l'on veut conserver la chaleur, il faut créer une surface qui réfléchira le rayonnement infrarouge vers l'intérieur.

L'idéal serait de conférer cette propriété au verre lui-même. C'est une direction de recherches que l'on a suivie un peu partout dans le monde, mais, pour l'instant, personne n'a abouti. La solution retenue consiste donc à déposer un revêtement réflecteur de l'infrarouge sur la face interne du vitrage. Cela sans nuire à la transparence de ce vitrage, sans en altérer la couleur, sans en augmenter le coût de fabrication de manière prohibitive. Vaste programme qui mobilise tout à la fois la physique des solides, les mathématiques, la technologie et la gestion ! S'appuyant sur des travaux de recherche fondamentale, les ingénieurs de Saint-Gobain sont parvenus à appliquer sur le verre une pellicule d'oxydes métalliques semi-conducteurs, dopés en électrons libres, ce qui leur confère un meilleur pouvoir réflecteur.

Leur moindre performance n'est sans doute pas d'être parvenus à intégrer le dispositif industriel qui permet le dépôt de ce revêtement à une chaîne de fabrication de glace travaillant en continu vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sur 3,20 mètres de largeur. On aura une idée de la difficulté de la performance lorsque l'on saura que l'épaisseur de la couche de revêtement doit être constante à 60 angstrōms près, un angström valant... dix millioniènes de millimètre ! ■



recherches. Une tâche essentielle pour l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.

Les batteries actuelles ont une capacité moyenne de 35 Wh par kilo. La CGE, dont dépend la Compagnie européenne d'accumulateurs — principal fabricant —, cherche à réaliser, avec l'aide de laboratoires universitaires et de PMI spécialisées, des batteries d'une capacité de 45 Wh/kg, *sans entretien*, dotées d'une durée de vie minimale de 500 cycles. On cherche également à les alléger, en travaillant notamment sur la *structure* des électrodes en plomb. A un niveau plus fondamental, on étudie surtout les phénomènes qui ont lieu au voisinage des électrodes, dans le but d'augmenter leur durée de vie.

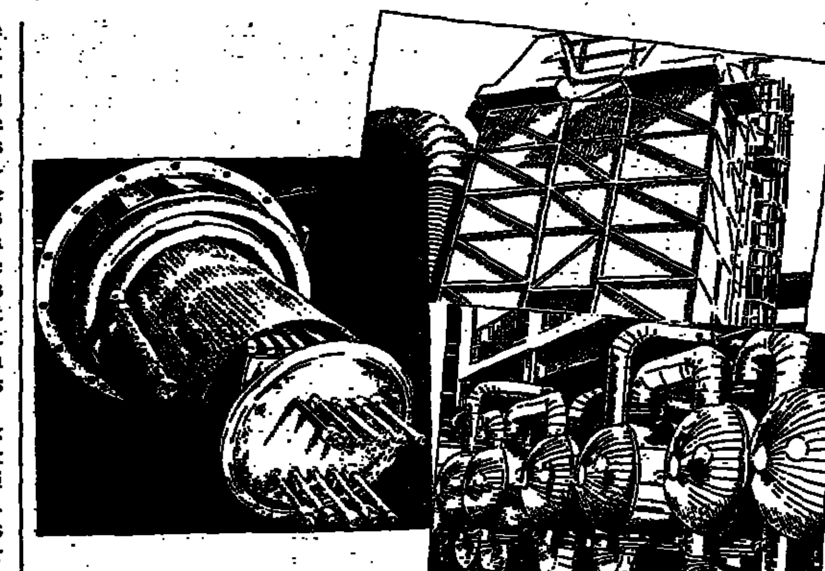
Bien des progrès sont encore possibles, mais le plomb restera toujours... lourd comme du plomb, et cette seule caractéristique impose de chercher d'autres matériels, en particulier pour développer les voitures électriques.

Deux *produits* mobilisent principalement les recherches actuelles : les batteries nickel-fer et nickel-zinc. Plus légères et plus compactes que leurs aînées, elles ont une capacité de stockage nettement meilleure. Elles ont cependant chacune ses défauts, qui rendent leur mise au point définitive complexe.

Les batteries nickel-fer, que l'on a pu voir en service sur la Peugeot 205 *électrique* exposée au dernier Salon de l'auto, ont une capacité de stockage de l'ordre de 55 Wh/kg, mais tiennent mal la charge et supportent difficilement les basses températures. Elles semblent surtout appelées à jouer un rôle transitoire avant la mise au point de matériels plus performants. Parmi ceux-ci, les batteries *au nickel-zinc* retiennent particulièrement l'attention des chercheurs. D'une capacité de 65 Wh/kg, voire plus, ces batteries se heurtent à une difficulté de mise au point majeure : le zinc de l'électrode, attaqué par la solution électrolytique au cours de la réaction chimique, se reconstitue sous forme de petites pointes, les dendrites, qui détériorent rapidement l'ensemble. Une parade est actuellement en cours d'expérimentation : elle consiste à utiliser une électrode de zinc qui se présente sous la forme de billes mises en mouvement par un petit agitateur. Ainsi les dendrites qui ont tendance à se former sont usées en permanence par le frottement des billes en mouvement.

D'autres types d'accumulateurs aux performances plus ambitieuses font l'objet *de recherches*. Citons parmi elles les batteries sodium-soufre. D'une *capacité considérable* — plus de 200 Wh/kg —, elles exigent, pour fonctionner, une température minimale de 350° C. A cette première difficulté s'en ajoute une seconde, moins facilement contournable. L'électrolyte se présente ici sous une forme solide — de l'alumine — et sert en outre de séparateur entre les deux électrodes maintenues à l'état liquide. Or l'alumine ne résiste guère au sodium liquide. C'est sur ce point que portent l'essentiel des recherches, *menées principalement* par les laboratoires de la CGE.

Si la prochaine décennie voit se généraliser l'usage de la voiture électrique, ce sera donc sans doute d'abord grâce aux batteries nickel-zinc. Ensuite, peut-être, grâce au sodium-soufre. Et après ?... Grâce aux piles à combustible hydrogène-oxygène, comme actuellement dans l'espace ? Peut-être ; à condition que l'on *sache* se passer du platine, indispensable catalyseur utilisé actuellement. ■



THERMIQUE

De nouvelles générations d'échangeurs

La plus grande partie de l'énergie consommée en France passe au moins une fois dans un échangeur de chaleur. Toute amélioration de ces dispositifs peut entraîner d'importantes économies.

■ 90% de l'énergie utilisée en France transite par un échangeur de chaleur (à commencer par la chaleur venant de votre chaudière qui réchauffe l'air de votre salon par l'intermédiaire d'un radiateur). De la qualité de ces dispositifs, destinés à transférer le plus efficacement possible *de l'énergie calorifique* entre deux fluides matériellement séparés, dépendra donc pour une bonne part la maîtrise des consommations d'énergie. Et lorsqu'on sait que sur certains matériels on peut encore réaliser des gains d'efficacité allant jusqu'à 30%, on comprend que la recherche sur les échangeurs soit *prioritaire*.

De quoi dépend la qualité d'un transfert de chaleur ? De trois facteurs principaux : la surface d'échange, la différence de température entre les deux fluides, le coefficient global de transfert thermique (K) — qui dépend lui-même du matériau utilisé, de l'épaisseur des parois, des *propriétés physiques des fluides*, de leur vitesse locale au niveau de la paroi.

Si l'écart de température entre les deux fluides est important, pas de problèmes. Dans le cas inverse, le plus intéressant et le plus fréquent, il faudra pour améliorer l'échange jouer sur la surface et sur le coefficient K. Il est clair que l'augmentation de la surface d'échange se trouvera tôt ou tard limitée, ne serait-ce que pour des raisons économiques. Reste le coefficient K, sur l'amélioration duquel portent donc les principales recherches.

On recherche par exemple des matériaux à conductibilité thermique élevée, tout en évitant le recours à des *matériaux trop coûteux*. On cherche également à diminuer l'épaisseur des parois *sans affecter leur résistance* mécanique. On s'efforce aussi de limiter les risques d'encrassement des surfaces d'échange, qui nuit à la conductance thermique des parois comme au bon écoulement.

Cela peut se faire par des moyens *chimiques (additifs) ou mécaniques*, qui empêchent la formation de dépôts ou nettoient les échangeurs en continu.

Dans le cas particulier des condenseurs (qui sont des échangeurs dans lesquels un fluide passe de l'état de vapeur à l'état liquide), l'une des principales difficultés tient à la formation d'un film liquide sur la paroi d'échange, qui nuit considérablement à la conductance de celle-ci.

On peut éviter cet inconvénient en appliquant sur les parois un additif antimouillant, qui permettra à la vapeur de se condenser en gouttes et non en film.

Certains matériaux peu coûteux permettent de réaliser des parois à la fois très fines et résistant bien à l'encrassement comme à la corrosion. Ce sont les matières plastiques, utilisées dans quelques prototypes d'échangeurs à basse température entre deux gaz.

On s'intéresse également à la vitesse locale d'écoulement des fluides : les multiples dessins de plaques d'échangeurs ont ainsi pour but de créer des turbulences qui augmenteront la vitesse locale des fluides au contact de la paroi et amélioreront le coefficient K.

Un nouveau type de dispositifs fait l'objet de recherches. Ce sont les caloducs, tubes contenant un fluide qui *s'évapore* au contact du fluide le plus chaud et se condense au contact du *fluide froid, transférant ainsi les* calories de l'un vers l'autre. Leur utilisation en tant qu'échangeurs de chaleur permet de réaliser des produits de grande fiabilité et très étanches. Ils sont, de plus, modulaires puisque l'on peut ajouter ou retrancher des caloducs selon les besoins.

Enfin, la solution la plus élégante serait sans doute... de se passer purement et simplement de surface d'échange : c'est ce que l'on cherche à faire en réalisant des transferts de calories entre deux fluides non miscibles mis en contact direct. La difficulté *réside souvent là dans la séparation* des fluides.

Vaste programme de recherche, pour lequel une structure tout à fait originale a été mise en place. Il s'agit du Groupement pour la recherche sur les échangeurs thermiques (GRETh), créé au printemps 1983 et cogéré par l'AFME et le CEA, qui disposait d'un important corpus de connaissances acquises depuis vingt *ans par les ingénieurs du service des* transferts thermiques du Centre d'études *nucléaires* de Grenoble. Installé dans les locaux du centre, le GRETh s'est vu confier la mission de soutenir l'industrie française dans le domaine des échangeurs (tant les fabricants que les utilisateurs). Pour améliorer l'efficacité de cette structure de liaison *industrie-recherche*, le GRETh s'est doté d'un centre de direction auquel participent les représentants des deux principaux centres techniques de la profession, le CETIM et le CETIAT. En outre, les entreprises en tant que telles peuvent adhérer au groupe, en payant une cotisation annuelle qui leur donne accès à un certain nombre de données et de services — notamment un tarif préférentiel pour faire tester leurs matériels sur une nouvelle plate-forme d'essai en cours de construction qui répondra au doux nom d'Esther (« Essais thermiques d'échangeurs et récupérateurs »). On peut être thermicien et poète, non ?



GÉOLOGIE

La chaleur des grandes profondeurs

Peut-on utiliser la chaleur du sous-sol profond ? A long terme, pourquoi pas ? Le programme Géothermie profonde généralisée étudie cette possibilité.

■ Plus on descend sous terre, plus il fait chaud. En moyenne, la température s'élève de 3,3° C tous les 100 *mètres ; c'est* ce que l'on appelle le gradient géothermique. Pourvu, donc, qu'on creuse *suffisamment* profond, on est toujours assuré de trouver de la chaleur, quelle que soit la nature du sous-sol considéré. Pourquoi ne pas puiser dans cette ressource énergétique aussi inépuisable qu'universelle, se sont demandé quelques chercheurs, dans le milieu des années 70.

Ainsi naissait, en 1977, un programme d'études des roches chaudes sèches portant sur la possibilité de fracturer les roches du sous-sol profond, dans l'éventualité d'y injecter un fluide permettant de transférer leur chaleur vers la surface.

Sur la base des premiers résultats de ces recherches, des chercheurs de *l'Institut national d'astronomie et de géophysique* proposèrent de passer des études théoriques à la réalisation d'un pilote préindustriel. Ce fut le programme Energéroc, qui devait déboucher, à partir de 1984, sur la réalisation, en vraie grandeur, d'un échangeur, à 4 500 mètres de profondeur, entre deux forages distants de 400 mètres. La vapeur d'eau ainsi récupérée devait permettre de produire de *l'électricité*.

Le coût de ce projet (225 millions de francs *répartis sur quatre ans) et surtout* le nombre d'inconnues à résoudre conduisirent, début 1984, les pouvoirs publics à changer d'orientation.

On s'est vite aperçu, en fait, qu'on ne connaissait pas grand-chose aux roches profondes. Autant les couches sédimentaires et leurs gisements d'hydrocarbures sont bien connues des géologues, autant leur socle cristallin ou métamorphique l'est peu. Savoir, par exemple, s'il est parcouru de fractures naturelles, les identifier, faciliterait grandement la réalisation d'un échangeur. La fracturation artificielle à grande profondeur reste encore, en effet, une tech*nique insuffisamment* maîtrisée, en dépit des expériences tentées en France et à *l'étranger*, notamment aux USA, en Grande-Bretagne, en Allemagne.

Le programme issu de ce constat porte le nom de « Géothermie profonde généralisée ». Il sera mis en place par un Groupement d'études et de recherches composé de la majorité des organismes scientifiques concernés, *et se déroulera* en deux phases successives. De 1985 à 1988, on se consacrera à l'acquisition de données de base, tant par des recherches fondamentales que par l'expérimentation sur trois sites. Au Mayet-de-Montage, dans l'Allier, on étudiera un milieu granitique peu fracturé, à gradient géothermique *normal* ; à Haguenau-Soultz, en Alsace, on étudiera un milieu granitique *plus ou moins fracturé, sous* couverture sédimentaire, à gradient géothermique *élevé ; au Cézallier*, dans le Massif central, ce sera un milieu de roches métamorphiques avec circulations géothermales profondes. On recherchera, à travers cette diversité, à généraliser les connaissances acquises, et si possible à les modéliser. C'est également au cours de cette première phase qu'on cherchera à mettre au point des techniques de forage spécifiques à la géo*thermie profonde*.

Ce n'est qu'à partir de 1989, après évaluation *soigneuse des résultats*, que sera sans doute entrepris la réalisation d'un pilote *industriel*.

Si l'avenir est au chauffage par les grandes profondeurs, il passe au préalable par quelques puits... de science. ■



MATÉRIAUX

De la céramique dans les moteurs

Les qualités nombreuses de ces très anciens « matériaux nouveaux » leur assurent un bel avenir dans le secteur de l'énergie. Mais la généralisation de leur emploi se heurte aussi à des difficultés.

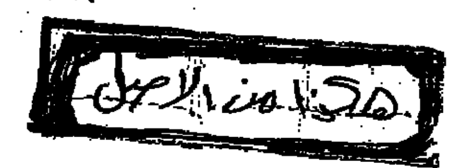
■ Des tuiles à 7 000 francs pièce ? Cela existe : ce sont celles qui composent le bouclier thermique de la navette spatiale américaine. Elles *sont faites d'un mélange de fibres de* silice et de bromure de silicium. Or le bromure de silicium est une céramique, tout comme le silicate d'alumine hydraté, plus connu sous le nom d'argile. Entre l'art de la terre cuite et l'industrie spatiale, ce matériau suit un long chemin dont le terme n'est pas encore en vue.

Dans le domaine énergétique, les céramiques présentent bien des atouts. *Suivant les cas, suivant* leur nature, elles sont isolantes à basse *température, conductrices à haute* température, résistent particulièrement *à ces* hautes températures, à la corrosion, aux frottements. Elles sont en outre élaborées à partir de matières premières abondantes et disponibles partout (à de rares exceptions près). Toutes ces qualités les rendent précieuses pour les énergéticiens. On sait, par exemple, qu'une machine thermique verra *son rendement amélioré si* son fonctionnement admet des températures élevées et que les pertes de chaleur sont réduites. A la fois réfractaires et isolantes, les céramiques semblent donc être appelées à devenir un des principaux constituants des moteurs de demain. Ainsi, dans un moteur Diesel actuel, 38% des calories résultant de la combustion du carburant sont transformées en travail, 33% *sont évacuées par le tuyau d'échappement*, 29% sont évacuées par le *système de refroidissement*. En remplaçant le métal par de la céramique pour la fabrication de toutes les parties chaudes (têtes de pistons, chemises de cylindres, culasse, etc.) on arriverait à un moteur pratiquement adiabatique, c'est-à-dire sans échanges d'énergie thermique entre parties chaudes et parties froides. Un tel moteur Diesel pourrait voir son rendement passer à 0,55, soit un gain de puissance de *40% à cylindrée égale*. Américains et Japonais sont actuellement en pointe dans ce domaine, mais la France essaie de rattraper le temps perdu. D'abord en amont, sous la coordination du Pr Hanus, directeur au CNRS, et en aval grâce à de grandes entreprises comme Céraver, Pechiney, Thann et Mulhouse, Renault, *Peugeot, la SEP*.

Les principaux problèmes à résoudre tiennent aux handicaps des céramiques par rapport aux métaux : leur fragilité aux chocs (mécaniques ou thermiques), aux déformations, et surtout leur très grande vulnérabilité aux défauts de structure. Alors que les métaux ont des seuils de défauts *critiques qui se mesurent en millimètres*, on doit être mille fois plus exigeant avec les céramiques. On recherche de nouvelles céramiques (oxydes, comme la zircone, nitrures ou carbures de silicium, ou nouveaux produits tel le Sialon) et de nouvelles technologies de fabrication (frittage sous pression, injection).

« *Dix années de travaux,* écrit le Pr Boch de l'Ecole de céramique industrielle de *Limoges* dans un numéro spécial du *Courrier du CNRS, ont permis de multiplier la ténacité des céramiques thermomécaniques par plus de deux, la charge à la rupture par près de trois, la résistance à l'amorçage à la fissuration thermique par environ cinq (un même matériau ne combinant malheureusement pas toutes ces améliorations).* »

Il est toutefois vraisemblable que la *fragilité des céramiques restera* toujours supérieure à celle des métaux. Cela ne devrait pourtant pas limiter le recours à ce matériau. Le succès du verre en témoigne. Au contraire, s'accommoder des caractéristiques d'un matériau nouveau peut être pour l'industrie l'occasion d'importantes innovations. ■



هكذا من الأصل



EUROPE Une chance à saisir pour les industriels

Comme l'an dernier, *la CEE* vient de lancer un nouvel appel d'offres permettant d'octroyer un soutien financier à des projets de démonstration dans le domaine de la maîtrise de l'énergie (économies d'énergie et énergies nouvelles).

En 1984, les projets français avaient été les premiers bénéficiaires de cette procédure communautaire, en obtenant 130 millions de francs d'aide sur 433.

Pour pouvoir confirmer en 1985 ces excellents résultats, il faut évidemment que les industriels et maîtres d'ouvrage français proposent à la CEE d'ici à la mi-avril de nouveaux projets se situant dans la phase intermédiaire entre recherche-développement et investissement commercial classique. Il faut que ces projets, en vraie grandeur fassent appel à des techniques innovantes et que leur viabilité économique permette de passer rapidement à la diffusion industrielle et commerciale.

Tous les détails pratiques concernant l'appel d'offres pour 1985 et la procédure à suivre par les proposants ont été publiés au *Journal officiel de la CEE* du 10 décembre 1984.

Pour le secteur maîtrise de l'énergie, Bruxelles prévoit d'accorder un montant total d'aide d'environ 465 millions de francs, à répartir entre les projets des dix pays de la Communauté dans les huit principaux secteurs suivants :

- économies d'énergie dans l'industrie, le bâtiment et l'agriculture ;
- économies et substitution d'énergie dans les transports ;
- économies et substitution d'énergie dans les réseaux de distribution d'énergie ;
- énergie solaire ;
- biomasse et valorisation énergétique des déchets ;
- énergie géothermique ;
- mini-hydraulique (inférieure à 3 000 kW) ;
- énergie éolienne.

Le soutien qui peut être obtenu de Bruxelles est d'abord appréciable en termes financiers puisque la CEE peut fournir une aide allant jusqu'à 49% du montant du projet retenu. *Mais il ne faut pas non plus négliger* l'impact indirect : obtenir le soutien de la CEE pour une opération est une excellente référence pour les industriels, qui peuvent ainsi se voir faciliter l'ouverture de marchés prometteurs en France et à l'étranger. La Communauté diffuse d'ailleurs largement des informations sur les projets retenus et publie des fiches présentant les réalisations les plus exemplaires.

Il n'est pas indispensable, pour soumettre un dossier à Bruxelles, de passer par l'AFME. Toutefois, l'Agence est mobilisée pour aider et conseiller les proposants français.

Les délégations régionales de l'AFME et les services techniques concernés sont prêts à prodiguer à tous ceux qui le souhaitent les conseils d'ordre administratif ou technique permettant d'augmenter les chances des dossiers présentés. Les industriels et les maîtres d'ouvrage ne doivent donc pas hésiter à contacter leurs interlocuteurs habituels de l'Agence.

Le bureau d'information de la CEE pour la France (61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris cedex 16 - tél. : (1) 501.58.85) est également à leur disposition pour toute information complémentaire. On peut aussi se procurer le *Journal officiel de la CEE*, n° C 330, du 10 décembre 1984, en vente au service des publications de la Communauté (26, rue Desaix, 75732 Paris cedex 15 - tél. : (1) 578.61.39.)

ATTENTION : date limite des dépôts, 17 avril 1985 à midi.

VAGUE DE FROID : BONJOUR LA FACTURE !

En ce début d'année 1985, notre pays a connu une vague de froid exceptionnelle : — 8 °C d'écart par rapport à ce que serait la température moyenne à climat normal sur les quinze premiers jours de janvier ! Ces conditions climatiques difficiles ont des conséquences diverses, notamment la hausse importante de la consommation d'énergie et de la facture énergétique nationale.

Sur la période qui va du 1er au 15 janvier, on a pu en effet estimer à 1,8 Mtep la surconsommation de chauffage des logements et des locaux tertiaires induite par le froid. A 3 000 francs la tep livrée (1), cela correspond à 5,4 milliards de dépenses supplémentaires pour les usagers (dont plus de 3 milliards en devises !) ou encore 500 francs par appartement et de 500 à 1 000 francs par maison individuelle... pour tous ceux qui n'ont pas pris la précaution de réaliser des travaux de maîtrise de l'énergie et qui ont maintenu la même température chez eux. La facture d'énergie, pour ceux-là, a déjà progressé de 15%. Chez ceux, au contraire, qui ont su se montrer clairvoyants, ont fait faire le diagnostic thermique de leur logement, puis ont procédé à des travaux de maîtrise de l'énergie — en moyenne 10 000 francs d'investissement en maison individuelle et 6 000 francs en appartement —, la facture ne s'est accrue que de 5%. Et, en plus, cette facture est inférieure d'environ un tiers (voire la moitié, dans certains cas) à celle des imprévoyants.

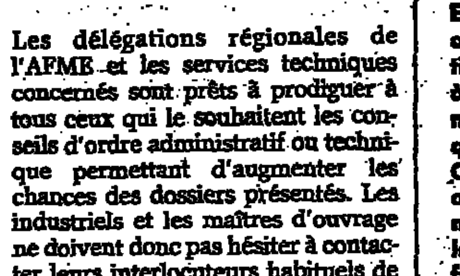
(1) La tep livrée à l'usager (fioul, gaz, charbon ou électricité) coûte en moyenne 3 500 francs. Mais le froid améliore le rendement des chaudières à combustible. D'où ce chiffre de 3 000 francs en surconsommation nette.

PRÉCISION

Nous écrivions dans notre dernier numéro qu'EdF avait signé un contrat avec la société canadienne Biodev pour la construction en Guyane d'une centrale électrique fonctionnant au bois. En fait, ce contrat a été passé entre EdF et Alsthom-Atlantique pour la construction clé en main d'une centrale fonctionnant à partir du gaz produit par la pyrolyse du bois dans un gazogène. Alsthom, qui assure l'ingénierie complète de cette centrale, a sous-traité à la société Biodev la partie gazogène et préparation du bois.



1984 L'ÉNERGIE A TRAVERS LA PRESSE



Dessin Alain Leloci.

Dans le vaste domaine de l'énergie et de sa maîtrise, quels sont les éléments qui ont le plus retenu l'attention de la presse — et, par voie de cause et conséquence, l'opinion et la sensibilité du public ? C'est ce que nous avons cherché à savoir en dépouillant la revue de presse à usage interne que publie chaque jour l'AFME.

JANVIER

PETROLE. *Le 5, Les Echos font remarquer, tandis que* le carburant automobile vient de passer la barre des *5 francs, « Pour les automobilistes, la facture concoctée hier par le Comité des prix est salée. Et pourtant, elle ne correspond toujours pas à la stricte* vérité des prix. » De son côté, le secrétaire d'Etat à *l'Energie déclare au Nouvel Economiste : « En* matière pétrolière, nous souhaitons éviter la baisse *des prix, et favoriser la stabilité du marché. »*

Pour mémoire, il faut rappeler que pour la première *fois depuis six ans, en mars 1983, l'OPEP avait pris la* décision de baisser de 15% le prix du brut (à 29 dollars le baril) *et qu'elle semblait avoir eu des difficultés*, en décembre, à maintenir bloqués les prix et les *quotas de production. Ces difficultés ne feront que* se confirmer pendant toute l'année 1984.

ENERGIE EOLIENNE. Le 18, la Direction de la recherche et du développement de l'AFME expose la politique menée par l'Agence. La presse se montre particulièrement intéressée : « Bon vent pour pour les éoliennes », « Energie éolienne, le vent en poupe », « Le come-back du vent », « Un second souffle pour l'énergie éolienne », etc. *Libération* (du 19) note avec finesse que l'enjeu de cette politique n'est plus une question d'écologie ni même de bilan énergétique : « Non sans une certaine ironie si l'on pense aux pionniers du solaire, aux militants de la biomasse, et à tous les partisans des énergies "douces", les malheurs de l'industrie sont en train de faire plus pour les énergies nouvelles que des années de propagande, des dizaines de manifestations et deux chocs pétroliers. De toute évidence, économiser l'énergie ne suffit plus, il faut boucher les trous d'un tissu industriel rongé par la crise(...), *attaquer des marchés qui se profilent à l'horizon des* années 90. »

FÉVRIER

ELECTRICITE. Le 30 janvier, paraît dans *le Figaro* une longue interview de *Marcel Boiteux*, président de l'EDF : « EDF a été engagée, en juillet dernier, à faire un effort intense de développement de ses ventes, principalement dans l'industrie. »

PROTOCOLE D'ACCORD. *Il est signé, le 9, entre* l'EDF, l'AFME et le BRGM, pour l'utilisation énergétique des nappes d'eau souterraines de faible profondeur, « dans des conditions qui tiennent compte des usages divers des nappes et procurent un maximum de garanties à l'utilisation » (*Cote Desfossés* du 10).

MARS

PREMIERES ASSISES REGIONALES DE L'ENERGIE. Sous l'égide de l'AFME et du conseil régional de *Poitou-Charentes, se réunissent à Poitiers*, autour du thème de l'énergie, des professionnels de l'énergie et du bâtiment, industriels de la région, chercheurs, formateurs, représentants des collectivités locales, des consommateurs et du monde associatif. Il s'agit de la « première manifestation du genre en France.»

L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE. Le 9, l'AFME définit les grandes lignes de son plan de *développement : s'assurer la continuité de la chaîne* du silicium sur le territoire national ; diminuer le *prix des modules ; s'assurer 15% du marché mon*dial (hors USA) en 1990. Là encore, c'est une stratégie *industrielle qui est en cause et qui engage*, aux côtés de l'AFME, plusieurs sociétés importantes telles *que Rhône-Poulenc, la CGE, ELF, la CFP, Leroy-*Somer, Saint-Gobain, etc. Elles se partageront la *fabrication du silicium solaire (jusqu'ici largement* importé), des cellules, et leur intégration en *système*.

AVRIL

ACCORD-CADRE. *Le 5*, est signé un accord-cadre entre le ministère des Transports et l'AFME, sous l'égide du secrétariat à l'Energie. Il porte principalement sur : la modernisation des véhicules ; la recherche de moyens de transport plus économes ; le véhicule 3-litres. Les premières concrétisations de cet accord apparaîtront en cours d'année : le programme COREBUS (consommation réduite des autobus) mis au point par RVI avec l'AFME, la convention signée par l'AFME avec la ville de Châtellerault pour la maîtrise de l'énergie dans les transports urbains (en juillet), des actions de formation engagées par l'Agence dans le cadre de contrats routiers d'entreprises avec les transports.

BILAN. Le 16, l'AFME présente le bilan de son activité 83. La presse n'en retiendra, dans l'ensemble, qu'une seule phrase, prononcée par Michel Rolant, président de l'AFME : « Je crie casse-cou » (*Le Figaro* du 17). Celui-ci souligne en effet un inquiétant dérapage de la consommation de carburant automobile constaté en 1983 et fortement accentué pendant les premiers mois de 1984 (5 à 6%).

MOBILISATION. Le 26, *Michel Rolant* annonce le *lancement d'une campagne de sensibilisation du* public pour la réduction des consommations de carburant : « Par leur *comportement*, les automobilistes peuvent faire économiser à notre pays en un an 10% de sa consommation de carburant, c'est-à-dire 4,3 milliards de francs pour la facture énergétique de la France. » (*La Vie des transports* du 5 mai : « L'AFME dit pouce ».) Le thème du transport automobile et des dépenses en carburant des Français mobilise largement la presse. L'AFME se trouvera tout au long de l'année, et plus particulièrement après les hausses sur l'essence décidées en juillet, amenée à intervenir (dans la presse et à la télévision) sur un terrain ambigu, sa responsabilité consistant bien à encourager par tous les moyens les Français à maîtriser leurs consommations de carburant (y compris en leur rappelant qu'il existe en la matière une vérité des prix), elle-même n'exerçant cependant aucun pouvoir (et ne tirant aucun bénéfice pour son budget propre) quant à l'augmentation de la fiscalité sur l'essence.

MAI

ENERGIE NUCLEAIRE. Le 13, à 23 h 12 (précision apportée par *L'Humanité* du 15), est mis en service le réacteur de la première tranche de la centrale de *Paluel, d'une nouvelle génération par la puissance :* 1300 mégawatts. D'ici à 1986, trois autres réacteurs de *même puissance fonctionneront* à Paluel et la centrale produira alors 32 milliards de kWh. Pour *mémoire, rappelons* que l'EDF a exporté en 1983 un peu plus de 13 milliards de kWh à nos voisins anglais, allemands, suisses, italiens et belges (voir *Le Nouvel Economiste* du 9/9).

JUIN

VERDICT. L'Union fédérale des consommateurs perd le procès qu'elle avait intenté à l'EDF pour « publi*cité mensongère* » à la suite de la campagne qui mettait en avant que « l'électricité est aujourd'hui française à 80% ». Le jugement a été rendu le 13 juin par la 31e chambre correctionnelle de Paris (*Enerpresse* du 18).

COOPERATION. Signature d'une convention de coopération entre la France et la Côte-d'Ivoire (financement du Fonds d'aide et de coopération) pour l'équipement solaire d'un dispensaire et d'un centre de santé. *Les Echos* et *La Lettre de l'énergie* du 12 signalent qu'il « s'agit de tester en vraie grandeur les améliorations qu'apporte au fonctionnement des centres de soins ruraux l'électricité d'origine solaire et, sur la base des résultats obtenus, de généraliser ultérieurement l'expérience ». On remarquera à cette occasion que l'effort mené par l'Agence sur le terrain de l'action internationale est difficile à « dater » car il se déplace le plus souvent en éventail d'actions de négociation et de terrain à très long terme avec nos partenaires étrangers ; leurs effets n'étant pas forcément assez « spectaculaires » pour intéresser la presse nationale.

JUILLET

TOUR DE FRANCE. *Pendant les cinq premiers jours* de juin, des journalistes de divers quotidiens régio*naux ont visité dans cinq régions de France* (Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Provence - Côte-d'Azur), des opérations exemplaires de maîtrise de l'énergie. Pendant tout l'été, la presse régionale a ainsi vécu à l'heure de la maîtrise de l'énergie : « 45 000 emplois pour économiser 855 000 tep » *Ouest-France*, 19/6) ; « Les ressources inépuisables du soleil et de la forêt » (*Progrès de Lyon* du 26/6) ; « Calais : la fibre Courtelle descend au charbon » (*Dernières Nouvelles d'Alsace* du 27/6) ; « Un parti pris de décentralisation » (*Sud-Ouest*, 15/6) ; « Un gisement énergétique : les économies » (*La Voix du Nord* du 27/7).

AUGMENTATION. *Le 11, hausse de 22 centimes sur* le supercarburant (toute la presse signale et com*mente, naturellement*).

NOMINATION. Le 23, nomination de *M. Martin Malvy* comme secrétaire d'Etat auprès du ministre du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur, chargé de l'Energie. « Il hérite d'une situation d'abondance que le gouvernement veut transformer en atout en réduisant la facture des énergies importées » (*Les Echos* du 24/7).

AOÛT

BIBLIOGRAPHIE. *L'Express* (du 3 au 9) signale la parution de l'ouvrage de Christian Gérondeau aux Editions Lattès, *L'Energie à revendre*. L'auteur déclare, dans une interview à France-Inter du 11/9 : « Le danger, ce n'est plus que nous manquions (...), c'est que nous ne puissions pas payer la facture de cette énergie (...) et nous risquons de mettre d'une manière durable en déficit notre balance commerciale. »

Le *Financial Times*, dans un article du 8, analyse les raisons pour lesquelles « les Français sont passés maîtres dans le domaine des économies d'énergie », rendant hommage aux efforts de l'AFME.

SEPTEMBRE*

CONSOMMATION. Dans *Le Monde* daté du 11/9 paraît, sous la signature de Véronique *Maurus*, un *article intitulé : « Un phénomène en voie d'élucida*tion : la reprise de la consommation d'énergie en *France ». « On peut se demander, écrit Le Monde*, si cette reprise n'est pas la conséquence la plus évi*dente de la nouvelle politique énergétique adoptée* l'on passé par les pouvoirs publics (...). Le gouverne*ment n'a-t-il pas en quelque sorte rouvert la boîte de* Pandore ? »

GAZ. Dans *Le Matin de Paris* du 17, article de Henry Lauret (très bien informé) sur les arrière-plans diplomatiques et politiques de l'approvisionnement de la France en gaz : « Grandes manœuvres politiques autour du gaz ». « Le contrat d'importation de gaz est devenu la clé de voûte du commerce franco-soviétique », signale entre autres *Le Matin*.

OCTOBRE

SIGNATURE DU CONTRAT DE PLAN ETAT/EDF. Dans un article du 25 intitulé « L'Etat pousse à la consommation », *Les Echos* résument le contenu du contrat de plan 1984/1988 signé le 24 entre l'Etat et l'EDF : « Les ventes de courant doivent s'accroître de près de moitié d'ici 1990. EDF gagne également son autonomie de gestion. En contrepartie, les prix du kWh grimpent moins vite que l'inflation. Sauf peut-être l'année prochaine. »

NOVEMBRE

ALCOOL. « L'inauguration de la distillerie d'alcool d'Arcis-sur-Aube le 15 novembre par *M. Michel Rocard traduit la volonté du monde agricole*, des industriels et des pouvoirs publics d'ouvrir la voie à *l'utilisation de l'alcool agricole à vaste échelle*, avec la perspective d'incorporation d'alcool dans les car*burants* » (*Courrier de l'Oise du 27/11*).

MEI. 20-23 novembre, le premier Salon professionnel pour la *Maîtrise* de l'énergie dans l'industrie se tient à la porte de Versailles, organisé par l'AFME avec le concours du CNPF, de nombreuses associations techniques et des chambres syndicales des industries mécaniques, électriques, utilisatrices d'énergie, etc. Parallèlement au Salon, des journées techniques ont été organisées par l'ATEE (Association technique pour les économies d'énergie), mobilisant plus de 200 spécialistes sur des thèmes tels que : *usages performants* de l'électricité, du gaz, du *charbon, des hydrocarbures liquides*, le diagnostic énergétique, la recherche et l'innovation, le finan*cement des investissements et des aides*... La presse dans son ensemble a salué l'intérêt et le succès de *MEI 84*. Quelques *titres* : « Les techniques de l'énergie ont le vent en poupe » (*Le Moniteur* du 9/11) ; « Dynamiser l'industrie en maîtrisant l'énergie » (*Dernières Nouvelles d'Alsace* du 23/11) ; « Les éco*nomies d'énergie sont-elles passées de mode ?* Non, répond Michel Rolant » (*Le Quotidien de Paris du 24/11*). « La *maîtrise de l'énergie est et doit rester* une priorité nationale », déclare Mme Edith Cresson, *ministre du Redéploiement industriel et du* Commerce extérieur dans son allocution prononcée le *20 novembre, lors de l'inauguration de MEI* (*Enerpresse* du 26/11).

DÉCEMBRE

CHARBON. Le 6, à l'occasion de l'inauguration de la *nouvelle chaufferie au charbon de l'aéroport d'Orly*, « Le secrétaire d'Etat à l'Energie a rappelé que trois types d'actions devraient être envisagés afin de continuer à valoriser cette ressource : "D'abord mobiliser et donner aux opérateurs les moyens de cette action ; ensuite aider le consommateur et l'utilisateur à engager les investissements nécessaires et, enfin, développer la technologie d'emploi du charbon, car il conditionne l'avenir du tissu industriel". » (*Cote Desfossés* du 7/12).

FSGT. Le 14, l'AFME dresse *un bilan* des trois premières tranches du FSGT (12 milliards d'aide publique *au total*) *en ce qui concerne les 2,75 milliards dont* la gestion lui a été confiée pour des travaux de maî*trise de l'énergie dans les secteurs de l'habitat et du* tertiaire, de l'industrie, de l'agriculture, de la géothermie et des réseaux de chaleur. « Sur les 6 milliards de la 4e tranche du FSGT, 735 millions seulement devraient être dévolus à l'AFME », note *le Figaro* du 15.

Pendant toute l'année 1984, on notera enfin que la presse nationale et régionale a largement commenté toutes les opérations « villes pilotes pour la maîtrise de l'énergie » (11 villes et un canton rural), la ville de *Roanne* — secrétaire d'Etat oblige ? — remportant en l'occurrence la palme statistique du nombre de commentaires dans la presse.

• « ***Maîtrise de l'énergie*** » ***est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.***
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris.
• **Rédaction et communication** : Hugues Sibille et Michaël Gheerbrant. **Maquette** : Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• **Composition, montage, photogravure** : Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.



	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

un auditeur senior basé à Paris attiré par une carrière internationale

Vous avez 3 ans minimum d'activité en Cabinet d'audit avec, si possible, une première expérience en entreprise ; vous maîtrisez l'anglais. L'audit interne (pris dans son sens le plus large) vous paraît un excellent tremplin pour accéder à des responsabilités opérationnelles.

C'est le challenge que vous propose l'une des premières affaires françaises de commerce international implantée sur les 5 continents. Vous travaillez en tandem sur tous pays, toutes natures de mission (vous vous déplacez 5 à 6 mois par an par périodes de 3 à 4 semaines) et suivez sur le terrain vos préconisations.

Vous prenez ensuite la Direction Administrative et Financière dans une des entreprises de notre groupe (nous sommes fortement implantés en Afrique).

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4605 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

INDONESIE

Organisme aéronautique à vocation internationale recherche pour :

Le centre d'instruction des industries aéronautiques indonésiennes

1 spécialiste bureau des méthodes
1 spécialiste bureau d'études

De formation DUT ou BTS, vous avez au minimum 5 ans d'expérience dans cette spécialité chez un constructeur aéronautique français et, si possible, exercé des responsabilités d'encadrement.
Vous êtes attiré par les activités pédagogiques et pensez posséder les aptitudes correspondantes ;
Votre mission aura deux objectifs :

- Former des instructeurs indonésiens dans votre spécialité ;
- Intervenir sur des problèmes concrets au sein de l'usine NURTANIO.

Pour ces deux postes, la mission est d'une durée de 2 ans et implique tous les avantages liés au statut d'expatrié. L'anglais courant est indispensable.

Envoyer dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions), à FIAS 57-59, Boulevard Malesherbes - 75008 Paris.



DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

UNION MUTUALISTE D'ILLE-ET-VILAINE

RECHERCHE SON

DIRECTEUR FINANCIER

Pour lui confier l'ensemble des fonctions financières de l'établissement :

Contrôle de Gestion, politique Financière, adaptation de la Comptabilité analytique en vue d'une informatisation progressive de l'ensemble des procédures comptables. Il sera immédiatement rattaché au Directeur Général.

Ce poste nécessite, au minimum, un DECS complet, voire même d'expertise comptable et éventuellement une maîtrise de Gestion.

Une expérience professionnelle d'au moins 10 ans est exigée.

Une bonne connaissance de la Gestion Hospitalière ainsi que de la mutualité serait appréciée.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
UMIV B.P. 1.316 - 35016 RENNES CEDEX.

BANLIEUE OUEST

directeur financier futur directeur général

Notre client emploie une cinquantaine de personnes dans la distribution d'articles pour la maison. La société a été récemment rachetée par un groupe italien qui nous a demandé de recruter un Cadre dirigeant capable de reprendre en main la gestion de l'entreprise.

Le Directeur Financier sera responsable de la comptabilité, de la trésorerie et de la fiscalité, ainsi que de l'administration générale. Il devra mettre en place un système de contrôle de gestion et superviser le démarrage de l'informatique.
Il sera l'interlocuteur privilégié de la maison-mère italienne qui lui confiera au bout d'un an ou deux, et s'il a le goût du commercial, la Direction Générale.

Le candidat idéal aura une formation supérieure d'une grande Ecole de Commerce et une expérience financière d'un minimum de 5 ans.

Veuillez écrire à **MARIE JO MARTIAL**, en indiquant un n° de téléphone
Tour Manhattan, 6, place de l'Iris, 92095 Paris la Défense 2,
sous référence 5021-M

Petite industrie dynamique, en expansion, ameublement moderne grand public, grande ville universitaire de l'Est recherche un

JEUNE DIRECTEUR DES VENTES
ESC - IECS ou similaire

3 à 5 ans d'expérience des contacts personnels de vente à tous niveaux et du marketing.

Missions : négociations avec les clients importants, organisation et animation d'un réseau de distributeurs exclusifs. Gestion commerciale globale.

Poste stable et d'avenir.

Rémunération de départ non inférieure à 200 000 F brut/an.

Anglais ou allemand efficace apprécié.

Adr. CV dét. ss réf. 1125 à
SELETEC
Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

JEUNE DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL AGENCE TRAVAUX DE LA REGION PARISIENNE
ECP - ESTP - ENSI ou sim.

Une très importante société (second oeuvre) recherche ce directeur pour assurer progressivement la direction commerciale et la gestion technique et économique de ses chantiers de la région parisienne (CA de l'ordre de 100 000 000 F)

Expérience indispensable :
5 à 10 ans de responsabilité commerciale (chiffres d'affaires élevés, recherche d'affaires, négociations, en région parisienne), de gestion économique et technique d'importants chantiers bâtiment ou second oeuvre.

Poste d'avenir de niveau élevé rattaché à la direction générale.

Rémunération annuelle de départ non inférieure à 350 000 F/brut + voiture de fonction.

Adr. CV dét. ss n° 4388 à
seletec CARRIERES
c/o PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02

LE DIRECTEUR
D'UN FONDS D'ASSURANCE FORMATION

Les organismes de radio-télévision du secteur public de l'audiovisuel créent un fonds d'assurance formation (A.F.A.U.D.I.).

Dans ce cadre, ils recherchent un directeur administratif et financier qui, dans un premier temps, devra assurer le démarrage des activités du fonds. A cet égard, il mettra en place un outil de gestion prévisionnelle et évolutive dans les différents domaines de l'administration et des finances.

Il aura ensuite en charge, d'une part, les problèmes administratifs, juridiques et la gestion des personnels, d'autre part, les problèmes de gestion comptable et financière.

Il rapportera directement au conseil de gestion et à son président.

Enfin, il participera à la stratégie d'évolution du fonds et de ses structures. Diplômé de l'enseignement supérieur, il disposera d'une solide expérience dans les différents domaines de sa future responsabilité et dans le secteur de la formation professionnelle. Des responsabilités dans la gestion d'un fonds d'assurance formation seront examinées avec une attention particulière.

Le poste est à pourvoir dans les plus brefs délais et l'activité sera exercée à Paris.

Adresser candidature, C.V., références et prétentions à Mme FURBEYRE, vice-présidente de l'AFAUDI
c/o Antenne 2,
22, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche

INGENIEURS MECANICIENS

A. — responsable section mécanique générale

Cet ingénieur diplômé de formation construction mécanique aura en charge la maintenance des installations et des équipements liés aux exploitations minières : grosses roues-pelles, remblayeurs, convoyeurs. Le personnel de la section comprend 34 agents de maîtrise et 200 ouvriers.

B. — responsable section diesel transport

Cet ingénieur diplômé ou OM 1 aura en charge la maintenance d'une centrale de 11,5 MW, d'un parc de 6 locomotives de 1.200 CV et la gestion d'un réseau ferroviaire (6 millions T/an). Le personnel de la section comprend 250 agents.

C. — responsable section études-ateliers-travaux

Cet ingénieur diplômé de formation mécanique aura en charge le bureau d'études, la préparation du travail, les travaux neufs et la supervision des ateliers. L'activité est centrée autour d'une usine de traitement d'une capacité de 3 millions de tonnes/an. Le personnel de la section comprend 174 agents.

En plus de leur rôle d'animateur et d'organisateur, ces ingénieurs auront à s'engager pour apporter des solutions concrètes aux problèmes techniques.

Une expérience de plusieurs années dans des secteurs technologiques de même nature est indispensable.

Contrat expatrié, logement assuré, vie en famille, congés 2 mois par an.

Envoyer CV, prétentions sous N° 9187 à PARFRANCE ANNONCES
4, rue Robert Estienne — 75008 PARIS — qui transmettra

Europe de l'Est
Ingénieur Agronome

Au sein du département d'expérimentation en cultures et de développement de notre Division Scientifique, vous êtes chargé, sur l'Europe de l'Est (hors URSS), de coordonner sur le plan technique les actions de mise au point de développement des produits de santé végétale.
Vous assurez l'appui technique aux ventes (congrès internationaux - foires agricoles...) et vous veillez à la cohérence de la communication scientifique.

Homme de contact, vous vous caractérisez par votre disponibilité (120 jours de déplacement par an), votre sens des initiatives et du travail en équipe.
Trilingue ALLEMAND-ANGLAIS, votre expérience technique d'environ 5 années dans le phytosanitaire vous assurera une adaptation rapide.

Ce poste est basé dans un premier temps à PARIS ; une expatriation en AUTRICHE (Vienne) pourrait être envisagée dans un second temps.

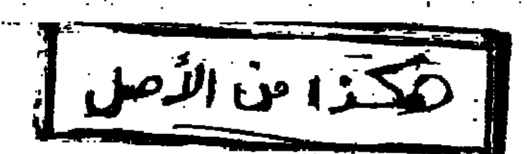
Merci d'adresser votre candidature (lettre - CV - rémunération actuelle) sous référence 101 M à Jacqueline JOIN-DIETERLE - Service de Gestion des Cadres - 35 boulevard des Invalides - 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

Contrastes

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



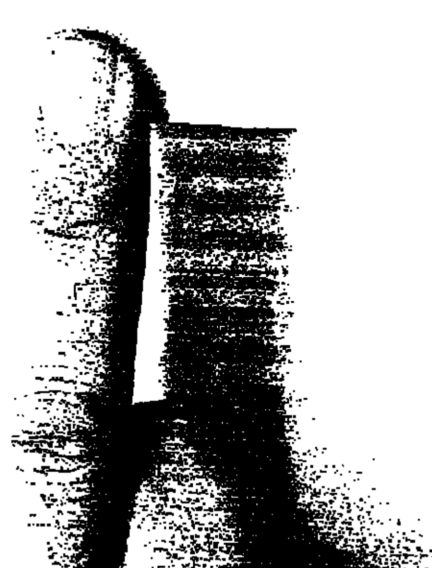


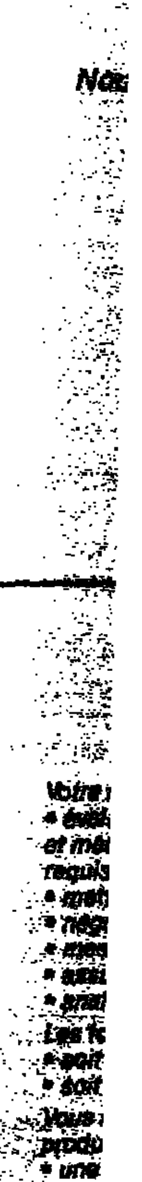
emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.





Bougez, Vivez...

N°2 mondial de l'informatique, Digital bouge et vit.
Nous sommes présents dans tous les types d'applications de l'informatique avec une gamme de produits compatibles et performants (réseaux, intelligence artificielle, bureautique, telediagnostic, logiciel...).
Nous consacrons 10% de notre C.A. mondial à la recherche et au développement.
Notre satisfaction c'est d'abord celle de nos clients et de tous ceux qui réussissent avec nous.

Participez au développement de notre Division Terminaux de Sophia Antipolis.

Cette Division se situe dans le cadre de la création en France d'activités à vocation européenne.
Elle conçoit et produit des terminaux de visualisation et des imprimantes. Sa production alimentera l'ensemble du marché européen - Les exportations représentant 75% du C.A. - Technologies et productions françaises participent à son expansion.
Nous recrutons actuellement des femmes et des hommes ayant une expérience, entre autres, dans les domaines : Approvisionnement, Fabrication, Recherche et Développement.

Approvisionnement

Ingénieur Qualité

Réf. 245-A-IQ

Votre mission sera :
- évaluer le potentiel technique des fournisseurs de composants soit plastique et métallique, soit électronique et leurs aptitudes à assurer le niveau de qualité requis.
- mettre en place et surveiller le programme de qualité de ses fournisseurs.
- négocier avec eux des accords sur les niveaux de qualité des produits.
- mesurer les niveaux de qualité.
- assurer la qualité demandée aux meilleurs prix.
- analyser les problèmes et coordonner les actions correctives.

Les fournisseurs seront :
- soit des fabricants de composants plastiques et/ou métalliques.
- soit des fabricants de composants électriques ou électroniques.

Vous êtes Ingénieurs Qualité, vous avez 5 ans d'expérience en conception/production de terminaux ou activité similaire.
- une pratique des techniques de mesure/test des équipements.
- de bonnes notions de méthode de qualité.
- une expérience certaine des fournisseurs.

Ingénieurs Produits

Réf. 245-A-IP.

Votre mission sera :
- évaluer et suivre l'évolution du marché des terminaux de visualisation ou des imprimantes.
- évaluer les nouvelles possibilités technologiques des fournisseurs.
- établir et mettre à jour les spécifications des nouveaux produits.
- s'assurer de la maturité des produits par une participation active aux tests de conception, développement et fabrication.
- proposer et suivre les modifications d'amélioration du produit.
- valider les emballages et les outillages du fournisseur.
- faire l'interface avec les groupes de Développement aux Etats Unis.

Vous êtes Ingénieur Electronicien et possédez de bonnes connaissances en mécanique de précision ou en technologie vidéo. Vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans
- de conception et production d'ensembles électroniques ou électro-mécaniques (Terminaux)
- des programmes d'amélioration de la qualité et de la productivité.

Fabrication

Support de Fabrication

Réf. 245-F-SF

Votre mission sera :
- Définir, mettre en œuvre et suivre les procédés de fabrication des terminaux, les programmes de Qualité et d'amélioration de Productivité.

Vous êtes Ingénieur Electronicien de préférence. Vous avez 5/8 ans d'expérience :
- De production d'ensembles électroniques (comprenant des procédés automatisés, des techniques de soudure, d'insertion).
- D'organisation d'ateliers et d'ordonnancement.
- Des programmes d'amélioration de la qualité et de la productivité.

Evaluation de Composants

Réf. 245-F-EC

Votre mission sera :
- Evaluer les caractéristiques électriques des composants, et les effets de leur environnement mécanique sur les dispositifs électroniques constituant les éléments de terminaux.

Vous êtes Ingénieur Electronicien.
Vous avez :
- 5 ans d'expérience de Laboratoire d'électronique et d'application.

Qualité

Réf. 245-FQ

Votre mission sera :
- Définir, suivre et assurer les programmes de Qualité relatifs à la fabrication de terminaux.

Vous êtes Ingénieur Electronicien.
Vous avez :
- 5 ans d'expérience de composants, modules et ensembles électroniques.
- De solides connaissances et une bonne pratique de méthodes d'analyses statistiques.

Tests Electroniques

Réf. 245-F-TE

Votre mission sera :
- Développer et mettre en œuvre les programmes de tests des modules électroniques et/ou d'ensembles plus complexes.

Vous êtes Ingénieur Electronicien.
Vous avez :
- 5 ans d'expérience de tests de composants électroniques.
- Une bonne pratique et une bonne connaissance des équipements informatiques.

Recherche et Développement

Chefs de Produit

Réf. 245-RD-CP

Intégré à l'équipe de Recherche et Développement et en liaison avec nos groupes Marketing de Genève et des U.S.A. vous serez responsable de :
- la définition du produit.
- la coordination des activités des divers départements participant au développement.
- l'établissement des stratégies de produits.

Les candidats retenus auront une formation d'Ingénieur Grande Ecole et/ou une formation type MBA. Une expérience de 2 à 5 ans dans une fonction marketing est souhaitable.
Cette fonction demande des qualités d'autonomie, un jugement sûr dans les domaines techniques et économiques ainsi que des aptitudes à communiquer.

Ingénieurs de Développement

Réf. 245-RD-ID

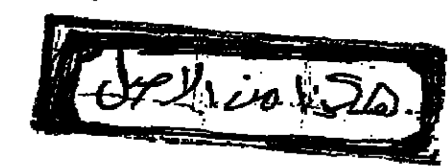
Votre mission sera :
- participer à la définition du cahier des charges du produit.
- participer à la définition de l'architecture.
- concevoir, réaliser, mettre au point un sous-ensemble donné pour lequel vous serez responsable
- du coût de développement.
- du calendrier de développement.
- du coût de fabrication.
- de la qualité.

Vous êtes Ingénieur Grande Ecole, débutant ou confirmé, d'un excellent niveau technique.

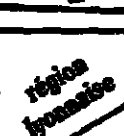
Vos aptitudes à communiquer, à travailler en groupes participatifs, à prendre des responsabilités nous intéressent.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Nous attendons votre correspondance (indiquez la référence du poste souhaité) à l'attention de la Division du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT Sophia Antipolis - BP 29 - 06561 VALBONNE Cedex.

digital



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



ingénieurs commerciaux

- MINI ET MICRO -

De formation GE d'ingénieurs, vous avez une bonne connaissance de la mini ou de la micro et de leurs applications. Vous pouvez justifier d'une expérience réussie de la vente en milieu informatique.
Votre rôle : assurer les contacts commerciaux avec les responsables informatiques des grands groupes industriels. Et, par la vente de matériels, logiciels et progiciels, développer votre C.A. dans une région à fort potentiel.

chefs de projets

- HP 3000 -

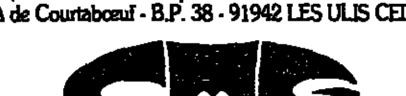
Vous bénéficiez nécessairement d'une première expérience dans cette fonction.
La connaissance du matériel HP 3000 serait pour vous un atout maître.
Votre rôle : encadrer et superviser d'importants projets en gestion administrative et commerciale et en gestion de production.

analystes-programmeurs

- MINI -

Débutants ou bénéficiant de 2/3 ans d'expérience, vous possédez une solide compétence en mini-informatique.
Votre rôle : vous participez au développement de réalisations importantes en relation directe avec nos chefs de projets.

Le développement régulier de notre société (+ 70 % l'an), son implication dans la haute technologie, sa souplesse et son esprit garantissent de véritables possibilités d'évolution à ceux qui aiment le succès.
Adressez C.V., lettre manuscrite et prétentions à CMG - Service du Personnel
ZA de Courtabœuf - B.P. 38 - 91942 LES ULIS CEDEX




Organisation et Publicité




THOMSON-CSF

Les Laboratoires Électroniques de Rennes de THOMSON-CSF spécialisés dans les études avancées en imagerie électronique recherchent pour leur service technique des ingénieurs et collaborateurs ayant 2 à 3 ans d'expérience

• Ingénieurs
grandes écoles ESE, ENST, ENPG

• Agents Techniques
DUT Génie Électrique option Électronique

pour participer à la conception de systèmes *analogiques mettant en œuvre en particulier* des senseurs solides.

• Ingénieurs
grandes écoles, ESE, ENST, ENPG...

pour participer à la conception de systèmes *d'interconnexion d'équipements audiovisuels.*

Bonne connaissance des techniques numériques et anglais indispensables.

Ils seront amenés à réaliser des matériels et à faire preuve d'esprit innovateur.

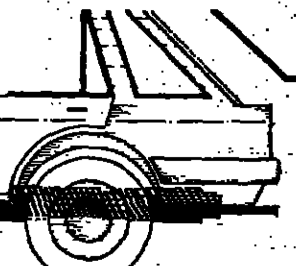
Envoyer CV, photo et prétention à :
Mme JOULAUD / Service du personnel
THOMSON-CSF / LER
Avenue Belle Fontaine 35510 CESSON-SÉVIGNÉ

ENTREPRISE PRESTATAIRE DE SERVICE

filiale d'un grand Groupe Industriel national, spécialisée dans les *systèmes* et supports de communication, siège région de SENS (Yonne),
recrute son

responsable administratif et financier

Ce collaborateur de 30 ans minimum prendra la responsabilité complète de : • la comptabilité analytique (contrôle de gestion, prix de revient,...) • la comptabilité générale • l'assistance administrative auprès de la hiérarchie pour la gestion du Personnel • la facturation.
Il s'appuiera sur une équipe de 6 personnes parfaitement qualifiées. Il exploitera les moyens informatiques autonomes performants.
Il sera, pour son Directeur, un partenaire de réflexion et une force de proposition.
Nécessité d'une solide expérience similaire au sein d'une P.M.E., avec une formation supérieure en Gestion, Economie, Droit des affaires, DECS avec une excellente maîtrise de la comptabilité et de l'informatique.
Adresser C.V. détaillé avec motivations pour les fonctions proposées, sous la référence 189, à L.P.A.-GENEVAY, 11 square Jasmin 75016 Paris.



DIVISION AUTOMOBILE

LE GROUPE LUCHAIRE
cherche un

contrôleur de gestion

pour son usine de **MESSEI (ORNE).**

Cette usine compte environ 700 personnes et fabrique des lignes d'échappement ainsi que des éléments usinés ou soudés pour *l'industrie automobile.*

Ce poste convient à un **diplômé d'école de commerce ou ingénieur** possédant une formation complémentaire de gestion et ayant une première expérience (trois ans environ) de gestion en usine.

Merci d'adresser un dossier de candidature, sous réf. CGM à
LUCHAIRE S.A. - Direction des Relations Humaines
180, bd Haussmann - 75382 PARIS Cédex 08.

GROUPE LUCHAIRE

RHONE-ALPES

Notre Entreprise située dans une importante ville universitaire de la *région Rhône-Alpes a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires à l'exportation* de trois milliards de francs.

Nous renforçons l'équipe chargée de piloter les aspects administratifs et financiers des contrats à l'exportation et recrutons un

SPECIALISTE DU FINANCEMENT DES AFFAIRES A l'EXPORTATION

Sa mission :
• conseiller et assister les services commerciaux dans tous les aspects financiers, juridiques et règlementaires des offres et contrats export,
• participer à l'amélioration des procédures et systèmes de financement et de garanties, et à la formation des personnels.

Son profil :
• formation supérieure,
• expérience confirmée d'une dizaine d'années acquise de préférence dans une société exportatrice de biens d'équipement,
• bonnes qualités relationnelles et pédagogiques,
• *pratique courante de l'anglais.*

Ecrire avec CV, prétentions sous référence 4346 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 200.10.05

INGÉNIEUR CONTROLE
MÉTALLURGIE FINE

Notre usine à taille humaine (250 p.) réalisant des produits métallurgiques de haute technicité, rattachée à un important groupe français, recherche un ingénieur pour son service qualité.

Adjoint au chef de service, il assurera la gestion du contrôle de la fabrication, la mise en œuvre des moyens matériels et en personnel (40 personnes) propres à assurer le respect des exigences contractuelles (qualité, délai). Il proposera des évolutions de processus tendant à optimiser les équipements existants.

Le poste est basé dans une petite ville de l'Ouest sur le littoral Atlantique.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant environ 10 ans de pratique industrielle.

Une expérience du contrôle non destructif et de la métallurgie serait *appréciée.*

Anglais lu et parlé.

Ecrire sous nº 8.889, *le Monde* Pub.,
Service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Joseph LOUIS a rejoint la société Egor Ouest-Atlantique à Nantes, délégation *régionale du groupe Egor pour l'Ouest de la France. Le groupe Egor occupe* en 1984 la première place en France dans le domaine du recrutement des cadres (EGOR) *et des dirigeants (AGORA).*
Joseph LOUIS, âgé de 36 ans, titulaire d'une maîtrise de gestion, occupait précédemment les fonctions de Directeur Régional dans une autre activité de recrutement.

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
15 rue Charles Monselet - 44000 Nantes.
Tél. : (40) 89.28.78.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE INGÉNIEUR D'ÉTUDES MÉCANIQUES
AM - ENSI - INSA
ou similaire
ou première expérience BE

Un très important constructeur *d'importants matériels* électromécaniques de production, de technologie avancée, exportant 80 % de sa production, recherche ce jeune ingénieur *qui participera à l'étude et à la* mise au point de nouveaux matériels, tant en BE qu'aux essais de prototypes, en liaison avec les services méthodes et fabrication.
Résidence ville de l'Est, *agréable région touristique,* proche d'une grande ville universitaire.

Adr. CV dét. ss réf. 1116 à
SELECTEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

Adjoint au Directeur du Personnel

Nous sommes une Société de services en communication occupant une place de choix, tant en raison de sa technicité de pointe, que de son ouverture nationale et internationale.
Vous avez une formation supérieure où l'option "personnel" a été présente, et vous pouvez justifier d'une expérience réussie de 4 à 6 ans qui vous a permis d'être un bon généraliste de cette fonction, y compris le recrutement.
Au-delà de votre participation active à la gestion courante, des études ponctuelles que vous effectuerez, vous prendrez en charge les recrutements et devrez être capable de devenir un trait d'union pour les problèmes de relations humaines.
Disponible, vous avez du goût pour ce métier, dont vous mesurez les possibilités et les difficultés : vous devrez agir avec souplesse, fermeté et discernement.
Merci, si vous vous sentez concerné par un tel projet, d'envoyer *lettre manuscrite*, C.V. sous référence 85600 M, à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI **centor**

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53

AFCOREM

Informaticien de gestion : l'avenir est à vous !

– A condition *d'intégrer un groupe performant* (FLONIC est une société du groupe SCHLUMBERGER) et de lui apporter une sérieuse contribution : diplôme d'ingé*nieur ou MIAGE + 5 ans au moins en production industrielle,* dirigeant des projets sur IBM (34 à 38) en GAP/RPG. Tout cela vous amène vers la trentaine : mûr pour travailler de façon autonome, conscient des *réalités économiques, ouvert* à l'évolution.
C'est au contrôleur de gestion de la Division Technologie que vous allez apporter vos compétences. Vous assurez, en toute autonomie, le suivi des marges et de la production, la gestion des gammes et des achats pour 7 établissements du groupe. Certains sont équipés en IBM 34, à vous d'en assurer la conversion en IBM 36. Quand vous aurez acquis une connaissance suffisante des utilisateurs (contrôleurs de gestion et services divers), vous saurez diagnostiquer leurs besoins pour proposer des solutions informatiques (internes et externes) valables.
Le poste, basé à Massy, implique de fréquents déplacements en province. Il offre un salaire de 170 à 190 000 francs pour commencer et des possibilités d'évolution vers des fonctions de contrôleur de gestion ou de responsable de centre informatique. Evolution d'autant plus aisée que vous parlerez anglais.
Adressez lettre manuscrite, CV et photo à Ph. Albert - SCHLUMBERGER - 100 rue de Paris - 91302 Massy.

FLONIC
Schlumberger

FISCALISTE

160 KM NORD DE PARIS
société d'expertise comptable en expansion continue grâce à la qualité de ses travaux, recherche, pour renforcer ses structures, un **FISCALISTE.**
Le candidat, homme ou femme, doit posséder une formation supérieure (maîtrise de droit avec option fiscale, l'ENI ou équivalent) *avec une expérience minimum* de 5 ans dans un poste similaire ou dans une administration.
Dans la clientèle composée de PME, PMI, *il devra, dans un cabinet de taille humaine,* assurer un rôle de conseil fiscal et à terme de conseil juridique, tant au niveau de cette clientèle *qu'au niveau des collaborat.*
Adresser votre c.v. manuscrit, photo et prétentions sous nº 8.888 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, *rue des Italiens, Paris-9ᵉ.*

Sous-Directeurs d'Agences
Classe V ou VI

Pour ses agences de **Paris et de sa proche banlieue**, une importante banque française à *vocation internationale recrute des Sous-Directeurs.*
Ces postes aux nombreuses responsabilités conviendraient :
- à des **Diplômés de l'Enseignement Supérieur** justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans acquise dans une banque de dépôt,
- à des **Diplômés d'Etudes Bancaires** (ITB, CESB) possédant une expérience de l'exploitation, de l'analyse financière et du crédit.
Les candidats sauront faire preuve de leurs **capacités à encadrer et animer** une équipe.
La taille, le dynamisme et la volonté d'expansion de la banque garantissent aux meilleurs éléments d'**intéressantes perspectives d'évolution dans le réseau national, ou international.**
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3590 et le nom des banques que vous ne souhaitez pas contacter à rscg carrières 48, rue Saint-Ferdinand - *75017 PARIS.*

Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et performante.

• Très organisé (e) vous avez le sens aigu de la communication et de la *conduite des hommes*
• Convaincant et adaptable, vous êtes toujours attachée (e) aux résultats.
• Vous maîtrisez la gestion informatisée.
- *Nous sommes une entreprise* du secteur grande distribution en constante progression.
- Nous vous offrons la charge de

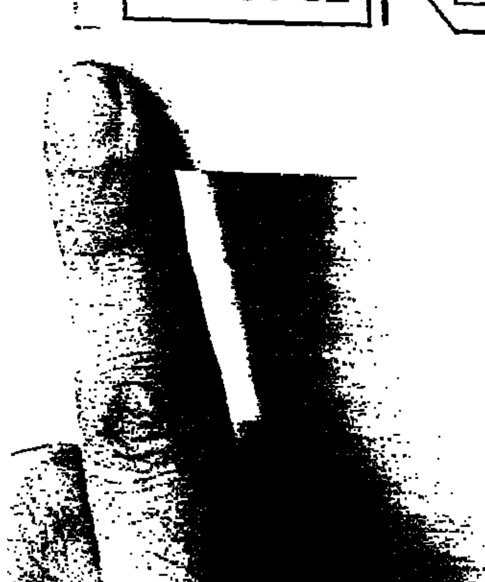
Responsable de l'Administration des ventes

Poste évolutif proposé par la SCPE

Écrire avec C.V. et lettre manuscrite à Madame GREBNITZKY, SCPE - Sénia 120 - 94517 RUNGIS CEDEX

BLEU

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82



Imaginons votre avenir ensemble

Hewlett-Packard France : 56 % de croissance annuelle du CA en 1984, 2900 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France, leader dans le domaine de l'instrumentation électronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel à Lyon, l'Isle d'Abeau. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacité d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines. Hewlett-Packard France favorise le choix des carrières dans un environnement international où les activités sont très diversifiées et où autonomie, sens du défi et mobilité sont des critères porteurs d'évolution et de réussite.

DIVISION ORDINATEURS PERSONNELS

■ Ingénieurs produit

Votre responsabilité :
- assurer le **lancement** de la fabrication de produits conçus par nos chercheurs français ou U.S. en coordination avec les groupes Développement et Achats.
- assurer le **support technique** aux équipes de production, en particulier : proposer des programmes de réduction de coûts et d'amélioration de la qualité des produits et des conditions de travail.
- proposer les **plans d'investissements** nécessaires à ces différentes actions.

Ces postes sont très formateurs et assurent aux candidats qui y feront leurs preuves un choix très large d'opportunités de carrière. Ils requièrent une **formation supérieure en électronique**, une bonne capacité à travailler en équipe et une maîtrise de l'anglais en raison des contacts fréquents avec nos usines aux U.S.
Réf. GPCD/9/M

■ Ingénieurs composants électroniques

Vous êtes de formation supérieure en électronique complétée par une formation en gestion. Vous avez l'habitude de communiquer avec des responsables.
- Recherche et Développement, achats, production... - et l'aptitude à **négocier** avec les fabricants sur le marché mondial, d'où par ailleurs votre maitrise de l'anglais. **Nous renforçons notre équipe d'ingénieurs composants électroniques** dont l'objectif est de sélectionner des fournisseurs selon nos critères de **qualité.** Notre image de marque dans le domaine de la qualité requiert **rigueur et exigence** vis à vis de nos fournisseurs.

Ce poste vivant et varié sur le plan relationnel et technique permet une excellente connaissance de nos divisions internationales et de nos produits. Il est donc très formateur et assure au candidat *qui y fera ses preuves, un choix* très large *pour* évolution de carrière. Réf. GPCD/10/M

■ Analystes en gestion industrielle

Rattaché au Directeur de la production ou au Directeur de l'ordonnancement, vous contribuerez à l'évolution de notre stratégie industrielle en prenant en charge les systèmes de gestion afférents. Vous analyserez donc les systèmes de gestion de production existant, vous proposerez de nouvelles solutions de type KAN-BAN, **Just in time** et participerez à leur mise en place. Après ces premières réalisations et selon vos aptitudes, vous pourrez accéder à des postes du type **direction d'une équipe de production, direction de l'ordonnancement, chef de groupe d'ingénieurs.**

Ces postes, à la fois créatifs et concrets sont à la charnière entre la gestion et la *production et amènent à une large connaissance de la société.* Ils *requièrent* une excellente capacité à travailler en équipe et une très bonne pratique de l'anglais en raison des contacts fréquents avec nos divisions soeurs aux U.S. Ils intéressent des candidats diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs-ECP, MINES, SUPELEC, ENSTAM,... - complétés par une formation de gestion - ISA, MBA, ... - ou d'école de Gestion - HEC, ESCP... - qui ont, en outre, une expérience de 2 à 4 ans en milieu industriel. Réf. GPCD/11/M

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
MINI-ORDINATEURS TECHNIQUES
PRODUITS RESEAUX

☒ Ingénieurs de production électroniciens/informaticiens

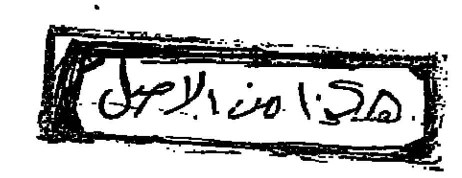
Expert technique des groupes de fabrication, vous serez responsable d'une gamme de produits en coordination avec les équipes de développement de production et d'achat. Cette mission vous conduira d'une part à assurer le lancement de la fabrication de produits conçus par nos chercheurs aux USA ou en France ; ce qui implique le suivi en fabrication et la définition des méthodes. D'autre part, vous agirez en qualité de support technique aux équipes de production. Dans ce cadre, vous proposerez des programmes de réduction de coûts, d'amélioration de la qualité des produits et des conditions de travail ainsi que les plans d'investissements nécessaires à ces différentes actions. Ces postes requierent une excellente formation en éléctronique ou en informatique et le sens aigu du travail en équipe. Les contacts fréquents qui sont requis avec nos usines aux USA réclament une bonne connaissance de l'anglais.

Ces postes conviennent à des ingénieurs électroniciens ou informaticiens débutants ou ayant une première expérience dans un domaine similaire.
Réf. GND/8/M

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie, à
- Blandine Thierry, Hewlett-Packard France, Service du Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.
- Christine Chesneau, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 5 Avenue *Raymond Chanas, 38320 Eybens.*

Hewlett-Packard France
le partenaire de vos ambitions





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PRIVEE

Filiale d'un Groupe International, recherche

EXPLOITANT H/F

pour lui confier la gestion et le développement d'un portefeuille de PME à vocation internationale.

4 à 6 ans d'expérience bancaire, diplômé de l'enseignement supérieur, connaissant bien l'analyse financière, ayant le goût des contacts commerciaux et du travail en équipe.

Anglais courant.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 842/M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris

services vous assiste dans le recrutement bancaire

Société d.H.L.M. Paris recherche

CADRE COMPTABLE

Titulaire D.E.C.S. ou diplômé SUP de CO, DUT. 27 ans minimum. Expérience immobilière ou HLM exigée. Connaissance de l'outil informatique indispensable.

Mission :
- tenue de la comptabilité d'engagement et de réalisation des programmes
- calcul des prix de revient
- gestion et placements de trésorerie
- *participation à la préparation du bilan.*

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 4374 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

• INFORMATIQUE
Diriger un centre de profits

UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE, leader dans le domaine des périphériques d'ordinateurs, **recherche le Responsable de ses opérations en France.**

Ce poste conviendrait à un candidat, bonne formation de base, ayant une solide expérience commerciale (environ 5 ans) dans la vente des matériels informatiques, capable de développer une unité déjà bien implantée et d'assurer avec *dynamisme et automomie :*
- l'animation de l'équipe de ventes et du service après-ventes et support technique,
- la gestion administrative et financière,
- les relations extérieures et les contacts avec la maison-mère.

Connaissance de l'anglais indispensable.

référence WI 322 AM

• Développer les ventes OEM et distributeurs

Pour renforcer le potentiel commercial de cette unité, nous recherchons également un *Cadre Commercial ESC ou équivalent*, ayant 2 à 3 ans d'expérience réussie dans la vente de produits ou matériels informatiques, capable de gérer la clientèle existante et de la développer.
Connaissance de l'anglais indispensable.

référence XJ 323 CM

Ces deux postes se situent à Paris, au sein d'une Société mondialement renommée et en forte croissance.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



Responsable des services financiers et comptables

UN IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE, comprenant plusieurs établissements, ayant une audience internationale, recherche son Responsable des Services Financiers et Comptables.

Ce poste conviendrait à un candidat ESSEC, ESC... (DECS apprécié) ayant quelques années d'expérience financière, comptable et informatique et ouvert aux *problèmes fiscaux et juridiques, capable :*
- d'élaborer les budgets des établissements, de les consolider, d'en contrôler la réalisation,
- d'assurer la consolidation des comptabilités des établissements,
- de gérer la trésorerie et, en particulier, les relations financières avec les *Sociétés Adhérentes.*

Connaissance de l'anglais souhaitée.
Poste : proche banlieue ouest.

Ecrire sous réf. PB 316 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

PVC-COPOLYMÈRES
Ingénieur génie chimique débutant "développement procédés"

UN DES PREMIERS PRODUCTEURS EUROPÉENS DE MATIÈRES PLASTIQUES propose un poste formateur et évolutif *au sein de son département* ***"Développement Procédés".***

Intégré à une petite équipe performante, qui dispose d'un pilote et qui travaille au sein d'une usine, il collaborera au développement des procédés et à l'assistance à la fabrication. Il pourra ainsi acquérir une solide formation qui lui permettra d'évoluer *dans le groupe.*
Ce poste conviendrait à un candidat ENSIC, IGC ou école équivalente, débutant, alliant un goût marqué pour la technique à des qualités de réalisateur et d'esprit d'équipe.
Poste : Alpes de Haute-Provence

Ecrire sous réf. SE 318 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



THOMSON CGR
RELEVER NOTRE DÉFI INDUSTRIEL

Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur stratégique, nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.
Améliorer la productivité. Optimiser l'utilisation de moyens industriels. Maîtriser les coûts, réduire les délais, dans un environnement international très concurrentiel : tel est notre défi industriel. A vous de le relever et de gagner !
Nous vous confierons des responsabilités importantes au sein de notre Direction Industrielle :

FABRICATION : MANAGER UN ATELIER DE FABRICATION

De formation Ingénieur, vous avez 40 ans environ et possédez une expérience réussie de la conduite d'ateliers de fabrication de produits performants (mécanique fine et électronique). Vous prendrez, dans un premier temps, la responsabilité d'un atelier d'une centaine de personnes et assisterez le responsable de l'ensemble des fabrications (300 personnes environ), pour la mise en œuvre de nouveaux processus.
Vous avez des qualités de manager et êtes rompu aux problèmes d'utilisation d'outils informatiques dans la conduite de production. Ce poste est à pourvoir à STAINS. (Réf. 1/M).

PRIX INDUSTRIELS : CRÉER ET ANIMER LA BASE DE DONNÉE

Ingénieur de production, vous possédez une expérience de 2 à 3 ans dans un service DEVIS ou MÉTHODES. Vous devrez :
- *creer et animer la base de données de Prix de Revient Industriels, de tous lés produits fabriqués dans les unités françaises et étrangères de la Branche.*
- *établir les devis prévisionnels des nouveaux produits en liaison avec la Direction Technique.*
- *effectuer la comparaison des prix de produits similaires en vue d'optimiser les coûts de production.*

Des déplacements fréquents sont à envisager.
Poste à pourvoir à ISSY-LES-MOULINEAUX. (Réf. 2/M).

GESTION DES STOCKS : DEVENIR UN PROFESSIONNEL DE LA PRODUCTION

Jeune ingénieur ou diplômé d'une école de Gestion, vous êtes intéressé par la mise en place des systèmes de gestion informatisée. Nous vous proposons de devenir un professionnel de la production.
Rattaché au Responsable de la gestion des commandes clients, vous optimiserez les stocks par adéquation aux besoins, en approvisionnant sur programmes de production et sur stocks minis. Ce poste est à pourvoir à STAINS. (Réf. 3/M).

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures en précisant la référence du poste choisi à Yves KULIG – THOMSON CGR – 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.

HAVAS CONTACT



BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Exploitant entreprises

PARIS

Nous sommes une importante banque régionale qui conduit une stratégie de *développement. Si vous êtes un CADRE DE BANQUE diplômé de* l'enseignement supérieur économique, commercial ou bancaire (IEP, ESCP, ESSEC, maîtrise de gestion, ITB ou CESB) et avez une expérience de 4 à 5 ans des relations avec une clientèle d'entreprises, nous vous proposons d'intégrer la *première succursale de la banque, située à Paris.*
Directement rattaché à la direction de cette unité, votre mission sera de GERER et DEVELOPPER un portefeuille d'entreprises des secteurs économiques les plus variés.
Si vous avez une bonne maîtrise des opérations bancaires et un sens marqué des relations humaines ; rejoignez-nous ! D'intéressantes perspectives de carrière s'offrent à vous.
Adressez alors votre lettre manuscrite et votre C.V., en précisant *votre rémunération actuelle (annuelle) sous référence 5050 à :*

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Nous vous répondrons, et par avance nous vous garantissons une entière discrétion.

HAVAS CONTACT

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
Etudier des sondes pour l'exploration pétrolière...

La Société Etudes et Productions Schlumberger accroît l'efficacité de la recherche pétrolière par la conception, le développement et la production de nouveaux systèmes de mesures pour évaluer les gisements d'hydrocarbures.
Le département d'Etudes Mécaniques participe à la création et à la mise au point d'instruments de mesures faisant appel aux techniques les plus avancées et utilisées dans des conditions d'environnement particulièrement sévères. Il recherche un

Ingénieur mécanicien
Grande Ecole

qui sera chargé, en liaison avec une équipe pluridisciplinaire (Géophysiciens, Informaticiens et Electroniciens) de concevoir, développer, tester les prototypes, et d'assurer leur passage vers la *fabrication de série.*

Pour atteindre ces objectifs, il disposera d'importants moyens d'études et d'expérimentation (notamment un support CAO) et *sera amené à tester les prototypes sur les sites d'exploitation principalement à l'étranger.*

Une expérience de quelques années et une pratique courante de l'anglais, vous permettront de réussir dans ce poste et de vous ouvrir de larges perspectives de carrière dans le GROUPE SCHLUMBERGER.
Ce poste est basé à CLAMART (92).

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une *photographie à la Direction du Personnel,*
EPS Schlumberger, 26, rue de la Cavée, 92140 Clamart.

Schlumberger

Crédit National

Principale institution spécialisée dans le financement des *investissements des entreprises* recherche pour son département informatique (IBM 4381/2 et 4341/2 - MVS - JES 3)

INGENIEUR SYSTEME MVS

- Il sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur.
- Il possédera une *réelle expérience acquise dans l'activité système.*
- Il participera à l'élaboration et au développement de nouveaux projets techniques.
- Il bénéficiera, dès son entrée, d'une formation soutenue.

Le candidat devra faire preuve de qualités humaines lui permettant de s'intégrer rapidement dans l'équipe existante.

INGENIEUR DE PROJET

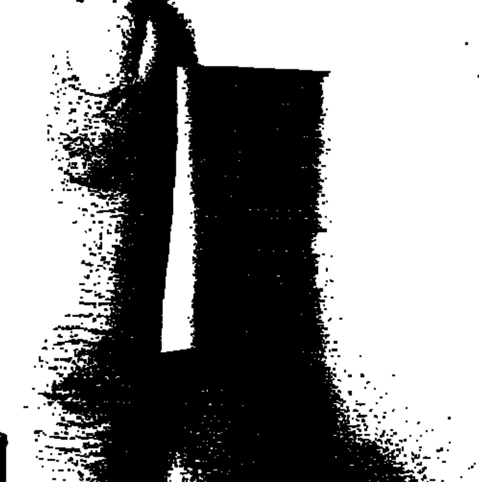
De *formation grandes écoles,*
- il aura, pendant quelques années, pratiqué l'analyse sur matériel IBM et *conçu des applications orientées base de données.*
- Il lui sera confié l'élaboration de nouveaux projets au sein d'une équipe qu'il animera.

Pour réussir à ce poste, le candidat devra *avoir le goût du travail en groupe* et le sens des contacts à l'occasion de ses relations avec les utilisateurs.

Rémunération selon qualifications
et perspectives de carrière attrayantes.

Prière d'adresser une lettre manuscrite avec CV, salaire souhaité et photo (retournée) au Crédit National, Service du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue St Dominique, 75700 Paris.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur fort potentiel "développement procédés"

UN DES PREMIERS PRODUCTEURS EUROPÉENS DE MATIÈRES PLASTIQUES propose un poste intéressant, formateur et évolutif au sein de son **"Département Procédés"**.

Intégré à une petite équipe performante, travaillant sur le polyéthylène haute pression, il aura pour mission :
- la mise au point de la fabrication de nouveaux produits,
- le suivi et l'amélioration des performances d'une unité de production, l'analyse des incidents, la préconisation des mesures correctives.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ENSIC, IGC ou école équivalente, ayant de préférence une première expérience de quelques années, acquise si possible en engineering ou en démarrage d'unités.
Connaissance de l'anglais indispensable (stage prévu à l'étranger).
Poste : ville sud-ouest.

Ecrire sous réf. RD 317 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Mettre au point les matières plastiques de l'an 2.000

C'est la mission que vous propose un important Groupe Chimique International (CA 19 milliards) en fort développement.

Vous êtes jeune ingénieur chimiste (spécialisation chimie macromoléculaire) ou ingénieur Sciences des Matériaux, débutant (thèse Docteur Ingénieur appréciée) ou 1 à 2 ans d'expérience.

Vous avez le goût des contacts et du travail en équipe, l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et une certaine mobilité (déplacements en France et à l'étranger). Vous connaissez l'anglais (connaissance complémentaire de l'allemand appréciée).
Nous vous proposons de rejoindre nos équipes de développement et applications des Polyoléfines.
Ce poste est à pourvoir dans une ville Rhône-Alpes.

Ecrire sous réf. ZL 325 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

LES MEILLEURS ATOUTS POUR REUSSIR VOTRE CARRIERE

Consultants en recrutement

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole ou de Formation Supérieure (ingénieur, gestion, psychologie industrielle, sciences humaines...) complétée par une première expérience en entreprise (1 à 5 ans). La connaissance du secteur informatique serait un atout.

En rejoignant notre cabinet spécialisé dans le ***recrutement d'informaticiens****, l'un des premiers en France, vous vous formerez à nos méthodes et interviendrez en spécialiste auprès d'une clientèle variée. Vous agirez avec une large autonomie et vos missions vous conduiront à entretenir des rapports suivis et personnalisés.*



CAP SOGETI SELECTION

83-85 Bd Vincent Auriol 75013 Paris.
Adresser votre CV + photo + prétentions à Any Boulade, sous la réf. CR/01/M.

TRAVAUX NEUFS
Ingénieur automaticien chef de projet

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL, CA 23 milliards, plusieurs usines, recherche un Ingénieur Automaticien confirmé.

Au sein de la Direction Technique du Groupe et en collaboration avec des équipes pluri-disciplinaires, il sera chargé de piloter d'importants projets d'automatisation en assurant l'intégralité de l'activité : étude, achats des équipements, installation, démarrage.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation ingénieur grande école,
- 5 ans d'expérience dans l'automatisation de process industriels : chimie, pétrole, sidérurgie...,
- de fortes compétences techniques, le sens du progrès lié à un solide réalisme et à un bon esprit d'équipe.

Réelles perspectives d'évolution dans le Groupe.
Poste en Lorraine.

Ecrire sous réf. TF 319 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

INGÉNIEUR pourquoi pas les études de marchés ?

Nous sommes une Société de 1.200 personnes faisant partie d'un groupe français leader de 12.000 personnes.
Notre activité se situe dans le domaine des services destinés au grand public.

Nous recherchons un **Ingénieur** pour l'intégrer dans notre Direction du Marketing et lui confier l'animation du service études de marchés.
Ce service réalise et analyse un ensemble de statistiques permettant une connaissance constante du marché, de ses variations, de la qualité des services rendus. Il effectue également des études spécifiques de marchés (quantitatives et qualitatives).

Ce poste nécessite un candidat, ayant à la fois une formation scientifique (ingénieur ECP, AM, IDN, ISUP...), une rigueur de raisonnement, un esprit concret, un sens marqué des contacts humains et une première expérience professionnelle lui ayant donné une connaissance générale de la vie d'une entreprise et lui permettant de s'adapter rapidement et de diriger une équipe.
Larges perspectives d'évolution de carrière dans le Groupe.
Poste à Lille.

Ecrire sous réf. YK 324 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**



BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT
BPFD

Etablissement spécialisé du groupe des BANQUES POPULAIRES, recherche dans le cadre du développement de son activité affacturage « FACTOREM »

COLLABORATEURS

niveau DUT ou BTS gestion

débutants ou possédant 1 à 2 ans d'expérience.

Après formation, ils seront chargés de différents travaux spécifiques à l'activité affacturage : tenue de comptes clients, achats de factures... et seront en liaison avec notre clientèle.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à BPFD - Service du Personnel réf. 651 - 31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cédex 15.

Ingénieur

ELECTRONIQUE HYBRIDES

Pour intégrer une filiale du Groupe Matra Electronique (C.A. 180 MF - 400P) chargé des fabrications électroniques d'équipements aéronautiques de haute technologie et situé en Grande Banlieue Parisienne (OISE).

Sa responsabilité s'exerce dans :

La conception et mise en place des moyens de tests pour des nouveaux produits, circuits hybrides.

L'assistance auprès des Services internes (technologie - fabrication - qualité) pour le transfert de produit au stade industriel et de fabrication en série.

La participation à la définition électronique du produit à partir du cahier des charges client.

Cette fonction très impliquée dans la vie de l'entreprise et dans le développement de nouvelles affaires conviendrait à un ingénieur électronicien (ESE - ENSI - ISEP - ISEN - INSA . . .) confirmé par environ 2 ans d'expérience en électronique logique et analogique.

Des qualités, de relations et un sens réel de la gestion d'affaire faciliteront la réussite et l'évolution dans le poste.

L'anglais courant est indispensable compte-tenu notamment des déplacements occasionnels à l'étranger.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1202 à Branche Militaire - rue Ferdinand Meunier - B.P. 2 - 60160 LA CROIX SAINT-OUEN

MATRA ELECTRONIQUE

CONSEIL EN BREVETS
PARIS 8e
recherche

INGÉNIEUR

Grande école, électronicien ou mécanicien
Débutant ou ayant une première expérience des brevets

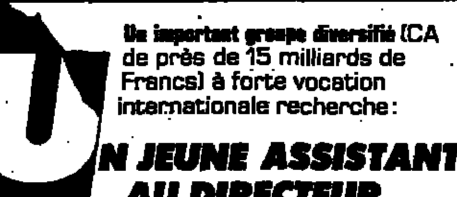
Anglais indispensable, allemand souhaité

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et préventions s/nº 1.877 *LE MONDE PUB*, **SERVICE ANNONCES CLASSÉES**
5, rue des Italiens, 75009 PARIS



CHEF D'ENTREPRISE A 30 ANS

DESSEIN



Un important groupe diversifié (CA de près de 15 milliards de Francs) à forte vocation internationale recherche :

UN JEUNE ASSISTANT AU DIRECTEUR FINANCIER

LA MISSION : Le titulaire du poste sera plus particulièrement chargé, pour les filiales françaises et étrangères du groupe opérant dans le secteur de la construction, d'assister le Directeur Financier tant sur le plan domestique qu'au niveau international dans les domaines suivants :

- la mise en place et la gestion de **crédits à court terme**
- la recherche et le montage de **crédits à moyen et long terme**
- *l'établissement des cautions et le* suivi des **engagements.**

SON PROFIL : Le candidat recherché devra être de formation **HEC, ESSEC,** ou **ESCP.** Une première expérience dans le service du montage des crédits d'une banque ou d'un organisme financier est très vivement souhaitée. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

De réelles perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe (filiales en France et à l'Étranger) peuvent s'offrir pour un candidat dynamique et performant.

LIEU DE TRAVAIL : Proche banlieue Parisienne (RER).

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et prétentions sous nº 47416 M à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

GROUPE ATYA

Informatique et communication
50% de croissance annuelle
Venez partiper à notre dynamisme

6 INGÉNIEURS COMMERCIAUX
- Secteur bancaire
- Vidéotex
- Grands comptes

1 INGÉNIEUR D'AFFAIRES
6 INGÉNIEURS/ANALYSTES

Développement micro en système et en gestion.
Assembleur 8086, Prologue, MS/DOS, CTOS, UNIX, Mac Intosh.

Adresser C.V., photo et prétentions à J. P. DUCROQUET
ATYA
35, rue des Bergers - 75015 PARIS

BLEU

Techniques Bancaires de Haut Niveau

De formation supérieure, vous possédez :
- une expérience (environ 3 ans) des opérations de banque *notamment dans le domaine des moyens de paiement.*
- une bonne maîtrise des techniques d'organisation et des traitements informatiques liés à ces opérations.
- de réelles capacités d'adaptation et de contact.

Vous serez, au sein de la Direction Informatique et sous la responsabilité du chef de secteur

Spécialiste Confédéral

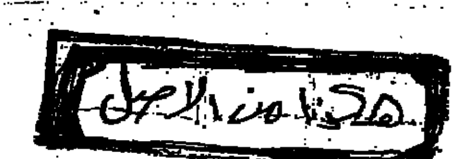
Chargé de :
- représenter le Crédit Mutuel dans les instances professionnelles.
- d'assurer la concertation interne sur les choix techniques.
- de participer à la réflexion sur l'utilisation des procédures.

Poste évolutif et essentiellement fonctionnel.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo) sous Référence 252 à Henry YVAN - CNCM - 88-90, rue Cardinet 75017 PARIS

Crédit Mutuel

Curriculum



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT
Division Automatismes

recherche pour l'étude et le développement d'une gamme de Terminaux dans les domaines de la

TÉLÉMATIQUE, BUREAUTIQUE & MONÉTIQUE

ingénieurs électroniciens & informaticiens
2/3 ans d'expérience

Ils s'insèreront dans le cadre de petites équipes souples et de très haut niveau et se verront confier la responsabilité de NOUVEAUX PRODUITS.

Ces postes évolutifs s'adressent à des Ingénieurs PASSIONNÉS PAR LES TECHNIQUES DE POINTE A BASE DE MICROPROCESSEURS.

Les dossiers de candidatures – sous référence 2963 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



l'un des premiers Groupes Textiles Européens – C.A. > 6 milliards de F dont la moitié en dollars et devises européennes : 14.000 personnes – ayant de nombreuses filiales en Europe, aux États-Unis, en Amérique Latine, crée poste de

responsable changes & financement international

Dépendant du CORPORATE TREASURER, il sera chargé – dans le cadre de la stratégie financière du Groupe – de deux missions. Premièrement, celle d'animer le système de gestion des positions de change en contact permanent avec les responsables opérationnels des différentes divisions françaises et étrangères. Il analysera leurs besoins, sera leur conseiller en matière de choix de devises et opérations de couverture. Il négociera la réalisation des opérations avec les établissements bancaires. Deuxièmement, celle de développer – à partir d'une analyse financière rigoureuse des flux d'exploitation et de la structure de bilan des sociétés –, en collaboration avec les responsables opérationnels et les banques, le financement international du Groupe.

Ce poste – exigeant initiative et créativité – conviendrait à DIPLÔMÉ de GRANDE ÉCOLE COMMERCIALE + si possible MBA, maîtrisant parfaitement l'ANGLAIS, âgé de 30 ans minimum et possédant une expérience de plusieurs années dans le Département Trésorerie internationale d'un Groupe industriel ou d'une banque.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2961 M. à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

direction de gestion
300/350.000 F

Un GROUPE FRANÇAIS de notoriété internationale recherche pour l'un de ses départements commerciaux, un DIRECTEUR RESPONSABLE du CONTRÔLE de GESTION et de l'ADMINISTRATION du DÉPARTEMENT.

Rattaché au Directeur du Département, il procédera à un audit des structures administratives actuelles, proposera une nouvelle organisation dont il assurera ensuite – après accord de sa Direction – la mise en place sur le terrain. Il sera en liaison constante avec le service Contrôle de gestion du groupe.

Ce poste d'ORGANISATEUR et de GESTIONNAIRE, faisant appel à des qualités de rigueur, de synthèse et de créativité, conviendrait à un DIPLÔMÉ HEC, ESSEC, ESCP... de 30 ans au moins, ayant acquis son expérience dans un Cabinet d'Audit Anglo-Saxon ou une entreprise réputée pour ses méthodes de gestion, et désireux de la développer dans une fonction opérationnelle plus large. Anglais indispensable.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2962 M. a préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Bougez, Vivez...

N°2 mondial de l'informatique. Digital bouge et vit. En France notre C.A. est en progression de 64%. Notre équipe, 2000 personnes, augmentera de 30%.
Nous sommes présents dans tous les types d'applications de l'informatique, avec une gamme de produits compatibles et performants (réseaux, intelligence artificielle, bureautique....).
Nous consacrons dans le monde 10% du C.A à la recherche et au développement. En France 8% de la masse salariale est affectée à la formation des hommes et des femmes qui nous rejoignent pour leur permettre de bouger, de vivre et d'evoluer.
Notre satisfaction c'est d'abord celle de nos clients et de tous ceux qui reussissent avec nous.

Juriste Droit des Affaires

Ce poste necessite
- *une experience de quelques annees dans le service contrats ou juridique d'une societe ou dans un cabinet spécialise dans le droit des affaires*
- *une experience confirmee de la negociation de contrats commerciaux*
- *la capacite de traiter avec des responsables au plus haut niveau dans des secteurs variés (administration, université, industrie)*
- *anglais courant.*

Integree dans le service juridique, cette personne participera a l'elaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique contractuelle commerciale et sera amenee progressivement à resoudre des problemes juridiques de toute nature.
Le poste implique egalement une collaboration etroite avec les equipes de direction et de vente françaises et européennes.

Ecrivez-nous sous Ref. M125 à A. CHEVALLIER · DIGITAL EQUIPMENT FRANCE · Ressources Humaines · 2, rue Gaston Cremieux · BP 136 · 91004 Evry Cedex

digital

Contrelations

UN CHEF DE PROJET : PLEIN DE TALENT ET PLEIN D'IDEES

Dotés d'un ensemble d'outils et de matériels à la pointe des techniques informatiques, nous sommes aujourd'hui un très grand groupe industriel à vocation internationale. Notre dynamisme nous pousse régulièrement vers l'expansion et nous vous proposons ce poste de chef de projet, pour participer au développement de nos systèmes d'aide à la décision. En contact avec les décisionnaires et les utilisateurs dans les filiales, vous les guiderez dans les utilisations de moyens sophistiqués : réseau informatique IBM, micro-informatique à base d'IBM PC, accès aux systèmes *Télétel, Infocentre/Focus*, traitement de textes et de données intégré.

Ingénieur de formation ou 3ème cycle universitaire, votre avenir est tracé dans un groupe comme le nôtre. Nos unités, fonctionnant toutefois au rythme d'une PME, vous assurent d'excellentes conditions de travail.

Adressez CV, photo et prétentions sous référence 676 M à notre Conseil.
ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

INFORMATIS
INGÉNIEURS DPS 8
Importants projets de messageries électroniques.
INGÉNIEURS VAX 780
Responsabilités systèmes et centre de traitement.
INGÉNIEURS CONCEPT.
Projets IBM/CICS – 26, rue Daubenton 5e – 337-99-22

ORGANISME DE FORMATION
PARIS – recherche
ANIMATEURS (Trices)
LANGUE MATERNELLE ANGLAIS
Expér. dans l'Enseignement aux adultes et dans techniques de *pédagogie active.*
Dynamisme, esprit d'équipe.
Formation universitaire exigée.
Envoyer CV, photo s/nº 2.266 à : PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

Commercial très expérimenté location de camions.
Ecrire à MESSY
20, r. Stalingrad, 94 FRESNES.

Organisation internationale culturelle recherche
ASSISTANT (E) DE DIRECTION
POUR SON SECRÉTARIAT
– *Bilingue français – anglais*
– Langue maternelle anglaise
– Carte de travail exigée
– *Expérience 5 ans minimum*
– Age 30 à 35 ans.
Tél. au 277-35-76 de 9 h à 12 h.

BUREAU D'ETUDES
Sté Ébénisterie, recherche
DESSINATEUR PROJETEUR
et METTEUR AU PLAN
Expérience 10 ans menuiserie-ébénisterie.
Connaissances techniques anciennes souhaitées.
Env. CV nº MO 84.828 BLEU 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

HILTI
Leader mondial et national sur le marché des outils de scellement, du matériel électroportatif et des systèmes de fixation.
recherche
ASSISTANT MARKETING

MISSION :
– Etablissement des plannings de vente par ligne de produits.
– Recueil des statistiques servant de base à l'établissement du plan de marketing et à son contrôle.

PROFIL :
DUT ou licence gestion
– *1 ou 2 ans d'expérience*
– Anglais indispensable
– Connaissances en micro-*informatique* très appréciées.

NOUS OFFRONS :
– Salaire 100 à 110 000 F an
– Statut assimilé cadre.

Adresser CV, photo et prétentions à :
HILTI FRANCE
Service du personnel
B.P. 77
91423 MORANGIS CEDEX

ORGANISME DE FORMATION recherche
2 FORMATEURS COMMERCIAUX
URGENT
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 3.591 à racg carrières – 48, rue St-Ferdinand – 75017 PARIS qui transmettra.

Construction Informatique recherche
INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS
connaissant 8086
Très urgent – 784-74-52.

Paris 2e. Société Financière recherche REDACTEUR (TRICE) étude de dossiers crédit petites entreprises, minimum 3 ans *d'expérience contrat à durée* déterminée un an.
Env. lettre man. CV. à nº 30304, Centrale d'Annonces 121, r. Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.



• Vous connaissez les gros systèmes IBM.
• Vous voulez développer vos compétences dans un grand groupe industriel privé qui gagne...

notre
DIRECTION INFORMATIQUE
Département "Méthodes centrales informatiques"
à Paris
recherche
Spécialiste matériel-logiciel 30 xx

Mission :
Dans une petite équipe d'Experts de haut niveau *rattachée à la Direction Informatique, conduire* les études orientant la stratégie de l'Entreprise pour le choix des matériels centraux et des logiciels sur ses 5 centres principaux.
Les techniques les plus évoluées sont utilisées (MVS/XA, IMS, Réseau SNA, etc.).

Profil :
• Ingénieur Informaticien Grande Ecole ou Universitaire, 32 ans minimum.
• Expérience de 5 à 7 ans en matériels et logiciels de la gamme IBM 30XX.
• Connaissance solide de MVS exigée, l'expérience de produits tels que IMS, VTAM, OPC sera appréciée.
• Rigueur intellectuelle, autonomie de comportement, capacité à convaincre sont nécessaires pour ce poste de haut niveau.

La Société et le Groupe offrent de larges perspectives de carrières.

AUTOMOBILES PEUGEOT
Direction Centrale du Personnel
75 Avenue de la Grande Armée
75016 PARIS

Négoce International Bois
INGÉNIEURS D'AFFAIRES
250/300.000 Frs +

Vous exercerez sur les marchés Européens, d'Asie du Sud-Est, du Moyen Orient, de l'Afrique..., mais dès lors qu'il y a un marché aucune frontière n'arrête le Négoce !
Basés à Paris, au sein d'une petite équipe, division d'une structure de Groupe, votre implication sera très grande (achats, ventes, budgets).
Vous êtes bien sûr un "Pro" du Bois, de par votre formation (école du bois, eaux et forêts...) et votre expérience professionnelle vous ont donné les compétences techniques nécessaires pour maîtriser l'Achat (bois exotique, bois du nord...).
De plus votre tempérament entreprenant, votre sens des affaires et votre aptitude à *négocier vous donne le profil commercial nécessaire à cette fonction.*
Il est demandé un anglais courant, l'allemand serait souhaité, une grande disponibilité pour voyager et une excellente santé.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. NI 02/85 à Bernard JOUSLIN

NORAY CONSULTANT
41, Boulevard du Montparnasse - 75006 PARIS - Tél. : 222.52.90
Réponse et discrétion garanties - Membre de la CSNCR

BLEU

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE DE GRANDE NOTORIETE

INGENIEUR LOGICIEL
Chef de Groupe Systèmes d'Exploitation

Il sera chargé du support technique des logiciels de base sur nos produits **Informatique et Bureautique distribuées (CTOS, UNIX).**
Etablissant pour cela un dialogue permanent entre la Direction Technique et le réseau commercial, il aura donc à préparer l'introduction des produits dans le réseau et en assurer le support opérationnel.
Il animera une petite équipe d'Ingénieurs et Techniciens
Ce poste demande une bonne aptitude à la communication et à l'animation, une expérience de quelques années des *logiciels de base*, et la connaissance du 8086.
Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V et prétentions) sous référence 4620 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.
Indiquez-nous les Sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que nous transmettions votre candidature.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Ingénieurs

HF

Ingénieur Confirmé en Propulsion

Au sein de la Division Recherche et Développement, il a la responsabilité des Services Propulsion (moteurs à fusée propergol solides - Statoréacteurs).

Il apporte sa compétence et son soutien aux groupes de maîtrise d'oeuvre de projets à tous les stades d'avancement des programmes : études avant projet - spécifications - consultation et analyse des offres des coopérants motoristes - suivi du développement, des essais, de la qualification et production en série.

Sa fonction l'amène à établir des relations dans les milieux scientifiques et industriels et à réaliser des travaux propres d'étude ou de réalisation.

Ingénieur de formation (G.E. ou thèse), il apporte 5 à 10 ans d'expérience de la propulsion par moteur fusée à propergol solide et une excellente maîtrise des problèmes scientifiques, techniques et technologiques.

Outre la compétence et la curiosité d'esprit, des qualités relationnelles pour travailler au sein de groupe projets sont indispensables pour réussir dans cette fonction.

Anglais courant.

NK 1199/M

Ingénieur Electronicien

EXPERIMENTE EN COMPOSANTS

Il est responsable de l'activité composants et participe à l'évaluation qualité, au choix des composants et à l'organisation des approvisionnements dans le cadre de projets spatiaux internationaux.

Une expérience de quelques années de la fabrication des composants semi-conducteurs et de leur technologie conviendrait pour réussir dans ce poste.

Anglais courant. NK 1200/M

Le Département Pilotage Guidage et Navigation de Satellites crée plusieurs postes pour des

Ingénieurs Grandes Ecoles

(Sup Aéro - ESE - ECP - ENST - ENSI ...)

Ils seront orientés selon leur compétence et leur domaine d'intérêt sur l'un des domaines suivants :

AUTOMATIQUE THEORIQUE

Ils participent aux études théoriques, à l'analyse et à la conception de systèmes et à la simulation sur des avants projets mettant en oeuvre des méthodes diversifiées (optimisation, estimation, filtrage, commande multivariable, contrôle adaptatif).

LOGICIEL EMBARQUE TEMPS REEL

Ils prennent en charge la conception et les études de systèmes de contrôle et de traitement d'information temps réel et le développement de logiciel sur micro et mini calculateurs.

ELECTRONIQUE EMBARQUE

Ils participent à la conception, à l'optimisation et au développement de circuits électroniques embarqués (analogiques, digitaux, microprocesseurs).

Ces postes peuvent convenir à des ingénieurs diplômés débutants à 4 ans d'expérience, intéressés par une responsabilité au sein d'équipes de synthèse et d'études pluridisciplinaires pour concevoir et développer des systèmes de pilotage ou de traitement de l'information embarqués sur satellites.

Anglais courant. NK 1201/M

Postes basés à VELIZY. Pour la division Espace Produits Technologies.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA

Responsable des Opérations Financières

Premier Groupe alimentaire français, avec 28 milliards de francs environ de chiffre d'affaires en 1984, BSN a acquis de solides positions en France et à l'étranger et poursuit son effort de développement sur le plan international.
La Direction du Financement et de la Trésorerie coordonne le financement à long et court terme de l'ensemble du Groupe, tant en France qu'à l'étranger.

Dans ce cadre, le responsable des Opérations Financières assure le montage des opérations de financement à long terme sur les marchés des capitaux français ou internationaux, coordonne les opérations du Groupe sur les différentes places boursières françaises ou étrangères, participe à l'étude et à la réalisation des restructurations internes et, plus généralement, des opérations impliquant de multiples aspects, financiers, juridiques, boursiers, bancaires, etc.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, possédant au moins 5 ans d'expérience, notamment dans le domaine des financements à long terme, acquise au sein d'une banque à vocation internationale ou de la Direction Financière d'un grand groupe industriel.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 9 M, en précisant rémunération actuelle à: BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Sté négoce matières légères pour sidérurgie d'aciers spéciaux, membre groupe international proximité immédiate de PARIS (nord), rech. COMMERCIAL agressif, environnement international. La formation spécialisée est assurée. Les perspectives de carrière dépendent de vos capacités. Env. CV et prét. MO 84618 BLEU 17, rue Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

pour assurer des développements
- Langage C/UNIX ou
- Assembleur, Pascal
- Logiciel de Base
- Transmissions

Ecrire ou téléphoner au : 78-80, avenue Gallieni TOUR GALLIENI 1 93174 BAGNOLET CEDEX Téléphone : 360-13-54/55.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

JEUNES DIPLOMÉS BTS, ÉLECTRONIQUE

ou équivalent avec expér. profession. pour assurer des développements

HARD — SOFT

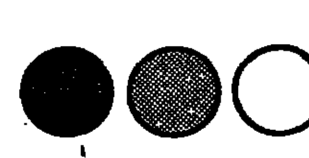
sur matériel à barre INTEL OU MOTOROLA

Ecrire ou téléphoner au : 78-80, avenue Gallieni Tour GALLIENI 1 93174 BAGNOLET CEDEX Téléphone : 360-13-54/55.

URGENT PROFESSEURS

— COMPTABILITÉ
— GESTION

Tél. pour R.V. 530-08-30.



Compagnie Générale des Eaux

X, MINES, CENTRALE, PONTS...

Peut-être êtes-vous débutant, peut-être est-ce votre première expérience professionnelle qui vous en a convaincu, mais en tout état de cause vous souhaitez avoir rapidement des responsabilités complètes recouvrant le technique, la gestion, le commercial et le personnel. C'est donc que vous avez l'étoffe nécessaire et que vous pouvez devenir

CHEF D'ENTREPRISE A 30 ANS

et vous souhaitez trouver une société qui vous en offre la possibilité.

Après quelques années, en second, **à PARIS, à LYON, à NICE, à ANGERS...** pour bien connaître notre métier, nous vous confierons l'animation de l'une de nos unités.

Nous sommes un des **premiers groupes industriels français.** Chez nous, les ingénieurs de talent font des carrières passionnantes.

Merci de nous adresser votre candidature s/réf. 2901 au Service Relations et Ressources Humaines, 52, rue d'Anjou. — 75008 Paris.

DESSEIN

INGENIEUR D'AFFAIRES EXPORT
UN LEADER DE LA COMPETITION INTERNATIONALE...

Pour nous, constructeur micro-informatique, il reste des frontières à franchir : c'est un challenge que nous proposons à un **Ingénieur** qui réunit une triple compétence : technique, vente et marketing international.

Vous devrez, pour chaque pays, procéder à une analyse très précise du marché, de la concurrence et des potentialités d'implantation. D'importants dossiers vous seront confiés : ces contrats vous demanderont une appréciation de l'ensemble des implications économiques, politiques et industrielles.
Les prises de contacts à haut niveau vous permettront d'appréhender les besoins techniques et industriels, hard et soft.

Vous avez si possible une expérience réussie de la négociation auprès des grands comptes institutionnels à l'étranger, dans les domaines de l'Education Nationale, l'Industrie etc... bien évidemment, vous parlez l'anglais et/ou une autre langue.

Adressez votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence 679 M à notre Conseil.

ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA-CDI

Développement Chimique

Ingénieur ou Ingénieur Docteur, vous êtes diplômé d'une Grande École de Chimie et avez acquis une première expérience industrielle.

Vous possédez si possible de bonnes connaissances en automation, informatique et génie chimique.

Au sein du laboratoire d'Études Industrielles situé à Romainville (93), vous animerez une équipe de techniciens chargée de participer à la mise au point et à l'optimisation des procédés dans le cadre de leur industrialisation. Réf. 107 M.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence à Robert de Vitry, Service de Gestion des Cadres - ROUSSEL UCLAF - 35, boulevard des Invalides, 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

Curriculum

SOCIETE DE T.P., C.A. 300 MF,
900 personnes réorganise son
SERVICE JURIDIQUE
et cherche l'

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Il traitera le contentieux, le droit social et immobilier, et répondra aux questions juridiques des services et des agences de province.
Il rédigera les notes de synthèse et dialoguera avec des interlocuteurs multiples.

Nous offrirons ce poste à un titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, ou niveau équivalent, ayant réussi une première expérience en entreprise ou cabinet.

*Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à **PIERRE LICHAU S.A., sous réf. 11824,** BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.*

MILLIPORE Le Siège Européen de Millipore Corp. U.S.A., leader mondial dans les domaines des techniques de filtration et de séparation ainsi que de chromatographie en phase liquide, recherche dans le cadre du renforcement de ses Services Financiers un

Contrôleur de gestion Europe HF
M.B.A., H.E.C., ESSEC, ...

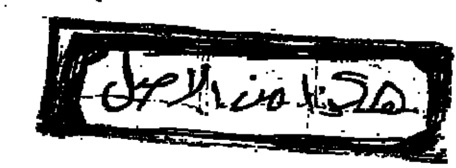
Au sein d'une des deux divisions européennes, vous assurerez le planning, l'administration, l'analyse et le contrôle des opérations financières et administratives.
A l'interface des services financiers du Siège U.S. et de ceux du Siège Europe, vous devrez fournir, à n'importe quel moment, les données financières synthétiques aux services concernés.
A la suite de vos études supérieures vous avez passé 5 ans au moins dans une multinationale anglo-saxonne ou chez l'un des cinq grands de l'Audit international.
Votre pratique de l'anglais est bien entendu courante et vous êtes disponible pour des déplacements (Europe et U.S.A.) à 1/3 de votre temps.

La rémunération offerte pour ce poste basé à St Quentin en Yvelines est à la mesure de nos exigences.

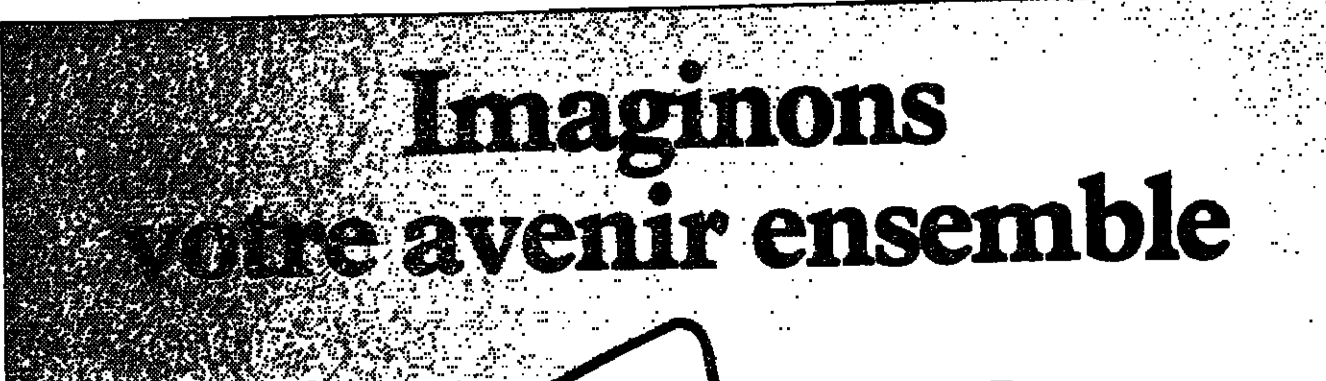
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération actuelle sous réf. 60203/M à notre Conseil qui vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants
91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

STRASBOURG PARIS LYON NEW YORK



هكذا من الأصل



Hewlett-Packard France : 56 % de croissance annuelle du CA en 1984, 2900 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France, leader dans le domaine de l'instrumentation électronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel a Lyon - l'Isle d'Abeau. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacite d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines. Hewlett-Packard France, favorise le choix des carrières dans un environnement international où les activités sont très diversifiées et où autonomie, sens du défi et mobilité sont des critères porteurs d'évolution et de réussite.

Ingénieurs marketing/achats

Vous êtes de formation supérieure ou en électronique, complétée par une formation - type ISA, INSEAD, MBA -. Vous êtes **réalisateur,** pragmatique et votre ténacité, comme votre potentiel intellectuel vous situent parmi les **battants de la profession,** dans laquelle vous avez acquis quelques années d'expérience en France et sur le marché international, d'où, par ailleurs, votre bonne maitrise de l'anglais.

Nous renforçons notre stratégie d'Achats des composants et sous-ensembles entrant dans la fabrication de nos produits. Une large autonomie caractérise ce poste tres opérationnel qui requiert une réelle capacité à la reflexion stratégique. Dans ce cadre, le titulaire du poste est associé à l'activité R & D dans l'étude, le lancement de nos produits, puis à leur fabrication. **A cet effet il met en place des plans à court, moyen et long termes pour les approvisionnements et pour la sélection des fournisseurs sur le marché mondial.** Nos objectifs de gestion efficace vous amèneront à proposer des programmes de réduction de coûts. Notre image de marque dans le domaine de la qualité requiert rigueur et exigence vis à vis de nos fournisseurs dont il s'assurera que leur propre développement se fasse en harmonie avec les notres. Réf. GPCD/12/M

Merci d'adresser votre dossier de candidature, à Blandine Thierry, Hewlett-Packard France, Service du Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.

Hewlett-Packard France
le partenaire de vos ambitions



HEWLETT PACKARD



JAEGER spécialiste des équipements de bord électroniques et électromécaniques pour l'automobile (ordinateur de bord, communication homme-machine, aide à la conduite), société de la Branche Electronique du Groupe MATRA recherche pour ses services techniques de Levallois-Perret (H/F) :

Ingénieurs Electromécaniciens

Ils assurent l'étude et le développement de capteurs nouveaux destinés à l'automobile. Formation d'ingénieurs généralistes avec connaissance des moteurs. Débutants ou courte expérience. Réf.D1

Contrôleur de Projets

Il est responsable de la gestion administrative et budgétaire des projets en cours de développement. Formation d'ingénieur avec connaissances en gestion. Débutant ou expérience moyenne. Réf.D2

Ingénieur d'Etudes

Il a pour mission au sein du BE la prise en charge de l'approche théorique des problèmes de mécanique, d'électromécanique ou d'optique pour des équipements ou des capteurs destinés à l'automobile. Formation d'ingénieur généraliste. Débutant ou courte expérience. Réf.D4

Envoyer CV et prétentions en rappelant référence indiquée à
Pierre STOFATI – Gestion des Cadres JAEGER
2 rue Baudin – 92303 LEVALLOIS–PERRET





Routes, Autoroutes, V.R.D., Procédés Spéciaux, Sols Industriels, Génie Civil. C.A. :4,5 milliards, 10 000 personnes en France et à l'Etranger, structure décentralisée (9 Directions - 85 centres et agences de travaux) propose à de jeunes diplômés UNE FORMATION de six à huit mois avant leur intégration dans une de ses exploitations en France, aux postes de

INGENIEURS TRAVAUX DEBUTANTS

(ENPC, ESTP, AM, ENSM, ENSAIS, MINES DOUAI ET ALES...)
Motivés par notre industrie et capables de prendre rapidement la responsabilité globale de centres de profit. Réf.I.1250

CADRES ADMINISTRATIFS DEBUTANTS

(SUP DE CO, DECS, MAITRISE DE GESTION...)
Rigueur et sens de l'analyse nécessaires. Réf.C.1251

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo à Entreprise Jean Lefebvre
Direction du Personnel - 11, Boulevard Jean Mermoz - 92200 Neuilly s/Seine.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 200.10.05

Recherche: La vie n'a jamais été aussi proche

C'est à des Chercheurs capables d'apporter des compétences, acquises au-delà de préparation d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme d'Ingénieur Docteur que nous nous adressons.

Ils animeront, développeront, compléteront des équipes pluridisciplinaires au Centre de Recherches de Roussel Uclaf situé à Romainville (93).

Présent dans 110 pays, le groupe Roussel Uclaf, en allant toujours plus loin à la conquête de nouveaux espaces, est aujourd'hui plus proche de vous..., si proche de la vie...

La volonté réelle d'ouverture du groupe vers la recherche publique permet à nos chercheurs d'entretenir une étroite collaboration scientifique avec leurs collègues du CNRS, de l'INSERM, l'INRA et des autres Grands Centres Scientifiques français et étrangers.

Recherche Galénique

Titulaire d'un DEA de Galénique ou d'un doctorat de chimie vous avez:
une connaissance approfondie de la formulation galénique,
et des connaissances en pharmacocinétique.
Vous apporterez des compétences confirmées dans l'étude de nouveaux systèmes de libération médicamenteuse (administration orale et transdermique). Réf. 102M

Chimie Pharmaceutique

Vous avez une formation d'Ingénieur Docteur ou de Docteur d'Etat et vous avez si possible effectué un stage post doctoral dans un pays de langue anglaise.
Quelques années d'expérience vous ont donné des connaissances spécifiques en synthèse de peptides ou d'antihormones. Réf. 103 M

Biochimie de l'Inflammation

Pharmacien ou docteur es-sciences, vous avez acquis une expérience dans le domaine de l'inflammation. Vous animerez une équipe chargée de la mise au point de techniques de dosages d'enzymes et de médiateurs impliqués dans les réactions anti-inflammatoires. Réf. 104 M

Biotechnologie

Recherche Fermentation

Titulaire d'un Doctorat d'Etat, vous ferez de la Recherche sur les procédés de fermentation en apportant votre assistance aux recherches physiologiques en parallèle avec les microbiologistes.
Une expérience confirmée dans l'utilisation des fermenteurs comme moyen de recherche est indispensable (avec une approche physiologique de préférence à une approche technique). Réf. 105 M

Génie Génétique

Vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans dans un laboratoire de Génie Génétique.
Au sein de l'unité "Système Nerveux Central" vous serez chargé de la construction de banques de cDNA et de la caractérisation de gènes exprimés spécifiquement dans les cellules nerveuses. Réf. 106 M

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence du poste choisi à
Robert de Vitry - Service de Gestion des Cadres - ROUSSEL UCLAF - 35, Boulevard des Invalides - 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF 

PARIS **150/170.000 Frs**

SICOMI

d'excellent renom, de taille humaine, en pleine expansion recherche un collaborateur qui, sous l'autorité du Responsable de l'ensemble de la gestion des contrats, sera lui-même

RESPONSABLE de la GESTION
ADMINISTRATIVE et FINANCIERE
«CONTRATS DE CREDIT-BAIL IMMOBILIER»

De formation supérieure, le candidat retenu (H/F) aura déjà une solide expérience pratique d'au moins 3 - 4 ans du suivi comptable et financier d'opérations similaires.

Cette expérience pourra avoir été acquise
- bien sûr dans le secteur CREDIT-BAIL
- mais aussi dans un Service de CREDITS IMMOBILIERS.

Esprit d'initiative, autonomie, sens des responsabilités et bon contact avec la clientèle sont les qualités requises pour bien réussir dans cette fonction.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. GAFM/RB à notre Conseil R. BATIFOULIER.
Il vous garantit une totale discrétion.

R. BATIFOULIER 39, Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS



JEUNES INGENIEURS
Ponts, Centrale, AM, ETP, ENTIM, ENSAIS, INSA, ENISE...

Hommes de terrain par tempérament, vous souhaitez vivement contribuer à l'aménagement de nos régions.

Généralistes, vous accordez un égal intérêt aux diverses composantes de l'activité d'un futur Directeur d'Etablissement : chantier, gestion, relations commerciales, conduite des hommes.

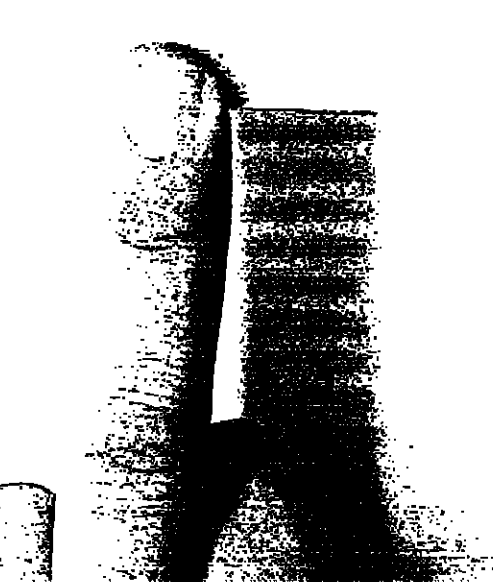
Déterminés à accéder rapidement aux véritables responsabilités, vous choisissez le cadre dynamisant d'une entreprise largement décentralisée.

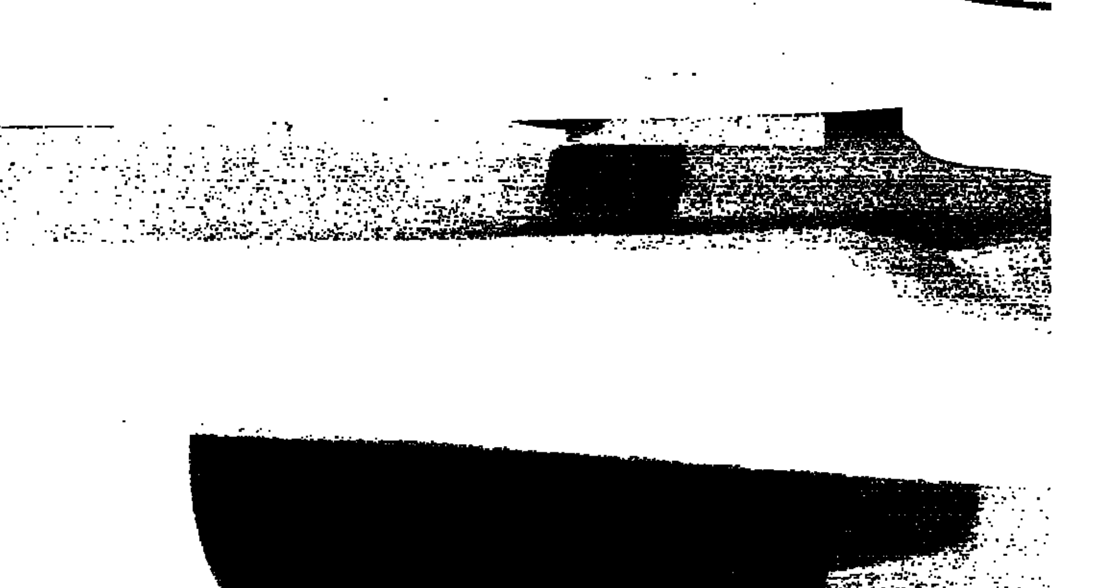
viafrance

ENTREPRISE NATIONALE DE CONSTRUCTION DE ROUTES
42 Etablissements et Centres de Travaux
vous propose

UN AVENIR D'ENTREPRENEUR

Ecrire à B. POUILLY. VIAFRANCE 92-98, bd Victor-Hugo - 92115 CLICHY





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PARIS

Cadre confirmé de l'Assurance Vie

Un Groupe d'Assurances de premier plan renforce son équipe d'encadrement de la branche GROUPE en fort développement. Le cadre recherché se verra confier la responsabilité des services de Gestion (primes, sinistres, contentieux,...). Maîtrisant les techniques de l'Assurance Vie, à la fois rigoureux et imaginatif, il devra, avec le concours d'un encadrement compétent, faire évoluer les méthodes et procédures, innover en matière d'organisation et être le garant de la qualité du service aux clients. Rattaché à la Direction du Département, il sera intégré dans une unité disposant d'une large autonomie et y exercera une activité alliant réflexion et réalisations concrètes, impliquant contacts avec clients, apporteurs,... Cette activité s'adresse à un diplômé d'études supérieures, ayant au moins 30 ans, apportant 4 à 5 ans d'expérience de l'ASSURANCE VIE (GROUPE de préférence). A moyen terme, elle offre des possibilités de carrière intéressantes dans le Groupe en France, et, éventuellement à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 71675/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE

Publival

sélé CEGOS

INGENIEUR HF SPECIALISTE EN SOUS TRAITANCE ELECTRONIQUE

Une société industrielle recrute pour son SERVICE ACHATS un ingénieur à qui sera confiée la charge de rechercher les fournisseurs susceptibles de réaliser des sous-ensembles électroniques destinés à équiper ses fabrications.

Diplôme Grande Ecole spécialisée exigé.

Expérience Achats et sous traitance nécessaire.

Goût et autorité pour l'animation d'une petite équipe d'acheteurs techniques.

Courts déplacements fréquents au départ de Paris.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous Nº 9173 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS qui transmettra

INFORMATIQUE ET FONCTION PERSONNEL
Paris

De formation DUT option personnel, vous avez acquis en 4 ans une bonne compétence en gestion de personnel et appris à mettre en œuvre l'informatique en participant à l'implantation d'un progiciel.

Nous vous proposons de concrétiser cette expérience en collaborant à la mise en place du système de gestion informatisée CIP SIGA PAIE que nous venons de retenir et dont vous assurerez les développements ultérieurs.

La dimension de notre groupe (7.000 personnes), la qualité de l'outil choisi (travail en TEMPS REEL en mode conversationnel), la motivation de l'équipe (3 personnes) dans laquelle vous devrez vous insérer, le prix que nous accordons à la réussite de ce projet, constituent les éléments attractifs de notre offre auxquels s'ajouteront pour le candidat retenu (27 ans minimum) une rémunération substantielle ainsi que de nombreux avantages sociaux.

Son évolution ultérieure au sein du Groupe pourra aussi bien passer par l'informatique que par des responsabilités différentes dans la fonction personnel.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. complet, photo et prétentions ss référence 3534 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.85

Crédit National

recherche
pour son Département des Etudes

ECONOMISTE SECTORIEL

responsable de la branche des industries électriques et électroniques.

Il devra parvenir à une excellente connaissance du secteur tant sur le plan technique qu'économique et financier, analyser son évolution récente et en dégager les perspectives.

A cette occasion, il sera amené à réaliser de courtes notes de synthèse ainsi que des études approfondies.

Il possédera :
- un diplôme d'école d'ingénieurs ou de commerce et une formation de sciences économiques,
- de préférence quelques années d'expérience acquises soit dans le domaine des études économiques, soit dans le secteur des industries électriques et électroniques,
- de bonnes capacités de rédaction, le sens de la rigueur et le goût des contacts.

Prière d'envoyer une lettre manuscrite avec C.V., salaire souhaité et photo au CREDIT NATIONAL -
Service du Personnel et des Relations Sociales
45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.85

CLAUDE FITOUSSI CONSEIL

Cabinet leader (marketing et communication) recherche, pour ses propres besoins
- 2 ingénieurs (grandes écoles)
- 2 consultants + 1 directeur

ET AUSSI : 1 comptable - 1 commercial - 1 assistant(e)...
Equipe dynamique - Activités passionnantes - Salaires stimulants.

Adresser C.V. + photo + lettre à Mme BOUCHET à CLAUDE FITOUSSI CONSEIL 74, bd de Reuilly - 75012 PARIS Tél. : (1) 307.57.79

VOUS ETES UN BON ! CONTACTEZ-NOUS

HEC, ESSEC, ESCP...

Après la Grande Distribution, la Banque vous offre un métier différent.

Chargé d'éclairer les décisions de la Société Générale, notre Département Etudes Industrielles est constitué d'Ingénieurs-Conseils H/F que nous vous proposons de rejoindre.

Nous vous confierons des missions comportant l'évaluation des aspects humains, économiques, techniques, commerciaux et financiers des entreprises de la grande distribution et du secteur grand public.

Vous êtes diplômé(e) HEC, ESSEC, ESCP... d'environ 30 ans, vous parlez anglais et vous avez une expérience de la grande distribution.

Facilités de contact et goût affirmé pour l'étude sont des conditions essentielles pour la réussite dans un métier qui peut évoluer dans quelques années vers des responsabilités très diversifiées.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions), sous réf. 317 GD, à :
Service du Recrutement, 7 rue Caumartin 75009 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Innover dans les relations banque-PME !

Organisateur conseil

Le Groupe des Banques Populaires (28 500 personnes) a toujours été le partenaire privilégié des PME.

Pour répondre à cette vocation, nous vous proposons de vous intégrer dans l'unité de la CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES, chargée de créer et promouvoir des outils d'aide à la décision concernant la gestion des PME.

Votre mission sera de :
- développer des modèles de simulation financière et des produits informatiques de gestion (notamment en matière de trésorerie),
- accompagner, à leur demande, les collaborateurs des Banques Populaires dans leurs interventions de conseils en entreprise,
- former les utilisateurs de ces produits dans les Banques Populaires.

Outre votre formation d'ingénieur ou d'économiste d'entreprise, nous vous demanderons une expérience confirmée de gestion ou production en entreprise industrielle ou commerciale, des connaissances en informatique de gestion et de réelles qualités d'animation.

Le poste est basé à Paris, avec des déplacements fréquents en province.

Merci de nous envoyer C.V., photo et indication de la rémunération actuelle, sous la réf. M/20, à Mme Amy NOE - CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES - 131, av. de Wagram - 75847 PARIS Cedex 17.

Banque Populaire

MEDIA B4.



SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires. Largement exportateurs, notre GROUPE (26.000 personnes, dont 3.200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

GROUPE SNECMA

LE DEPARTEMENT MOYENS D'ESSAIS

recherche des

INGENIEURS ANALYSTES

Au sein du Service "Automatisation des mesures", ils devront assurer l'analyse, l'écriture et la mise au point de programmes s'intégrant dans les systèmes temps réel réalisés pour les besoins de la SNECMA et de ses clients.

Nous recherchons pour ces postes des jeunes ingénieurs électroniciens ou automaticiens possédant une formation solide en logiciels de base.

Lieu de travail : VILLAROCHE près de MELUN (77).

Merci d'adresser sous référence 27/85, lettre, CV et prétentions à SNECMA Département Encadrement - 2 Boulevard Victor - 75724 PARIS CEDEX 15.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.85

Tu as lu son papier dans "50" ?



C'est la question que poseront ceux qui auront lu votre article dans la revue «50 Millions de Consommateurs». L'article sera très bon parce que vous serez allé au fond des choses. Vous aimez fouiller, enquêter sans complaisance. Rédiger ensuite. Pas pour régler des comptes mais pour informer objectivement et sérieusement après une investigation très rigoureuse.

L'Institut National de la Consommation, afin de poursuivre l'évolution de «50», souhaite renforcer son équipe de rédaction en lui apportant du sang neuf. Nous voulons des enquêtes en profondeur sur le terrain, qui sont facilitées par un échange permanent d'informations et de suggestions avec les services techniques de l'INC.

Si vous êtes le ou la journaliste qui peut écrire ces dossiers en béton, exprimez votre intérêt sous référence 290 112M aux conseils de SIRCA qui sont chargés de ce recrutement. Merci de joindre votre CV et de préciser votre rémunération actuelle. Ils vous diront que nous avons envie de travailler avec quelqu'un qui aime l'approche concrète de l'économie et les problèmes de la vie quotidienne. Avec une jeune expérience du journalisme.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

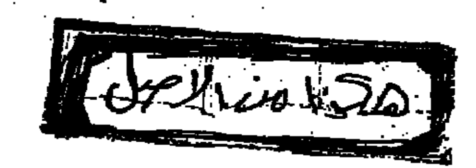
Recherchons

INGÉNIEUR
SPÉCIALISTE OPTIQUE – OPTRONIQUE

- Expérience 10 ans exigée en optique militaire ;
- apte à participer à la gestion d'un contrat ;
- langue anglaise ;
- déplacements fréquents (France et étranger).

Envoyer C.V. et photo à COFRAS service du personnel 32, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français

recherche pour son Service Informatique de **Montargis** (100 km au Sud de Paris)

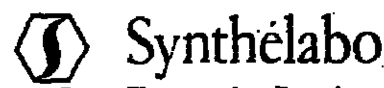
ADMINISTRATEUR DE DONNEES hf

Votre mission :
— mise en place de la fonction et de l'organisation autour d'un logiciel « Dictionnaire de données », en liaison avec les équipes de développement et les utilisateurs.

Votre profil :
— formation supérieure (Ingénieur Grandes Ecoles - MIAGE).
— bonnes connaissances et expérience en conception de bases de données.

Aux qualités professionnelles devra être allié un goût du contact et de la communication.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 10 à l'attention de Monsieur JONES - SYNTHELABO - Z.I. *Rue du Maréchal Juin* - 45200 AMILLY.



Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français

recherche pour son Service Informatique de **Montargis** (100 km au Sud de Paris) pour renforcer son équipe Etudes-Développements

CHEFS DE PROJET hf

Votre mission :
— prendre en charge les études développements d'un secteur d'activité de l'Entreprise.

Votre profil :
— formation supérieure (Ingénieur Grandes Ecoles - MIAGE).
— professionnels des études informatiques, avec justification d'une expérience dans l'environnement grands systèmes IBM.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 09 à l'attention de Monsieur JONES - - SYNTHELABO - Z.I. Rue du Maréchal Juin 45200 AMILLY.



Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français

recherche pour son Service Informatique de *Montargis* (100 km au Sud de Paris) dans le cadre de la poursuite de l'action Infocentre

RESPONSABLE INFOCENTRE hf

Avec une équipe de 4 / 5 personnes dont vous aurez la responsabilité et en étroite collaboration avec les études Développements et les utilisateurs, vous aurez pour mission :
— assistance, conseil et formation des utilisateurs,
— suivi des logiciels *Infocentre APL - SQL / DS - SAS - PROFS*,
— recherche et développement de nouveaux logiciels.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez, si possible, une expérience dans le domaine de l'Infocentre. Vous avez de toute façon une forte motivation pour prendre en charge une telle fonction.

Aux qualités professionnelles devra être allié un goût du contact et de la communication.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 08 à l'attention de Monsieur JONES - - SYNTHELABO - Z.I. Rue du Maréchal Juin - 45200 AMILLY.

Le Monde

Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS

CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

SIETAM

IMPORTANTE SOCIETE SUD DE PARIS recherche

INGENIEURS
DEBUTANTS ou D'EXPERIENCE

réf. 1317

génie électrique ou génie mécanique pour mise au point d'installations d'équipements automatisés.

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

réf. 1318

en électricité industrielle, ayant au moins 5 ans d'expérience en préparation, suivi et mise en route de chantiers d'électricité industrielle B.T., sens du commandement nécessaire.

Pour ces postes : déplacements France et étranger, anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions sous la référence choisie à : SIETAM - Service Montage 42 / 48, avenue du Président Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON.

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER *recherche*

JOURNALISTE même débutant

Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.
Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 3520 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

DEMANDE *PROF. FR.* LATIN SUPPLEANT
ECOLE SAINT-MICHEL *ST-MANDE*. T. : 374-79-52.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

LUBRIFIANTS PRODUITS CHIMIQUES

proche banlieue ouest de Paris recherche POUR SON LABORATOIRE

INGÉNIEUR CHIMISTE

IL DEVRA *ANIMER* une équipe chargée du contrôle, de la formulation et de la recherche des produits nouveaux.
LE CANDIDAT AURA, si possible, une expérience dans *LA FORMULATION* DES LURBRIFIANTS.
Env. C.V. s/n° 2.264, à PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, *75003 PARIS*, qui transmettra.

EYQUEM

1, RUE LAVOISIER 92002 NANTERRE CEDEX

NOUS SOMMES LE PREMIER FABRICANT

DE BOUGIES D'ALLUMAGE

POUR AUTOMOBILES FRANÇAIS.

DANS LE CADRE DE NOTRE EXPANSION NOUS RECHERCHONS

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

LE CANDIDAT AURA la responsabilité du parc Machines existant et de la mise en place des nouveaux matériels.
IL COLLABORERA directement avec le Directeur d'usine pour atteindre les objectifs fixes et disposera de moyens importants.

NOUS SOUHAITONS *TROUVER POUR CE POSTE* DE CONFIANCE UN INGÉNIEUR A.M. ou assimilé *d'une trentaine d'années*.

USINE SITUÉE A 35 KM DE SAINT-ÉTIENNE.

LA MAIRIE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY recrute pour son Service Jeunesse :

UN ANIMATEUR D.E.F.A.

Age 25 ans minimum. 3 à 5 ans d'expérience dans secteur jeunes.

Env. C.V. avec lettre man. à : M. le MAIRE, Mairie, 270, Grand-Rue, 78300, Carrières-sous-Poissy.

NOTRE CRÉNEAU : Aider les entreprises des P.V.D. à mieux gérer leurs ressources humaines.

VOTRE MÉTIER : La fonction Personnel, exercée en entrepr. ou comme Conseil.

VOTRE STATUT : Vacataire, avec contrat à durée déterminée (celle de chaque mission).

NOS OFFRES : Des honoraires élevés et un intéressement aux résultats.

Informez-vous des opportunités proposées en écrivant à AMP sous réf. n° 4416/JR, 40, *rue* Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

Commercial, très expérimenté location de camions. Ecr. à MESSY, 20, r. Stalingrad, 94 FRESNES.

Collège expérimental sous contrat recherche PROF. SUPPLÉANT *Maths et physique*. Temps complet pour année en cours. Ecrire au n° MO 84817 BLEU, 17, *rue Lebel*, 94307 Vincennes Cédex, qui transmettra.

Constructeur informatique, recherche

INGÉNIEURS
ÉLECTRONICIENS connaissant 8086. Très urgent. 784-74-82.

ENSEIGNANT VACATAIRE

Anglais commercial. Alphabétisation.
C.V. et prét. à *ES FORMATION*, 10, rue A.-Arnault, 91120 PALAISEAU.

secrétaires

AVOCAT AFFAIRES, rech.

SECRÉTAIRE

confirmée Bac G.1 ou BTS notions juridiques, envoyer C.V. Photo, prétentions M. G. ABOUKRAT, 6, av. Raymond-Poincaré — 727-32-32.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante BTS GESTION rech. emploi mi-temps ou temps partiel. *Tél. heures bureau* : 296-14-00, poste 411.

GRETA DE LA DÉFENSE FORMATION

Cherche des Entreprises d'accueil pour des stagiaires BTS INFORMATIQUE *(2 mois de stage rémunéré par l'Etat)*. Greta de la Défense 9, rue Nelaton, 92800 Puteaux. *Tél.* 775-87-30.

J. H. 28 ans, célib., ingénieur électronicien, informaticien, expér. sur système telex ch. emploi branche de l'électronique ou de l'informatique, accepte déplacement en France ou à l'étranger. Tél. 030-82-89, bur. poste 548, sf vendredi.

RESPONSABLE MARKETING *Recherche dans PME - PMI* fonction à mi-temps à compter du 18-2-85 pour organisation, dév. C.A. France et export, études de marché, publicité. Ecrire sous le n° 69 601 M RÉGIE-PRESSE *7, rue de Monttessuy, Paris-7e*.

J. F. cher. travail mi-temps, ménages et courses, chez personne *âgée. Logée/nourrie*. Tél. 477-03-08.

Si vous êtes débordé, faites-vous aider par un spécialiste de la fabrication dans l'édition (de la bibliophilie à la littérature générale) qui, de son domicile, pourra préparer les *manuscrits, évaluer* les calibrages relire en première, faire ou contrôler les montages, superviser la qualité, vérifier les BAT *ou les tierces, évent.* à l'imprimerie. Tél. au 255-43-89 de 9 h à 21 h.

DIRECTEUR PERSONNEL

54 a., rech. travail région PARIS *ou* PROVENCE. Ecr. s/n° 1.740 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POUR VOTRE PME

Hme, 42 ans, univ. trilingue, gde exp. PME, 50 à 200 pers., gest., org. et dévelop., jurid., social personnel, sens relations ciales. IMP-EXPORT Ecr. s/n° 6.719 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JF 30 ans, maîtrise droit public, sciences politiques, CES bilingue anglais, expér. pédagogique, stage attachée direction, étudie ttes propositions. Ecr. s/n° 1870 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 35 ans, études sup. gestion 8 années exp. PME, fort potentiel, cherche poste responsabilité effective. Tél. après 19 h. 507-43-29.

Jeune fille, 20 ans, niveau Bac G1, débutante, bilingue anglais cherche place stable en qualité de :
— dactylo ;
— employée de bureau ;
— hôtesse standardiste ;
— ou autre.
Réponse : Valérie BOURDON 14, rue Émile-Desprez *93700 DRANCY*.

H. 37 ans, 7 ans expérience de DESSINATEUR MAQUETTISTE *en imprimerie*, plus connaissance photo N et B, CAP de peintre en lettres, cherche emploi dans publicité, imprimerie ou création graphique. Faire offre à : Éric Aubry, 12, rue Frédéric-Chopin, 76000 Rouen. Tél. (35) 61-20-47.

Ingénieur confirmé en génie climatique, excellentes références professionnelles dans projets réalisations, gestion gds chantiers, France et Algérie rech. poste à respons. basé à Marseille, à caractère exportation sur Afrique du Nord. Ecrire sous le n° T 068.569 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. 29 ans — *Licence sciences de l'éducation* — 4 mois expérience acquise auprès enfants 6/12 ans.
RECHERCHE : emploi éducatrice animatrice — Paris — R.P.
ACCEPTERAIT : formation écoles d'éducateurs en cours d'emploi (Section BCO/MS 610)

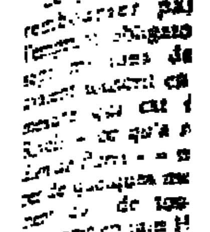
DIRECTEUR COMMERCIAL — 42 ans — ESC — Allemand, anglais — 17 ans expérience vente, marketing France — Export — Produits de grande consommation (alimentaires, cosmétiques, petit électro-bricolage) — Excellente connaissance des problèmes et circuits distributifs, lancement de nouveaux produits, duplication des gammes prof. et grand public — Excellentes performances et résultats financiers.
OFFRE : compétence dans fonction direction commerciale ou direction générale. (Section BCO/LA 611)

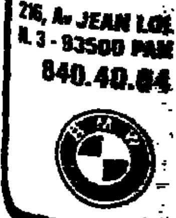
SECRÉTAIRE D'ÉDITION — bilingue — 30 ans — Etudes supérieures niveau maîtrise — 5 ans expérience dans l'édition universitaire, copy-editing — mise en pages, maquettes, fabrication — Très organisée et efficace.
RECHERCHE : activités similaires (édition, publicité, presse) exigeant une parfaite connaissance de l'anglais — Paris ou R.P. — Disponible immédiatement — Sérieuses références (Section BCO/GR 612)

FORMATION — J.F. 37 ans — Maître en philosophie de la connaissance (mention T.B.) — 10 ans expérience diversifiée enseignement d'expression, animation communication pour le personnel d'exécution et l'encadrement — Conduit sa profession sous le double enjeu de l'éducation et de la productivité.
PROPOSE : à toute entreprise privée ou publique, pour la charge de RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE au sein d'une équipe de formation motrice dans l'évolution des carrières — Libre rapidement pour Paris et sa proche banlieue — Déplacements acceptés en province et à l'étranger (Section BCO/GR 613).



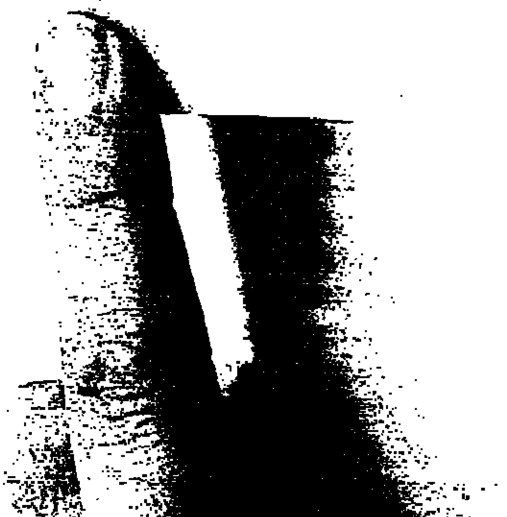
ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, *poste* 33 ou 26.



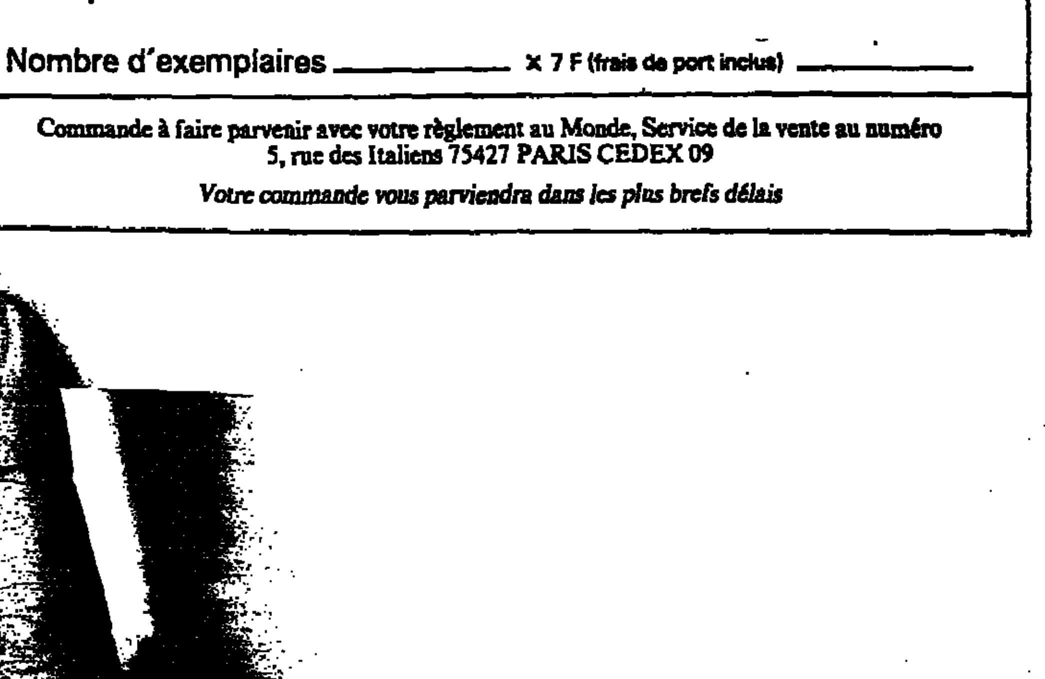












économie

L'emprunt obligatoire de juin 1983 serait remboursé par anticipation

Le gouvernement envisage de rembourser par anticipation l'emprunt obligatoire de 10 % que sept millions de contribuables avaient souscrit en juin 1983. Cette mesure qui est étudiée Rue de Rivoli – ce qu'a révélé *« le Quotidien de Paris »* – ne ferait qu'anticiper de quelques mois un remboursement qui, de toute façon, devait intervenir en juin 1986 au plus tard.

L'article 12 de l'ordonnance du 30 avril 1984 stipulait d'ailleurs que *« l'État se réserve la faculté de procéder à tout moment au remboursement anticipé de l'emprunt »*. M. Delors avait insisté à l'époque sur le fait que le remboursement pourrait avoir lieu avant le 23 juin 1984 si le commerce extérieur de la France s'était redressé.

L'emprunt portait intérêt de 11 %. Il avait été obligatoirement *souscrit par tous* les contribuables ayant payé l'impôt sur les grandes fortunes en 1983 ainsi que par ceux qui, sur leurs revenus de 1981, avaient payé en 1982 un impôt supérieur à 5 000 F.

L'emprunt, qui faisait partie du plan de rigueur de mars 1983 (dont l'objectif était de réduire la demande des ménages), avait rapporté environ 14 milliards de francs. Si le remboursement intervenait avant la fin de cette année, le paiement des seuls intérêts (quelque 4 milliards de francs) grèverait le budget de 1985, dont l'exécution s'annonce difficile (1). Il est donc plus probable que le remboursement interviendra au début de 1986, ce qui permettrait au gouvernement d'en reporter la charge sur le prochain budget, dont la préparation *vient juste de commencer, et de prévoir* cette dépense supplémentaire.

Une chose semble en tous les cas à peu près acquise : le remboursement de l'emprunt 1983 sera avancé de quelques mois et se fera avant les élections législatives de mars 1986.

(1) Seule la charge des intérêts incombe au budget. *Elle avoisine 5 milliards* de francs si le remboursement se faisait à échéance normale (juin 1986). Elle serait ramenée à 4 milliards si le remboursement se fait en janvier 1986. *Le remboursement du principal* incombe au Trésor, qui le finance par les moyens habituels (bons du Trésor ou emprunts).

REPÈRES

Changes : la livre à 1,1175 dollar.

La livre sterling se traitait à 1,1175 dollar en fin de matinée, le 29 janvier, soit près de ses plus hauts niveaux de la veille en clôture (1,1115 dollar), après être tombée jusqu'à 1,1060 dollar lundi en séance. Le nouveau relèvement du taux de base bancaire britannique (de 12 % à 14 %) *avait entraîné* une baisse record au London Stock Exchange, l'indice Financial Times des valeurs industrielles terminant à 977,9, contre 1 002,8 le vendredi précédent. Le mouvement de baisse se poursuivait, mardi matin, dans la crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt. A Paris, le *dollar ne variait guère mardi, à 9,67 F (contre 9,6900 F la veille).*

Mécanique : 20 milliards d'excédents.

Les industries mécaniques et transformatrices de métaux françaises ont dégagé, en 1984, un excédent commercial de 20 milliards de francs, au lieu de 19,6 milliards en 1983. Ce solde est le résultat de 100 milliards d'exportations (+ 7,5 %) et de 80 milliards d'importations, qui ont surtout augmenté au cours du dernier *trimestre (+ 9,5 % sur l'ensemble de l'année). La production en* France, avec 191 milliards de francs, a, elle, stagné en volume, *mais s'est* accrue de 4,5 % en valeur.

RFA : surplus record des échanges.

La balance commerciale ouest-allemande a enregistré un excédent record de 53,98 milliards de deutschemarks en 1984 (165 milliards de francs). Il s'agit du plus important surplus des *échanges observé dans l'histoire de la RFA, en hausse de 28 % par* rapport à 1983. Les exportations ont progressé de 13 %, ayant atteint 488,20 milliards de deutschemarks, tandis que les importations ont augmenté de 11,3 %, pour totaliser 434,22 milliards de deutschemarks.

La libération des prix des produits pétroliers

La Cour de Luxembourg condamne la « formule » française

Un comité des prix doit se réunir dans l'après-midi du 29 janvier pour décider d'une libération des prix des produits pétroliers. Des réunions interministérielles étaient encore prévues dans la matinée pour prendre en compte l'arrêt de la Cour européenne de justice. Or les magistrats de Luxembourg ont rendu, le 29 janvier, un arrêt ambigu qui ne condamne pas la réglementation française proprement dite, mais le mode de fixation des prix (la « formule ») qui empêche le consommateur de profiter des avantages susceptibles de résulter de l'existence du Marché commun. Il n'en reste pas moins que M. Leclerc sera relaxé des poursuites intentées contre lui pour sa politique de rabais.

Alors que le gouvernement est engagé dans un régime transitoire à la libération des prix – puisque les distributeurs qui offrent des rabais illégaux ne sont pas poursuivis, – il lui est impossible de revenir en arrière. Il lui reste donc à imposer des garde-fous pour éviter les excès éventuels de la liberté.

Tout d'abord, la libération ne concernera que l'essence, le super et le gazole. Le fuel domestique – produit pour lequel les ententes ont été nombreuses dans le passé et qui connaît cet hiver certaines tensions sur le marché – en est donc exclu, au moins pour le moment.

Cette libération s'entendrait de la raffinerie à la station service (encore qu'il y ait débat au gouvernement sur le sujet, M. Bérégovoy étant hostile à la libération des prix au raffinage). En contrepartie, importateurs, raffineurs et grossistes devront signer un engagement de modération, notamment pour protéger les zones rurales où la concurrence est faible et où les commissaires de la République fixeront un prix plafond. Enfin, grossistes et compagnies devront déposer un barème dont ils ne devront pas sensiblement s'éloigner.

De plus, une chose est certaine, on ne touchera pas à la loi de 1928 et à la délégation du monopole d'importation de pétrole et de produits pétroliers qu'instituait cette loi.

Bruxelles (Communautés européennes). – Personne ne sera surpris : l'arrêt de la Cour européenne de justice, qui a été rendu public ce mardi 29 janvier, à Luxembourg, *déclare la loi française sur les prix* de l'essence incompatible avec le traité de Rome. Le gouvernement français qui, il est vrai, a pris les devants et a annoncé son intention de modifier la loi, devra effectivement s'y résoudre. M. Michel Leclerc, contrairement à ce qui s'est passé voici quelques semaines dans l'affaire du prix du livre, a gagné et sera donc relaxé des poursuites intentées contre lui pour sa politique de rabais.

De notre correspondant

Est-ce à dire que la décision de la Cour laisse le champ libre à la guerre des prix ? Rien n'est moins évident. La condamnation, en effet, n'est pas totale. Le « dispositif » de l'arrêt comporte deux parties.

La Cour constate d'abord que la réglementation française, qui prévoit la fixation d'un prix minimum de l'essence pour la vente au *détail (1), n'est pas contraire* aux règles de concurrence définies par l'article 85 du traité de Rome.

Ce sont les modalités de la fixation de ce prix minimum que la Cour juge ensuite incompatibles avec la libre circulation à l'intérieur de la CEE.

En résumé, les dispositions très *compliquées de la loi – à l'audience* à Luxembourg, les juges ont constaté à plusieurs reprises qu'ils éprouvaient quelques difficultés à se retrouver dans ce texte alambiqué – empêchent le consommateur de profiter des avantages susceptibles de résulter de l'existence du Marché commun. Actuellement, une baisse *du prix de l'essence à Rotterdam* ou à Anvers n'est guère répercutée sur le prix du détail en France. Aussi les juges estiment-ils que *« l'article 30* [il s'agit de l'article sur la libre circulation des marchés] *s'oppose à une telle réglementation lorsque le prix minimum est déterminé à partir des seuls prix de reprise des raffineries nationales, et que ces prix de reprise sont liés au prix plafond calculé sur la base des seuls prix de revient des raffineries nationales dans l'hypothèse où les cours européens de carburants s'écartent de plus de 8 % de ces derniers »*.

Le gouvernement a donc l'obligation d'introduire une réglementation modernisée. Mais cela, sauf erreur, ne lui interdit pas de mettre fin à la campagne de rabais. Ce qu'il faut changer pour se mettre en règle avec la Cour, c'est la formule mise en œuvre pour y parvenir. Il apparaît ainsi qu'imposer des marges minimales à l'ensemble des opérateurs serait tout à fait conforme à la réglementation communautaire.

Il existe un large accord en France pour changer une loi mal adaptée aux conditions du marché, et la décision de Luxembourg dans cette affaire sert de prétexte. Il reste que le contrôle ainsi exercé par la Cour de justice donne opportunément occasion aux gouvernements de mettre à jour les législations nationales. – Ph. L.

(1) La formule permet, en fait, la fixation d'un prix maximum à la pompe. Le prix minimum découle de la réglementation qui fixe les rabais autorisés (18 centimes sur le litre de super par exemple).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,6600	9,6645	+ 145	+ 155	+ 280	+ 300	+ 690	+ 790
$ can.	7,2890	7,2918	+ 21	+ 40	+ 52	+ 83	+ 184	+ 276
Yen (100)	3,8036	3,8057	+ 119	+ 129	+ 234	+ 249	+ 725	+ 776
DM	3,0568	3,0579	+ 106	+ 114	+ 212	+ 224	+ 613	+ 655
Florin	2,7039	2,7051	+ 90	+ 96	+ 180	+ 190	+ 523	+ 560
F.B. (100)	15,2787	15,2847	– 48	– 9	– 100	– 21	– 307	– 55
F.S.	3,6375	3,6394	+ 132	+ 144	+ 274	+ 290	+ 867	+ 920
L (1 000)	4,9592	4,9625	– 177	– 159	– 374	– 346	– 1 090	– 1 005
£	10,7810	10,7923	– 370	– 311	– 705	– 634	– 1 790	– 1 612

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
DM	5 9/16	5 13/16	5 3/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 3/16
Florin	5 3/4	6	5 11/16	5 15/16	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16
F.B. (100)	10 1/4	10 3/4	10 9/16	10 7/8	10 9/16	10 7/8	10 5/8	10 15/16
F.S.	1/2	1	5 1/2	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16
L (1 000)	14	15	14 1/2	14 7/8	14 7/8	15 1/4	14 3/4	15
£	13 3/4	14	14 3/8	14 1/2	14 5/16	14 7/16	13 5/8	13 3/4
F. franç.	10 1/4	10 1/2	10 5/16	10 9/16	10 3/8	10 5/8	10 15/16	11 3/16

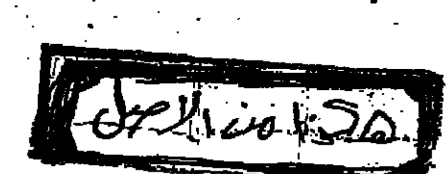
Droit communautaire et vie économique

Le droit communautaire, l'affaire du prix du livre comme *celle du prix de l'essence* en témoignent, fait de plus en plus irruption dans la vie économique des pays membres. Le droit communautaire fait partie du droit national. Or, au moins en France, il est très largement ignoré par les professionnels. Les cabinets d'avocats ou de consultants anglo-saxons qui se sont spécialisés dans le droit européen sont légion. Les Français sont absents.

C'est pour tenter de remédier *à cette lacune* que le barreau de Paris a ouvert, depuis avril dernier, un bureau de liaison auprès des Communautés. Cette antenne a pour mission d'informer les avocats français sur les arrêts de la Cour de justice européenne aussi bien que sur les travaux en cours au sein de la Commission ou du conseil des ministres, de leur fournir les documents dont ils peuvent avoir besoin, de leur assurer les contacts avec les fonctionnaires européens.

C'est une avocate inscrite au barreau de Paris, Mᵉ Martine Frager-Berlet, qui anime ce nouveau service. L'opération commence et l'accueil semble déjà positif : depuis le printemps dernier, près d'une centaine de cabinets se sont adressés à l'antenne bruxelloise.

Ph.L.



ÉNERGIE

A LA RÉUNION DE GENÈVE

L'Egypte décide de ne plus coopérer avec l'OPEP

De notre envoyée spéciale

Genève. — C'est dans une atmosphère de grande tension qu'a eu lieu, le lundi 18 janvier, à Genève, la première journée de négociations entre les treize membres de l'OPEP, réunis en conférence extraordinaire pour tenter de définir une nouvelle grille des prix. Sous la pression du marché, dont les cours ont encore vivement chuté, lundi, à New-York, et des producteurs de pétrole concurrents de la mer du Nord, qui menacent d'abandonner définitivement la *fixation de prix officiels* pour laisser jouer la loi du marché, l'OPEP *est plus que jamais* obligée d'arriver à un résultat, sous peine de voir sa crédibilité, déjà *fort* entamée, s'évanouir tout à fait. Il lui faut parvenir à un accord plausible sur les « différentiels », ces écarts de prix censés refléter les différences de qualité et d'éloignement des divers bruts, dont l'inadaptation introduit des distorsions dans les conditions de concurrence et se trouve donc à l'origine de la crise.

Rien ne permettait, toutefois, mardi matin, de prévoir l'issue des débats, qui se poursuivaient à huis clos entre les seuls ministres des pays membres.

« Si les discussions se prolongent encore demain soir ou au-delà, le marché va s'effondrer », a déclaré M. Kandil, ministre égyptien, invité à titre d'observateur à la conférence, en annonçant sa décision de quitter la conférence et de reprendre sa liberté de manœuvre. L'Egypte, qui n'est pas membre de l'OPEP, observait depuis l'automne une politique de prix prudente, et avait jusqu'ici refusé d'adapter ses tarifs mois par mois en fonction du marché, comme elle en avait l'habitude. *« Nous avons toujours été indépendants, je crois que c'est mieux. Ces mois de discussions sans fin détruisent le marché »*, a déclaré M. Kandil, qui, très critique, a ajouté qu'il doutait que l'Egypte coopère désormais avec l'OPEP après cette conférence. *« Je fixerai dans les prochains jours mes prix pour le mois de février en fonction du marché »*, a-t-il précisé (l'Egypte exporte 400 000 barils par jour). Selon certaines rumeurs, le Mexique, lui aussi observateur à l'OPEP, s'interrogerait également sur la nécessité de poursuivre cette coopération.

« Une chose est certaine, nous aurons une décision au cours de cette conférence », assurait lundi un membre du secrétariat de l'OPEP. *A l'issue des premiers débats*, pourtant, la situation apparaissait toujours aussi bloquée. Le *seul* point faisant l'unanimité était la nécessité de réduire considérablement l'écart maximum existant entre les prix des bruts les plus lourds (les moins chers) et ceux des meilleures qualités de pétrole. Pour le reste, les délégations restaient divisées, chacun suggérant, en fonction de ses intérêts propres, une amplitude et des méthodes différentes.

Le point crucial restait la nécessité — contestée — de réduire le prix du brut de référence de l'OPEP (29 dollars), pour parvenir à une grille plus correcte. Cette nécessité découle du refus absolu de l'Arabie saoudite de relever le prix de ses bruts lourds — *« nous ne sommes pas prêts à nous suicider »*, aurait déclaré, à ce sujet, M. Yamani. L'ajustement peut, en effet, se faire soit par le haut, soit par le bas. Mais dès lors qu'elle ne touche pas aux prix les plus bas de la grille (26,50 dollars par baril), l'OPEP ne peut mathématiquement pas réduire l'écart maximum de 3,75 dollars *actuellement à 1,50, 2 ou même* 2,90 dollars (les différents chiffres avancés), *si elle ne diminue pas les* tarifs des bruts de meilleure qualité *et le prix du brut pivot.*

C'est ce que suggère l'Arabie saoudite, soutenant que le prix de référence n'a guère de signification : *« Le prix de référence est une fiction ; ce qui compte, c'est la moyenne pondérée des prix »*, a déclaré à l'ouverture de la conférence M. Yamani, précisant que les consommateurs ne devaient pas s'attendre à une « forte baisse ». *« Si on considère la moyenne pondérée, l'ajustement ne dépassera pas quelques cents. »* Le royaume wahabite, soucieux de parvenir à tout prix à une décision, a également suggéré, au cours des débats, que plusieurs solutions étaient possibles, compte tenu des différences existant entre les marchés du brut et que des solutions pourraient être trouvées si l'OPEP abandonnait la règle de l'unanimité prévue par les statuts.

L'Algérie, soutenue par l'Iran, et la Libye, ainsi que, dans une *moindre mesure*, par le Venezuela et l'Indonésie, continuant à s'opposer à l'idée *même d'une baisse du prix de* référence et proposant un schéma *très différent, les suggestions de* M. Yamani laissaient supposer que l'OPEP *pourrait s'orienter vers une* décision compliquée, intégrant plusieurs « solutions », selon les pays producteurs ou les marchés concernés.

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉTRANGER

LES DEUX « AFFAIRES » DE Mme THATCHER

● MINEURS

M. Scargill a de plus en plus de mal à justifier son action

De notre correspondant

Londres. — Dès l'annonce de la *nouvelle hausse des taux d'intérêt*, M. Arthur Scargill a réaffirmé que les *difficultés persistantes de la livre* étaient la *« preuve évidente »* des *« effets terribles »* de la grève des mineurs sur les finances et l'économie du pays. Mais le président du syndicat des mineurs n'a guère trouvé d'écho, alors que, voici peu la presse britannique répercutait en gros titres la moindre de ses déclarations.

Certes, après avoir *tardé à se* manifester dans l'opinion, l'inquié*tude que suscite la situation de* la monnaie commence à tourner au *malaise. Mais, si la remarque* de M. Scargill, qui n'est pas dénuée de *fondement*, retient l'attention, *c'est* parce qu'elle semble confirmer que le président de l'Union nationale des mineurs (NUM) est bien en peine de justifier son action au moment où tout indique qu'il se trouve contraint d'y mettre fin en renonçant à l'essentiel de ses exigences.

Les pourparlers entre représentants de la direction des charbonnages et de la NUM ont débuté, ce mardi 29 janvier, et devraient conduire à une reprise véritable des négociations, qui avaient été interrompues en octobre. D'ores et déjà, alors qu'il n'est pour l'instant question que de fixer un ordre du jour, tous les observateurs prédisent qu'il s'agit de l'ultime phase du conflit, qui dure depuis le 12 mars 1984, et que les jours du mouvement de grève sont désormais comptés.

Deux points de PNB

Dans la City comme dans les milieux gouvernementaux — voire ceux de l'opposition — l'affaiblissement actuel de la livre est d'abord attribué à la crise au sein de l'OPEP et à la prévision de nouvelles baisses des prix du pétrole. C'est le sterling devenu « pétromonnaie » qui est attaqué, sans oublier les effets de la hausse du dollar et les hésitations du gouvernement à intervenir pour décourager la spéculation. Certaines des principales orientations du ministère des finances sont aussi en cause à l'approche de la présentation du budget, notamment la volonté de réduire l'impôt, ce choix étant contesté jusque dans les rangs conservateurs.

Les effets de la grève évoqués par M. Scargill ne sont pas, en tout cas, aussi graves qu'il le prétend. Toute*fois, en novembre*, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, avait *reconnu* que le taux de croissance, qui a été de 2,5 % en 1984, aurait *été* d'un point supérieur sans la grève. Selon une étude récente réalisée par une équipe d'universitaires et un institut financier de la City, le coût représenterait même deux points du produit national brut. D'après cette étude, le Trésor a dû supporter 2,1 milliards de livres de *dépenses supplémentaires* en 1984, dont 952 millions pour les charbonnages et 719 millions pour la compagnie d'électricité, qui a dû faire une grande consommation de pétrole, souvent importé, ce qui a affecté notablement la balance des échanges.

La sidérurgie et les chemins de fer ont été les autres industries les plus touchées par la grève. Pour cette raison, les syndicats des aciéries ont refusé d'apporter à *la NUM* le même appui que celle-ci leur avait accordé, il y a quatre ans, quand ils avaient tenté, en vain, de s'opposer à une très sévère restructuration imposée par M. Ian MacGregor, alors à *la tête de British Steel* et *à présent* président des charbonnages. La solidarité des chemins de fer a été, elle, la plus efficace ; mais dernièrement, les organisations du rail, considérant les menaces pesant sur l'emploi, ont contribué à inciter *la* NUM à rechercher un compromis.

Ces organisations ont ainsi joint leurs efforts modérateurs à ceux déployés, de manière de plus en plus pressante, par la centrale syndicale — le TUC — et par le Parti travailliste. Ses dirigeants sont soucieux d'éviter le pourrissement définitif d'un mouvement qui a déjà valu à l'opposition de perdre dans les sondages une partie des points qu'elle venait de regagner après la débâcle des *élections* de 1983.

Toutefois, les pressions les plus fortes ont été exercées, au sein même de la NUM, par certains représentants des bastions les plus solides de la grève — en dehors du Yorkshire, le fief de M. Scargill, — le pays de Galles et l'Ecosse. Dans ces régions où le nombre des mineurs cessant la grève est resté infime, les dirigeants des principaux bassins ont fait savoir que la résistance de leurs troupes, pour exemplaire qu'elle soit, était sur le point de s'arrêter.

Ainsi la NUM a dû reculer sur tous les fronts. Non seulement elle n'exige plus que la direction des charbonnages renonce à toute fermeture de puits jugés *« économiquement non rentables »*, mais encore elle a décidé de suspendre la procédure d'expulsion visant la section régionale du Nottinghamshire, le deuxième bassin houiller du pays. La grande majorité des adhérents de la NUM dans le Nottinghamshire n'ont jamais fait grève et, au début du mois de janvier, la section régionale a menacé de faire une sécession complète, en donnant au besoin l'exemple à d'autres bassins modérés.

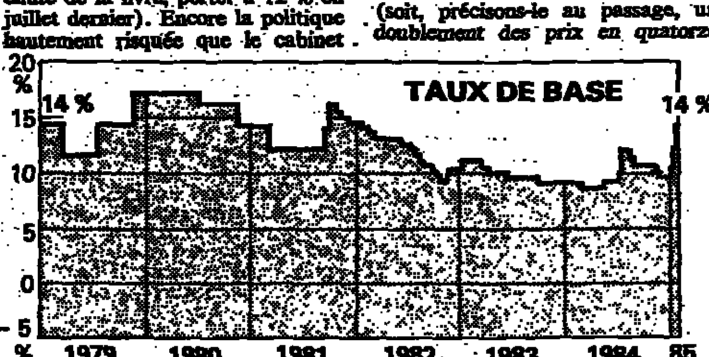
FRANCIS CORNU.

● LIVRE

Fragilité malgré la hausse brutale des taux d'intérêt

(Suite de la première page.)

On est sans doute plus proche de la vérité en attribuant la tempête actuelle sur la monnaie et les marchés financiers d'outre-Manche à l'insouciance du gouvernement au cours des derniers mois et à son obsession de faire baisser coûte que coûte les taux d'intérêt (qu'il avait déjà fallu, pour s'opposer à une chute de la livre, porter à 12 % en juillet dernier). Encore la politique hautement risquée que le cabinet Thatcher a menée dans ce domaine (Paris devrait entendre la leçon) et dans quelques autres n'eût-elle probablement *été* payée aussi chèrement si, d'une part, le premier *ministre* et M. Lawson n'avaient multiplié les maladresses et si, d'autre part, cause plus profonde *et* d'un effet plus *dévastateur*, le gouvernement Thatcher n'était pas aujourd'hui l'objet d'une méfiance généralisée que la perspective d'une fin de la grève des mineurs est incapable de faire disparaître.

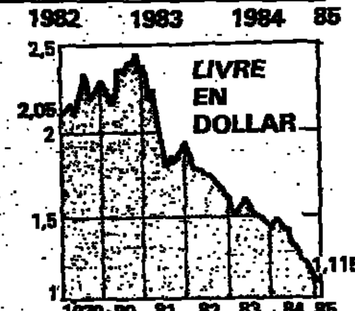


Quelques chiffres d'abord pour mieux comprendre les raisons du désarroi. Les taux d'intérêt sont aujourd'hui deux points au-dessus de leur niveau de mai 1979, date de la première victoire électorale de Mme Thatcher. C'est en octobre 1980 que la livre, qui avait alors le vent en poupe, avait atteint son point culminant : elle valait alors *2,46 dollars et* 10,58 francs. Elle est cotée ce mardi matin respectivement 1,1145 dollar (après être descendue jusqu'à 11,11 lundi après-midi) et 10,78 francs.

L'impression qu'avaient depuis quelques mois les marchés d'une certaine indifférence du gouvernement britannique à l'égard d'un affaiblissement progressif de la livre se fondait notamment sur l'argument suivant : loin d'être défavorable aux projets de M. Lawson, la hausse du dollar les sert. Le chancelier de l'Echiquier ne cessa jusqu'au début de cette année de parler de son intention d'abaisser les impôts au mois de mars 1985 (à l'occasion de la présentation du prochain budget). Or la montée du dollar, et donc la baisse de la livre, a pour effet *mécanique d'augmenter les* recettes exprimées en *cette dernière* monnaie *du pétrole et du gaz de la mer* du Nord. D'où la possibilité pour le Trésor d'accorder des dégrèvements à d'autres catégories de contribuables.

La dangereuse atteinte à la crédi*bilité du deuxième cabinet Thatcher* a une cause générale qu'on retrouve à l'origine de toute perte de confiance dont une équipe au pouvoir est prétendument la victime : le gouvernement ne fait pas ce qu'il dit, et par conséquent il ne tient pas ses promesses.

Le chancelier de l'Echiquier s'était, en juin 1983, au moment où il prenait ses fonctions, distingué par ses fermes prises de position. Son objectif, avait-il proclamé, était une inflation zéro. Tout laisse entendre aujourd'hui qu'il s'accommode d'un taux d'inflation de l'ordre de *5 %* (soit, précisons-le au passage, un *doublement des prix en quatorze*



ans), deux fois plus élevé que celui de la RFA et du Japon. Plus grave apparaît à l'opinion publique et aux marchés l'échec d'un gouvernement *qui s'était fait élire sur un* programme de dégagement de l'Etat. *Le Livre blanc* qui vient d'être publié par le gouvernement se propose de ramener à 39 % du produit intérieur brut le pourcentage des dépenses publiques. Cette proportion était celle celle qu'on avait constatée en 1979-1980, l'année de l'arrivée au pouvoir de la « dame de fer » et de son équipe de conservateurs « purs et durs ». Entre-temps, le pourcentage est monté jusqu'à 43,5 % (en 1981-1982).

Les emprunts du gouvernement dépasseront probablement, au cours de l'exercice qui s'achèvera le 31 mars, les prévisions de 2 milliards de livres pour atteindre 9,3 milliards. Tour de passe-passe qui ne rehausse pas la réputation du cabinet ; celui-ci s'obstine, dans ses comptes, à présenter le produit des ventes des actions des entreprises dénationalisées comme une diminution des dépenses publiques et non comme un moyen pour les financer. Les hypothèses sur lesquelles sont bâties les prévisions budgétaires n'apparaissent guère dignes de foi. C'est ainsi que les rémunérations des fonctionnaires ne devraient pas augmenter de plus de 3 %, alors que, dans le *secteur* privé, les salaires montent au rythme de 7,5 % par an, ce qui en dit long sur la *prétendue* diminution du pouvoir syndical, étant donné que le chômage continue de frapper 13 % de la population active.

PAUL FABRA.

Raidissement des Dix dans les négociations pour l'entrée de l'Espagne dans la CEE

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les négociations en vue de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne, qui portent désormais principalement sur l'agriculture et la pêche, puisque le volet industriel a *été réglé* en décembre, demeurent complètement bloquées. C'est ce qui ressort de la réunion qu'ont tenue, lundi 28 janvier à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères et européennes des Dix.

On peut penser qu'un tel raidissement n'a *rien d'anormal* alors qu'on approche de la phase ultime de la négociation, que tout le monde situe autour des 30 et 31 mars, à l'occasion du conseil européen. En effet, au-delà de cette date, compte tenu du délai de ratification par les Parlements nationaux, il deviendra très difficile de faire en sorte que l'adhésion de l'Espagne et du Portugal puisse devenir effective à la date prévue du 1er janvier 1986.

Les négociations portent pour l'essentiel sur cinq dossiers : les fruits et légumes ; les produits agricoles dits continentaux (il s'agit de produits de l'élevage, des céréales et du sucre) ; *les matières grasses ;* le vin ; la pêche. Dans tous ces cas, il *convient de décider s'agissant de* l'organisation du marché, et surtout des échanges, quelles règles s'appliqueront à l'Espagne durant la période de transition.

Cinq dossiers

1) Les fruits et légumes. — Les *Dix veulent* imposer une période de transition de dix ans au lieu de sept ans qui sera la durée de droit commun. Durant les quatre premières années, l'Espagne continuerait à être traitée comme un pays tiers. Pendant la seconde phase de six ans, les exportations espagnoles vers les Dix demeureraient étroitement surveillées. Madrid réclame, c'est sa principale revendication, une réduction de la protection du marché des Dix (par baisse des prix de référence) dès l'adhésion. La Commission serait, semble-t-il, tentée de faire quelques concessions *dans ce sens. Lundi, plusieurs* Etats membres ont fait savoir qu'il n'en était pas question.

2) Les produits agricoles continentaux. — Ce *sont* les Espagnols, qui veulent ici protéger leur marché et demandent — contre partie de ce que les Dix exigent pour les fruits et *légumes* — une période de transition de dix ans. Le différend porte, d'une part, sur la liste des *produits : la Communauté accepte* les produits laitiers (à l'exception des fromages) *et la viande bovine ;* les Espagnols veulent ajouter les fromages, les céréales, le sucre, les conserves de porc ; d'autre part, sur la nature de la protection, les Espagnols réclament des quotas, les Dix ne veulent pas aller au-delà *d'une surveillance de leurs* exportations vers la Péninsule, de manière à intervenir dans le cas d'une progression jugée dangereuse.

3) L'huile d'olive et les matières grasses végétales. — Les Dix proposent le *statu quo* intégral pendant deux ans ; les Espagnols maintiendraient leur réglementa*tion qui* protège les producteurs d'huile d'olive en interdisant les importations de matières *grasses* concurrentes. Ce délai serait utilisé pour mettre au point une réforme du Marché commun des *matières grasses*. Madrid est d'accord, mais à condition de pouvoir, durant ces deux années, commencer à aligner son prix de l'huile d'olive sur celui, plus élevé, de la Communauté, et de bénéficier, par là même, des aides à la *production* financées par le budget européen. Les Dix s'y opposent.

4) Le vin. — En décembre à Dublin, les Dix ont décidé la mise en œuvre systématique d'une distillation obligatoire à bas prix en cas de vendanges dépassant les besoins. Les quantités à distiller dans chacun des Etats membres *seraient établies* par la Commission en fonction de l'augmentation de la production, par rapport à une période de référence couvrant les campagnes 1981-1982 et 1983-1984. Les Espagnols, qui ont des rendements très *inférieurs* à ceux obtenus en France et surtout en Italie, trouvent que ce mécanisme les désavantage et contestent pour le moins la période de référence, faisant valoir que ce furent, en Espagne, trois années de récoltes très médiocres.

5) La pêche. — Les Dix entendent étroitement limiter l'accès de la flotte espagnole à leurs eaux pendant une période transitoire pouvant aller jusqu'à treize ans. Durant cet interminable purgatoire, ils ne sont disposés qu'à très modestement augmenter les quotas de capture accordés aux pêcheurs espagnols.

PHILIPPE LEMAITRE.

SOCIAL

M. André Bergeron se déclare favorable aux contrats de formation-reclassement

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ouvre, avec une délégation de Force ouvrière, ce mardi 29 janvier, la série de rencontres prévues avec les partenaires sociaux pour présenter son projet d'extension des contrats formation-reclassement (*le Monde* du 24 janvier) aux licenciés économiques.

A ce sujet, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qui était l'invité, lundi, de l'émission de France-Inter «Face au public», a souligné qu'il était *«d'accord sur le principe»*, mais qu'il *«lui paraissai difficile que l'UNEDIC»* puisse participer au montage financier. *«Dans la mesure où on peut donner une formation meilleure à des gens, il faut le faire, même si le résultat n'est pas à la mesure des ambitions»*, a dit encore M. Bergeron.

M. Jacques Chirac, quant à lundi, a de nouveau fait le lien entre cette proposition gouvernementale et l'échec des négociations sur la flexibilité, en précisant que *«l'Etat doit prendre une initiative»*.

Selon le ministre du travail, la discussion sur les contrats de formation-reclassement doit fournir l'occasion de relancer la concertation avec les organisations syndicales et patronales, qui seront consultées jusqu'au 6 février. Ensuite, des négociations pourraient s'ouvrir entre partenaires sociaux qui permettraient peut-être d'aborder à nouveau des thèmes proches de la flexibilité.

La CGT veut poursuivre la «grève de la publicité» à la RATP

Affirmer ses revendications sans gêner les usagers, tel est l'objectif du syndicat CGT de la RATP, qui a engagé un nouveau type d'action. *«Après avoir perturbé le trafic par des arrêts de travail de deux heures en novembre 1984, nous avons décidé de faire une grève de la publicité»*, explique un militant. C'est ainsi que depuis l'automne, sur les panneaux publicitaires retournés par ses membres, la CGT réclame *«l'augmentation du pouvoir d'achat, la semaine de trente-cinq heures, le paiement du treizième mois»*.

Pour la RATP, cette campagne n'a pas lieu d'être : *«Depuis une quinzaine d'années*, affirme-t-on à la direction, *les salariés de la RATP ont un treizième mois qu'ils ont voulu mensualiser. Quant aux trente-cinq heures, il faut savoir que les conducteurs travaillent trente-quatre heures et que les agents postés travaillent trente-cinq heures.»* Pour la Régie, le bilan financier de la grève de la CGT est d'ores et déjà lourd : *«2 millions de francs de manque à gagner depuis le début du mois de novembre 1984»*.

Pour la direction, il n'est pas question de négocier : *«Nous avons rencontré l'intersyndicale, il y a quelques semaines, aucune nouvelle réunion n'est prévue.»* Douze militants CGT ont été mis à pied pour quelques jours à la suite de ces actions, mais le syndicat n'a pas l'intention de cesser le mouvement : *«Les usagers apprécient qu'en dépit de nos revendications nous les transportions.»* La RATP de son côté a supprimé les panneaux publicitaires sur la plupart des autobus entravant ainsi la «campagne» de la CGT.

M.-Ch. R.

Un chômeur s'affiche

Laurent Taulera a de la suite dans les idées. Ce jeune homme de vingt-quatre ans, brun et râblé, s'était déjà signalé à l'attention du public en novembre dernier en faisant diffuser sur l'antenne de RTL un message d'auto publicité destiné à convaincre le patron d'une agence de relations publiques ou de publicité de l'étendue de ses talents.

Diplômé d'études commerciales, Laurent Taulera cherche, par tous les moyens, un premier emploi. Sa première initiative ayant échoué, il a décidé de continuer sa quête en lançant *«la première campagne d'affichage dynamique pour trouver un emploi»*. Avec l'aide de professionnels de la publicité, il a fait imprimer deux affiches de 4 mètres sur 3 mètres qu'il a accrochées sur les flancs d'une camionnette. On y voit sa photo et ce texte : *«Engegez-moi, on entendra parler de vous, Laurent Taulera, 958-93-80.»*

Budget de cette campagne : 30 000 francs, qu'il a ramenés à zéro en convaincant ses interlocuteurs de l'aider. Ainsi, sa camionnette est venue faire une boucle du côté des grands boulevards avant d'aller se garer devant les grandes agences de publicité parisiennes, puis devant le Palais des Congrès de la porte Maillot où a lieu la quatrième Semaine française de marketing direct.

O. S.

● **Versement de la paie des fonctionnaires retardé.** — Le versement de la paie de 2,4 millions de fonctionnaires sera retardé de cinq à huit jours, à partir du mois de janvier, selon une directive donnée par la comptabilité publique, a révélé, le 28 janvier, la fédération des finances CGT qui affirme : *«Prise sans aucune concertation, la décision de retarder les paiements aboutit à pénaliser gravement nombre de fonctionnaires qui se trouvent brutalement devant des échéances financières qu'ils ne peuvent couvrir.»*

«Depuis quelques années, les trésoreries ont avancé les dates de paiement des fonctionnaires. Il y a, aujourd'hui, un recalage pour que tous les fonctionnaires soient payés le 25 de chaque mois», répond le ministère des finances et du budget.

AGRICULTURE

M. MITTERRAND ENTAME UNE SÉRIE DE RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS

Les difficultés du secteur agricole sont l'objet d'une série de consultations et rencontres entre les professionnels et les pouvoirs publics, au plus haut niveau. Mardi 29 janvier, M. Mitterrand devait recevoir M. Michel Teyssedou, président du CNJA. Les jeunes agriculteurs sont en effet très perturbés par la politique de limitation des productions qui contrarie leurs plans de développement et freine les installations de nouveaux paysans.

Le président de la République recevra aussi, jeudi 31 janvier, une délégation de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) conduite par son président, M. Perrin, et composée des présidents des chambres régionales du sud de la France. Le sujet de préoccupations est cette fois l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. L'entretien portera sur les contrats de plan Etat-régions, l'hydraulique agricole, les programmes intégrés méditerranéens, les règlements communautaires sur les fruits, les légumes et le vin.

Autre pôle de tensions paysannes, la Bretagne. Le président de la République doit s'y rendre, le 1er février. Deux cents agriculteurs de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Morbihan et de l'Union des syndicats d'exploitants (UDSEA) du Finistère ont été reçus au ministère de l'agriculture, après avoir occupé la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, lundi 28 janvier, pendant une heure. M. Rocard, maire de cette ville et ministre de l'agriculture, était absent, en voyage officiel en Océanie jusqu'à la fin de la semaine. A l'issue de l'entretien, qu'ils ont eu avec son directeur de cabinet, M. Bernard Vial, les Bretons ont déclaré : *«Les pouvoirs publics se retranchent derrière les contraintes européennes pour éluder les problèmes spécifiques de nos régions.»*

AFFAIRES

Un « sauvetage » original en Loire-Atlantique

La municipalité de Châteaubriant rachète les biens immobiliers d'une société de machinisme agricole en difficulté

De notre correspondant

Nantes. — La municipalité de Châteaubriant, dirigée par M. Xavier Hunault, député (non inscrit), vient de donner son accord de principe à une transaction entre la ville (15 000 habitants) et la société Huard (1 120 salariés). La ville rachèterait le patrimoine immobilier de Huard, dont les ateliers sont installés depuis plus de cent ans dans le tissu urbain, et favoriserait le transfert des activités sur la zone industrielle. Coût de l'opération : 16 millions de francs pour la municipalité. Le conseil municipal s'était donné le temps de la réflexion avant de faire un choix qui engage l'avenir d'une ville et celui d'une entreprise, intimement liés d'ailleurs.

Le dossier est délicat mais *« Il y a lieu de l'ouvrir »*, a déclaré le maire. Ce qui est fait. Huard, premier constructeur européen de charrues, est placé devant la nécessité de trouver des fonds propres pour redresser ses comptes. L'effort doit porter sur l'amélioration des produits, la conquête de nouveaux marchés et l'amélioration de la productivité. Le PDG a donc proposé à la mairie la vente de ses biens immobiliers.

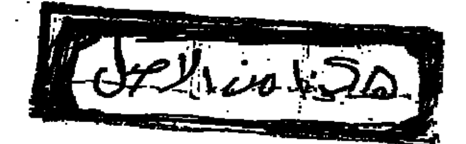
L'offre est alléchante pour la ville, qui voit ainsi des terrains fort bien situés tomber dans son patrimoine, ce qui lui permet de se constituer une réserve foncière de tout premier ordre.

D'un point de vue fiscal, les élus ne sont pas indifférents au poids de Huard qui, au titre des taxes professionnelles et foncières, représente presque 20 % du produit des impôts locaux. En acceptant le marché, la collectivité n'apporterait pas la totalité de la somme nécessaire au redressement de l'entreprise (somme qui est de 26,5 millions de francs), mais sa participation au sauvetage aurait sûrement un effet d'entraînement sur les autres collectivités (département et région) ainsi que sur les banques. *«Si tout le monde s'attend, on ne fera jamais rien»*, commente M. Hunault. Il ajoute : *«Dans l'hypothèse où la Ville s'engage, cela lui coûtera 1 million de francs par an, alors que le produit des impôts de Huard est de 5,5 millions de francs.»*

Le jeu en vaut la chandelle, et l'ensemble des élus, y compris les socialistes et les communistes, ont déjà répondu oui, du moins sur le principe.

YVES ROCHECONGAR.

● **Un label « montagne ».** — Les produits agro-alimentaires fabriqué dans les communes de montagnes vont bénéficier d'une appellation spécifique. Un décret d'application de la loi sur la montagne promulguée le 9 janvier 1985 sera pris en ce sens, a indiqué le 15 janvier M. Souchon, secrétaire d'État à l'agriculture. Un programme d'actions régionales de promotion dans chacun des sept massifs sera lancé dès le 30 janvier en commençant par le Jura, puis l'Auvergne début février. Le budget géré par la SOPEXA (Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires) s'élève à 2,84 millions de francs en 1985. L'appellation « Montagne » pourra se cumuler avec d'autres labels tels que celui d'« origine contrôlée » pour les fromages et les salaisons. Certains professionnels craignent cependant que l'imprécision relative à l'appellation « montagne » ne soit nuisible aux labels d'origine en général.



TRANSPORTS

Le Conseil d'Etat rejette un pourvoi contre le TGV Atlantique

Le Conseil d'Etat a rejeté, le 23 janvier, le pourvoi présenté par plusieurs comités de défense et organisations syndicales d'exploitants agricoles du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire contre un décret du 25 mai 1984 déclarant d'utilité *publique les travaux de construction* de la ligne de chemin de fer du Train à grande vitesse de Paris à Tours et au Mans (TGV Atlantique).

L'argument des requérants était fondé sur le fait que l'enquête préalable d'utilité publique avait été ouverte alors que la commission de concertation, chargée par un décret du 2 février 1983 « *de fixer le cadre général des études d'environnement à conduire, des procédures de suivi de ces études et de la consultation du public...* », n'avait pas encore clos ses travaux. Le Conseil d'Etat a rejeté cette argumentation en considérant que la concertation organisée par le décret de février 1983 était indépendante de la procédure d'expropriation.

Il a par ailleurs estimé que l'étude d'impact, dont les requérants ont dénoncé les insuffisances, était conforme aux prescriptions légales. Il a relevé à cet égard que l'intégration de la ligne dans les sites avait fait l'objet d'une annexe détaillée ; qu'il *était fait état* de la compatibilité de la ligne – entre Fontenay-aux-Roses et l'autoroute A 86 – avec le projet de « coulée verte » relatif à des terrains appartenant à *la SNCF et actuellement utilisés* comme terrains de sport et jardins familiaux ; qu'il était fait mention de l'engagement pris par la SNCF de maintenir les nuisances sonores en dessous du *seuil de 75 décibels* ainsi que de la construction d'un tunnel pour la traversée du vignoble du Vouvray.

Se prononçant de façon globale sur le caractère d'utilité publique de l'opération, le Conseil d'Etat a jugé que celle-ci répondait à la nécessité d'adapter la *relation ferroviaire* – de Paris à Tours et au Mans – aux exigences de l'accroissement du trafic, qu'elle permettrait de réaliser un gain de temps appréciable pour les usagers et qu'elle contribuerait au développement régional. Eu égard *tant à ces avantages qu'aux précau*tions prises pour limiter les atteintes portées à l'environnement, les inconvénients du projet ne lui sont pas apparus excessifs.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Les difficultés de l'Union navale.** – L'Union navale, filiale à 60 % des Chargeurs réunis et à 40 % *de l'Association technique d'impor*tation charbonnière (ATIC), va vendre trois navires de 38 000 tonnes, spécialisés dans les transports de charbon à l'importation. Ces « petits » minéraliers ne sont plus rentables, étant donnée la *crise internationale des transports* maritimes, la baisse des taux de fret et le ralentissement des importations de charbon. Ces ventes vont se traduire par des pertes d'emplois chez les marins et officiers. En revanche l'Union navale maintient ses *participations dans le groupe* CETRAMAR (62 %) aux cotés de Louis Dreyfus (37 %), qui exploite des navires minéraliers beaucoup plus gros.

● **Nestlé : chiffre d'affaires en hausse de 11,3 %.** – *Le chiffre* d'affaires du premier groupe industriel a augmenté de *11,3 %* en 1984, en s'élevant à 31 milliards de francs suisses (115 milliards de francs français). Le groupe s'attend à clore l'exercice 1984 avec un bénéfice *consolidé satisfaisant. Son montant* sera connu le 18 avril prochain. Nestlé explique l'augmentation de son chiffre d'affaires par le renforcement du dollar et des monnaies qui lui sont liées face au franc suisse. Les baisses constatées en Afrique à la suite de problèmes de devises et des obstacles aux importations mis en place par certains pays, ont été compensées par le développement du chiffre d'affaires en Amérique du Nord et en Asie. *Aux Etats-Unis*, les achats du groupe alimentaire Carnation et de la société de café, Hills Brothers, effectifs en janvier 1984, seront pris en compte dans l'exercice 1985.

● **Verre : première usine africaine pour Saint-Gobain.** – L'Egypte a choisi Saint-Gobain Vitrage et Technip pour la construction, près du Caire, d'une usine de *verre plat, la première du genre (float)* sur le continent africain. Cette unité coûtera 110 millions de dollars (1 milliard de francs) et sa capacité de production sera de 100 000 tonnes de verre blanc et couleur. Saint-Gobain aura une par*ticipation de 20 % dans la société* chargée d'exploiter cette usine.

P.T.T.

● **Timbres-poste : augmentation de la rémunération des débits de tabac.** – La rémunération des débitants de tabac est passée le 1er janvier à 2,5 % des recettes de vente de timbres-poste, contre 2 % depuis avril 1983. Cela représente pour les PTT une dépense d'une dizaine de millions de francs, les débits de tabac assurant moins de 10 % de l'ensemble des affranchissements.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CDE COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Le Président :

« Madame, monsieur,

» Comme je vous l'avais *signalé* à l'occasion de l'assemblée générale du 7 juin dernier, les perspectives d'activité pour l'exercice 1984 se présentaient de façon contrastée pour les deux secteurs dans lesquels votre société intervient.

» L'application dès 1983 du protocole qui a *confié* à CDE la gestion des PAP groupés pendant vingt ans et, au titre des mesures transitoires, d'une partie des PAP-diffus, a permis un redressement spectaculaire de l'activité et des résultats du secteur public. Ainsi, l'encours des prêts aidés est passé de 51,7 milliards de francs fin 1983 à 63,8 milliards de francs fin 1984, soit une augmentation de 23,4 %.

» Le montant des prêts accordés en 1984 se situe au même niveau que celui enregistré l'exercice précédent (25,4 milliards de francs, contre 25,5 milliards de francs en 1983), bien que 25 % des PAP-diffus soient déjà réalisés directement par le Crédit foncier de France. Cette forte production aura des effets bénéfiques sur la croissance de l'encours moyen annuel du secteur public en 1985.

» *L'activité du secteur privé de nos* opérations s'est déroulée dans un contexte *difficile : persistance de la* crise dans le secteur de la construction de logements non aidés, encadrement du crédit, mal adapté à un établissement comme le nôtre, *spécialisé dans la ges*tion des prêts à long terme, vive concurrence des banques, qui, moins soumises cette année à la pression de l'encadrement, ont pu proposer des crédits à des taux très compétitifs.

» Cette situation a conduit la société, au début du second semestre, à procéder à une augmentation importante de ses capitaux permanents, dans le but de dégager de nouvelles possibilités de *croissance pour ses encours encadrés.* Par ailleurs, afin de mieux équilibrer à *terme les poids respectifs des encours* à court terme et à long terme, d'une part, et pour accroître *la rentabilité globale* du secteur privé, d'autre part, un certain nombre de dispositions ont été arrêtées pour développer des activités nouvelles (prêts petits travaux, investissements à caractère professionnel, crédits-loisirs...). Les effets de cette nouvelle politique se feront sentir dès 1985.

» Au total, le montant des prêts privés accordés en 1984 ressort à 2,7 milliards de francs, contre 3,6 milliards de francs *en 1983, soit une baisse de 25 %.*

» L'encours des prêts a progressé dans le même temps de 5,1 %, passant de 15,7 milliards de francs au 31 décembre 1983 à 16,5 milliards de francs au 31 décembre 1984.

» L'encours moyen annuel des prêts privés a progressé, quant à lui, de 11 % par rapport à celui atteint en 1983. Ce taux mesure assez bien l'évolution du chiffre d'affaires de ce secteur.

» Comme, par ailleurs, CDE a pu profiter de la baisse des *taux sur les* marchés de capitaux, les résultats du secteur privé restent *conformes aux* objectifs financiers fixés.

» En résumé, le résultat de l'exercice 1984, qui sera définitivement arrêté à la fin du premier trimestre 1985, aura été largement influencé par la forte augmentation de l'encours du secteur public et le maintien à un niveau élevé du taux de rentabilité des opérations du secteur *concurrentiel.* Comme *par ailleurs*, la croissance des dépenses de gestion est *restée très modérée*, le *résultat* net de l'exercice sera très certainement supé*rieur à celui* atteint l'an dernier.

» Je souhaite également vous donner *quelques indications sur l'avenir immé*diat de la société. Je vous rappelle que *CDE s'est vu conforter, en application* de la loi bancaire, dans sa mission permanente *d'intérêt public. Il a été classé* dans le groupe des Institutions financières spécialisées (*IFS*), *au même titre* que le Crédit foncier de France, le Crédit national et d'autres établissements de premier rang. Ce classement est très important pour le développement de notre secteur public. Pour 1985, la loi de finances a prévu le financement de 150 000 PAP : bien que la part CDE dans la gestion des PAP-diffus soit en diminution, les résultats de ce secteur continueront à croître pendant l'exercice.

» Pour le secteur privé, les dispositions nouvelles du contrôle du crédit ne devraient pas gêner outre mesure la croissance des encours, à condition d'émettre un emprunt dans le courant du second semestre. L'amélioration de la rentabilité globale des opérations de CDE, grâce aux nouveaux types de prêts qui seront proposés à la clientèle, *et l'évolution* à la baisse du coût des capitaux conduisent à prévoir une pro*gression des résultats de ce secteur.*

» Quant aux dépenses prévisionnelles de gestion, si les frais de personnel ont été calculés par référence aux recommandations gouvernementales en matière de taux d'inflation et si les frais de fonctionnement sont strictement maîtrisés, des dépenses d'investissement substantielles ont, en revanche, *été déci*dées pour financer l'installation d'unités décentralisées et mettre en œuvre un plan informatique et bureautique ambitieux qui devrait déboucher à terme sur des gains de productivité importants.

» Ces dépenses nouvelles et nécessaires qui *confortent* l'avenir de CDE ne devraient pas entamer la capacité béné*ficiaire de la société.*

» Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. »

PAULE DUFOUR.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 12,50 % (ex-9 %) 1963

Les intérêts courus du 10 février 1984 au 9 février 1985 sur les obligations *Electricité de France 12,50 %* (ex-9 %) 1963 seront payables, à partir du 10 février 1985, à raison de 35 F par titre de 280 F nominal, contre détachement du coupon nº 22 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,20 F (montant global : 39,20 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,60 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,39 F faisant ressortir un net de 29,01 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « E », « A » et « D » sont respectivement remboursables depuis les 10 février 1969, 1975 et 1981.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 5,75 % 1966

Les intérêts courus du 25 février 1984 au 24 février 1985 sur les obligations Electricité de France 5,75 % 1966 seront payables, à partir du 25 février 1985, à raison de 20,70 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon nº 19 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,30 F (montant global : 23 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,44 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée *sur l'intérêt* brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,23 F faisant ressortir un net de 17,03 F. Cette retenue ne concerne pas les *personnes visées* au III de l'article 125 A du code général des Impôts.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « C » sont *remboursables depuis le 25 février 1976.*

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 6,25 % février 1967.

Les intérêts courus du 20 février 1984 au 19 février 1985 sur les obligations Electricité de France 6,25 % février 1967 seront payables, à partir du 20 février 1985, à raison de 22,50 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon nº 18 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,50 F (montant global : 25 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le *complément* de prélèvement libératoire sera de 3,74 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit *0,25 F faisant ressortir un net de* 18,51 F. Cette *retenue ne* concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé que les *titres des séries désignées par les lettres* « D », « C », « E » et « F » sont respectivement remboursables depuis les 20 février 1972, 1977 et 1982.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 8,50 % février 1971

Les intérêts courus du 1er février 1984 au 31 janvier 1985 sur les obligations Electricité de France 8,50 % février 1971 seront payables, à partir du 1er février 1985, à raison de 34,43 F par titre de 450 F nominal, contre détachement du coupon nº 14 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant *droit à un avoir fiscal* de 3,83 F (*montant* globlal : 38,26 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de *5,73 F, auquel s'ajoutera la retenue* de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,38 F faisant ressortir un net de 28,32 F. *Cette retenue ne concerne* pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 8,50 % janvier 1972

Les intérêts courus du 3 février 1984 au 2 février 1985 sur les obligations Electricité de France 8,50 % janvier 1972 seront payables, à partir du 3 février 1985, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon nº 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F).

En cas d'option pour le *régime du prélèvement d'impôt forfaitaire*, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à *la loi de finances pour 1984*, soit 0,42 F faisant ressortir un net de 31,46 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

NOTA

En application de la loi du 30 décembre 1981, article 94, alinéa II et du décret nº 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, nous précisons que :

– *pour les porteurs qui ont déposé leurs titres ainsi que* la loi le prescrit, le montant des sommes qui leur sont dues (paiement de l'intérêt, amortissement du capital) sera porté *au crédit de leurs comptes tenus par les intermédiaires* habilités choisis par eux ;

– les porteurs qui n'auraient pas déposé leurs titres à la date du 3 novembre 1984 sont tenus de satisfaire à cette obligation légale afin de pouvoir exercer leurs droits (paiement de l'intérêt, amortissement du capital).

(Publicité)

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Direction générale de l'office des postes et télécommunications

Avis d'appel d'offres international pour l'extension du réseau téléphonique aérosouterrain de Niamey.

Financement : CCCE (France), BOAD (Lomé), FAC (France)

A. FOURNITURES ET TRAVAUX

– Fourniture de matériels de réseau et de génie civil ;
– Fourniture de postes téléphoniques ;
– Exécution des travaux de génie civil, de pose et de raccordement des cables ;
– Basculage des abonnés sur le nouveau réseau ;
– Raccordement des abonnés en instance y compris *l'installation* des postes téléphoniques.

B. MAINTENANCE DE CE RÉSEAU

– Fourniture de divers matériels nécessaires pour assurer la maintenance du réseau et son développement normal.

Pour l'ensemble de ces prestations, l'Office traitera avec une seule et même entreprise.

Les soumissionnaires et sous-traitants résidant au Niger devront fournir *des attestations des services compétents faisant* la *preuve qu'ils* sont à jour dans le paiement des impôts et taxes en vigueur au Niger ainsi que *dans le paiement des cotisations sociales.*

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré tous les jours ouvrables aux adresses suivantes :

1. Direction générale de l'Office des postes et télécommunications de la République du Niger (Niamey) ;
   Contre-paiement d'une somme de 100 000 F CFA ;
2. SOFRECOM, ingénieur conseil, 6, rue de Berri, 75008 Paris, contre-paiement d'une somme de 2 000 FF.

Les soumissions rédigées en langue française seront adressées à la direction *générale de l'Office des postes et télécommunications du Niger à* Niamey sous pli recommandé ou remises contre décharge.

Elles devront parvenir à la direction générale avant le 16 avril 1985 à 18 h locales.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 janvier

Chute des pétrolières

La chute des valeurs pétrolières conduite par la Compagnie française des pétroles (deuxième valeur inscrite à la corbeille, après Avions Dassault) puis par Raffinage, Esso et surtout Elf-Aquitaine (avec d'importants échanges sur ce dernier titre) a eu raison des velléités de résistance de la cote.

Ce secteur a rapidement pesé sur l'indicateur instantané jusqu'à le faire céder 0,3 %, pour se reprendre à 0,1 % de baisse à l'approche du son de cloche final. Il faut dire que les compagnies pétrolières sont actuellement soumises à rude épreuve.

A Genève, la nervosité perceptible chez les ministres du pétrole, réunis en conférence ministérielle, a gagné les opérateurs, et l'on suppute déjà les chances (ou le risque) de voir le prix du baril tomber à 27 ou 28 dollars (le prix de « l'arabe léger » *qui sert de référence reste, certes, fixé à 29 dollars, mais le coût réel du brut est bien inférieur à ce seuil).*

De plus, l'on attendait avec impatience les conclusions du comité des prix à propos du nouveau système de tarification et les attendus de la Cour européenne de justice (voir page 35) condamnant la « formule » *française.*

Concrètement, les pétrolières françaises ont régressé de 3 % à 5 % tandis que du côté des étrangères Petrofina perdait 4 %, Royal Deutsch reculant de 2 % environ. A l'inverse, on relevait des hausses de 1 % à 4 % sur Olida, SAT, Bongrain, SGE-SB, Club Méditerranée, Eurafrance, Compagnie bancaire.

Sur le marché de l'or, le métal fin est remonté à 303,50 dollars l'once contre 298,60 dollars la veille à Londres au premier « fixing ». A Paris, où Free State et Gold Fields ont regagné du terrain, le lingot a progressé de 1 200 F, à 94 550 F, le napoléon étant inchangé, à 583 F.

Dollar-titre : 10,54/58 F contre 10,74/77 F la veille.

NEW-YORK

Très soutenu

Wall Street a bien failli, lundi, battre son record établi, le 29 novembre 1983, quand le « Dow » atteignait la cote historique de 1 287,20. En cours de séance, cette cote fut même un instant dépassée (1 290,97). Mais sur des ventes bénéficiaires survenues ensuite, le marché allait reperdre tout le terrain gagné initialement, avant de se redresser un peu, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 277,82 (+ 1,77 point). Le bilan de la journée est resté positif. Sur 2 040 valeurs traitées, 954 ont monté, 664 ont baissé et 422 n'ont pas varié.

Ce repli, durant la seconde partie de la séance, a été essentiellement dû aux rumeurs qui avaient circulé sur les déclarations faites par le vice-président de la Réserve fédérale, M. Preston Martin. En bref, ce dernier se serait dit plutôt favorable à un resserrement des conditions de crédit. Le marché n'a recouvré ses esprits qu'après que M. Martin eut démenti vouloir s'engager dans une telle voie.

Cette réaction, *a posteriori*, est apparue très saine aux analystes, qui se disaient assurés que la reprise allait se poursuivre. *« C'est une affaire de confiance »*, disaient-ils. *« Tant qu'il y aura de l'argent, les achats d'actions se poursuivront. »* Selon eux, les capitaux n'ont pas d'autres endroits que New-York pour s'investir. Une forte activité a régné, et 128,41 millions de titres ont changé de mains, contre 122,44 millions.

VALEURS	Cours du 25 janv.	Cours du 28 janv.
Alcoa	39 3/8	38 3/8
A.T.T.	21 7/8	21 1/4
Boeing	60 3/8	62 1/8
Chase Manhattan Bank	52 1/8	50 3/4
Du Pont de Nemours	50 1/2	50 5/8
Eastman Kodak	73 5/8	73 5/8
Exxon	46	45 7/8
Ford	49 3/8	48 1/2
General Electric	63 3/4	63 1/2
General Foods	54 1/4	54
General Motors	83 7/8	83 7/8
Goodyear	28	27 7/8
I.B.M.	133 3/8	134 5/8
I.T.T.	31 3/4	31 1/8
Mobil Oil	27 1/2	27 3/8
Pfizer	39 5/8	39 5/8
Schlumberger	37 3/4	38 1/4
Texaco	34	34 3/4
U.A.L. Inc.	47 7/8	48 3/4
Union Carbide	37 1/4	37 7/8
U.S. Steel	27 3/4	27 7/8
Westinghouse	30 1/2	30 3/8
Xerox Corp.	43 1/8	43

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BANQUE INDOSUEZ. — A la suite de la décision du ministère norvégien des finances d'autoriser sept banques étrangères — dont trois françaises — à opérer dans ce pays (*le Monde* du 29 janvier), la Banque Indosuez communique des renseignements complémentaires sur sa filiale, qui doit être créée à Oslo. Baptisée Banque Indosuez Norge, elle sera détenue à 80 % par la Banque française et à 20 % par la Rogalandsbanken, une banque régionale, dont le siège est à Stavanger, et qui possède d'importantes ramifications dans la région pétrolières norvégienne. La Banque Indosuez, précise-t-on, sera ainsi le seul établissement français présent dans les quatre pays nordiques avec deux filiales (Banque Indosuez Finlande et Banque Indosuez Norge) et deux bureaux de représentation (à Stockholm et Copenhague), complétant le réseau de la banque qui couvre actuellement soixante-cinq pays dans le monde.

CROUZET. — La société a enregistré, en 1984, un chiffre d'affaires de 1,35 milliard de francs, en progression de 16 % sur le précédent exercice, le groupe réalisant, de son côté, un chiffre d'affaires consolidé de 1,87 milliard (+ 15 %). Le secteur des composants industriels a crû de 19,5 % d'une année à l'autre, celui de l'aérospatial progressant de 9 %, *« malgré les difficultés de ce marché »*, tandis que les terminaux et systèmes poursuivaient leur développement (en hausse de 25 %), lié au paiement électronique et à l'activité péage.

MERRILL LYNCH. — La première firme (américaine) de courtage du monde a annoncé un bénéfice net de 95,3 millions de dollars en 1984, en baisse de 59 % par rapport à celui réalisé en 1983 (230,2 millions). Son chiffre d'affaires annuel s'est élevé à 6 milliards de dollars, contre 5,7 milliards l'année précédente. Sur ce total, 127 millions ont représenté le produit de la vente de l'immeuble new-yorkais, qui abrite le quartier général du groupe. Au dernier trimestre 1984, la firme a enregistré un bénéfice net de 29,6 millions de dollars (contre une perte de 42,1 millions durant la même période de 1983 du fait de charges « exceptionnelles »).

« Notre plus grand problème, en 1985, va être de réduire encore nos coûts d'exploitation », a-t-il ajouté.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	25 janv.	28 janv.
Valeurs françaises	105,4	105,9
Valeurs étrangères	109,8	108,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 janv.	28 janv.
Indice général	195,2	196

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 janvier .... 10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 janv.	29 janv.
1 dollar (en yens)	254,22	254

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28	0 995
5 %	44 10	4 973
3 % amort. 45-54	71	1 486
Emp. 7 % 1973	7548	..
Emp. 8,80 % 77	116 25	6 076
9,80 % 78/93	96 50	5 424
8,80 % 78/86	97 72	1 181
10,80 % 79/94	99 65	4 379
13,25 % 80/90	103 90	8 749
13,80 % 80/87	106 49	4 008
13,80 % 81/99	108 50	0 567
16,75 % 81/87	112 60	6 516
16,20 % 82/90	117 25	0 755
16 % juin 82	117	10 301
E.D.F. 7,8 % 61	143 60	0 212
E.D.F. 14,5 % 80-92	105 50	8 785
Ch. France 3 %	139 60	..
CNB Bques janv. 82	102	0 953
CNB Paribas	102 80	0 953
CNB Suez	102 60	0 953
CNI janv. 82	102 25	0 953

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	71 20	74
A.G.F. (St Cent.)	1465	1524
A.G.P. Vie	8520	....
Agr. Inc. Madag.	78	78
Amrep	77	69 60
André Roudière	308	300
Applic. Hydraul.	319 80	315 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sacout-Mouse	700	700
Eurocom	829	....
Europ. Accumul.	33	32 90
Esemst	589	590
Exor	1600	1650
Ferm. Vichy (Ly)	105	....
Finalens	150 80	144 80
FIPP	115	110 40
Fnac	482	486
Focep (Chât. eau)	1050	....
Foncière (Cie)	330	330
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1320	....
Foncina	274	278
Forges Strasbourg	210	201 60
Forinter	1260	1260
Fougerolle	60 80	....
France I.A.R.D.	182 40	189 80 d
France (La)	1131	1130
Frankel	200	200
Fromageries Bel	1071	1055
From. Paul Renard	500	508
GAN	2798	2777
Gaumont	583	575
Gaz et Eaux	1580	1599
Genty S.A.	410	420
Gér. Arm. Hold.	47 50	49 40
Gerland (Ly)	537	....
Gévelot	244 60	234 80
Gr. Fin. Constr.	280	283
Gds Moul. Corbeil	95	....
Gds Moul. Paris	389 80	390
Groupe Victoire	1490	1490
G. Transp. Ind.	179 90	175
Hutchinson	259 40	248
Hydro-Energie	266 50	....
Hydroc. St-Denis	39 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	305 10	305 10
S.E.P. (M)	198	200
Serv. Equip. Véh.	31 50	32 75
Sici	41	40 10
Sicotel	360	360
Sintra-Alcatel	645	....
Sinvim	164	161
Siph (Plant. Hévéas)	248	247 50
SMAC Acieroïd	130	125
Sté Générale (c. inv.)	589	586
Sofal financière	505	523
Soffo	221 30	230
Soficomi	570	586
S.O.F.I.P. (M)	90	....
Sofragi	892	871
Soudure Autog.	102 90	106
Sovabail	661	658
Speichim	123 30	120
S.P.I.	405	405
Spie Batignolles	179 60	176
Stemi	370	373
Taittinger	1100	1100
Testut-Aequitas	567	582
Tour Eiffel	380	389
Ufiner S.M.D.	93	90
Ugimo	285 20	284 60
Ugine Gueugnon	34 80	....
Unibail	665	660
Unidel	135 20	....
U.A.P.	3670	3620
Union Brasseries	81 10	77 80 o
Union Habit.	372	374
Un. Imm. France	341	....
Un. Ind. Crédit	412	410
Usinor	7 20	5 50 o
U.T.A.	574	574
Vicat	265	....

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1783	....
Calberson	351 40	352 40
C.D.M.E.	690	680
C. Equip. Elect.	300	302
Dafsa	317	305
Dauphin O.T.A.	1980	1985
Filipacchi	569	658
Guy Degrenne	710	700
Merlin Immobilier	335	336
Métallurg. Minière	190	196
M.M.B.	363 50	360 50
Om. Gest. Fin.	290	285
Petit Bateau	345	345
Petrofigaz	803	810
Pochet	1579	1516
Poron	375	375
S.C.G.P.M.	305	305
Sofibus	200	200
Sovac	750	749

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
B.G.L. (ex Sogepal)	....	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	51	....
C.G.M.	10	....
Cochery	19 80	21 30 d
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	531	529
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	64 80	....
Mic	202	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promotis	130	122
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	129	127 10
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	175	....
Thann et Mulhouse	92 50	....
Total C.F.N.	43	....
Ufimex	325	330

SICAV 28/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	284 02	271 14
Actions-Investiss.	287 89	274 84
Actions sélectives	416 26	397 38
Aedificandi	428 71	409 27
A.G.F. 5000	276 98	264 42
Agfimo	446 97	426 70

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	121 78	116 26
Laffitte-cnt-terme	121412 84	121412 84
Laffitte-Expansion	689 83	656 55
Laffitte-France	227 25	216 92
Laffitte-Japon	229 06	218 67
Laffitte-Oblig.	149 24	142 47
Laffitte-Placements	110991 34	110880 46

● : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4100	C.N.E. 3 %	4085	4080	4079	- 0 14
515	Esso S.A.F.	524	516	516	
1250	Eurafrance	1293	1312	1312	
920	Euromarché	920	920	920	

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
24	Charter	24 30	24 20	24 20	- 0 41
555	Chase Manh.	549	542	542	- 1 27
345	Cie Pétr. Imp.	354 50	355 60	355 60	+ 0 31
43	De Beers	44	44 50	44 50	+ 1 13
1370	Deutsche Bank	1360	1336	1336	- 1 76
77	Dome Mines	76 80	78 10	78 10	+ 1 69
265	Driefontein Ctd	246 50	248	248	+ 0 60
535	Du Pont-Nem.	538	540	540	+ 0 37
760	Eastman Kodak	784	778	778	- 0 76
74	East Rand	74 10	76 10	76 40	+ 3 10
320	Electrolux	315	316	316	+ 0 31
306	Ericsson	323	318	316	- 2 16
516	Exxon Corp.	488 50	478 30	478 30	- 2 08
525	Ford Motors	535	521	521	- 2 61
235	Free State	217 50	220 50	220	+ 1 14
117	Gencor	112 20	112	112	- 0 17
295	Gén. Belgique	287	281	283 50	- 1 21
680	Gén. Electr.	682	683	683	+ 0 14
885	Gen. Motors	899	882	882	- 1 89
59	Goldfields	58	58 70	58 70	+ 1 20
37	Gd Metropolitain	35 85	34 90	34 90	- 2 64
135	Harmony	131 50	133 30	134 20	+ 2 05
38	Hitachi	37 20	36 20	36 10	- 2 95
625	Hoechst Akt.	620	614	614	- 0 96
99	Imp. Chemical	98 10	95 45	95 40	- 2 75
146	Inco. Limited	147 90	146 50	146 50	- 0 94
1390	IBM	1429	1418	1418	- 0 69

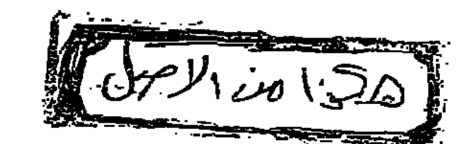
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
300	Mobil Corp.	291	285 50	285 50	- 1 89
24000	Nestlé	24450	24550	24550	+ 0 40
124	Norsk Hydro	117 50	116 50	116 50	- 0 85
1120	Petrofina	1115	1070	1070	- 4 03
855	Philip Morris	883	865	866	- 1 92
179	Philips	178	176 40	176 40	- 0 89
255	Pres. Brand	242 50	242 70	242 70	+ 0 08
305	President Steyn	288 50	285 50	285 50	- 1 03
280	Quilmès	292	298	295	+ 1 02
925	Randfontein	921	911	910	- 1 19
545	Royal Dutch	542	532	532	- 1 84
77	Rio Tinto Zinc	76 90	76 40	76 40	- 0 65
174	St Helena Co	166	173	172	+ 3 61
410	Schlumberger	406 10	399 90	400 20	- 1 45
83	Shell transp.	83	82 10	82 10	- 1 08
1690	Siemens A.G.	1710	1680	1669	- 2 39
164	Sony	166	167	167	+ 0 60
220	T.D.K.	225	223 50	221	- 1 77
18	Toshiba Corp.	17 60	17 55	17 56	- 0 28
1000	Unilever	1017	991	991	- 2 55
420	Unit. Techn.	437 50	443 50	443 50	+ 1 37
860	Vaal Reefs	835	837	838	+ 0 35
375	West Deep	360	364	364	+ 1 11
300	West Hold.	288	287	287	- 0 34
480	Xerox Corp.	462	450	455	- 1 51
1 81	Zambia Corp.	2 19	2 21	2 21	+ 0 91

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 690	9 673	9 320	9 820
ECU	6 786	6 750	....	....
Allemagne (100 DM)	305 760	305 730	294	314
Belgique (100 F)	15 290	15 290	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 450	270 400	260	280
Danemark (100 krd)	85 670	85 700	80	88
Norvège (100 k)	105 560	105 550	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	[illegible]	[illegible]	10 350	11 250
Grèce (100 drachmes)	7 493	7 480	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 952	[illegible]	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	363 600	364	355	376
Suède (100 krs)	107 060	106 950	103	110
Autriche (100 sch)	43 520	43 520	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	[illegible]	[illegible]	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 595	5 585	6	6 200
Canada ($ can 1)	7 309	7 289	7 070	7 420
Japon (100 yens)	3 811	3 809	3 690	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/1
Or fin (kilo en barre)	[illegible]	[illegible]
Or fin (en lingot)	[illegible]	94 550
Pièce française (20 fr)	583	583
Pièce française (10 fr)	442	....
Pièce suisse (20 fr)	560	556
Pièce latine (20 fr)	557	557
Souverain	690	691
Pièce de 20 dollars	3895	[illegible]
Pièce de 10 dollars	2010	2002 50
Pièce de 5 dollars	1290	....
Pièce de 50 pesos	3580	3535
Pièce de 10 florins	574	578



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SUPPLÉMENT RHONE-ALPES SUISSE ROMANDE

Des impératifs techniques nous contraignent à différer d'un jour la parution de notre supplément culturel destiné à la région Rhône-Alpes-Suisse romande. Il sera donc inséré dans notre numéro daté vendredi 1er février.

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1985 a été tiré à 492 722 exemplaires

A B C D E F G

En Nouvelle-Calédonie

L'arrestation des auteurs du sabotage de Kouaoua embarrasse le FLNKS

Après l'arrestation de trois des auteurs et de leurs trois complices du sabotage du matériel roulant de la mine de Kouaoua, il apparaît que cette action mettant en cause des militants du FLNKS – dont plusieurs seraient aussi membres du Parti de libération kanake (le Palika étant considéré comme la tendance la plus radicale du mouvement indépendantiste) – embarrasse la direction du FLNKS. Son porte-parole, M. Yéweiné sans condamner formellement ces actes, a indiqué qu'un des cadres du parti avait été chargé *d'éclaircir cette affaire, et de « contenir les actions en rappelant les positions politiques définies par le FLNKS »* (...) *Ce n'est qu'après le vote* du Parlement sur le projet de loi organisant l'autodétermination que *le FLNKS* réunira un congrès *pour* définir sa politique jusqu'au référendum. Pour l'heure M. Yéweiné a indiqué que l'action de Kouaoua était *« prématurée ».*

Les gendarmes et la coutume

Nouméa. – La célérité avec laquelle la gendarmerie a mené l'enquête sur les sabotages de la mine de Kouaoua illustre sa parfaite connaissance du monde mélanésien. Pour leurs missions quotidiennes, les gendarmes territoriaux sont obligés de dépasser largement le cadre traditionnel de leurs fonctions. Ils doivent sans cesse s'adapter aux structures particulières de cette communauté, à commencer par l'assimilation des règles coutumières complexes qui régissent la collectivité. Pour faciliter leur tâche, les gendarmes calédoniens ont des attributions étendues par rapport à leurs homologues métropolitains.

De notre correspondant

Au premier rang de ces fonctions spécifiques : celle de *« syndic des affaires coutumières »*, autrement dit de notaires de la brousse. Lorsqu'une discussion sur un point du droit coutumier se révèle nécessaire – pour un problème de succession, un litige ou une question d'aménagement de la tribu, – la hiérarchie coutumière notifie au sous-préfet une demande de palabre nécessitant la rédaction d'un procès-verbal. Un gendarme de la brigade concernée – il y en a trente-trois sur la Grande Terre et dans les îles Loyauté – se rend dans la tribu, muni de sa machine à écrire, pour établir le document. Selon les règles sacrées du milieu canaque, la discussion dure jusqu'à ce que les participants se soient prononcés à l'unanimité pour une décision.

Souvent, le rôle des gendarmes est moins officiel. Ils peuvent alors faire office de conseillers juridiques ou d'avoués pour les membres de la tribu en les aidant à accomplir les formalités administratives ou en rédigeant leur courrier, voire, c'est arrivé, le discours officiel que le grand chef doit prononcer lors de la venue du haut commissaire.

Les gendarmes ne s'estiment pas victimes du conflit racial souvent évoqué à propos de l'antagonisme entre les communautés canaque et européenne. *D'ailleurs, ils ont dans* leurs effectifs 15 % de gendarmes *mélanésiens – ce ne sont plus* des auxiliaires comme naguère, – qui sont répartis un peu partout sur le territoire, y compris les points sensibles.

Lors des troubles qui ont suivi les élections territoriales du 18 novembre 1984, ces liens privilégiés, tissés par les brigades avec les Mélanésiens, se sont rompus. L'irruption d'escadrons de gendarmes mobiles en brousse, les opérations de maintien de l'ordre, ont altéré la confiance des Canaques dans « leurs » gendarmes. Mais ce ne fut qu'une éclipse. A la surprise des commandants de brigade, une fois la tension retombée, les relations ont repris avec une étonnante rapidité. Il est sûr que les contacts qu'elles ont permis de renouer ont aidé les gendarmes dans les enquêtes qu'ils ont été amenés à effectuer.

Il reste que, parfois, l'action de la justice est entravée par un blocage de la communauté. Les gendarmes sont alors impuissants. C'est, par exemple, le cas de l'enquête sur le meurtre du jeune Yves Tual, le 11 janvier, à Boulouparis. Ses auteurs ont été identifiés, mais restent introuvables.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

En Italie

Le gouvernement propose une réglementation pour les télévisions privées

De notre correspondant

Rome. – *Le premier* projet de loi réglementant l'ensemble de la radio-télévision en Italie a été rendu public plus de huit ans après l'arrêt de la Cour constitutionnelle autorisant la liberté d'antenne au niveau local.

Cet état de vide juridique et la concurrence sauvage qui en découlait *avaient permis l'émergence* de grands réseaux privés nationaux à côté des télévisions locales, puis leur concentration. M. Silvio Berlusconi, un constructeur immobilier milanais, contrôlait ainsi à *lui* seul – avec Canale 5, Italia 1 et Rete 4 – près *des trois quarts* de *l'écoute* (*le Monde* du 16 janvier).

Les quatre-vingt-deux articles du texte de loi reconnaissent pour la première fois l'existence de tels réseaux nationaux, autorisent l'interconnexion des émetteurs à l'échelon national, mais ils prévoient aussi un ensemble de normes « antitrusts » ainsi qu'un contrôle *réel* des pouvoirs publics sur les télévisions commerciales (contenu des programmes et publicité).

Télévision d'Etat, réseaux nationaux, télévision locale : le projet gouvernemental définit l'existence de secteurs bien distincts. Ainsi, les réseaux devront obtenir, pour émettre, une *« concession »* valable douze ans, accordée par un comité *technique dépendant du gouvernement*, alors qu'une *« autorisation »* valable neuf ans sera suffisante pour les télévisions locales. L'ensemble des radios et télévisions privées seront contrôlées et régies par *« une commission nationale de garantie »* composée de sept membres, dont trois anciens juges de la Cour constitutionnelle.

Le projet de loi est très précis sur l'attribution de fréquences afin d'éviter la constitution de monopoles de fait, même au niveau local. Ainsi, un *seul* et même *propriétaire* ne pourra posséder plus du tiers des *réseaux nationaux* (actuellement six). M. Berlusconi devra donc vendre l'une des trois chaînes qu'il contrôle, si entre-temps le texte n'est pas amendé par les députés et les sénateurs. Les normes antitrusts sont tout aussi rigoureuses sur le *plan local : un seul et même propriétaire* n'obtiendra l'autorisation que pour un seul émetteur dans le même « bassin d'audience ». De surcroît, il ne pourra posséder au maximum que trois télévisions locales, à condition que leurs zones d'écoute ne soient pas contiguës.

La réglementation proposée concerne aussi le contenu des programmes : les télévisions privées *n'auront pas le droit de diffuser* des films interdits aux moins de dix-huit ans ou des émissions contraires aux bonnes mœurs ; 25 % des films diffusés devront être de production nationale ou européenne (40 % à partir du 1er janvier 1986).

Les messages publicitaires ne pourront pas dépasser 16 % du temps d'antenne hebdomadaire et 20 % aux heures de grande écoute. *Le projet gouvernemental autorise*, en revanche, la possibilité de liaisons en direct sur toute la Péninsule et donc, pour la première fois, la diffusion de journaux télévisés nationaux sur les réseaux privés. – *(Intérim.)*



Sur le vif

Filles à soldats

Il a encore piqué sa crise, Bongo. Il n'y a rien à faire, les filles de joie, ça le rend chagrin. Alors il a décidé de donner un grand coup de *balai et de* nettoyer les trottoirs de Libreville en *livrant les prostituées à la troupe*. Carrément. Il a convoqué ses *officiers*. Il les a réunis au Palais et il leur a dit textuellement : « Vous prenez un camion, vous embarquez les filles, vous les faites examiner et vous en faites la proie des soldats. *Quand il y* en aura cinq ou six qui leur seront *passés dessus*, elles comprendront qu'on ne doit pas faire la rue au Gabon. »

Ça ne date pas d'hier ce sens brutal de la morale. En 1976 déjà – il était alors *l'hôte* de l'OUA, – Bongo s'est pointé à la *télé pour lancer un appel aux* Gabonaises : Soyez gentilles avec les délégués. Ouvrez-leur votre cœur. Ne leur ouvrez pas votre corps.

Cette fois-ci, évidemment, il va plus loin. Il va trop loin. Il va jusqu'à assimiler *les femmes qui* « font boutique leur cul » – *j'adore cette expression*, courante en Afrique francophone – à des étrangères. Et les étrangers, c'est son côté Le Pen, il en a marre *aussi*, il a *l'intention* de les virer. D'où cette invitation *aux ambassadeurs des pays* frères à tenir en lisière : certaines *de leurs concitoyennes* à la cuisse légère.

Il faut dire qu'au Ghana, au Centrafrique et ailleurs, la prostitution se pratique à la bonne franquette et dans la bonne humeur. Le plus souvent, c'est pas un métier. C'est un passe-temps et un gagne-pain qui échappe aux macs et aux flics. Au Rock-Hôtel de Bangui, à peine *avez-vous regagné votre chambre* le soir qu'on frappe à votre porte : Patron, c'est l'amour qui passe... ! Joli, non ?

Bongo, lui, ce qu'il veut, c'est pas des filles, c'est des mères. *Or*, voilà le hic, on ne sait pas pourquoi, les Gabonaises n'ont pas d'enfants. On a même ouvert à Franceville *un somptueux, un* énorme institut chargé d'étudier les causes de cette curieuse stérilité. Dans un pays sous-peuplé qui produit huit tonnes de pétrole par habitant, Bongo croit peut-être qu'en multipliant les bébés il multipliera les ressources. *De là à* faire donner l'armée !

CLAUDE SARRAUTE.

DRAME A L'AGENCE ROGER-VIOLLET

Après le décès d'Hélène Fischer-Viollet son mari tente de se donner la mort

La propriétaire de l'agence photographique Roger-Viollet, Hélène *Fischer-Viollet, quatre-vingt-trois* ans, a été découverte morte, la gorge tranchée, le vendredi 25 janvier, à son domicile, rue des Beaux-Arts, à Paris (6e). C'est sur les indications de son mari, M. Jean-Victor Fischer, quatre-vingt-un ans, lui-même *retrouvé peu avant*, les veines tailladées, au siège de l'agence, rue de Seine, que les policiers s'étaient rendus au domicile du couple.

Selon les premiers éléments de l'enquête, M. Fischer aurait « aidé » son épouse, qui avait préalablement absorbé des barbituriques, à se suicider avant de s'ouvrir lui-même les veines. M. Fischer a été hospitalisé dans un état grave. De même source, on indique que le couple, qui avait, semble-t-il, à faire face à de sérieuses difficultés financières, était depuis quelque temps très dépressif.

Connues et utilisées dans le monde entier, les archives de l'agence Roger-Viollet, créée en 1880 *par le père* d'Hélène Fischer-Viollet, sont riches de sept à huit millions de documents photographiques relatifs à la période allant du Second Empire à nos jours. L'agence emploie une vingtaine de personnes.

[Hélène Viollet était tout sauf une *héritière. Courant le monde* avec *ses* appareils en bandoulière, ce petit bout de femme trépidant rapportait elle-même les clichés historiques qui allaient enrichir la déjà très belle collection *familiale. C'est au cours d'un reportage* en 1936, alors qu'elle couvre la guerre d'Espagne, qu'elle rencontre Jean Fischer. Ils parcourront, alors, le monde à deux, inséparables, jusqu'à leur *mariage, en 1972*, après *trente-six* ans de vie commune.

Jusqu'à la fin, ils auront toujours débordé de projets, rachetant ici une collection de cartes postales, là des caisses de négatifs enfouis depuis l'Occupation, ne cessant d'enrichir un fonds d'images qui constitue aujourd'hui un véritable patrimoine national. – R.C.]

● *Les expositions « Figuration libre-France-USA » et « New-York ailleurs et autrement »* à l'ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, seront exceptionnellement fermées les 30 et 31 janvier.





